SOUVENIRS D'UNE LONGUE VIE

L'ÉCOLE NORMALE DE MON TEMPS

—

Si, par amour-propre, je fus content d'y être reçu (1875), j'y entrai sans plaisir, pour ne pas dire à contre-cœur. Ne passais-je point, à plus de vingt ans — et pour trois ans! — d'un lycée d'externes : Charlemagne, à un internat, peu différent, somme toute, de ceux que j'avais connus dans mon enfance?

On ne sortait de la Normale d'alors que le dimanche et le jeudi; encore, le jeudi, n'était-on libre que l'après-midi; et, même le dimanche, il fallait rentrer à dix heures du soir.

Pas même donc, en dehors des vacances, une véritable soirée, soit pour aller au théâtre, soit pour se divertir en famille ou avec des amis, sans l'obsédante préoccupation de l'instant où se remettre en route vers l'illustre boîte. Un retard de quelques minutes, et l'on était puni comme un potache par une privation de sortie.

Heureux les normaliens depuis la réforme qui a si largement ouvert les portes de l'ancienne prison; les normaliens pour qui Normale est une sorte d'hôtel meublé offrant gratuitement à ses hôtes le vivre et le couvert, avec une riche bibliothèque (450.000 volumes environ), des laboratoires... et tout ce que Paris, visité, exploré par de jeunes intelligences curieuses, peut ajouter de culture vivante aux enseignements scolaires (1).

(1) Voir le magnifique roman-fleuve de Jules Romains : *les Hommes de bonne volonté.*

Nous n'étions, nous, que de grands collégiens dans ce que Sainte-Beuve avait appelé un séminaire laïque.

Mais ces séminaristes avaient un directeur admirable, Bersot, et des professeurs les uns de premier ordre, les autres dignes, *au minimum,* d'estime. L'un d'eux, cependant, et non des moindres, me déplut fort, comme on verra.



Si le grec, en 1874, ne m'avait joué à l'oral un mauvais tour, j'aurais eu, dès mon entrée à l'Ecole, pour « maître de conférences » de philosophie, un « moins de quarante ans », Alfred Fouillée, dont les débuts — ses deux volumes sur *la Philosophie de Platon* et sa thèse de doctorat *la Liberté et le Déterminisme* — avaient « fait sensation » dans l'Université.

Malheureusement, dès 75, la santé de Fouillée s'altérait; frappé d'une espèce d'hémiplégie, la vue menacée, il allait être obligé de renoncer à l'enseignement.

Tout de même, il fut de mes juges au concours de 75; et, parce que je l'admirais pour avoir assisté à la soutenance de sa thèse, soutenance où les sous-Cousin de la Sorbonne se sentirent un moment dominés par lui, — c'est avec une véritable allégresse que j'écrivis ma dissertation de philosophie (sur l'immortalité de l'âme) et qu'à l'oral, des semaines plus tard, je résumai la théodicée de Leibniz. On n'abusait pas encore du mot *euphorie;* mais c'est bien dans un état d'euphorie que m'avait mis la certitude d'être lu, puis entendu par un homme d'esprit si ouvert, hardi, et dont le nom semblait vraiment alors destiné à' la gloire.

Alors... car il faut en convenir : dans sa retraite, pourtant laborieuse, fertile en ouvrages de haut mérite, Fouillée ne devait justifier qu'en partie les espérances qu'avaient suscitées ses premières œuvres. Sa théorie des « idées forces » protège seule, à présent, sa mémoire.

Quatre ou cinq mois après mon agrégation, — donc en janvier ou février 1879, — à Nice, où il s'était installé, ce que j'ignorais, j'eus l'heureuse surprise de le rencon-

trer. C'était sur la promenade des Anglais, par une matinée de blond soleil, faite à souhait pour des convalescents. Petit, plus petit que je ne me l'étais figuré en le voyant assis à la Sorbonne et à Normale, même frêle, il avançait doucement, regardant la mer « au sourire innombrable », d'un bleu doré jusqu'à l'horizon. Chapeau bas, je l'abordai, me nommai, lui dis le chagrin que m'avait causé son départ de l'Ecole... et je fus, soudain, émerveillé : de sa voix caressante, ne me répondait-il pas qu'il se souvenait de ma composition, particulièrement d'une phrase qu'il avait trouvée belle... et qu'il me cita? C'était, mais pouvais-je le lui confesser? une phrase de Renan, des plus jolies en effet, que j'avais ingénieusement démarquée.

Je l'ai oubliée. J'en ai, du moins, oublié les termes exacts. Ce dont je crois être sûr, c'est qu'il s'agissait de ces parfums qui, en Polynésie, annoncent de loin au voyageur la présence de quelque terre adorable, et ces parfums, Renan les comparait à ces pressentiments de notre âme qui lui présagent son immortalité. Argument de poète, non de sévère penseur, évidemment; mais ça faisait bien dans une dissertation d'école; et après tout, n'est-ce pas seulement par de prétendus raisonnements de ce genre, par des images, des métaphores, qu'il est possible de prouver l'improuvable? Je n'avais pas été plus dupe en écrivant que ne l'était peut-être Renan lui-même.

Nous causâmes, Fouillée et moi, une bonne heure. « Oui je travaille, me disait-il, quand, physiquement, je le puis. Je me lasse vite. On me fait espérer que je redeviendrai un jour celui que j'étais. Mais on n'ose m'indiquer une date quelconque. » Ce qui le consolait, c'est qu'il avait pour beau-fils un jeune philosophe de vingt-quatre ans, prodigieusement doué. Ce serait un maître dans la plénitude de l'expression. Il se nommait Guyau.

Le nom m'était connu; et comme je racontais à Fouillée que, pendant mes premières grandes vacances de normalien, j'avais fait expliquer à un élève le *Manuel d'Epictète* dans une édition donnée par Guyau, je vis les doux yeux bleus du convalescent s'éclairer de plaisir.

Fouillée était loin de se douter qu'il survivrait de

longues années à ce beau-fils dont il couvait, pour ainsi dire, avec une orgueilleuse tendresse, le naissant génie : *génie* n'est pas exagéré si l'on se rappelle l'*Esquisse d'une Morale sans obligation ni sanction* (1884) et *l'Irréligion de l'avenir* (1886). L'auteur de ces livres admirables et de plusieurs autres, remarquables, mourut poitrinaire à trente-quatre ans. Fouillée ne mourut qu'en 1912.

Je le revis deux ou trois fois, mais je quittai Nice avant le printemps, — et sans avoir vu Guyau, ce que je regrette encore.

Fouillée avait été remplacé, rue d'Ulm, par un homme aimable, élégant, bien disant, et, je l'avoue, de l'esprit le plus distingué, mais qui passait, non sans raison, pour un favori de la réaction politique et sociale qui avait porté Mac-Mahon à la présidence de la République. Aussi ma promotion, en majorité républicaine, accueillit-elle fraîchement cet Ollé-Laprune que, certains jours, je cherchai même, d'accord avec des camarades, à embarrasser par des questions délicates pour sa conscience de catholique. Nos petits complots échouèrent. Nous dûmes nous incliner devant une franchise tempérée de courtoisie, mais parfaite. Et j'ai su que, plus tard, son autorité grandissant d'année en année, Ollé-Laprune avait exercé une influence considérable sur nombre d'élèves. Il y eut beaucoup plus de « talas » (élèves allant à la messe) que de mon temps.

Le cours d'histoire appartenait à cet ascète de la plus sévère méthode, Fustel de Coulanges, puissante intelligence systématique dont les leçons ressemblaient à des démonstrations de géométrie par des enchaînements de textes et des raisonnements serrés d'une telle force qu'il nous paraissait impossible d'émettre une objection. Mais, sans doute, j'étais encore trop jeune ou trop romantique pour m'abandonner entièrement à l'austère séduction de cet enseignement. J'admirais, je n'étais pas ému... Je fis à sa demande, en 76, une conférence sur Apollon et une étude d'une quarantaine de pages sur Phocion, la fameuse « hache » des discours de Démosthène. Déjà, cependant, mon parti était pris : un peu par la faute de ce trop sec

Fustel, j'avais décidé de me diriger, non vers l'agrégation d'histoire, vers celle des lettres.

Quant à mon ancien professeur de rhétorique, de La Coulonche, chargé de préparer les « bizuts » à la licence, pour la littérature française, je le retrouvai tel qu'à Charlemagne, avec le « sourire » en plus. Il feignait d'improviser derrière son chapeau, vain abri de son cours très soigneusement rédigé. Mais nous n'étions pas des auditeurs féroces. Nous prenions des notes très consciencieusement. Lorsque arrivait une de ces définitions cocasses où il synthétisait ses jugements sur telle œuvre ou tel auteur du programme — définitions qui l'avaient rendu et le rendirent célèbre pendant environ trente ans dans tous les lycées de France, — nous gardions notre sérieux. Ainsi Fénelon quiétiste était « un Pascal déridé et attendri », et nous voulions bien. Il avait si honnêtement travaillé pour trouver ça! Qu'en eût pensé l'ironique et parfois brutal Paul Albert, d'intelligence si nette, si *directe*, chargé lui, du latin et de la littérature latine? Paul Albert, grand chasseur, l'air d'un colonel de dragons ou de cuirassiers, bien plus que d'un professeur, mais prématurément fatigué, luttant vaillamment contre le mal (dont je n'ai jamais su le nom) auquel il devait succomber, en 1880, à cinquante-trois ans.

Le très républicain et libre-penseur Paul Albert, hugophile sinon hugolâtre, *diderotiste* passionné, et qu'une légende disait fils de George Sand, qui l'aurait donc mis au monde, en catimini, dans sa vingt-quatrième année, puisqu'il était né en décembre 1827 et Sand en juillet 1804! La vérité est que le fils de Paul Albert, Maurice, un de nos plus charmants « carrés » (élèves de deuxième année), avait George Sand pour marraine. Le gentil Maurice Albert, ressemblait, d'ailleurs, un peu à Alfred de Musset. D'où encore des potins ridicules, au mépris, ceux-là, de toute chronologie, Musset étant mort en 1857, et dans quel état d'usure pitoyable!

Mais notre professeur le plus curieux, cette première année, était l'helléniste Tournier, de réputation européenne depuis la publication de son édition savante de

Sophocle. D'aspect, un grand paysan taillé à coups de serpe; la voix grasse, un accent de je ne sais où, prononçant *Sôphôcle,* et d'une candeur égale à sa science. Il ne pouvait admettre que l'*Antigône* de son cher *Sôphôcle* se plaignît de n'avoir pas été « labourée » par l'amour : non, non, jamais *Sôphôcle* n'aurait fait s'exprimer de la sorte une jeune fille comme *Antigône :* le texte avait été altéré; combien d'autres altérations, du reste, lui paraissaient évidentes! Et, non content de les dénoncer, il prétendait savoir le texte véritable. Il nous lisait ces vers de Tournier, qui, indubitablement, étaient ceux de *Sôphôcle.* Et si touchante était sa bonne foi, si impressionnante son assurance, de si bon grec nous semblait être ce qu'il substituait au texte imprimé, que nous n'avions pas envie de rire. Nous l'écoutions « stupides », comme hypnotisés. Avec cela, d'une rougissante timidité, l'audacieux poète. Si, d'aventure, nous le priions de faire une conférence sur tel ou tel point de l'histoire grecque, il se dérobait, se débattait, navré de notre insistance : « Pourquoi vous répéterais-je ce que vous pouvez lire dans M. Pierron, dans M. Patin, dans M. Girard? » Aussi bien, n'avait-il pas tort. Je me suis toujours étonné, pour ma part, que tant d'écrivains reprissent des sujets d'histoire, refissent des portraits déjà faits ou traités complètement par les devanciers qui, eux-mêmes, n'avaient eu qu'à marcher sur les traces de plusieurs prédécesseurs. Si vous n'avez rien de réellement nouveau à dire, taisez-vous! Soyez des chercheurs, des trouveurs d'inédit, ou taisez-vous! Il n'y a déjà que trop de livres inutiles, en somme. Si vous avez du talent comme essayistes, que ne l'exercez-vous en des voies nouvelles ou mal explorées!

Mais Tournier ne voulait même pas avoir été un essayiste original. Il lui était pénible qu'on sût l'existence de sa thèse de doctorat, *la Némésis,* qui est un livre exquis. Il n'y avait plus pour lui d'intéressant, d'important, que l'étude minutieuse de la forme et du rythme d'un vers. Tout le reste? Du bavardage, du « laïus ».

En seconde année, j'eus d'autres maîtres. Pour la litté-

rature française, le laborieux, savant, mais un peu lourd Crouslé qui nous fit un cours dépourvu de sympathie, ou sans excès de sympathie, sur les Chansons de geste, et pour qui j'écrivis un énorme travail sur J.-L. Guez de Balzac, grand *rhétoricien* que personne ne lit plus, mais qui, avec peu d'idées, garde l'honneur d'avoir puisamment contribué au progrès de la grande prose française du dix-septième siècle, comme disent, pardonnez-moi, tous les dictionnaires. En développant ce travail, j'aurais pu en faire une thèse de doctorat des plus acceptables, si je n'avais été le moins ambitieux des universitaires. Je l'ai encore dans mes papiers, ce vieux *Balzac*, que je suis prêt à donner gratis à qui le voudra. Je n'ai jamais eu, il est vrai, la curiosité d'y refourrer le nez, et ne peux, conséquemment, juger de l'impression qu'en recevrait un «archicube» frais émolu de l'Ecole aujourd'hui. Les temps sont bien changés. Crouslé, pour lui revenir, avait deux amours: Racine et Bossuet. Et, malgré ce culte pour Bossuet, une haine : l'Eglise. Haîne, sans doute, qui se transforma en dévotion lorsqu'il eut perdu sa femme, très pieuse, et que, malade, infirme, il eut remis son âme d'ancien mangeur de curés aux mains de Mgr Perraud, ex-normalien comme lui. Plus que de la maladie même, la grâce excelle à se servir du souvenir d'une femme aimée, épouse, maîtresse ou mère. C'est une roublarde.

La littérature latine était le domaine du brillant Gaston Boissier, que je n'aimais pas, qui le sentait et me le rendait. Jamais un mot, de mon côté ni du sien, ne décela cette mésentente; mais, probablement, mes regards me trahissaient, A qui, d'ailleurs, Boissier s'intéressait-il parmi nous? Je le trouvais, avec son port de tête satisfait, d'une fatuité écœurante. Il avait une large bouche de « m'as-tu vu? », d'où sortaient bien les conférences les plus nourries et les plus claires, mais je ne pouvais contempler ces lèvres de caoutchouc disert sans penser à quelque vaniteux émule de Coquelin. M'obsédait seul, du reste, cette vision. Mes camarades ne me comprenaient pas. Ils le gobaient à fond, oubliant Paul Albert, que, moi, je n'oubliais point.

On m'a raconté qu'un jour sa fatuité fut punie. A l'Académie française dont il finit par être le secrétaire perpétuel, Boissier ayant tendu la dextre à Leconte de Lisle en lui demandant : « Comment va monsieur le Po-ête? », Leconte de Lisle, du haut de son monocle, lui répondit olympiennement : « Comment va monsieur le Pion? » C'était rude, mais non immérité, et j'avoue que cela me ravit.

Pourtant, ma première lecture, lors de mon entrée à Normale, avait été celle d'un ouvrage de Boissier : *Cicéron et ses amis,* qui, dans son genre, je n'hésite pas à le dire, est un chef-d'œuvre. Je n'aurais pas mieux demandé que d'aimer l'auteur.

J'aimais le petit Weil, helléniste aussi fort que Tournier, et d'esprit cent fois plus alerte. Son édition d'Eschyle n'était pas un monument de science inférieur à celle de Sophocle par son collègue, et, bien qu'il fût d'origine allemande, c'était l'intelligence la plus littérairement française. Tout blanc, il paraissait jeune. Du vif-argent plein les veines. Une allure de chasseur à pied. Une parole nette, rapide, comme celle de Boissier, mais pas l'ombre de pose. Je dus à la sympathie qu'il m'inspirait d'écrire, sur le dernier chant de l'*Iliade,* un travail d'une trentaine de pages qu'il me fît l'honneur de lire d'un bout à l'autre à mes camarades, comme une sorte de modèle. Je n'en fus pas médiocrement fier, et je vous prie de ne pas vous moquer de moi à cette occasion. Imaginez-vous ce que pouvait être, pour l'un de nous, dans cette serre chaude intellectuelle de la rue d'Ulm, l'entière approbation d'un maître qu'on vénérait.

L'histoire, cette deuxième année, appartenait à Lavisse, qui, très jeune encore, trente-quatre ans, nous arrivait du Lycée Henri-IV, et nous surprit en consacrant son cours à la dynastie des Hohenstaufen. Nous l'avions d'ailleurs accueilli sans amitié : n'avait-il pas donné des leçons au prince-impérial, lequel pouvait devenir un grave danger pour la République, et en serait certainement devenu un si le destin ne l'avait fait tomber en 1879 dans un guet-apens de Zoulous en Afrique Australe?

Mais Lavisse, qui se rendait compte de notre sourde hostilité, ne tarda pas à nous conquérir par sa puissance de labeur et l'autorité d'une parole qui était d'un homme d'action autant que d'un grand professeur-né. Nous n'étions même plus sûrs qu'il fût resté bonapartiste. Jamais un mot, dans son cours, ne nous permit d'en être sûrs. Je me suis bien laissé dire que la mort du prince impérial l'émut cruellement; mais, plus que le partisan, si je ne me trompe, l'homme fut touché; et, aujourd'hui même, quiconque a du cœur ne peut lire sans un mouvement de pitié le récit de cette mort affreuse, imputable à la lâcheté du chef de l'escorte anglaise chargée de veiller sur le jeune téméraire et qui s'enfuit au galop derrière son chef épouvanté. Démocrate et anticlérical, Lavisse, en tout cas, se rallia aisément au nouveau régime. Il en avait connu de bonne heure quelques-uns des futurs dirigeants, Floquet, Gambetta, Clemenceau même; et l'on s'empressa d'accepter la force qu'il représentait. Presque jusqu'à sa retraite, n'a-t-il pas été comme un ministre de l'éducation publique sans portefeuille?

Je devais le retrouver, dans ma vie d'écrivain, à la *Revue de Paris,* dont il partageait la direction avec un de mes amis les plus chers, Louis Ganderax; et s'il me refusa — en 1900, je crois — un *Marat féministe,* qui eût, craignait-il, scandalisé trop d'abonnés de la revue, ce ne fut qu'après avoir très libéralement publié de moi une *Olympe de Gouges* d'un féminisme intégral. Il ne sourcilla même pas un instant devant la profession de foi par où je terminais cette longue étude sur l'ex-courtisane métamorphosée en femme de lettres, qui, républicaine à sa manière, s'offrit pour défendre Louis XVI à la Convention, et de qui demeure la plus éclatante formule dont puisse se parer l'histoire du féminisme à l'époque révolutionnaire : « La femme a le droit de monter sur l'échafaud : elle doit avoir également celui de monter à la tribune. » Il ne sourcilla pas, dis-je, devant cette conclusion, moitié historique, moitié sociale.

L'égalité devant l'échafaud est la seule que la Révolution établit réellement pour la femme. La guillotine, pourrait-on

dire d'un terrible jeu de mot, fut seule *humaine*. Nous croyons bien cependant que l'abus qui fut fait de cette *humanité-là*, dans le mépris contradictoire et impolitique de l'âme féminine, abandonnée aux idées hostiles, au prêtre, fut la principale cause de la réaction définitive.

L'invincible faiblesse de la femme triompha d'une révolution en apparence irrésistible. Olympe de Gouges (guillotinée le 3 novembre 1793) ne fut que trop vengée.

Fou héroïque, se sont bornés à dire sur elle les Goncourt. Les grands fous sont les prophètes; qui oserait s'assurer que la féministe n'en fut pas, n'en est pas un? La justice ne se scinde pas : c'est pour l'humanité entière — unité vivante sous l'apparente dualité sexuelle comme dans la variété des races et dans la diversité merveilleuse et sans cesse renouvelée des individus — qu'il faut la vouloir. Quand la majorité des hommes en sera convaincue, dans le pays où cette idée du Droit fut proclamée pour la première fois par Condorcet, puis, d'un tel cœur, par Olympe de Gouges, le nom de celle-ci, presque oublié maintenant, sera placé haut.

Lorsqu'en 1907-1908 je fondai, avec l'éditeur Richardin, la collection historico-littéraire *Les Femmes Illustres*, mon premier soin fut, naturellement, de chercher des collaborateurs dont le nom pût attirer le public; et, comme Lavisse passait pour l'universitaire qui possédait le mieux le « grand siècle », je lui demandai une *Mme de Montespan*. « Vous êtes bien gentil, me répondit-il en riant; mais vous ne vous doutez pas de ce qu'il me faudrait de temps, rien que pour préparer un petit volume digne du sujet, de l'effrayant sujet que vous me proposez. J'aperçois, pour le moins, dans la vie de Mme de Montespan, trois énigmes, et qui sont peut-être insolubles toutes les trois. Adressez-vous, si vous voulez, à M. Funck-Brentano. Celui-là, aucun mystère ne l'embarrasse. Connaissez-vous son livre sur le *Drame des Poisons?* — Je le connais trop », répliquai-je. Et je contai à Lavisse l'entretien que j'avais eu, quelques années auparavant, à l'Arsenal, avec cet historien très lu, plein, au reste, de la plus flatteuse opinion de soi, et qui, précisément dans ce livre

sur l'Affaire des poisons, avait intrépidement attribué la retraite de Racine, après *Phèdre*, à la peur ressentie par le grand poète quand éclata la dite affaire. Or, si Racine faillit bien être cité devant la Chambre ardente de 1680, si l'on a une lettre de Louvois, écrivant le 11 janvier 1680, au conseiller d'Etat Bazin de Bezons : « Les ordres du roi nécessaires pour l'arrêt du sieur Racine vous seront envoyés aussitôt que vous les demanderez », c'est trois ans plus tôt, *exactement le 1er janvier 1677*, que *Phèdre* avait été jouée, et c'est la même année que Racine nommé, avec Boileau, historiographe du roi, s'était engagé à renoncer au théâtre, pour se vouer tout entier à cette tâche glorieuse. Funck-Brentano avait simplement omis de se renseigner sur la date de la représentation de *Phèdre*, qu'il avait tranquillement placée à la fin de 1679, c'est-à-dire au moment où, *de la façon la plus inattendue*, s'ouvrit le drame judiciaire au cours duquel la fameuse sage-femme avorteuse et sorcière Voisin, sur la foi de *potins* ridicules, accusa Racine d'avoir, en 1668, empoisonné la belle actrice du Parc, sa maîtresse... passionnément aimée.

Le plus admirable est que M. Funck-Brentano, quand je lui eus signalé l'inconcevable erreur chronologique sur laquelle il avait édifié son buste d'un Racine terrifié, faisant le mort au lendemain de *Phèdre*, me dit, comme s'il s'agissait de la plus innocente peccadille : « Ah! bien. Je rectifierai dans la prochaine édition de mon volume. » Et je me souviens de la gaîté de Lavisse à mesure que je lui narrais l'entrevue.

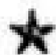
Me voici loin de Normale. Rentrons-y, en compagnie du « revenant » que nous était, selon son mot, le célèbre philosophe Lachelier.

« Revenant » parce que ce robuste esprit avait, en même temps que Fouillée, quitté son poste de « maître de conférences » à l'Ecole, mais, lui, contre un poste administratif. Nommé, en 1875, inspecteur de l'Académie de Paris, il croyait avoir dit adieu à l'enseignement, lorsque des circonstances que j'ignore l'y rappelèrent, à notre très vive satisfaction. Bien peu d'entre nous avaient lu son

mémorable ouvrage sur le *Fondement de l'Induction,* mais nous savions tous de quelle originale importance avait paru cette thèse de doctorat (1871) et surtout quelle forte influence avait exercée, dix années durant, le professeur qui, dans toute la vigueur de l'âge encore (quarante-quatre ans), se trouvait rendu à sa véritable vocation. Certes, aussi, nous le savions catholique, et catholique pratiquant; et, après Ollé-Laprune, c'eût peut-être été beaucoup de catholicisme aux yeux de notre majorité d'anti-« talas », si, d'autre part, Lachelier n'avait eu, comme philosophe, la réputation d'un néo-Kantien audacieux, s'enivrant parfois de sa pensée jusqu'à monter à des hauteurs de rêve métaphysique où l'orthodoxie de sa piété semblait se volatiliser dans un étonnant oubli d'elle-même. Oui, tout à coup, l'homme en quelque manière se dédoublait; ou plutôt le catholique s'effaçait, disparaissait au profit d'un idéaliste magnifiquement libre, qu'un tribunal de prêtres aurait, ce n'est guère douteux, condamné comme hérétique.

Je voudrais pouvoir en donner des preuves au moyen de notes prises tandis qu'il planait ainsi, « les ailes toutes grandes », mais où sont mes notes d'alors?

L'élévation, comme l'agilité, de sa pensée formait d'ailleurs un curieux contraste avec le physique du gros individu, assez « commun » d'aspect, qu'était Lachelier. Quand il gagnait sa chaise professorale, sa démarche *roulante* éveillait en moi l'idée qu'il descendait d'une vieille famille « peuple » de marins. On le disait d'origine bretonne, ce qui renforçait mon impression... et m'inspira un jour cette définition qui conciliait tout : « Lachelier... pêcheur... d'étoiles »...



Tout au commencement de cet article j'ai nommé Bersot, — l'héroïque et fin Bersot, — que Jules Simon avait mis à la tête de l'Ecole en 1871.

Je l'ai nommé, sans indiquer le mal horrible, — un cancer à la face, — dont il mourut à l'Ecole même, un an et quelques mois après mon départ de la rue d'Ulm

(exactement, si l'on veut que je précise, le 1er février 1880).

Délicat humaniste, tendre et pénétrant moraliste, spirituel et gracieux écrivain, nourri tout particulièrement de Montaigne, de Montesquieu et de Voltaire, Bersot était, de plus, un homme qui avait, comme on l'a dit, « le don du maniement des hommes », avec le plus intelligent amour de la jeunesse. Nous nous sentions par lui tout ensemble aimés et gouvernés.

Il s'occupait de nous avec un zèle ardent, a justement dit sur sa tombe un de mes anciens bizuts (2). Je ne parle pas de la façon dont il surveillait nos travaux, dont il les étudiait, joignant son jugement à celui de nos maîtres, ses avis à leurs leçons. Je ne parle pas non plus de la peine qu'il prenait pour faire partout à l'Ecole sa place, des démarches sans nombre où il s'engageait sans qu'on le lui eût demandé, pour nous procurer à l'occasion un plaisir ou une commodité. Il tenait à ce que l'on nous comptât pour quelque chose; et quand, du dehors, on offrait à l'Ecole Normale une faveur d'un jour ou un privilège durable, il en était plus heureux que nous. Mais son grand bienfait, ce furent ces entretiens de chaque jour où chacun pouvait l'approcher, l'entendre et recevoir ainsi la vive et forte impression de sa vertu. Son esprit n'avait pas d'orgueil. Il ne se réservait pas; il faisait fête aux plus humbles d'entre nous comme à ses plus chers, à ses plus illustres amis. On entrait dans son cabinet, on y trouvait l'accueil empressé qui flatte et le sourire qui encourage, car ce visage mutilé eut jusqu'à la fin des sourires pour nous. On s'asseyait, on causait, on effleurait toutes choses. M. Bersot n'a jamais eu peur des idées, et la politique ou la philosophie étaient aussi bien matière d'entretien que nos travaux d'école ou les détails d'administration. Parfois on arrivait chez lui avec une peine ou un souci qu'on aurait voulu tout ensemble cacher ou avouer. Il démêlait ce qui se passait en nous, et c'étaient alors des questions pressantes, affectueuses. On n'y résistait point. On se confessait. Et l'on avait bien raison, car aussitôt il apportait le remède...

(2) Henry Michel, qui fut plus tard chargé d'un cours des doctrines politiques à la Sorbonne.

Vous avez dû remarquer le mot : *sa vertu*. Mot lourd de sens dans la pensée de l'orateur. C'était bien, avant tout, l'hommage le plus mérité à la force d'âme avec laquelle le « mutilé » endura jusqu'à sa mort, *sans jamais se plaindre ni rien relâcher de son activité directoriale*, son croissant martyre. Mais la vie entière de l'homme avait été d'honneur et de courage. La vie entière. En 1852, professeur de philosophie au lycée de Versailles, quoique pauvre il démissionnait pour ne pas prêter le serment exigé de tous les fonctionnaires par la Constitution pré-impériale, issue du Deux-Décembre 51; et, des années durant, il ne vécut, plus ou moins péniblement, que de leçons. En 1859 seulement une chance lui permit de vivre — à peu près — de sa plume : il entra au *Journal des Débats* comme critique littéraire; et il s'y fit très vite, moralement, une haute place à côté des John Lemoinne et des Prévost-Paradol, mais là encore, — vous n'aviez pas besoin de mon « à peu près » pour le deviner, — il eut à se contenter en sage d'un « profit matériel assez mince » (Edmond Scherer) (3).

Nous savions tout cela, et notre vénération, il va de soi, en était augmentée.

Il nous arrivait cependant, je l'avoue, de l'appeler entre nous « le vitrier » parce que, fantaisie bizarre ou reste d'anciennes habitudes de pauvre, ménager de ses vêtements présentables, il se plaisait à porter une longue blouse blanche sur sa jaquette ou son veston. Mais nous nous serions violemment récriés si l'on avait voulu trouver de l'irrespect dans cette familiarité de langage où nous ne mettions qu'une juvénile tendresse. Peut-être même était-ce, de notre part, une sorte de ruse inconsciente pour nous détourner de songer trop souvent au mal affreux qui finit par dévorer la moitié de ce fier visage de « méditatif », par faire de cette joue, de plus en plus profondément rongée, qu'il s'appliquait d'ailleurs à nous cacher en la couvrant de sa main, une large plaie béante.

(3) Un de ses amis qui l'ont le mieux connu. V. la longue et très intéressante *Notice biographique* qui ouvre le volume intitulé : *Un moraliste. Etudes et Pensées d'Ernest Bersot* (librairie Hachette).

Que dis-je? Il me souvient qu'un jour, vers la fin de 77 ou le début de 78, Bardoux, alors ministre de l'instruction publique, vint nous voir; il avait annoncé sa visite, et Bersot avait écrit un discours, très joli, qu'il se proposait de lire lui-même, bien que ses gencives commençassent d'être atteintes et qu'il ne pût se tromper sur l'effort douloureux qu'il aurait à faire pour être entendu d'un bout à l'autre de cette grande salle des Actes où toute l'Ecole était réunie. Il s'avançait, très chic d'allure, ma foi! en habit, à la gauche du ministre, qui, jaloux de nous séduire, nous prodiguait sourires et saluts (ce trop aimable Bardoux, par parenthèse, avait la réputation de *préférer tout le monde*); mais il n'était pas encore au pied de la petite tribune dressée au fond de la salle que nous vîmes le plastron de sa chemise se teindre de sang : la plaie qu'il avait, cette fois, bravement laissée découverte, triomphait, ruisselante, d'une volonté à laquelle il avait cru pouvoir demander une manière de miracle; nous le regardions, glacés de pitié; il fut prodigieux de calme, espérant sans doute, il est vrai, que cette brusque hémorragie serait brève; et, en effet, tandis qu'il s'asseyait dans son fauteuil, elle s'arrêta. Il ne put tout de même, secrètement brisé par ses souffrances, que tendre son discours au surveillant général, qui le lut de son mieux, parmi quels applaudissements! vous l'imaginez...

Plus tard, lors d'une visite que je fis à Bersot des mois après ma sortie de l'Ecole, je constatai avec épouvante que maintenant sa voix, ayant peine à passer par la bouche, s'échappait, au contraire, librement par la plaie, comme, aussi bien, l'a relaté son médecin, Paul Reclus, dans un récit qu'il m'est encore impossible de lire sans émotion.

Mais c'est assez de détails affligeants, n'est-ce pas? sur la « vertu » du malade.

Vertu d'autant plus merveilleuse, au fait, qu'il repoussait avec la plus « humaine » indignation la thèse, ou plutôt les thèses, laïques ou religieuses, de l'utilité morale de la douleur. Reprenant la plume, dans les dernières années de sa vie, il écrivait ;

On souffre dans son corps; est-ce cela qui est bon? On ne trouve pas la vérité qu'on cherche, on finit même par croire qu'elle n'existe pas; est-ce cela qui est bon? On perd ceux qu'on aime, et l'on retombe sur soi-même, accablé; est-ce cela qui est bon? La douleur ne nous pousse pas à agir; elle nous empêche d'agir, elle absorbe dans le combat qu'il faut lui livrer, des forces qui serviraient à d'admirables ouvrages... Et quand la santé est irréparable, quand on emploie toute son énergie à subsister quelques jours ou quelques années de plus, est-ce vivre de ne vivre que pour durer?

Aveu, sous forme impersonnelle, de ce que Bersot taisait obstinément devant qui que ce fût... par la plus noble pudeur, simplement. On peut être un héros, voire un saint, en restant profondément, tendrement homme. Et c'est, d'ailleurs, pourquoi nous pouvions nous adresser au cœur de Bersot avec la même confiance qu'à sa raison ou à son esprit.

Dirais-je sans hésitation qu'il était déiste? Oui, s'il n'avait un jour confessé à Paul Reclus qu'à mesure qu'il approchait de la mort, « l'idée de Dieu » lui semblait « de moins en moins nette ». Mais il croyait « fermement » à l'immortalité de l'âme : « l'effort de la pensée, la lutte pour discipliner son âme, tout le travail d'une vie », ne saurait « être perdu ». J'étais de ceux qui osaient parfois discuter avec lui sur ce point. Nous le chagrinions pour nous, voilà tout.

Quant à ses opinions politiques, naguère inclinées vers l'orléanisme, elles étaient, depuis 71, d'un républicain modéré, mais ferme.

Il aimait passionnément la France, qu'il ne séparait plus de l'idée républicaine. Et, à ce propos, il est bien notable qu'après que l'Assemblée Nationale eut renversé Thiers dans l'espoir de rétablir la monarchie (24 mai 73), et lorsque, ensuite, Mac-Mahon tenta d'imposer à une nouvelle Chambre, en majorité républicaine celle-là, un nouveau gouvernement de droite (16 mai 77), aucun ministère n'ait profité de sa maladie pour le remplacer par un Ollé-Laprune quelconque. Ce n'est certainement pas le désir qui fit défaut, mais l'audace, parce que Bersot était

devenu, devant l'opinion, comme l'incarnation de l'Ecole, et qu'en le frappant on eût paru menacer celle-ci, vouloir au moins, trop impudemment, la cléricaliser, alors que nos talas eux-mêmes rendaient justice à ce libre-penseur, scrupuleusement respectueux de leurs croyances.

Avec la légèreté de la jeunesse, la plupart d'entre nous faillirent pourtant, une fois, le mettre dans un mauvais cas. Et je fus, ce qui ne vous étonnera point, le plus coupable, étant, politiquement, le plus exalté. A la rentrée de novembre 77, c'est-à-dire à l'heure où l'offensive de l'Elysée contre le suffrage universel, décidément gagné à la République, battait son plein, à l'heure où des bruits se répandaient de l'imminence d'un coup d'Etat, ne m'avisai-je pas, étant « cube » (élève de troisième année) d'organiser, *intra-muros*, c'est vrai, mais dangereusement quand même pour Bersot, une manifestation où serait solennellement brûlé un grand mannequin de paille représentant Mac-Mahon? Et le mannequin fut, en effet, brûlé, un soir, sous mon oratoire présidence, parmi des imprécations ou des cris de joie dont l'écho parvint au commissariat de police de la rue Rataud, derrière Normale; le commissaire prétendit même, étant venu se plaindre le lendemain matin, que les agents avaient aperçu les flammes; et c'était possible, car, afin que Bersot ne pût intervenir à temps, ou même n'entendît rien distinctement, nous avions choisi, pour théâtre de l'autodafé, le vestibule de notre seconde cour, cour extérieure, dominant cette rue Rataud.

Bersot reçut le commissaire avec sa courtoisie accoutumée; et parfait ironiste, sut le renvoyer à demi convaincu que ses agents avaient été victimes d'une hallucination. Il me le dit, souriant, malgré lui, de la sottise du policier, mais non sans me gronder : car je lui avais été dénoncé par le surveillant général, l'excellent Guss — ou Gusse — qui, attiré par le tumulte, n'avait pu que lever les bras au plafond, en voyant le Maréchal se consumer. Debout sur ma chaise présidentielle, je pérorais encore, vouais ces cendres « infâmes » aux gémonies. « Tenez-vous donc beaucoup à ce que votre directeur vous soit enlevé? » me demanda Bersot. Je promis d'être sage.

Ce qui ne m'empêcha pas, — mais Bersot l'ignora et nul ennemi de l'Ecole n'en fut informé, — ce qui ne m'empêcha pas, le jeudi ou le dimanche suivant, d'aller, au nom d'une trentaine de camarades, chez le plus éminent ami et conseiller de Gambetta, Challemel-Lacour, superbe orateur lui-même, pour savoir quelle part nous pourrions prendre à la résistance républicaine, si la prévision se réalisait d'un essai de coup d'Etat.

Un de nos bizuts, Camille Jullian, le futur éloquent historien de la Gaule, m'avait conté que Gambetta — ce petit Jullian connaissait Gambetta ! — en voulait à Normale de son apparente indifférence aux événements. Comment ! Polytechnique avait délégué auprès de lui des élèves chargés de l'assurer de leur dévouement « jusqu'à la mort », et Normale, « l'élite intellectuelle de la jeunesse », demeurait lâchement coite dans sa « tour d'ivoire » ! (Façon poétique de parler, nulle tour, d'ivoire ou de simple pierre, ne flanquant notre immeuble). Je me sentis piqué au vif, convoquai dans une de nos salles de conférences les plus déterminés des carrés et des cubes, et il fut décrété qu'avec mon « cacique » (chef de ma promotion), j'irais prouver à Challemel que Normale, « sa vieille Ecole », n'avait pas plus froid aux yeux que Polytechnique.

« Sa vieille Ecole », Challemel ne pouvant avoir oublié qu'il était archicube depuis 1849, date de son agrégation.

Ce qu'il ne savait pas, c'est qu'il était aussi mon cousin. Il vivait en exil — en Suisse — lors de ma naissance ; et je ne l'avais jamais vu, mais je serais enchanté de me faire connaître de lui par cette démarche de messager de Normale.

Rue des Martyrs... ou rue Notre-Dame-de-Lorette (ma mémoire vacille ici), il répondit lui-même au coup de sonnette de mon cher cacique, Maurice Hamel, qu'il ne faut pas confondre avec le journaliste son homonyme. Et c'est dans un modeste salon-cabinet de travail que nous nous assîmes devant un visage naturellement sévère, mais qui s'éclaira dès nos premiers mots.

Je revois le personnage, — il était de belle taille, —

dans sa longue robe de chambre, le buste droit, nous écoutant, puis nous félicitant. Il se souviendrait toujours de notre visite, dont il instruirait Gambetta dans la soirée. Il doutait, lui, cependant que Mac-Mahon eût « assez d'estomac » pour risquer un coup de force. Du reste, si le pauvre homme, cédant à des fous, tentait l'aventure, il serait battu. La résistance, qui se préparait de toutes parts, serait invincible en province comme à Paris, dans l'armée même. Oui, dans l'armée. Des commandants, des colonels, des généraux, s'étaient mis à la disposition de Gambetta... et, confidentiellement, il nomme Galliffet : ce qui me défrise un peu, vous le pensez. Galliffet, l'assassin goguenard ou férocement talon-rouge de 71 ! Je baisse le nez. Il le remarque. « Galliffet, déclara-t-il, est sincèrement rallié à la République. D'ailleurs, comme instrument, on prend ce qu'on trouve. Et Galliffet, avec son énergie, son prestige... » Qu'objecter? Pratiquement, il avait raison.

Revenant à nous : *S'il y a lieu,* fit-il, vous recevrez des ordres.

— Trop tard peut-être, interrompis-je.

— Soyez tranquille... Mais que vos camarades réfléchissent mûrement. Leur vie serait l'enjeu de leur rôle. Nous les munirions probablement, comme vous, de pleins pouvoirs civils... et, s'il le fallait, militaires en tel ou tel endroit du territoire. Surpris, capturés, ils seraient impitoyablement fusillés, comme eux-mêmes auraient dû... ou devraient... faire fusiller, non pas des prisonniers, non, mais des adversaires trop dangereusement dressés contre eux pour qu'il ne fût pas nécessaire de les abattre.

Les yeux de Challemel, d'un bleu d'acier, plongeaient dans les nôtres. Voulait-il, au fond, nous épouvanter et, par nous, retenir nos camarades? Ou seulement éprouver notre courage?

— Je sais, monsieur, lui dis-je, qu'au Deux-Décembre, professeur à Limoges, vous n'avez eu nul souci du péril où vous vous exposiez en appelant aux armes les ouvriers de la ville et les paysans des environs.

— Qui vous a dit cela?

— Mon père, le peintre Jean Lacour.

— Ah!

— Mon père, appuyai-je, qui se souvenait avec plaisir de vous avoir quelquefois, en 48-49, accompagné jusqu'à la porte de l'Ecole.

— Pourquoi, lorsque l'amnistie de 59 m'eut ramené d'exil, ne m'a-t-il pas donné signe de vie?

— Je ne sais, je l'avoue.

Je n'avais point, on le voit, raté l'occasion de lui révéler nos liens de parenté. Mais, à mon vif désappointement, il ne me sembla pas désirer d'y faire allusion. Il se contenta de prendre, une seconde, un air peiné quand j'eus ajouté que mon père était mort en 73. Ce n'était pas, évidemment, un sentimental. Il n'était que passion idéologique et politique : un jacobin de la plus dure trempe.

A cette époque-là, du moins, car, des années plus tard, ancien ambassadeur, président du Sénat et académicien, il devait finir en ultra-modéré. Il devait même, porté, sous la Coupole, par « le parti des ducs », au fauteuil de Renan, prononcer contre son prédécesseur une sorte de philippique. Les jeunes ou vieilles « Madames » du Faubourg se pâmaient d'aise à cet éreintement. J'assistais à la séance.

Mais, en novembre 77, sous le troisième ministère de Broglie, le jacobin était intact.

Revenant de nouveau à notre mission, qui, seule l'intéressait, il nous pria de lui indiquer les villes où nous pourrions, *le cas échéant*, agir le plus efficacement. Je désignai Nancy, ...ou, pour être plus modeste, Pont-à-Mousson, Maurice, de son côté, désignant Tours, ...ou, pour être plus modeste aussi, Loches, je crois.

Et ainsi se termina l'entretien — après une dernière assurance que, lui, Challemel considérait comme peu admissible l'hypothèse qui avait si noblement alarmé nos camarades et nous-mêmes. Il voyait juste. Dès le mois suivant, le Maréchal se soumettait... pour arriver à se démettre en janvier 79.

Si Bersot avait appris notre démarche, il m'aurait, à

bon droit, reproché d'avoir manqué à ma promesse de rester sage, mais, en son for intérieur, il m'eût approuvé. Même il eût été fier pour l'Ecole. Son idéal était moins de former des professeurs que des hommes. Soyez de votre pays et de votre temps, aimait-il à nous répéter...

...J'achèverai son portrait en notant qu'avec le caractère, ce qu'il prisait par-dessus tout, ce n'était pas l'accumulation des connaissances, mais l'originalité de l'esprit — et le talent. Le talent! Il en était « amoureux », a-t-on pu écrire. En découvrait-il quelques étincelles dans une dissertation française ou dans un de nos travaux de deuxième année, il mandait aussitôt l'élève pour lui dire sa joie. C'est un point que l'interprète, au cimetière, en février 80, du deuil de Normale, a eu tort de laisser dans l'ombre. Car il ne suffisait pas de mentionner qu'il « joignait son jugement à celui de nos maîtres ». Aucun de ceux-ci n'avait un sens littéraire plus délié que le sien, un tel amour du style.

Deux ou trois pages d'un tour particulièrement heureux, et, dans la mesure du possible pour nous, personnel, le transportaient.

LÉOPOLD LACOUR.

LA VRAIE HISTOIRE DE JUD

—

Il est des noms qu'on répète comme rituellement, à propos de certains événements. Lorsque le nom est prononcé, chacun fait l'entendu et pourtant bien peu savent à quels événements exacts il se rattache.

Tel est celui de Jud qu'on cite toutes les fois que quelque crime est commis en chemin de fer. Qui sait encore quel crime a commis Jud et même à quelle époque il a vécu? Récemment, dans un article sensationnel qui avait la prétention d'éclaircir le mystère de la mort de Barrème, préfet de l'Eure, assassiné en 1886, un historien d'occasion croyait devoir rappeler qu'on avait soupçonné Jud. L'auteur ne se trompait que de vingt-six ans. C'est un quart de siècle avant la mort de Barrème que la France entière s'occupa du personnage mystérieux qui devait d'ailleurs demeurer insaisissable et échapper à toutes les recherches.

LE CRIME

Les employés de la gare de l'Est qui visitèrent, à Paris, le train-poste de Bâle qui était arrivé à 4 heures du matin le 6 décembre 1860 firent une lugubre découverte. Dans le wagon de première classe le plus rapproché de la locomotive, un homme gisait, baignant dans le sang. La blessure la plus apparente était à la tête, on crut d'abord à un suicide. Dans les vêtements du cadavre, on ne trouva aucune indication d'identité; mais, un colis enregistré aux bagages n'ayant point été retiré et portant une étiquette au nom de M. Poinsot, 12, rue de

l'Isly, on fit un rapprochement et les magistrats du parquet, appelés en hâte, reconnurent sans peine que la victime d'un drame, dont on ignorait encore tout, était M. Poinsot, Président de la 4e Chambre à la Cour impériale de Paris.

Une autopsie pratiquée par le docteur Tardieu, médecin-légiste, établit qu'on se trouvait incontestablement en présence d'un crime. Le président Poinsot avait été atteint de deux balles de revolver. L'une, mortelle, avait traversé le crâne de part en part, pénétrant un peu au-dessus de la tempe et laissant à l'orifice de sortie une énorme blessure. L'autre, tirée dans la région du cœur, avait traversé le paletot, l'habit, le gilet, la chemise, la flanelle et n'avait pas pénétré la peau; on la retrouva dans les vêtements. L'assassin s'était acharné sur sa victime et, à l'aide d'un instrument contondant, avait abominablement mutilé la tête.

M. Lavaille, juge d'instruction, fut chargé de l'information judiciaire.

La nouvelle du forfait jeta la consternation dans le Palais. A la 4e Chambre, le conseiller Henriot, faisant office de président, exposa qu'il serait impossible à la Cour de juger sous le poids d'une aussi cruelle émotion et renvoya toutes les affaires à huitaine. On fit de même dans presque toutes les chambres; même celle des appels de police correctionnelle chôma et renvoya les détenus à la prison pour être jugés ultérieurement.

Le président Poinsot était particulièrement estimé et bien vu aux Tuileries pour son attachement à l'Empire. Après avoir été procureur à Troyes, il avait été nommé substitut à la Seine le 7 juillet 1833, puis substitut général et ensuite avocat général le 14 avril 1847; il avait été révoqué le 29 février 1848. Le 2 mai suivant, il avait été réintégré comme conseiller à la Cour et le 6 avril 1857 le gouvernement impérial l'avait nommé président de Chambre.

Les méchantes langues disaient qu'il avait, au cours de sa carrière, connu d'assez ténébreuses affaires intéressant l'Empire et qu'il avait rendu de signalés services

en sachant éviter de leur laisser prendre de l'éclat.

Lorsqu'il avait été tué, il revenait d'avoir passé deux jours dans une propriété qu'il avait aux environs de Troyes; il s'y était rendu pour toucher des fermages.

Les obsèques furent faites le 8 décembre.

De la rue de l'Isly où demeurait le défunt à l'église Saint-Louis d'Antin, une foule considérable s'était rassemblée pour assister au défilé du corbillard, surchargé de fleurs, et de la magistrature en robe. Beaucoup d'avocats, parmi lesquels le bâtonnier Jules Favre, Berryer et Marie, s'étaient joints au cortège. Pendant la cérémonie religieuse, Jules Favre se pencha vers Berryer, son voisin, et lui dit à l'oreille en confidence :

— Voilà ce qu'il en coûte d'être trop bien avec le Château!

Un mouchard qui se trouvait mêlé à l'assistance entendit le propos et en fit aussitôt un rapport. Le bâtonnier n'avait fait qu'exprimer une idée assez généralement répandue : un peu partout on commençait à dire qu'il s'agissait d'un crime politique.

A Chaource, on avait, dans la propriété du magistrat, pratiqué une perquisition. Cette mesure renforça l'opinion qu'on pouvait avoir d'une ténébreuse affaire à laquelle la politique n'était pas étrangère. S'il ne s'agissait, comme on le répétait, que d'un crime d'argent, d'un attentat dont le mobile était le vol, quel besoin avait-on de perquisitionner chez la victime? Cette perquisition apparut à beaucoup comme destinée seulement à faire disparaître des papiers, compromettants pour le gouvernement, que pouvait détenir le magistrat.

Grande fut la surprise des enquêteurs de trouver vide le coffre-fort que le magistrat avait dans sa maison de campagne. Souvent le président Poinsot avait laissé entendre qu'il conservait là-bas des documents importants touchant les affaires auxquelles il avait été mêlé. Leur disparition laissait confondu.

Un domestique entendu fournit une indication précieuse. M. Poinsot était bien venu toucher ses fermages. Parti de Paris le samedi 1er décembre après l'audience,

il était arrivé chez lui le dimanche 2 au matin. Comme il ne siégeait que les trois derniers jours de la semaine, il avait prolongé son séjour jusqu'au mercredi 5. Il avait voyagé la nuit du 5 au 6 pour pouvoir se trouver à l'audience du jeudi 6 qui ouvrait à 11 heures du matin. Mais c'était une erreur de croire qu'il n'était venu à Chaource que pour jouir de la campagne et veiller à ses intérêts. Une autre raison avait nécessité son voyage. Le 5 décembre au soir, un personnage inconnu et mystérieux, dont le serviteur fournissait le signalement, était venu voir le magistrat. Visiblement il avait avec lui un rendez-vous insolite. Les deux hommes s'étaient enfermés dans la chambre du président, comme pour un entretien grave et sérieux. Le domestique affirmait que l'inconnu avait ensuite rejoint son maître à la gare pour prendre le train avec lui.

Ce rendez-vous, joint à la disparition d'une sacoche que portait la victime et qui devait contenir de précieux documents puisqu'on n'en trouvait plus dans le coffre, accrédita mieux encore la version d'un crime politique. Qui pouvait avoir intérêt à mettre la main sur les papiers du magistrat? Avec quel mystérieux personnage le président Poinsot avait-il pu avoir un ténébreux entretien?

Tandis que les uns accusaient le Gouvernement d'avoir voulu reprendre des documents compromettants, d'autres imaginaient que la Prusse, jalouse des succès de la France pendant la guerre d'Italie, avait voulu s'emparer de pièces détenues par un magistrat fort au courant des « crimes de l'Empire ». Au Palais, on pensait en général que Poinsot avait succombé victime de quelque plaideur mécontent ou de quelque malfaiteur lourdement condamné. Au greffe, on pensait à dresser la liste de toutes les affaires par lui jugées depuis quelques années, afin de voir si l'on n'y retrouverait pas une indication précieuse.

Un journal ayant publié dès le 8 décembre que l'instruction avait la preuve que le crime avait pour principal mobile un sentiment de vengeance personnelle, un communiqué officiel démentit aussitôt. L'opinion pu-

blique n'en tenant pas compte, un second communiqué, quelques jours plus tard, prémunit impérieusement contre toute autre supposition que le vol.

LES INDICES

La police cependant n'avait pas perdu son temps. Très rapidement, elle avait réuni un faisceau de présomptions graves, qui allait la conduire à révéler la personnalité de l'assassin présumé, en moins d'une semaine.

En ce qui la concernait, le mobile du crime ne lui paraissait pas douteux et elle tenait à le proclamer nettement. Il était incontestable que le magistrat avait été dévalisé. On avait constaté la disparition d'une couverture de voyage à longs poils, noire et blanche, d'une montre en or dont on avait le numéro, d'une chaîne en or, d'un porte-monnaie en maroquin noir et surtout de la fameuse sacoche que M. Poinsot portait suspendue au cou et qui contenait pour la police des livres de jardinage, un ouvrage de Dubreuil, et un couteau à manche de corne de cerf. L'opinion publique y ajoutait des papiers constituant des secrets d'Etat.

L'assassin, dans sa hâte, avait laissé deux objets compromettants, savoir un cache-nez de coton blanc et lie de vin et une tabatière dite queue-de-rat. C'était peu de chose, mais assez toutefois, à cause de leur peu de prix et de leur qualité vulgaire, pour penser que le meurtrier n'appartenait pas à la même classe sociale que la victime.

L'assassin avait agi précipitamment. Il avait frappé le magistrat endormi alors qu'il avait la tête appuyée contre le coussin servant de dossier, ainsi qu'en témoignaient les éclaboussures sanglantes. M. Poinsot, pour mieux dormir et éviter le froid, avait enfilé par-dessus ses chaussures des chaussons fourrés. Dépouillant sa victime, le malfaiteur avait vérifié immédiatement le contenu du porte-monnaie en si grande hâte qu'il avait

laissé tomber dix-huit sous sur la banquette et avait négligé de les ramasser.

L'heure du crime et la manière dont l'assassin avait disparu furent assez facilement déterminées. Entre Troyes et Paris, le train s'était arrêté notamment à Longueville, où un employé avait changé les bouillottes. Pour ce faire, il avait dû ouvrir tous les compartiments et n'avait rien observé de suspect.

L'attentat avait donc été perpétré postérieurement. Vers Nogent-sur-Marne, un voyageur de 3e classe, se penchant à la fenêtre, avait observé qu'un homme se tenait sur le marchepied comme s'il se préparait à descendre. Il lui avait crié de n'en rien faire par crainte d'accident. L'individu interpellé avait détourné la tête et, comme le convoi arrivait sur ces entrefaites vers Noisy, et ralentissait beaucoup en arrivant à un aiguillage, l'inconnu, qui portait un paquet, s'était laissé choir, avait boulé sur le ballast, s'était relevé, puis, franchissant la haie qui bordait la voie, s'était enfui à travers champ. Le témoin, pensant qu'il s'agissait d'un voyageur sans billet, qui voulait éviter le contrôle de la gare d'arrivée, n'y prit pas autrement garde.

Le même fait fut attesté par une garde-barrière de Noisy, qui vit, pendant le ralentissement, l'inconnu tomber, se relever et fuir sans avoir lâché le fardeau dont il était chargé.

Le signalement donné par ces deux témoins était assez précis.

En même temps, on opérait une vérification des billets. A Troyes, ce soir-là, on n'avait délivré qu'un billet de 3e classe pour Mesgrigny, qui est la première gare après Troyes. Un train partait de Troyes pour cette destination à 10 h. 25 du soir, c'est-à-dire presque en même temps que passait l'express Bâle-Paris où avait été commis le crime, et le porteur du billet n'avait pas dû se rendre à Mesgrigny, car aucun billet n'était retrouvé à cette station. Il y avait donc lieu de présumer qu'il s'agissait de l'assassin, qui avait profité de son billet pour avoir accès aux quais et avait pris le train de Paris.

De plus, le lendemain du crime, 6 décembre, un voyageur arrivant à Troyes voulut remettre au contrôle le fameux billet Troyes-Mesgrigny. L'employé lui ayant répondu que ce billet n'était pas valable, le voyageur fouilla dans sa poche et en sortit un second billet Mesgrigny-Troyes, valable celui-là.

Ainsi y avait-il lieu de présumer que le meurtrier, parti le 5 décembre en même temps que M. Poinsot, mais avec un billet pour Mesgrigny seulement avait pris le train de Paris, était descendu, son forfait accompli, à Noisy, était revenu de Noisy à Mesgrigny dans la journée du 6, par un moyen demeuré inconnu, et avait le soir même repris un train à Mesgrigny pour réintégrer Troyes.

A Troyes, on retrouva la trace d'un suspect qui bientôt, grâce à des précisions nouvelles, parut bien être le coupable.

Habituellement, lorsque le président Poinsot quittait sa propriété de Chaource, il prenait place dans une voiture publique, qui le conduisait à Troyes, et s'arrêtait à l'hôtel Saint-Laurent, où il était connu et où il dînait en attendant son train. Par exception, le 5 décembre, il avait pris place à Chaource dans la diligence de Tonnerre à Troyes, qui l'avait déposé à l'Hôtel des Mulets. Il y avait dîné et de là s'était rendu à la gare proche, peu avant l'heure du train, c'est-à-dire vers 10 heures.

Or, un individu du nom de Matricon, qui était depuis deux jours pensionnaire à l'hôtel des Mulets et qui avait dîné à la table d'hôte près du président, était parti précipitamment après lui dans la soirée du 5, laissant ses bagages dans sa chambre. Il ne réapparut que dans la soirée du 6. Après avoir couché à l'hôtel pendant la nuit du 6 au 7, il avait réglé sa note le 7 au matin et avait quitté l'hôtel en prétendant gagner la gare pour se rendre à Marseille.

Après son départ, on s'aperçut qu'il avait échangé au porte-manteau sa redingote contre le caban d'un client de l'hôtel. A l'examen, on s'aperçut que la redingote portait au collet et aux manches des traces de sang.

A Marseille, on ne retrouvait pas Matricon, mais la police des garnis signalait son passage le 7 au soir à Lyon à l'hôtel de Vaucluse. Le 8, il changeait de gîte et se rendait à l'hôtel de Strasbourg. Le 9, il avait fait conduire ses bagages à la gare de Perrache.

Le 13 décembre, la police de Genève faisait savoir qu'un individu, arrivé le 11 à l'hôtel de la Poste, inscrit sous le nom de Dullin et reparti le 12, avait oublié dans sa chambre une couverture qui était précisément celle du président Poinsot. Le doute n'était plus possible; Matricon-Dullin était le coupable.

Un fait surprit. Le 13, il s'était rendu dans une maison publique et avait soldé sa dépense avec des pièces d'or russes. Le 14, il avait passé la soirée avec une fille Klein et lui avait également donné une pièce de même monnaie. La fille Klein avait pu s'apercevoir qu'il était porteur d'un revolver. Le 18 décembre, on retrouva la trace de Dullin à l'hôtel des Vingt-Deux Cantons à Genève. Puis il avait définitivement disparu.

Qui était-il? On se perdait en conjectures!

Matricon-Dullin étaient deux noms parfaitement inconnus.

On eut alors l'idée de revenir perquisitionner à l'hôtel des Mulets de Troyes, dans la chambre où avait logé l'assassin la veille et le lendemain du crime.

Une découverte surprenante devait tout éclaircir. Derrière un secrétaire, on trouva une robuste chaînette d'acier assortie de deux cadenas. On reconnut sans peine en ces objets des menottes réglementaires de gendarmerie. En les examinant de près, on vit qu'elles portaient des initiales et peu après on identifia le propriétaire, qui était un gendarme de Ferrette, localité de 10.000 habitants, située dans le Haut-Rhin, à 21 kilomètres d'Altkirch.

Qu'on ne croie pas que le gendarme était l'assassin! Bien que beaucoup de gens affirmassent qu'on était en présence d'un crime policier, le gendarme fournit des explications excellentes. Il révéla notamment à quelle occasion ses menottes lui avaient été dérobées par un

malfaiteur « de l'espèce la plus dangereuse », dont il donna le nom.

Cette fois, l'assassin était identifié : il s'appelait Jud, le fameux Charles Jud qu'on ne devait jamais revoir.

Pour la Justice, tout mystère était éclairci.

CHARLES JUD

Jud était né à Bourogne, à 13 kilomètres de Belfort, le 7 février 1834. Il appartenait à une famille nombreuse; ses parents étaient honorables, mais dès sa jeunesse il avait révélé une perversité assez précoce. De menus larcins, il était passé à des vols, et lorsque sa classe fut appelée à tirer au sort au début de 1855 il ne put se présenter parce qu'il était présentement occupé à purger une peine de 6 mois d'emprisonnement prononcée par le tribunal d'Altkirch, à raison d'un vol qu'il avait commis.

Le maire avait dû tirer au sort pour lui absent et le numéro qui sortit le fit déclarer bon pour le service.

Dès sa sortie de prison, il reçut son ordre de route pour rejoindre en Afrique le 3e escadron du train des équipages, auquel il était affecté. Il y arriva le 18 août 1855.

Son état signalétique le décrivait ainsi :

Charles Jud, fils de Jean-Jacques et de Françoise Grillon, domicilié à Altkirch. Taille 1 m. 68, cheveux et sourcils bruns, yeux gris, front haut, nez moyen, bouche moyenne, menton large, visage long. Pas de signe particulier.

Au régiment, il ne s'était, pendant quelque temps, signalé que par un esprit d'indiscipline. Il avait subi de nombreuses punitions, mais aucune n'avait de gravité réelle. Il s'était embarqué avec son régiment le 3 février 1857 pour rejoindre l'armée d'Orient. Ramené à Marseille en août, il était retourné aussitôt en Afrique.

Les mois avaient passé et il eût terminé son temps de service sans encombre si, dans la nuit du 15 au 16 juin 1859, il n'avait été surpris par une ronde, faisant des

paquets dans l'atelier du maître tailleur, où il s'était introduit à l'aide d'une fausse clef de sa fabrication.

Pris en flagrant délit de vol, on l'avait enfermé dans la prison du corps. Il n'était vêtu que d'une blouse de travail et d'un treillis. Le surlendemain, 18 juin, lorsqu'on vint le chercher pour le transférer à la prison militaire de la division, on ne put que constater sa disparition. Il avait, avec un outil demeuré inconnu, fait un trou dans le mur qui séparait sa prison de la salle du rapport et par là avait pris la fuite.

On apprit deux jours plus tard qu'il avait loué un fiacre, entortillé le cocher jusqu'à lui demander de lui confier pour un instant ses papiers et que le cocher n'avait plus revu ni le client ni les papiers.

Jud, porté déserteur et poursuivi pour tentative de vol qualifié, fut déclaré contumax et condamné par le conseil de guerre, le 3 septembre 1859, à 20 ans de travaux forcés et à la dégradation militaire.

On devait bientôt retrouver l'indication de son passage dans la métropole. Il était venu à Paris, avait publié, sous le nom du cocher d'Oran, qu'il voulait ouvrir un magasin de confection et qu'il lui fallait des tailleurs. Par les candidats, il se faisait montrer leurs livrets d'ouvriers. Lorsqu'il en eut trouvé un portant un signalement approchant le sien, il le conserva et pria le propriétaire de repasser le lendemain. Inutile de dire que, le lendemain, Jud avait disparu, nanti d'une identité nouvelle.

Avec la plus surprenante audace, il se rendit à son pays natal, à Bourogne, et s'y fit reconnaître de quelques vieux amis. A un camarade d'enfance, Muller, il proposa de faire dérailler un train pour dévaliser ensuite les voyageurs blessés. Comme son interlocuteur refusait, il proposa ensuite d'assassiner quelque voyageur isolé dans un train.

— Rien n'est plus facile que de tuer un homme pendant le trajet, lui aurait-il dit; on enveloppe une pierre dans un mouchoir, on frappe à la tête et on jette le corps par la portière...

Muller le pria de faire ses propositions à d'autres qu'à lui.

Pendant quelque temps, Jud se tint tranquille, ou du moins on le perd de vue. On ne devait le retrouver que dans des circonstances particulièrement tragiques.

Dans la nuit du 12 septembre 1860, des employés de la voie trouvèrent sur le ballast, entre Zillisheim et Illfurth, un corps inanimé. Relevée, la victime de ce qu'on supposait un accident ou un suicide était dans le coma et prononçait des mots en russe et en anglais. Aucune, parmi les personnes présentes, ne comprenant ces langues. on ne sut que penser et on transporta l'infortuné à l'hôpital. Il portait une blessure grave à la tête, mais ses jours n'étaient pas en danger sérieux. Dès le matin, on s'aperçut qu'il avait été victime d'une tentative d'assassinat. Un compartiment du train était plein de sang, ce qui excluait que la blessure eût été faite en tombant sur la voie. Le malheureux avait été précipité hors de son wagon, alors que déjà il était frappé et probablement évanoui. La victime était un médecin militaire russe, le docteur Heppi. Il avait été dépouillé de tout son argent et ne se rappelait absolument rien. Vraisemblablement, on l'avait attaqué pendant son sommeil. Sur la voie on retrouva son portefeuille vide. Il manquait des pièces d'or russes et de la menue monnaie russe et française.

Aucun indice n'eût permis de retrouver le coupable sans l'audace incroyable de l'agresseur.

Jud, auquel personne ne songeait et que seule faisait rechercher l'autorité militaire, était venu à Paris vers le 18 ou le 20 septembre. Il avait là un frère, Jacques Jud, brave garçon, ouvrier boulevard Poissonnière. Pour se présenter à lui, il avait mis des lunettes bleues, prétendant qu'il avait mal aux yeux, et il avait laissé pousser ses moustaches et une petite barbiche. Le frère qui n'avait pas vu Charles Jud depuis longtemps ne fut pas autrement frappé de cette transformation.

Charles démontra à Jacques qu'il exerçait un métier sans avenir et que, s'il voulait l'accompagner à Londres,

où les salaires étaient élevés et les occasions de s'enrichir multiples, ils auraient bientôt fait fortune. Il sortait de sa poche et montrait avantageusement des pièces d'or. Le frère se laissa convaincre, demanda un passeport. Dès qu'il l'eut, Charles le lui demanda et disparut. Il avait recueilli là une identité supplémentaire.

Presque aussitôt, le 26 septembre, Jud s'embarqua pour Bône, sous le nom de son frère Jacques. De là il passa à Tunis le 12 octobre pour revenir en France dans les derniers jours du mois.

Sur le bateau qui le ramenait, il fit connaissance d'un M. Montaldi, jeune ingénieur de Constantine, qui venait à Paris en congé. Les deux hommes se lièrent assez pour continuer leur route ensemble après Marseille, et ils arrivèrent à Dijon le 3 novembre. Ils décidèrent d'y passer la nuit pour visiter la ville et descendirent à l'hôtel de la Côte-d'Or, dans la rue Guillaume.

Dès son arrivée, Jud prit le directeur de l'hôtel, M. Gillet, à part et lui dit en confidence que son compagnon, M. Montaldi, n'avait pas le sou et se proposait de partir sans payer. L'hôtelier reconnaissant l'avait remercié et, tandis qu'il était occupé à surveiller son voyageur suspect, Jud monta dans la chambre, fit main-basse sur le fusil à deux coups de son compagnon, sur son permis de chasse, son pistolet à manche d'ivoire et sa poire à poudre, et s'enfuit sans payer sa note.

M. Montaldi eut toutes les peines du monde à se justifier auprès de son aubergiste le lendemain. Lorsqu'on éclaircit ce qui s'était passé, Jud était loin et les deux nouvelles victimes du malfaiteur en furent réduites à porter au commissaire une plainte qui n'avait pas beaucoup de chances d'aboutir.

Quant à Jud, il arriva, fringant et élégamment habillé, à Ferrette. Bien qu'il fût de la région et y eût longuement vécu, on ne le reconnut pas. Son audace dépassait toute mesure. Sous le nom de Matricon, il intenta un procès à la Compagnie de l'Est sous prétexte qu'elle lui avait perdu des bagages, et, sous le nom de Montaldi,

il vint le 27 novembre se mêler dans la forêt impériale à la Harth à une battue organisée par une société de chasse.

Un chasseur lui ayant fait observer qu'on ne le connaissait pas, il répondit avec désinvolture « qu'il était tellement amateur de chasse que, lorsqu'il entendait des coups de fusil et l'aboiement des chiens aux environs, il ne tenait plus en place et se présentait sans autre forme de procès à la première société de chasseurs qu'il trouvait sur son chemin ».

Quelqu'un crut cependant reconnaître en lui un contumax dont l'arrêt de condamnation avec son signalement était affiché à la mairie. Tandis qu'on l'occupait, quelqu'un alla chercher les gendarmes. Le soir même, il était arrêté. Au moment où on lui mettait la main au collet, il protesta beaucoup, déclarant qu'il était victime d'une méprise et que ses compagnons de chasse étaient indélicats. Le contumax, fouillé, fut trouvé porteur de 13 billets de banque russe que les gendarmes, qui ne savaient pas le cours du change, inscrivirent au procès-verbal comme de « valeur indéterminée », de 354 francs en or et en pièces diverses russes et françaises. Un rapprochement s'imposait avec la tentative d'assassinat sur la personne du docteur Heppi. La prise était bonne.

Jud, conduit à la gendarmerie, fut enfermé, menottes aux mains, au violon en attendant son transfert. Deux gendarmes montèrent la garde à la porte. Au milieu de la nuit, ils entendirent dans la cellule un bruit si singulier qu'ils voulurent y voir, ouvrirent et entrèrent. Jud, qui s'était détaché on ne sait comment, leur sauta à la gorge, les terrassa tous les deux, s'échappa d'un bond et les enferma à sa place dans le local disciplinaire. Voulant sortir, il se heurta à un troisième gendarme qu'il assomma et laissa évanoui sur place avant de gagner définitivement le large.

Depuis ce moment, on n'avait plus entendu parler de lui.

L'INSAISISSABLE JUD

Lorsqu'on eut identifié le Dullin, signalé en Suisse porteur d'argent russe, avec Jud et qu'on sut que le Dullin avait abandonné à Genève la couverture du président Poinsot, tout parut clair. Un seul et même individu, parfaitement connu, avait commis les deux crimes, selon une technique à peu près identique.

Probablement à court d'argent après son évasion du 28 novembre, il avait erré, vivant de menus larcins. On apprit qu'il était venu à Paris voir son frère Jacques qui l'avait chassé avec effroi, car toute la presse était pleine de l'attentat contre le médecin russe et de l'agression contre les gendarmes de Ferrette.

Jud avait enfin échoué à Troyes, où le hasard lui avait fait rencontrer à l'hôtel des Mulets le président Poinsot. Alléché à l'idée que ce magistrat cossu devait avoir de l'argent dans sa sacoche, il l'avait suivi à la gare, tué et dépouillé. On retrouvait sa piste aussitôt après.

Un mandat avait été décerné contre Jud dès que l'identification avait été faite. A diverses reprises, on publia des notices pour alerter le public. Le 23 février 1861, le ministre de l'Intérieur envoya une circulaire pour activer les recherches. Après le signalement, il était dit : « Malfaiteur de la pire espèce et d'une énergie peu commune. Il porte quelquefois une barbe longue et des lunettes vertes. »

Partout on croyait le découvrir. Le 6 janvier 1861, *La Gazette d'Elberfeld* annonça l'arrestation à Spire. Le 9 février, *L'Indépendance Belge* disait que Jud était pris à Virton. Le 25 avril, *Le Moniteur* signalait la capture à Venise. Le 24 novembre, *Le Moniteur* la signalait encore à Montélimar.

Le 1er janvier 1861, le poète comédien Glatigny, qui était venu à Bastia avec un engagement pour le théâtre, avait résolu de faire un court voyage à pied pour visiter le pays, et se rendit à Bocognano où il descendit à l'auberge.

A peine s'y trouvait-il que des gendarmes vinrent lui

faire la conversation et l'invitèrent à « assister à une sauterie » qu'on se proposait de donner à la gendarmerie. Sans défiance, il accepta l'invitation. A la vérité, on l'attirait dans un guet-apens. Les gendarmes avaient résolu de l'arrêter, mais avaient estimé que l'arrestation d'un redoutable malfaiteur était dangereuse dans un lieu public. Ils avaient donc jugé prudent de l'attirer dans leur caserne. Là, ils se jetèrent sur lui à quatre, et, bien qu'il ne se défendît pas, ils le mirent aux fers dans un ignoble réduit.

Pendant trois jours ils lui firent subir un interrogatoire serré, interrompu par des violences. Ils voulaient lui faire avouer qu'il était Jud. Bien mieux, comme ils avaient trouvé dans sa poche une lettre de Banville, ils dansèrent de joie, estimant être sur la piste d'un complice.

Le pauvre Glatigny subit mille tortures. On ne le transféra à Bastia qu'après trois jours, moulu, blessé aux chevilles, marchant à pied entre deux gendarmes à cheval, qui se relayaient de brigade en brigade.

Arrivé à Bastia, le procureur ne fit que rire, relâcha le poète et, pour éviter sans doute qu'il pût se plaindre, le fit condamner tout de même à une amende par le tribunal correctionnel. On l'avait trouvé porteur d'une canne-épée, arme prohibée. Cette canne providentielle sauva l'honneur de la gendarmerie ridicule et justifia son incroyable imbécillité.

Glatigny tira de son aventure un charmant et atroce récit qui parut chez Lemerre sous le titre : *Le jour de l'an d'un vagabond*. Il terminait par sa complainte :

Portant l'audace à son comble,
Cet individu honteux
Frappe à l'auberge et chez eux
A demandé qu'on le comble
De nourriture en payant.
Le monstre est bien effrayant.

Voyant de quel front il s'arme
Et qu'il marche vers le sud,
Vite on a reconnu Jud;

Ainsi le veut le gendarme,
Qui, étant un brigadier,
De ce gueux est familier.

Lorsqu'il reçut la brochure, Victor Hugo écrivit de Guernesey au poète :

...Arrêter les gens, comme on le voit dans votre livre, les torturer, les ruiner, puis les renvoyer sans indemnité aucune, c'est là la façon d'agir des gouvernements. Moi je ne suis qu'un proscrit. Permettez-moi de vous payer mon exemplaire cent francs.

Les trois jours passés dans le cachot infect altérèrent la santé du bohème qui, déjà souffrant, ne devait jamais se rétablir.

Chaque jour apportait une fausse nouvelle. Le public s'impatientait. La police faisait figure ridicule. On recommençait à dire que Jud était un personnage imaginé pour dissimuler un crime politique de la police elle-même. On offrit des primes que personne ne se présenta pour encaisser.

Jud s'était définitivement évanoui.

Pourtant, tout le monde en Europe s'occupait de l'introuvable Jud. Il devint aussi représentatif de l'incapacité de la police que la poire l'avait été du régime de Louis-Philippe, ou que Robert Macaire avait incarné une certaine catégorie de criminels. Dès qu'un fait demeurait mystérieux, on l'imputait à Jud. On lui attribua tous les crimes et jusqu'aux plus petits méfaits. Dans les familles. on en menaçait les enfants comme d'un père fouettard. Il devint légendaire et passa à la dignité de mythe. La phrase :

— Va donc chercher Jud!...

adressée à un agent de police, devint un outrage aussi grave que le : « Mort aux vaches », de Crainquebille.

Personne n'y croyait plus.

Cependant, il faut reconnaître que l'instruction était complète, les preuves certaines et qu'il restait peu de place pour le doute.

Le 31 août 1861, l'instruction fut close et la chambre des mises en accusation, sur réquisition du substitut général Armet de Lisle, renvoya Jud contumax devant la Cour d'assises.

L'affaire vint à l'audience du 15 octobre 1861, sous la présidence de M. Metzinger. Il ne manquait que Jud, toujours fugitif et dont on ne devait plus jamais avoir de nouvelles.

Après avoir entendu lecture du dossier, la Cour condamna Jud à mort. Toutes les formalités de publicité furent remplies.

Jud négligea de venir purger sa peine.

Beaucoup de gens continuèrent à se montrer sceptiques et cette opinion demeura sérieusement ancrée. En 1883, un historien souvent bien informé, Nauroy, publia un curieux entrefilet dans la revue *Le Curieux*. Il révélait que le dossier de police Jud-Poinsot avait été, pendant la Commune, entre les mains de Vermorel et n'avait jamais été réintégré aux archives. Il demandait si quelque chercheur savait ce qu'il était devenu. Il disait savoir que Vermorel, après en avoir dépouillé les pièces, avait fait une bizarre confidence. Il aurait résulté du dossier que le président Poinsot, ayant séduit la fille de son fermier, aurait été assassiné par le frère indigné de la fille séduite. Quant au fameux Jud, il n'aurait jamais existé : on l'aurait inventé pour étouffer l'affaire.

Nauroy tenait à son histoire, car, s'il avait été réservé en 1883, il répéta son récit en 1897 dans *l'Intermédiaire des Chercheurs*. Cette fois, il donnait sa source. Vermorel aurait fait cette confidence à un certain Billault de Gerainville, qui le lui avait répété. Il estimait pouvoir faire cette révélation, Billault de Gérainville étant mort.

LES RÉVÉLATIONS DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

Ici s'arrêterait l'histoire de Jud si le chef de la Sûreté, « Monsieur Claude », n'avait fourni dans ses Mémoires, parus très postérieurement à la chute de l'Empire, la plus extraordinaire des conclusions.

Elle revêt un caractère si romanesque qu'on ne peut la taire.

Qu'on en juge plutôt!

Claude avait été dès la première heure chargé de suivre l'affaire. Il avait assisté aux premières constatations et avait eu le premier à identifier Jud. Chargé d'un mandat et frappé de ce qu'il observait qu'après chaque forfait Jud revenait dans son pays natal, il résolut de se rendre en Alsace pour continuer son enquête. Il s'en serait confié au juge d'instruction, qui l'approuva en présence de son greffier.

Claude partit donc, accompagné d'un inspecteur sûr. C'était un ancien sous-officier alsacien, au caractère très déterminé, dont le chef de la Sûreté ne donne pas le nom.

Le greffier du juge de Paris, entendant Claude exposer au magistrat instructeur son plan de campagne, lui avait dit :

— Puissiez-vous ne pas vous repentir de faire ce qui ne s'est jamais fait avant vous dans l'administration!

Ces paroles avaient sonné étrangement aux oreilles du policier, qui avait été pris d'un étrange soupçon à l'égard d'un greffier dont il sut plus tard qu'il était Alsacien de tendance allemande. Pourtant, cet avis dont il ne tint pas compte lui revint à l'esprit dès qu'il fut à Mulhouse, où il eut l'impression d'être entouré de l'hostilité générale. Il lui sembla que sa venue était annoncée et que chacun était d'accord pour entraver son enquête. Partout où il voulait s'adresser, on l'évinçait ou on le trompait. A Mulhouse, il se sentait aussi à l'étranger qu'en terre allemande. Et il commença à penser que le greffier du juge était un espion, qui avait averti de son arrivée pour le desservir.

Un soir, l'inspecteur qui l'accompagnait, ayant, dans une brasserie, fait une réflexion innocente, fut brusquement pris à partie par un Badois, qui lui donna sa carte et prétendit se battre en duel dès le lendemain matin.

La querelle était évidemment provoquée. Claude flaira un complot, défendit à son inspecteur de se battre alors qu'il voyageait pour son service et, désireux d'éviter une histoire, résolut de quitter Mulhouse pour se rendre dès la

première heure à Ferrette, où Jud avait vécu si longtemps. Le chef de la Sûreté et son agent partirent donc de bonne heure, à pied. Ils voulaient gagner les ballons des Vosges et se trouvaient peu éloignés de la frontière.

Brusquement, dans un vallon désert, « bordé de montagnes couvertes de sapins noirs, au sommet desquelles on voit des tronçons de tours en ruine », ils se trouvèrent en présence du Badois, accompagné de deux acolytes, qui fondirent sur eux, l'épée à la main. Avant que Claude eût pu esquisser un geste de défense, son compagnon avait été transpercé et tué. Lui-même était saisi, bâillonné. Sa tête fut recouverte d'un sac et on le transporta dans un lieu inconnu.

Lorsqu'on lui retira le sac, tout en le laissant garrotté, il se trouva « dans une caverne occupée par plusieurs officiers prussiens ». Comme il s'agitait, l'un d'eux lui dit en fort bon français :

— Monsieur Claude, remettez-vous! Il ne vous sera fait aucun mal. Si votre agent est mort, c'est sa faute. Il n'avait qu'à ne pas blesser l'esprit national d'un de nos anciens compatriotes. Car l'Alsace a été allemande et elle redeviendra allemande, soyez-en persuadé...

Claude, ayant voulu protester, son interlocuteur reprit:

— Je vous en ai dit assez, monsieur Claude, pour que vous ne continuiez pas vos recherches. Vos espions sont espionnés. Vous savez maintenant ce que nous en faisons lorsqu'ils veulent lutter avec les nôtres. Il nous répugnerait, cependant, en gentilshommes que nous sommes, d'agir avec vous comme nous l'avons fait avec cette brute. Retournez à Paris. Nous savons ce que vous allez faire à Ferrette et vos démarches seraient inutiles. Jud n'y est plus. Il est à l'étranger. Ce n'est plus Jud. C'est, comme vous l'avez fort bien découvert, Montcalli ou Matricore. Allez! Mais si vous poursuiviez vos recherches, si par impossible vous reveniez sain et sauf de Ferrette, vous seriez encore puni à Paris de votre excès de zèle, je vous en préviens. L'empereur des Français lui-même ne vous en tiendrait aucun compte. Un magistrat comme M. Poinsot est mort pour avoir voulu entrer dans nos secrets

d'Etat. Un Matricore ou un Jud l'a tué. Espérez-vous être plus heureux? Maintenant, vous êtes libre, réfléchissez.

Les officiers partirent, le laissant seul. Il lui fallut une heure pour se dégager de ses liens. Revenant au lieu où son agent avait été tué, il s'aperçut qu'on avait fait disparaître le corps, regagna Mulhouse en hâte et revint à Paris.

Le commissaire n'aurait raconté l'affaire qu'au Préfet, qui le pria de n'en rien dire à personne, pas même au juge ni au procureur impérial.

Claude dit que rentré dans son bureau, il écrivit sur la chemise du dossier Jud :

Rien à faire!

Telle serait la raison pour laquelle jamais on n'aurait retrouvé l'assassin. L'histoire est extraordinaire, mais elle eut du moins l'avantage de permettre à Claude de justifier son insuccès.

CONCLUSION

Jamais en dehors de ce récit tardif, on n'entendit plus parler de Jud, dont le forfait alla grossir la somme des crimes mystérieux et des assassins impunis.

Nous serions incomplet si nous ne signalions encore une suite peu connue et particulièrement curieuse de l'affaire Jud. Le crime du train-poste de Bâle avait soulevé une émotion si considérable que Rouher, ministre des travaux publics, résolut de prendre des mesures nouvelles pour assurer la sécurité des voyageurs. Le 12 décembre 1860, le ministre envoya une circulaire aux ingénieurs en chef des chemins de fer. Il leur prescrivait de prendre d'urgence trois précautions qui n'ont jamais été abandonnées depuis.

En premier lieu, il ordonnait que, pendant tout le trajet, des agents des compagnies circulent sur les marchepieds pour surveiller les compartiments. Cette mesure était déjà pratiquée sur le Nord et le Midi. Elle avait été

jusque-là peu favorablement accueillie par les voyageurs. Elle fut rendue obligatoire. Cette surveillance était d'ailleurs assez dangereuse à exécuter. On sait qu'à cette époque les compartiments ne communiquaient pas, il fallait donc que les contrôleurs parcourent les marchepieds extérieurs des trains en marche. Il en résulta un certain nombre d'accidents. Aujourd'hui, des couloirs permettent la surveillance sans danger. Les contrôleurs sont demeurés.

En second lieu, pour empêcher que les voyageurs soient absolument isolés dans les compartiments, le ministre obligea les compagnies à pratiquer dans les cloisons séparatives des panneaux à glaces dormantes formant communications entre les compartiments et permettant de regarder de l'un dans l'autre. On se rappelle que ces ouvertures, généralement en forme de triangle et qu'aucun rideau ne permettait d'obstruer, ont été maintenues jusqu'au moment où la création des couloirs les rendit inutiles. Elles existent encore dans les vieux compartiments utilisés sur les lignes de banlieue.

Enfin et surtout, Rouher imagina les sonnettes d'alarme. La circulaire prescrivait d'établir un signal visuel, qui serait arboré au-dessus de la voiture et appellerait le conducteur placé dans la vigie qui dominait chaque compartiment. On examinait en même temps la possibilité de rendre la nuit ce signal lumineux.

Ainsi, c'est au crime de Jud que nous devons les sonnettes d'alarme qui, aujourd'hui encore, sont obligatoirement placées à la disposition des voyageurs dans tous les compartiments.

MAURICE GARÇON.

STANCES

—

Un vol d'oiseaux de mer fuit au fond du ciel pâle;
Et sa blancheur errante, en triangle mouvant,
A l'air, dans les remous de la brusque rafale,
D'être précipitée au gouffre par le vent.

Avec les grands oiseaux, tous mes rêves de gloire,
Mes désirs de bonheur laissent mon ciel désert.
Je suis obscur et seul comme ce promontoire
Qu'enténèbre la nuit et dépouille l'hiver...

Il fait froid sur ma vie et sombre sur la mer.

★

J'accueille cette nuit froide comme une épée
Où la lune sanglante a l'air, au gré des flots,
De tressauter, ainsi qu'une tête coupée,
Dont le flux répercute à jamais les sanglots.

Car plus rien de terrestre et d'humain ne m'entrave;
J'ai jeté mon vieux cœur dans ces vagues de sang;
En moi la solitude a délivré l'esclave,
L'austère pauvreté ressuscite l'enfant

Qui mourra, pauvre et nu, tel qu'il fut en naissant

★

Mais, puisqu'il vit encore en cette nuit glacée,
Face aux astres qu'on voit palpiter dans les cieux,
Il goûte la lucide ardeur de sa pensée
Et les trésors qu'il doit aux regards de ses yeux.

Hors de là, tout est vain et tout est périssable
Des biens qu'offre la terre à ses fils les plus chers,
Nuages et reflets, sillonnements de sable
Que déforment les vents et qu'entraînent les mers;

Chaque homme pour soi seul est tout son univers.

★

Une aube blème hésite au-dessus d'une eau morte
Et sous sa cendre vague abolit tout lointain;
Sur un monde sans vie on dirait qu'elle apporte
Le rayon retardé de son soleil éteint.

Un froid rigide a tout fixé dans un silence
Que nulle voix ne trouble et n'agite aucun bruit.
Dans cette ombre et ce froid laisse toute espérance,
Homme que l'orgueil trompe et que l'amour a fui :

Mais ton jour ne pourra surgir que de ta nuit.

★

Deviens comme le grain disparu sous la terre
Et qui s'anéantit dans cette obscurité,
Pour préparer avec lenteur, dans le mystère,
Le blé vert du printemps et l'épi de l'été.

Choisis donc d'être pauvre et dans ta solitude,
Où, brisé pour germer et brûlé pour mûrir,
Tu créeras dans l'effort, la souffrance et l'étude,
Attendant la percée au printemps à venir,

Et ne vivras plus tard que d'avoir cru mourir.

★

Mais, durant la veillée austère et dénuée,
Et quoique retiré dans un silence épais,
Peut-être entendras-tu l'injure, la huée,
Ou l'éloge tenter de détruire ta paix.

Or, dominant de haut la louange et le blâme,
A nulle de ces voix ne fais jamais accueil;
Ne troque pas l'or pur des mérites de l'âme
Pour le plomb mal jauni des succès de l'orgueil;

Et veille sur tes dieux en préservant ton seuil.



Si pourtant, plein d'amour pour les hommes, tes frères,
Tu veux par ta pensée adoucir leur destin,
Crains de te disperser dans leurs foules contraires;
C'est de loin et de haut que l'éclair les atteint.

Le monde ne subit que l'idée inconnue
Qui monte d'un mystère où nul ne la surprit.
Le rossignol attend, pour émouvoir la nue,
Que l'ombre ait dérobé dans le mur son abri.

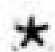
Toi, ne sois qu'une voix ou le chant d'un esprit.



Que, sur l'essor de l'aigle ou l'aile des colombes,
Dans le hasard des vents, ce chant soit emporté;
Qu'il claque sur les monts, murmure au fond des combes,
Ou qu'il atteigne un homme au cœur de la cité;

Il garde la vertu de ta propre pensée,
C'est ton être secret soudain qui s'est offert;
Et s'il est le simoun, ou s'il est la rosée,
C'est qu'il vient de ton ciel ou sort de ton enfer;

Mais il n'est pas de voix qui se perde au désert.



Toi, tu ne sais jamais si quelqu'un les recueille,
Tes chants qu'une âme ou l'autre a déjà recueillis,
Orchestrés au printemps par un frisson de feuille,
Et l'hiver par la bise émondant les taillis.

Et dans cette âme ils vont faire une œuvre inconnue,
Se transformer, grandir et pousser des rameaux,
Comme en un champ sauvage, on ne sait d'où venue
La graine d'où sont nés ce chêne et ces ormeaux...

Sur nos destins obscurs quel pouvoir ont tes mots!



Choisis-les donc avec scrupule sous ta lampe;
Fouille dans ta veillée au fond de ton secret,
Tel le graveur choisit sa plus parfaite estampe
Et l'orfèvre cisèle un précieux coffret.

A leur beauté plastique ajoute ta lumière,
A leur sonorité donne ton propre accent;
Qu'ils renaissent, flétris, dans leur fraîcheur première,
Qu'ils retrouvent, usés, leur pouvoir agissant;

Puis accorde leur rythme au rythme de ton sang.



A cette œuvre qui veut un constant face-à-face
De l'homme et de ses dieux, de la vie et du sort,
Tu goûteras le seul bonheur qui satisfasse
Cet éternel désir qui nous pousse à la mort.

Inquiète et déçue, ensuite émerveillée,
Du choc de ses efforts laissant jaillir l'éclair,
Ta pensée en travail fera de ta veillée,
Malgré ta nuit, et ton silence, et ton désert,

La forge où chante l'or sous le marteau de fer.



Rougi par ses reflets desquels tu t'enveloppes,
Exalté par les sons de l'enclume et de l'or,
Plus puissant que Vulcain entouré des Cyclopes,
Plus joyeux que Siegfried lorsqu'il sonne du cor,

Tu sentiras la joie enivrante et féconde,
En façonnant la lampe ou le glaive de feu,
De croire que tu vas en éclairer le monde,
Et, traçant son image identique à ton vœu,

Que tu peux élargir ton être jusqu'à Dieu!

ANDRÉ DELACOUR.

LA QUESTION DES EAUX A PARIS

LES VALS DE LOIRE

—

L'eau « à tous les étages », du luxueux appartement au moindre logement, est une création moderne. Jadis il fallait se fournir aux fontaines publiques, où se pressaient ménagères et porteurs d'eau. Le « marchand d'eau » déambulait avec son tonneau où brimbalaient des seaux de bois. Son cri spécial était bien connu, sa silhouette est restée populaire dans nos imageries du passé. Un seau, une « voie d'eau » contenait à peu près vingt de nos litres actuels et coûtait deux sols.

Depuis lors, l'approvisionnement en eau de la Capitale se pose chaque année plus vaste et plus complexe au Préfet, maire de Paris, à M. Giraud, directeur général des Travaux, et à l'ingénieur en chef, M. Sentenac, directeur des Services. Quel poète écrira jamais l'élégie de la naïade depuis le val originel jusqu'aux turbines grondantes des usines de refoulement?

L'assemblée municipale y a consacré sa sixième Commission permanente où siègent des conseillers en éveil. Devant la difficulté croissante de conduire la source virginale jusqu'aux robinets des cuisines, ne proposa-t-on pas, à une certaine époque, de la mettre en bouteilles?

L'excursion, rapide et sommaire, que nous allons faire ensemble dans ce domaine est hérissée de chiffres, ardus, enchevêtrés. Ils n'en auront que plus d'éloquence. Je

crois d'ailleurs qu'il serait insuffisant de les aligner avec des dates, il faut étendre une vue d'ensemble sur ce problème capital : peut-on vivre sans eau? Boire n'importe laquelle? Combien en faut-il? Où la puiser, comment l'amener?

En vous rappelant qu'un mètre cube (mc.) contient la valeur de quatre barils et demi ou mille litres, vous pourrez mieux apprécier vous-même ce qui vous est nécessaire, en ablutions, boissons, cuisine, bains, W.-C., lavages et besoins divers; à cela vous voudrez bien ajouter les animaux, chats, chiens, oiseaux, aquariums. Le cheval, gros buveur (15 à 20 litres) est remplacé par l'auto et son garage. Vous compléterez enfin par les piscines, bains, douches, industrie et commerce, lavage et arrosage des voies publiques, bouches d'incendie, chasses des égouts, et vous arriverez à un total assez impressionnant, compte tenu d'une sorte de gaspillage général, d'ailleurs profitable à la santé publique.

Récapitulons, pour un an : sources 140 millions de mc.; eaux filtrées, 90 millions; total des eaux potables : 230 millions de mc., auxquels nous additionnerons 200 millions de mc. d'eaux de rivières brutes, pour une distribution totale de 430 millions de mc.

Cette partie du service de M. Sentenac est assurée par quatre sections distinctes : les Dérivations d'eaux de source, y compris les puits artésiens; les Machines, usines élévatoires et établissements filtrants; la Distribution et les réservoirs; les Adductions nouvelles. Nous ne parlerons pas aujourd'hui des égouts ni de l'assainissement, qui comprennent notamment les champs d'épandage. Est-il besoin de dire que tout ceci comporte bien d'autres services, de contrôle technique, de surveillance foraine, de gardiennage fixe, d'hygiène, de matériel, de personnel? Ce dernier énumère, outre l'inspecteur général, chef du service, deux inspecteurs généraux adjoints, quatre ingénieurs en chef, quarante-deux ingénieurs ordinaires, soixante-neuf conducteurs de travaux, quatre-vingt-six commis-dessinateurs, douze dactylographes, environ trois

mille ouvriers permanents, auxquels s'ajoutent près de douze cents ouvriers temporaires.

L'Administration est une « régie directe », avec un agent de recettes interposé, dénommée : Compagnie Générale des Eaux. Les recettes annuelles s'élèvent (en 1935) à environ 270 millions de francs, dont 225 pour les particuliers et 45 pour les services publics. La dépense, avec les intérêts d'emprunt (évalués à 18 millions), se chiffre à 140 millions. Il revient donc à la Ville, toutes charges enlevées, environ 130 millions, qui ont permis de constituer un fonds de travaux indispensable pour les améliorations en cours et celles prévues.

§

Le départ du programme actuel date du milieu du XIX[e] siècle. Qu'existait-il auparavant? L'ouvrage romain d'Arcueil (IV[e] siècle, 16 kilomètres), amenant 2.000 mc. par jour du plateau de Wissous aux Thermes de Cluny; les drains du Pré-Saint-Gervais et de Belleville, ramassant 500 mc. à Pantin, Noisy-le-Sec et Montreuil pour le couvent Saint-Lazare, l'abbaye Saint-Martin, l'hôpital Saint-Louis et les fontaines publiques, dont quelques-unes, fort belles, ont subsisté : l'aqueduc dit de Marie de Médicis, de 13 kilomètres, amenant à l'Observatoire, à l'angle de la rue Cassini, après avoir franchi la vallée de la Bièvre à Arcueil, 500 mc. d'une nappe de Fresnes et de Rungis pour alimenter le Palais du Luxembourg. Ce pont-aqueduc d'Arcueil, œuvre de l'architecte Salomon de Brosse, a été surmonté ultérieurement par celui de la Vanne. A la Porte Saint-Michel, un second réservoir (1612-1623) répartissait cette adduction, uniquement réservée maintenant au lac du parc de Montsouris. Il existait en outre divers postes de puisage en Seine, disparus depuis (pompes du pont Notre-Dame et de la Samaritaine). Enfin citons le canal de l'Ourcq (début du XIX[e] siècle) qui apporte quotidiennement 350.000 m.c. de la rivière d'Ourcq. Au surplus, de nombreuses maisons possédaient des puits, puisqu'il en existait encore une trentaine de mille en 1870.

§

Les rivières sont les plus abondantes pourvoyeuses. En voici qui véhiculent des centaines de millions de mc. L'Ourcq, augmentée d'affluents actifs, transformée en canal pour remplir le bassin de la Villette, un des centres du Port de Paris; la Marne, nom maintenant héroïque de l'histoire moderne, dont les bords joyeux furent aimés des canotiers d'antan, qui boucle la banlieue Est pour aboutir à Charenton; l'Yonne, descendant des hauts plateaux du Morvan, qui, après 300 kilomètres de cours, se marie à la Seine à cette pointe de Montereau où commande un Napoléon mémorial... Des controverses ont placé l'Yonne et la Seine à l'égale l'une de l'autre et ont même prétendu que le fleuve qui coule à Paris et se jette dans la mer au Havre devrait se nommer l'Yonne, et non pas la Seine... Enfin, celle-ci, dont il faut cependant respecter les titres de noblesse, est et demeurera notre grande fournisseuse.

Elle vient de la Côte-d'Or, joli nom, pays fertile. J'ai rendu visite à la grotte où se prélasse, couchée sur une urne, une nymphe vêtue de feuillages et de fruits, œuvre du sculpteur bourguignon Jouffroy, et au parc qui l'entoure. Une plaque mentionne les auteurs de cette apothéose, les architectes Davioud et Baltard, et la date 1865, du temps du grand préfet Haussmann. La Ville de Paris est propriétaire de ces deux hectares de bois, commune de Saint-Germain-la-Feuille, à 31 kilomètres sud-est de Montbard, chemin de fer de Verrey-sous-Salmaise à Thénissey, dans le périmètre d'action du Syndicat d'initiative de Dijon. On y a exhumé les substructions gallo-romaines d'un temple à la déesse Séquana, et maints objets qui ont constitué un embryon de musée, sous un contrôle technique siégeant à Saint-Seine-l'Abbaye. J'y rencontrai un ménage parisien nudiste, campé là depuis deux jours, cuisinant son bifteck et rafraîchissant son vin. Le lieu est assez difficile, le Touring-Club a heureusement piqué quelques poteaux indicateurs. Si vous descendez à la gare de Thénissey, prenez le chemin de

Blessey à Saint-Germain, tournez au sud vers Bligny-le-Sel (car il y a des ruisseaux salés par ici) parcourez deux à trois kilomètres, et vous apercevrez, en contre-bas, la maison du « musée ».

§

L'alimentation en eau de Paris est assurée par *deux natures d'eau entièrement distinctes.*

L'une, l'*eau potable,* est réservée aux besoins de l'habitation.

L'autre, l'*eau non potable,* est utilisée pour les besoins industriels, le lavage de la voie publique, des égouts, des cours, et pour l'arrosage des jardins et promenades.

Par suite, l'eau est distribuée par deux réseaux de conduites indépendants. L'un distribue l'*eau potable,* qui est un mélange d'eau de source et d'eau de rivière filtrée et stérilisée, l'autre, l'*eau non potable* ou de rivière brute, qui est « verdunisée ».

Ce système de distribution par double canalisation est exceptionnel, dû surtout aux circonstances qui ont présidé à la création et au développement du Service des Eaux de Paris. Dans la plupart des villes, on se contente de distribuer une seule nature d'eau pour tous les services au moyen d'un réseau unique. Cette dernière solution paraîtra plus simple et plus économique, mais elle peut quelquefois être moins avantageuse que celle de la double canalisation. En effet, l'eau de rivière brute est obtenue à meilleur compte que l'eau potable. Elle ne nécessite pas de longs et coûteux aqueducs. D'autre part, l'eau non potable n'ayant pas à alimenter les étages supérieurs des immeubles, n'a pas besoin d'une pression égale à celle de l'eau potable, d'où des frais de refoulement moins élevés. Son emploi se justifie donc par son prix de revient, inférieur à celui de l'eau potable, et par la difficulté où l'on peut être d'obtenir une quantité suffisante d'eau de source.

§

Vers 1850, l'ingénieur Belgrand repéra des sources dans

un rayon de 150 à 200 kilomètres de Paris. Acquises par la Ville, elles furent l'objet de fouilles, de captages, de travaux d'isolement et de protection. Puis, il fallut les élever, les emprisonner, les conduire aux réservoirs parisiens.

Je ne revois pas sans mélancolie le décor agreste de ces naissances, même tourmenté par le pic, en quelque coin discret de campagne où, sur le « périmètre de protection », foisonnent quelques maigres boqueteaux; pas de fermes, ni de pâturage, rien qui puisse causer des infiltrations ou des dépôts nocifs. Des abris de pierres ou de ciment à flanc de coteau, des galeries dans lesquelles surgit l'onde claire qui va courir, emprisonnée, vers l'enfer de la ville... Pendant des kilomètres et encore des kilomètres, elle ira, aveugle, trouant les collines, planant sur les vallées, filant au ras de l'herbe, vers les consommateurs altérés. Et si je compare ces débuts rustiques à la croûte de limon des terrains d'épandage, cette coulée d'aurore au torrent boueux qui, à Clichy, sert d'exutoire aux entrailles de Paris, j'avoue que l'humanité n'est pas d'une liliale pureté.

§

Cinq aqueducs, faisant 600 kilomètres, nous amènent chaque jour une moyenne de 400.000 mc. des cinquante sources que nous allons visiter, chiffre essentiellement variable suivant les précipitations atmosphériques.

La Dhuis apporte de Pargny (Aisne) par Condé-en-Brie, Château-Thierry, Nogent-l'Artaud, la Ferté-sous-Jouarre, Chalifert, Vaujours, le Raincy, Romainville, 22.000 mc. au réservoir de Ménilmontant. Aqueduc de 131 km., dont 114 en galeries et 17 en siphons (1863-1865).

La Vanne, affluent de l'Yonne, capte à Cerilly (à 12 km. de Sens) 67.000 mc. de sources hautes qui couleront par gravitation; à Saint-Philippe, le Theil-Noé, 60.000 mc. de sources basses, plus les 33.000 mc. de la source de Cochepie, refoulée par trois usines.

L'aqueduc Maître (1867-1874-1882-1885), par Ville-

neuve-sur-Yonne, Sens, Pont-sur-Yonne, Moret, Veneux-Nadon, forêt de Fontainebleau, Champcueil, Mennecy, L'Hay (153 km. dont 42 en souterrains, 16 sur arcades, 21 en siphons et 73 en tranchées), remplit le réservoir de Montsouris après avoir franchi la vallée de la Bièvre à 38 mètres de hauteur.

L'Avre. Ce sont les jaillissements du Breuil, près de Verneuil, ceux de la Vigne, du Nouvet, d'Erigny, des Graviers, des Foisys, 102.000 mc. Deux émissaires secondaires de 3 et 1 km. et demi, rejoignent le principal de 102 km. (dont 25 en souterrain, 7 et demi en siphons et 69 et demi en tranchées), jusqu'au réservoir de Saint-Cloud, par Verneuil, Dreux, Orgerus, Antouillet et Ville-d'Avray (1890-1893).

Des environs de Nemours partent les adductions du Loing et du Lunain. Le Loing accorde Chaintréauville et La Joie, 38.000 mc., Bouron et Le Sel, 26.000 mc.; le Lunain : Villemer, Saint-Thomas-le-Coignet, les Bignons, 28.000 mc. Deux bras secondaires (du Loing, 14.500 mètres, du Lunain, 7.100 mètres) alimentent l'usine de Sorques, près Montigny, qui refoule ce qu'elle reçoit à 40 m. plus haut, au niveau de l'aqueduc de la Vanne. En pleine forêt, arrivent également, du nord-est, les eaux de la Voulzie et du Durteint, par Provins et Donnemarie-en-Montois.Bifurquant à l'ouest et au nord et se juxtaposant à celui de la Vanne, un aqueduc commun de 73 km. (1897-1900-1912-1924-1930), dont 27 en tranchées, 23 en souterrains, 6 km. 7 en relief sur la terre, 3 km. 7 en relief sur arcades, 13 en siphons, rejoint le réservoir de Montsouris.

La Voulzie, poème d'Hégésippe Moreau : *un géant altéré la boirait d'une haleine*. Ce géant, c'est Paris. Au sortir de Provins, au pied d'un bocage montueux, subsiste une fontaine sous des pierres moussues, une crypte, avec une inscription dévorée par les ans : la source. Et dans la prairie, au ras du sol, un monstrueux serpent noir emporte, dans ses entrailles de fonte, la mélancolique évaporée : voilà ce qu'il en reste.

On y a joint les sources de la Vicomté, de l'Ange, des

Bœufs, de la Rivière et du Bassin; au total 72.000 mc. Puis aussi son cousin le Durteint avec les sources des Fontaines, des Brocards, des Fond-Tenus, de Saint-Martin, 27.000 mc. Enfin, le Dragon avec les sources des Vieux-Moulins, de Gauthière, des Glatignys, des Pigeons: 15.000 m.c. Toutes ces eaux vont jusqu'à l'usine de Longueville (4.000 CV), qui les envoie par ses géants moteurs diesel au réservoir de Savins. Le tout (environ 110.000 mc. quotidiens) est amené dans l'aqueduc du Loing, dont nous connaissons le trajet. Les changements de vitesse produiraient de formidables « coups de bélier », qui rompraient les tuyaux les plus résistants si des dispositifs spéciaux n'y remédiaient. On cite une « cheminée d'équilibre » celle de Revigny, qui forme quand elle fonctionne un curieux geyser en lançant un jet de 15 mc. en dix secondes. La traversée de la Seine a lieu près de Moret, sur une passerelle en béton armé, de 115 mètres d'ouverture.

La loi d'utilité publique, qui autorisa les captages de cette région, impose la restitution aux lits asséchés d'un volume égal à celui enlevé. Un canal de 4 km., creusé à cet effet, amène de Bray-sur-Seine l'eau du fleuve à l'usine des Ormes-sur-Voulzie, où elle est refoulée aux environs des sources captées, pour que le volume d'eau des rivières ne soit pas diminué.

§

La Section des Dérivations contrôle aussi les puits artésiens, dont une partie des eaux sert à l'alimentation de certains établissements balnéaires municipaux.

A signaler que ces eaux artésiennes sont spécifiquement pures et présentent une température moyenne de 28° particulièrement adaptée à leur utilisation dans les piscines.

Il existe actuellement six puits artésiens : Grenelle, Passy, Place Hébert, Butte-au-Cailles, Blomet, Villemomble, qui tous captent les eaux des nappes incluses dans les sables albiens, situées à des profondeurs variant de 500 à 800 mètres.

Certains de ces ouvrages, qui ont de brillants états de service, ont vu leur débit s'affaiblir progressivement, d'où la nécessité d'une remise en état, déjà faite ou qui se poursuit.

§

Les ressources en eau de source étant insuffisantes pour satisfaire aux besoins de la population, l'Administration s'est préoccupée de produire de l'eau potable aux abords immédiats de Paris. Cette eau est fournie par de l'eau de Marne ou de Seine, filtrée et stérilisée dans les établissements de Saint-Maur et d'Ivry, dont la puissance journalière maximum est de 300.000 mc. pour le premier et de 350.000 mc. pour le second.

Le fonctionnement de ces deux installations est basé sur le même principe de filtration lente sur du sable calibré. Toutefois, l'eau de Seine étant plus chargée en matières organiques et minérales que l'eau de Marne, subit avant la préfiltration un dégrossissage dans des bassins dits « dégrossisseurs ».

L'établissement de Saint-Maur, situé 4, rue du Canal à Joinville-le-Pont, épure l'eau puisée en Marne. Créé en 1896, agrandi et transformé successivement en 1898, 1912 et de 1927 à 1930, il comporte 62 préfiltres d'une surface totale de 9.500 mètres carrés et 20 filtres de 21.500 mètres carrés de superficie. La capacité totale de production de cet établissement est de 300.000 mc. par 24 heures.

L'établissement d'Ivry, 13, quai du Port-à-l'Anglais à Ivry, épure l'eau de Seine. Créé en 1900, il fut agrandi et transformé une première fois en 1905, puis de 1928 à 1932. Il comporte 40 bassins dégrossisseurs de 2.500 mètres carrés de superficie totale, 104 préfiltres de 8.785 mètres carrés et 48 filtres de 34.930 mètres carrés, capables de produire 350.000 mètres cubes par 24 heures.

L'eau de Seine et de Marne, puisée à l'aide de groupes élévatoires dits « nourriciers », est refoulée dans des canaux d'où elle passe, à l'aide d'un ensemble de rigoles couvertes et d'organes de distribution, sur des préfiltres

où elle abandonne la majeure partie des matières solides en suspension, puis sur des filtres qu'elle traverse beaucoup plus lentement, de telle sorte que la clarification y devient parfaite en même temps que s'opère l'action biologique du sable filtrant.

En cas de crue des rivières, la clarification est facilitée par l'action coagulante du sulfate d'alumine ou du permanganate de potasse que l'on déverse dans le canal d'amenée avant la préfiltration.

A la sortie des filtres, les eaux clarifiées sont amenées dans une chambre de prise d'eau, et de là dans un bassin de contact où s'opère la stérilisation avant leur refoulement par les pompes élévatoires principales.

Le nettoyage du sable est assuré à Saint-Maur par l'envoi d'eau sous pression, par des lances enfoncées dans la couche filtrante, et par un courant d'eau sous pression qui traverse de bas en haut toute la couche de sable à nettoyer. L'eau de lavage et les impuretés qu'elle entraîne sont évacuées à l'égout.

A Ivry, le nettoyage du gravillon des dégrossisseurs et du sable des préfiltres est effectué au moyen d'air comprimé et d'eau sous pression (système Chabal), amenés par des jeux de canalisation. Celui du sable des filtres se fait comme à Saint-Maur.

La capacité de filtration de ces installations pouvant être insuffisante en cas d'accidents aux aqueducs, on procède, à l'établissement de Saint-Maur, à la mise au point d'une batterie de filtres rapides, capable d'un débit maximum de 50.000 mètres cubes par 24 heures.

Les micro-organismes qui ont échappé à l'action des filtres sont anéantis par le chlore ou par l'ozone.

L'ozonisation consiste à détruire les germes nocifs échappés à l'action des filtres par l'émulsion dans l'eau d'un courant d'air ozoné, obtenu dans des appareils appelés ozoneurs. Dans ces appareils, l'air, desséché au préalable, est ozoné par les effluves électriques produits par une installation spéciale. Le mélange d'air ozoné et d'eau est assuré dans des émulseurs et des colonnes de

self-contact pendant le temps nécessaire à la stérilisation de l'eau (3 à 5 minutes).

La première usine d'ozone, installée à l'établissement de Saint-Maur, en 1912, ne fonctionne plus, car elle est en cours d'agrandissement pour pouvoir traiter 300.000 mètres cubes d'eau par 24 heures.

Pour la stérilisation par le chlore, on emploie l'eau de Javel à Saint-Maur et le chlore liquide à Ivry.

À Saint-Maur, on mélange à l'eau une solution d'hypochlorite de soude (que les ménagères appellent « eau de Javel » ou « fumant »), parfaitement titrée, neutralisée avec de l'acide chlorhydrique, pour éviter la précipitation de la chaux qui pourrait obturer les orifices de distribution.

A Ivry, la solution stérilisante est de l'eau chlorée, préparée à partir du chlore liquide dans des appareils dénommés « chloronomes ».

Cette solution est envoyée dans l'eau selon la méthode, dite de « verdunisation », qui permet notamment l'introduction automatique de la solution dans les pompes, d'où résulte le brassage énergique qui caractérise ce procédé.

A signaler également que toutes les eaux de source sont stérilisées par l'emploi d'eau de Javel.

Les doses de chlore libre à employer dans chaque procédé sont fixées par le service de Contrôle des eaux, qui vérifie à tout instant si la destruction des micro-organismes est complètement assurée.

L'excédent est neutralisé par une solution d'hyposulfite de soude que l'on déverse à l'arrivée au réservoir. Ainsi le chlore ne laisse aucun goût et détruit à coup sûr les micro-organismes vivants, flore ou faune, œufs, semences, entraînés par le torrent de la circulation dans le mystérieux dédale de plomb mêlé à notre existence. On est loin de l'époque où quelquefois, par suite de l'utilisation de l'eau de rivière brute, on signala certains cas d'algues nées quand même en quelque anfractuosité, étirées jusqu'au fil, d'ailleurs incolores et épuisées, et des alevins, des poissons diaphanes, exangues, translu-

cides, se présentant à l'embouchure des robinets. N'oublions pas que ces liquides ne sont pas distillés, qu'ils demeurent chargés en oxygène et en sels de nutrition.

A titre de renseignement, ajoutons que, par litre d'eau, la dose moyenne de chlore a été de deux dixièmes et demi de milligramme (0 mmg. 25) et celle d'hyposulfite de soude de cinq dixièmes de milligramme (0 mmg. 5) en 1935.

§

L'eau non potable est constituée :

1° Par les eaux de Seine et de Marne à l'état naturel, assez pures chimiquement pour les besoins industriels et pour les services publics, mais parfois troubles et à température variable. Elles sont refoulées dans des réservoirs distincts des réservoirs d'eau potable, d'où partent les conduites de distribution.

2° Par l'eau du canal de l'Ourcq, longue dérivation à ciel ouvert, servant à la fois d'aqueduc, pour l'amenée de l'eau, et de voie navigable. Ce canal aboutit à la Villette à un vaste bassin à ciel ouvert servant de réservoir et d'origine aux conduites de distribution. Un certain volume d'eau d'Ourcq est relevé pour permettre, concurremment avec l'eau de rivière, l'alimentation de la partie de la Capitale située à une altitude égale ou supérieure à celle du bassin de la Villette.

La quantité totale d'eau fournie par le canal de l'Ourcq et par les usines d'eau de rivière peut atteindre 1.600.000 mètres cubes par jour; mais la nécessité de maintenir un certain nombre de machines en réserve, d'en arrêter d'autres pour assurer l'entretien ou procéder aux réparations, ne permet pas de compter sur plus d'un million de mètres cubes.

§

Parlons maintenant des moyens mécaniques, usines, machines des quinze établissements élévatoires, d'une puissance de 40.000 CV. environ, qui se morcellent en

165 groupes, 115 générateurs, 10 gazogènes, alimentant 152 km. de conduites de refoulement.

A Saint-Maur (1863), rue du Canal, n° 4, à Joinville-le-Pont, s'élève une sorte de musée de l'hydraulique, comprenant cinq usines de 8.470 CV., avec 31 groupes d'un débit journalier de 419.500 mc., dont 134.500 de Marne brute et 285.000 d'eau filtrée. Les deux machines les plus anciennes, mues par la chute des Moulins, au débouché du canal-tunnel, de puissance réduite, n'envoient guère que 6.000 mc. aux lacs du bois de Vincennes; les deux usines à vapeur (1872-1877-1890) refoulent de l'eau brute dans les compartiments inférieurs de Ménilmontant (à 75 m. de hauteur) et de l'eau stérilisée à 83 m. dans les compartiments supérieurs du même réservoir. Une quantité d'eau brute est de plus fournie aux bassins filtrants voisins. Une usine à gaz pauvre (1911-1912) refoule par trois groupes 25.000 mc. d'eau filtrée à 60 m. de hauteur rue Pelleport à Charonne, et par quatre autres groupes de l'eau brute à Ménilmontant, à 73 m. Une usine électrique envoie, par six groupes, 300.000 mc. d'eau filtrée à Ménilmontant, à 10 km., tandis que des groupes « nourriciers » achèvent le remplissage des bassins filtrants.

L'établissement d'Ivry, 13, quai du Port-à-l'Anglais, à Ivry, comporte trois usines: la première (1883), 3.460 CV. 12 groupes, 207.000 mc. de Seine brute sur le réservoir de Villejuif; la deuxième (1899-1905-1913), 3.780 CV. 19 groupes, 484.000 mc. envoie de l'eau de Seine brute sur les bassins filtrants et sur le réservoir de Charonne, de l'eau de Seine filtrée, soit sur le réservoir de Montsouris, soit sur le relais de Charonne, ou directement dans le réseau de distribution à la Place Daumesnil, et enfin sur le réservoir de Saint-Cloud, par cinq groupes de conduites de refoulement totalisant 30.200 m. de longueur. Enfin, la troisième (1925-1927) 4.200 CV., dix groupes, 400.000 mc. envoie par quatre groupes de l'eau de Seine brute (200.000 mc.), sur les bassins filtrants, et par six autres groupes de l'eau de Seine filtrée (200.000 mc.) sur les réservoirs de Montsouris et de

Saint-Cloud, par des conduites de refoulement de 8.200 mètres de longueur.

L'usine d'Austerlitz (1862-1898-1913-1919): 6.620 CV., dix-sept groupes (neuf à vapeur, huit électriques) refoule 412.000 mc. d'eau de Seine brute, par 24.775 m. de conduites à Ménilmontant, Villejuif, relais de Gentilly et de Charonne.

L'usine de Bercy, avenue Ledru-Rollin (1887-1889) : 6.000 CV. quatre groupes, 32.000 mc. de Seine brute sur les relais de Montmartre et de Charonne, par 11.200 m. de conduites.

L'usine de Javel (33, quai de Javel) (1887-1902-1924), 1.020 CV., trois groupes (2 à vapeur, 1 diésel), envoie 60.000 mc. d'eau de Seine brute sur le réseau de distribution, par 4.000 m. de conduites de refoulement.

L'usine d'Auteuil, avenue de Versailles, comprend : deux usines à vapeur de huit groupes, 191.000 mc. de Seine brute sur le réservoir de Passy et le réseau de distribution par 5.281 m. de conduites de refoulement, auxquelles s'ajoute une usine mixte électrique et à vapeur : 3.840 CV. pour 264.000 mc. d'eau d'égout.

L'usine de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 137 (1867-1880-1921), 1.100 CV.: six groupes. 96.000 mc. d'Ourcq dans le réseau de distribution et au réservoir de Ménilmontant.

L'usine de la Villette, rue de Soissons, n° 2 (1902-1910) 1.470 CV.: sept groupes, 300.000 mc. d'eau d'Ourcq dans le réseau de distribution.

L'usine de Montmartre, deux groupes. Le premier, rue Seveste, n° 15, à vapeur (1889-1924-1927), le second place Saint-Pierre, électrique (1920-1921) faisant ensemble 920 CV., onze groupes dont sept à vapeur et quatre électriques, 5.250 mc. source et rivière brute dans la cuve d'équilibre rue du Mont-Cenis (1925-1927) et dans le réservoir de Montmartre.

L'usine de Ménilmontant, rue Darcy, n° 11 (1864-1912-1920-1924), 1.650 CV., dix groupes, 139.100 mc. de source et 85.000 mc. de rivière, au réservoir de Belleville par 3.600 mètres de conduites de refoulement.

L'usine de Charonne, rue Pelleport, n° 11 (1899-1910-1920), 1.200 CV., cinq groupes, 133.000 mc. d'eau filtrée d'Ivry et de Saint-Maur refoulés sur Ménilmontant.

L'usine de Montsouris, rue de la Tombe-Issoire, n° 113 (1905-1914-1924), 1.340 CV., six groupes, 130.000 mc. d'eau de source de Montsouris dans le réseau de distribution et sur le réservoir de Saint-Cloud.

L'usine de Gentilly, rue de Montrouge, n° 156 (1910), 380 CV., deux groupes, 60.000 mc. de rivière brute d'Austerlitz et d'Ivry, refoulés sur le réseau de distribution à la Porte d'Orléans.

§

La Section de la Distribution des Eaux constitue un réseau intérieur de 3.000 km. de conduites, qui se prolongent dans les maisons par des branchements d'alimentation, lesquels sont peints en rouge pour les eaux de rivières brutes. Les usages privés ont, bien entendu, un branchement distinct de celui des usages industriels.

La défense contre l'incendie est assurée au moyen de trois réseaux de bouches d'incendie de type différent. L'un commencé en 1872 compte 9.100 bouches, le deuxième (1895) 700 bouches; le troisième (1923) 100 bouches. Que nous sommes loin du temps où les curieux étaient enrôlés pour « faire la chaîne », se passer de mains en mains des seaux de toile hâtivement remplis n'importe où, lesquels, après vous avoir inondé les pieds, arrivaient à moitié vides à la grossière pompe à bras qu'on trouve encore dans nos villages!

En outre, on utilise 10.600 bouches pour le lavage, 8.400 pour l'arrosage (qui emploie de plus en plus les arroseuses mécaniques avec tonneaux de 3.000 litres). En tout, 40.000 appareils divers. D'autres branchements spéciaux courent les rues, 900 pour les urinoirs, une centaine pour les marchés découverts, 72 pour les fontaines monumentales décoratives. Y ajouter, en eau potable, 122 fontaines Wallace et 380 bornes-fontaines.

Les eaux de source, plus agréables à boire, notamment

parce que d'une température voisine de 12°, sont surtout distribuées dans les quartiers ouest, nord-ouest, sud et le centre de Paris.

Les eaux de rivière filtrées sont surtout distribuées dans les quartiers est et nord-est, et présentent l'inconvénient d'être relativement chaudes en été (18 à 20°).

Les réservoirs de distribution sont au nombre de seize, dont quatre cuves sur pylones. Ceux d'eaux potables, exclusives, toujours couverts, sont : Montsouris (1874) pour Vanne, Loing, Lunain, Voulzie; Saint-Cloud (1893-1900) pour l'Avre; ceux d'eaux brutes sont : Buttes-Chaumont (1867), Passy-Copernic (1899), Villejuif (1883-1910), Grenelle (1888), Grand-Charonne (1898); ceux mixtes, compartimentés, sont Belleville (1868-1919-1925), Montmartre (1889-1927), Ménilmontant (1865), Passy (1858), Petit-Charonne (1837).

§

Le Service des « Adductions nouvelles et des recherches » met à l'étude toutes les suggestions. Il n'en manque pas! En 1865, la Ville recevait seulement 22.000 mc. par jour. On calcule que, vers 1950, il faudra de 1.000.000 à 1.500.000 mc., suivant le rythme du développement de la consommation.

Parallèlement aux études importantes dont il sera parlé plus loin, on a cherché à compléter le débit des aqueducs existants qui, dans cette intention, avaient été dimensionnés largement par les auteurs soucieux d'assurer l'avenir. C'est ainsi que l'aqueduc du Loing a été utilisé pour amener les eaux de la Voulzie, celui de la Dhuis pour conduire à Paris des eaux provenant de la nappe des sables verts. Enfin des études se poursuivent pour compléter les eaux qui coulent dans l'aqueduc de l'Avre.

Pour augmenter les ressources en eau potable de la Capitale, on songea un instant à la rive française du Lac Léman (1892 à 1912), avec un aqueduc de 500 km. pouvant fournir un million et demi de mètres cubes. Mais on convint de l'incertitude de la pureté des eaux, du milliard de dépenses nécessaires, de querelles possibles avec

la Suisse. On avait déjà pensé (1887 à 1900) au Lac de Neuchâtel; mêmes obstacles, encore aggravés au point de vue helvétique.

En 1913, fut proposée, vainement d'ailleurs et pour les mêmes raisons, une captation de 100.000 mc. dans la forêt du Perche. Enfin, on échafauda un système de barrages-réservoirs (1912) pour les ruissellements des collines, entre Alençon et Argentan, avec un canal de 228 km., un filtrage-débit de 250.000 mc. environ. Les paysans s'insurgèrent : que deviendraient leurs cultures?

On a également cherché à utiliser l'eau des barrages-réservoirs. On peut dire en effet qu'en établissant des retenues en des points convenablement choisis, on peut accumuler la surabondance des crues, ces eaux pouvant être distribuées ensuite suivant les besoins. On oppose que le barrage d'une vallée détruit le paysage. Pendant des années, la roche est à vif, la sylve ravagée, des murs de béton géants anéantissent l'agreste cascade. Cependant le temps passe, avec un manteau de mousse, la nature reprend ses droits, habille le travail de l'homme de ses vêtements somptueux, et les effets bienfaisants de ce travail demeurent. Quel touriste ne connaît, dans le Morvan, le beau lac romantique des Settons, avec hôtellerie de choix, pêche et canotage; n'est-ce pas aussi bien qu'avant? En revenant des sources de la Seine, je passai par Semur-en-Auxois. Tout contre, le barrage de l'Armançon, qui alimente le canal de Bourgogne, est devenu un site admirable, où s'ébattent de riantes jouvencelles en de clairs costumes de plage...

Dans cet ordre d'idées, on peut rappeler les propositions de l'ingénieur Chabal relatives à l'aménagement des crues, l'établissement d'importants bassins dans le Morvan et d'un canal de réglementation entre la Haute-Seine et la Haute-Marne.

Ces propositions, se combinant aux études poursuivies parallèlement par l'Administration, ont conduit à la création des « réservoirs d'étiage », sur la Cure : de Chaumeçon et du Crescent : 24 millions de mc.; sur l'Yonne, de Pannesière, 93 millions de mc.; sur la Marne,

de Champaubert-aux-Bois, 23 millions de mc. Au total, 140 millions de mc. De plus, le Conseil supérieur des travaux publics y a ajouté, en deuxième urgence : les réservoirs de la Forêt du Der, de Chantecocq et annexes, de la Haute-Vallée de la Seine, de la forêt du Grand-Orient, de la vallée du Serein, de la forêt d'Armainvilliers (Yerre et Grand-Morin).

Cependant, ces recherches ont montré qu'on ne pouvait obtenir ainsi les quantités nécessaires à la Capitale.

On étudia également l'augmentation du cube d'eau de rivière filtrée prise dans la Seine et la Marne. Mais la qualité et le prix qui résultent de ces solutions sont tels que tous les organismes qualifiés ont conclu, après examen comparatif, qu'il était préférable de choisir le projet dit « des Vals de Loire ».

LES VALS DE LOIRE

Que sont ces Vals? Sur ce fleuve, très variable, les digues latérales contre l'inondation s'appellent des *levées*. Le *val* est la bande comprise entre la levée et le pied du coteau; la partie entre la levée et le lit mineur a reçu le nom de *chantier*.

Belgrand (1850) avait trouvé cette idée dans Riquet (1604-1680), le constructeur du canal du Midi et le rêveur du canal des Deux-Mers, qui l'avait préconisée pour alimenter Versailles. Ainsi, nous remontons à Louis XIV, ce qui permet de transposer en mauvais français la sentence de l'Ecclésiaste : *Rien de nouveau depuis le Roi Soleil...* L'ingénieur Picard (1674-1678) l'étudia sur place, puis M. de Marivets (1786). Après Belgrand, un ingénieur civil, M. Radiguel (1856), suppose un canal de 29 m. de largeur qui amènerait 1.296.000 mc. A ce sujet, Haussmann écrit dans ses *Mémoires :*

Le lit de la haute Loire est à un niveau supérieur du lit de la Seine. Pour Versailles, la gravitation parut difficile, mais le sol de Paris est inférieur de 30 mètres à celui de Versailles. Un canal à ciel ouvert de 29 mètres de largeur,

2 mètres de profondeur, long de 250 kilomètres, pouvant servir à la navigation, arriverait sur les hauteurs de Satory, Chaville et Meudon; les vallées seraient maçonnées et voûtées en réservoirs.

Le subtil préfet ne manque pas de constater qu'une pareille saignée dans le fleuve tuerait sa navigation et que l'enjambement, par le canal, de plusieurs profondes vallées nécessiterait des travaux d'art dépassant tout ce que les Romains avaient conçu de prodigieux, ce qui porta un coup fatal à ces colossales chimères.

En 1859, M. Grissot de Passy, ingénieur de l'Etat, transforme le canal en souterrain; en 1870, Belgrand signe un traité provisoire pour dériver 500.000 mc. En 1880, nouvelles études, interrompues par l'opposition irréductible des populations riveraines.

Nouvel assaut en 1920... Je voulus voir ces choses par moi-même. Le 4 octobre de cette année-là, nous allâmes examiner les *chantiers*. Quels savoureux saladiers d'écrevisses nous eûmes à déjeuner au village le plus proche! D'année en année, les assemblées, les comités, les enquêtes continuaient. Le 13 septembre 1926, nous fîmes une seconde visite en cortège. Et ce jour-là, il y eut encore des écrevisses à déjeuner. Ne seraient-elles pas symboliques?

Les conclusions d'un nouveau rapport au Conseil municipal, l'invitant à « poursuivre l'étude des réalisations », furent adoptées les 12, 14, 16 avril 1927. L'approbation de l'Etat est du 4 mai 1928, la décision de « mise à l'enquête » du 1er août 1928. Trois ans après, le 11 septembre 1931, la Ville obtient du Conseil d'Etat la déclaration d'utilité publique.

Depuis cette époque, le projet est mis au point et les nombreuses formalités sont peu à peu poursuivies, en attendant la réalisation des ressources financières nécessaires pour le départ des travaux.

Réduit à ses lignes essentielles, le projet d'adduction d'eaux des Vals de Loire consiste à capter dans les alluvions sablonneuses formant la rive gauche du fleuve, entre Gien et Nevers,

un débit de 12 mètres cubes par seconde, soit 1 million de mètres cubes par jour, qui sera amené à Paris, au moyen d'aqueducs et de conduites appropriés, *en prévoyant la restitution à la Loire d'un débit suffisant pour que les captages ne causent aucun préjudice à l'agriculture et aux riverains...*

Dès le 13 mars 1927, il avait été établi qu'il faudrait 1.250 puits et 125 centres d'épuisement, placés à une distance du fleuve variant entre 50 et 100 mètres, même 250 mètres si possible, sur une longueur variable suivant les résultats obtenus en relevant l'eau d'une vingtaine de mètres dans un collecteur de 4 m. 50 de diamètre et 160 kilomètres de longueur (dont 42 en tranchée, 22 en relief couvert, 1 en arcades basses, 350 mètres en arcades découvertes, 86 kilomètres en souterrains et 13 kilomètres et demi en siphons).

Mais une étude plus complète de la question montra à M. l'inspecteur général Sentenac que toute force motrice pouvait être éliminée. En effet, il proposa de remplacer les puits filtrants par une galerie filtrante continue, enfoncée dans les sables des Vals à une profondeur suffisante. Par des drains judicieusement établis, l'eau se déversera naturellement dans cette galerie, et, comme le niveau de celle-ci est nettement supérieur à l'altitude moyenne de la capitale, l'eau ainsi captée pourra s'écouler vers Paris, sous l'effet de la gravité, et arriver ainsi à une altitude telle qu'elle sera distribuée à la grande majorité des Parisiens, sans l'intervention d'aucune machine, ni force motrice. Le projet ainsi modifié a finalement été adopté et ce ne sera pas l'une de ses moindres caractéristiques que de conduire l'eau pure et fraîche des sables de la Loire jusqu'à la table du Parisien, sans qu'aucune machine ait participé à ce transport.

Le décret d'utilité publique est du 11 septembre 1931, ai-je dit. Passons sur les délibérations subséquentes, votes, arrêtés, tractations diverses, expériences de laboratoires, pompages préliminaires, analyses bactériologiques. Toutes ces recherches et essais ayant montré qu'on pouvait obtenir les quantités escomptées sans nuire

aux riverains, il est possible que, dans un temps plus ou moins lointain, Paris s'abreuve aux eaux de la Loire.

C'est le lieu de signaler que cette opération a été conçue dans le cadre de l'aménagement de la région parisienne. En effet, ce travail sera réalisé par un syndicat qui groupe, à côté de Paris, toutes les communes du département de la Seine, une grande partie de Seine-et-Oise : soixante-six communes (66), et quelques communes de Seine-et-Marne : quatre (4), de telle sorte que ce gigantesque projet aura par ses heureux effets réalisé, sur un but bien précis et précieux, l'union de 139 municipalités.

Ces torrents d'eau, ces centaines de millions de litres, ne font que traverser notre existence, notre maison, nos rues. Salis, il faudra les chasser ailleurs, les expulser. Et ce sera aussi compliqué, aussi difficile que pour les amener. Peut-être, pour peu que cela vous intéresse, nous sera-t-il permis de vous l'expliquer quelque jour.

LÉON RIOTOR
ancien conseiller municipal de Paris.

PHILIPPE DE CHAMPAIGNE
PEINTRE DE RICHELIEU

—

En 1635, l'année où il fonde l'Académie française, Richelieu a pour délassement les travaux de ce Palais-Cardinal qu'il léguera à Louis XIII et qui deviendra le Palais-Royal. Son architecte est Le Mercier, son peintre favori Philippe de Champaigne. Il sait celui-ci bon à tout. Faut-il décorer d'importantes surfaces, les parois et la voûte d'une de ces galeries à l'italienne, peintures et stucs dorés, dont la Rome de Bernin introduisit la mode à Paris, l'artiste n'est embarrassé, ni pour en tracer le dessin général, ni pour exécuter les plus beaux morceaux, ni pour diriger les subalternes qui travaillent sous lui. Plus tard, Le Brun pourra s'inspirer de ses méthodes quand il créera la galerie d'Apollon au Louvre et la galerie des Glaces à Versailles.

§

L'auteur des *Antiquités de Paris* (1), Sauval, a minutieusement décrit les splendeurs éphémères, hélas! du Palais-Cardinal. Pénétrons d'abord à sa suite dans la galerie de l'avant-cour, alors « la plus riche et la mieux entendue de tout Paris », d'autant que Richelieu est parvenu à l'apogée de sa puissance.

La plus superbe partie de ce beau lieu, dit-il, était la voûte peinte et conduite par Champagne; des blancs et des noirs, des tableaux, des rostres imités de l'antique et des chiffres

(1) Chez Charles Moette et Jacques Chardon, Paris, 1724.

du cardinal de Richelieu environnés de lauriers, étaient répandus dans cette voûte sur un grand fond d'or peint en mosaïque, avec autant d'ordre que d'esprit, et composaient ensemble comme une sorte de panégyrique à l'honneur du maître de la maison.

La vie de celui-ci, en effet, était représentée d'un bout à l'autre de cette galerie; et des inscriptions rédigées sans doute par Boisrobert ou quelque autre académicien, accompagnaient chaque épisode d'une carrière retracée par Champaigne sans excès de flatterie : La Rochelle enlevée aux protestants en 1628, le passage de la Loire dans la nuit du 17 mars 1630, la campagne de Savoie où Rivoli, pour la première fois, fut le nom d'une victoire française, etc. Richelieu avait choisi le peintre autant pour son caractère que pour son talent.

Ce naturel si posé qu'il voyait en lui, sa sincérité, sa discrétion, sa retenue le charmaient bien autant que la facilité et la liberté de son pinceau... C'était l'Apelle de cet Alexandre.

Sauval continue, guide d'autant plus précieux que si le palais est toujours debout, rien ne subsiste intérieurement des décorations qu'il décrit :

Champagne donc, dans le premier tableau de la voûte, avait représenté la figure de la Félicité publique, tenant en main une corne d'abondance pleine de sceptres et de couronnes, éclairée dans le ciel de l'œil brillant de la Prévoyance, accompagnée de Mercure et de Minerve, assistés de leurs symboles. Par cet emblème, il n'est pas difficile de juger que ce peintre avait voulu faire entendre que si le cardinal de Richelieu avait arraché quelques fleurons de couronnes, d'Espagne, des princes d'Allemagne et de l'Empereur, c'était par sa prudence, par son conseil, par son raisonnement et par sa vigilance, qui l'éclairaient sur les affaires les plus sombres et les plus embarrassées.

A l'une des extrémités du second tableau, la Prévoyance paraît assise sur les nues, accoudée sur le globe du monde, tenant un timon de la main droite et de l'autre une massue; à l'autre bout l'Histoire, vêtue d'une robe blanche et regar-

dant derrière elle, était sur les épaules de Saturne : dans une hauteur au dessus, on voit deux petits enfants qui voltigent entre deux airs, et folâtrent avec un serpent arrondi en cercle et se mordant la queue. Toutes ces figures sans doute voulaient dire que nos neveux apprendraient d'une histoire pure et désintéressée la prévoyance et la vigilance du cardinal, et que ses actions, malgré le temps et l'envie, passeraient à l'éternité.

Le monument élevé de nos jours par M. Hanotaux et le duc de la Force à la gloire de Richelieu suffit pour donner raison à l'inventeur de ces emblèmes. Mais voici déjà paraître parmi eux le dieu rayonnant en qui Louis XIV voudra bientôt se reconnaître, et sous les traits duquel il se fera représenter, tant au Louvre qu'à Versailles.

Dans le centre du troisième tableau, Apollon, le dieu des arts et de la lumière, monté sur une nue, joue de la lyre : là il est environné des arts, des sciences et des muses; les unes concertent et chantent ensemble les éloges de leur maître; les autres l'admirent et méditent son panégyrique. C'était là proprement l'occupation des beaux esprits du temps de Richelieu, pendant que lui de son côté discourait souvent avec eux, les maintenait et leur faisait du bien.

Le cardinal, en effet, se plaisait à discuter langue et littérature avec les membres de ce cercle Conrart qu'il venait de transformer en Académie française, les autorisant à placer sur leur sceau son effigie, accompagnée de cette légende : « A l'immortalité », mais en échange de ses faveurs, leur demandant la docilité à ses avis qu'il exigeait de tous autour de lui.

§

Il ne reste aucune trace de ce splendide décor, impitoyablement saccagé dès la fin du XVII[e] siècle pour faire place à l'appartement du duc d'Anjou; et la galerie des Hommes illustres, séparée de l'autre par la chambre de Richelieu, n'a point subsisté davantage. A commencer

par Suger, son lointain prédécesseur, le ministre y avait fait placer, au nombre de vingt-cinq, « ces héros qui par leurs conseils et par leur courage ont maintenu de tout temps la couronne », et au nombre desquels il se rangeait à juste titre.

Lui-même en fit le choix, dit Sauval, et les rangea ainsi que nous les voyons, avec des distiques, des emblèmes, et quelques représentations de ce qu'ils ont fait de mémorable. Les distiques sont en lettres d'or au bas de chaque portrait, et aux deux côtés les emblèmes, et les actions signalées séparément. Chacun de ces portraits est encore accompagné de deux bustes de marbre, et toutes ces beautés sont entrelacées avec tant d'art qu'elles forment un mélange tout extraordinaire, et dont on est surpris.

Champaigne eut pour concurrent Simon Vouet, peintre habile et intrigant, qui avait voyagé en Angleterre, portraituré le Grand Turc à Constantinople, séjourné à Rome, et même été élu prince de l'Académie Romaine. Revenu en France, Vouet réussit à peindre la chapelle du château de Rueil et celle du Palais-Cardinal. Richelieu ne voulait point de lui pour la galerie des Hommes illustres, mais l'autre lui força la main, avec la complicité du surintendant d'Effiat.

Des portraits que Philippe de Champaigne exécuta ici, Sauval admire surtout celui de Gaston de Foix. Il remarque dans les yeux du jeune vainqueur de Ravenne, terrassé par la mort, hélas! dans sa victoire, « une certaine douceur entremêlée de je ne sais quoi de majestueux ». C'est ce que l'on vérifie au musée national de Versailles où la toile figure aujourd'hui, identifiée grâce au distique inscrit dans le bas. Par ailleurs nous n'hésitons pas à reconnaître le *Suger* de Champaigne dans un tableau du musée de Nantes. Le « Père de la Patrie », moine méditatif et grave, a près de lui, posée sur une table, sa mitre d'or.

§

Philippe de Champaigne est ainsi progressivement

devenu le peintre attitré de Richelieu, cela sans sollicitation aucune, et même en refusant d'aller travailler dans le « bourg-clos » créé par celui-ci en Touraine depuis 1631.

Quoique le cardinal fût fâché, rapporte Félibien (2), que Champagne n'avait pas pour lui toute la déférence qu'il demandait, sa fermeté néanmoins à ne lui point accorder ce qu'il souhaitait n'empêcha pas que dans la suite il n'en fît toujours autant d'état qu'auparavant. Il affectait même de lui témoigner publiquement qu'il avait de l'estime et de l'affection pour lui.

Non content de lui avoir confié la majeure partie des décorations du Palais-Cardinal, il se fait maintenant portraiturer par lui sous plusieurs aspects. Le peintre va fréquemment à Rueil, où, reçu au sortir du carrosse par les mousquetaires rouges qui le savent *persona grata,* il n'attend guère. L'accueil de Richelieu est toujours affable; sa parole se fait élégante et ornée pour séduire un esprit indépendant, plus soucieux de bien faire que de plaire, et qui par cela même y réussit. Les courtisans lui demanderaient volontiers son secret, mais sauraient-ils l'utiliser? C'est de ne souhaiter ni craindre ou faveur ou défaveur.

Le cardinal, assailli chaque jour de sollicitations, — car Boisrobert, qui sait seul le dérider, en profite aussitôt lui-même pour quémander — va dans le cas de Champaigne au devant d'un désir possible.

Il lui disait quelquefois qu'il lui voulait plus de bien qu'il ne croyait, et même lui fit dire par des Bournais, son premier valet de chambre, qu'il n'avait qu'à lui demander librement ce qu'il voudrait pour l'avancement de sa fortune et des siens. Mais Champagne répondit à cela que si Mgr le Cardinal pouvait le rendre plus habile peintre qu'il n'était, ce serait la seule chose qu'il aurait à demander à Son Eminence; mais comme cela n'était pas possible, il ne désirait de lui que l'honneur de ses bonnes grâces.

(2) *Entretiens sur la vie et les ouvrages des plus excellents peintres.* A Londres, chez David Mortier, 1705.

Réponse admirable, qui montre un homme passionné pour son art et d'une absolue indépendance.

Voilà donc le maître de la France et cet homme libre en présence pour de longues séances de pose. Tandis que celui-ci travaille, respectueux et silencieux, se contentant de répondre aux questions posées, Richelieu lui parle du peintre, son rival, qui l'a précédemment portraituré sans le satisfaire. « Quel sentiment avez-vous des œuvres de Vouet? » lui demande-t-il. Et Champaigne, sans jalousie aucune : « C'est un habile homme. » A quoi, selon Félibien, le cardinal lui répartit « qu'il ne devait pas faire plus d'état de Vouet que Vouet ne faisait des autres peintres, qu'il méprisait tous également ». Mais quoi! ce prince de l'Eglise est sujet à diverses passions, et Champaigne, en chrétien, rend le bien pour le mal.

Examinons d'abord le portrait qui, sous l'ancien régime, faisait pendant à celui de Louis XIII dans un salon de l'hôtel de Toulouse, et qui entra au Louvre en 1798 (3). Richelieu debout, vêtu du manteau de pourpre par dessus sa soutane de même couleur et son rochet, se détache sur un fond de brocart à grands ramages. Sa tête, petite et résolue, coiffée un peu en arrière d'une calotte, sort d'un col de toile unie sous lequel est passé le cordon auquel pend la croix du Saint-Esprit. Déjà touché qu'il est par la maladie, son nez ressemble à un bec osseux, sa main décharnée à une serre. Mais quel regard lucide et calme, souverainement impérieux, a le grand ministre qui veut porter la France aux limites naturelles de la Gaule! En dépit des vêtements qu'il porte et de la barrette tenue par sa main droite, rien en lui n'est de l'ecclésiastique et tout du gentilhomme. Il a gardé d'ailleurs la barbiche et les moustaches du cavalier formé naguère par Pluvinel, maître d'équitation du roi, et qu'il demeure. Ignore-t-on qu'en mainte occasion secrète il ne se fait pas scrupule de s'habiller comme ses mousquetaires?

Ces passades, jointes au besoin d'être diverti par Boisrobert, décèlent chez Richelieu quelque chose d'insatis-

(3) Stupfler en fit au XIXe siècle une copie placée dans la salle où l'Académie française tient séance.

fait. Une sorte de tristesse latente est visible sur le portrait du musée national de Versailles, réplique du précédent qui fut trouvée par Lenoir en 1799 à l'Abbaye-aubois, où l'abbesse Marie-Gabrielle de Richelieu l'avait apportée.

Les autres effigies en pied du cardinal le montrent chacune dans un décor différent, outre qu'il n'y a plus son geste accueillant de la main gauche, mais s'en sert pour retenir les plis de sa robe. Prenons le portrait de la collection du Bourg de Bozas, on y reconnaît au fond l'église de la Sorbonne, construite par Le Mercier aux frais de Richelieu et destinée à abriter son tombeau. Selon la vraisemblable hypothèse émise par M. François Boucher, cette toile proviendrait de la bibliothèque de la Sorbonne à laquelle Le Masle des Roches, intendant du ministre, l'aurait donnée (4). Quant au tableau de la National Gallery, Richelieu, placé sous un dais en avant d'un fauteuil qui ressemble à un trône, et l'air plus dominateur que jamais, y est représenté dans sa chambre du Palais-Cardinal, dont le jardin s'entrevoit sous une arcade; il faisait partie de la galerie des Hommes illustres avant d'être vendu sous la Révolution, et de passer en Angleterre au XIXe siècle.

« Qu'est devenu, demande par ailleurs M. Boucher, le grand portrait du cardinal qui est demeuré un siècle et demi dans son domaine de Touraine? » Nous l'identifierions volontiers avec un beau portrait de Richelieu récemment entré au musée de Tours, et qui fut diminué quand il fut restauré; ce serait celui qui figurait au dessus d'une cheminée dans un salon du château pillé par Tallien.

L'historien du Palais-Royal, Victor Champier, a publié un reçu que Champaigne délivra en 1635 à Le Masle des Roches.

Premièrement un portret de Monseigneur, de sa hauteur, habillé d'une simarre de couleur, tout couvert de broderie, ci .... 150 livres.

(4) *Les portraits de Richelieu.* Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art français, 1930.

Plus un aultre portret de la mesme hauteur, vestu d'une simarre de satin noir avec une broderie sur les coutures, ci .... 150 livres.

Plus un aultre, de la mesme grandeur, vestu en habit de campaigne d'escarlate, enrichy de broderies, pour ce ci .... 150 livres.

Plus un aultre portret grand comme le naturel, assis, avec le rochet et le camail, pour ce.............. 150 livres.

Ce dernier, qui provient de la collection de Louis-Philippe, est au château de Chantilly. Coiffé de sa barrette, le ministre représenté dans son cabinet tient une lettre cachetée à la main droite; une autre, dépliée, est placée à proximité de sa main gauche sur un meuble tendu d'étoffe où sont aussi posés un livre et une horloge.

Plus d'une étude avait été exécutée par Champaigne préalablement à ces nombreux portraits. Celle qui figura en 1935 à l'exposition bruxelloise des Cinq Siècles d'Art (5), pour intéressante qu'elle soit, n'approche pas en beauté les trois figures de la National Gallery, peintes de face et de profil, qui servirent plus tard au sculpteur Mocchi pour modeler le buste de Richelieu. Indispensables à la connaissance de cet homme génial, ce sont les esquisses peintes directement à Rueil pendant les séances de pose, et qui servirent ensuite à établir les portraits d'apparat. Le visage aquilin, les cheveux grisonnants sous la calotte, le regard calme et sérieux de l'œil brun, la bouche sévèrement close sur les secrets de l'Etat, tous ces traits disent la passion de dominer, mais aussi l'amour du bien public, au service duquel Richelieu se consuma.

§

Après qu'il eut expiré, le 4 décembre 1642, ses familiers firent venir Champaigne, alors occupé à la coupole de la Sorbonne, et l'homme qui l'avait peint tant de fois durant sa vie le peignit entré dans la mort.

Richelieu, sur cette ultime et saisissante effigie, appa-

(5) Collection du marquis de Pomereu.

rait coiffé d'un haut bonnet blanc au bord replié; sur son maigre visage au nez busqué, un poil grisonnant couvre le menton, et ses moustaches d'un brun roussâtre se confondent avec les mèches de cheveux échappées du bonnet. La paix enveloppe enfin l'homme ardent et parfois terrible; une couverture rouge sur laquelle est tiré un drap blanc recouvre son corps entré dans l'éternel repos. Quel document, ce panneau enfermé dans un coffre de chêne pour y être mieux à l'abri du temps (6)!

Quand Philippe de Champaigne mourut lui-même en 1674 et que l'on fit son inventaire, on y inscrivit sous le n° 29 « le portrait de M. le cardinal de Richelieu, dernier fait, original, ouvrage dudit deffunt », et on le prisa 150 livres.

Il ne s'agissait point là de la funèbre effigie peinte en 1642, mais d'un grand portrait en pied exécuté vers 1640 et qui « fut trouvé parfaitement beau », nous apprend Félibien.

C'est le dernier, continue celui-ci, qu'il fit de Son Eminence, qui lui commanda de le garder pour servir d'original, étant persuadé qu'il était difficile d'en faire un qui fût mieux et plus ressemblant. Il lui ordonna de retoucher d'après ce dernier tous les autres qu'il avait faits auparavant.

Champaigne, avec sa rare conscience, ne put manquer de s'y prêter.

Ce portrait de 1640, original des originaux dénombrés au cours du présent essai, M. François Boucher estime que c'est le tableau de la collection de Bozas, peint après 1635, dit-il, puisque l'on voit au fond l'église de la Sorbonne commencée seulement à cette date. En attendant que soit retrouvé le Richelieu « en habit de campaigne d'escarlate » ou « vestu d'une simarre de satin noir » dont il est question dans le reçu cité plus haut, le portrait qui fut jadis à la Sorbonne n'ira-t-il pas un jour rejoindre au Louvre celui dont Phelypeaux de la Vrillière avait orné l'hôtel de Toulouse?

A. MABILLE DE PONCHEVILLE.

(6) Collection Hanotaux.

LES FIORETTI DU PÈRE FRANCK[1]

—

COMMENT POUR CAUSER AVEC FRANCK ET OBTENIR DE LUI QUELQUES CONFIDENCES IL FALLAIT ALLER LE CHERCHER QUAND IL DESCENDAIT DE SON ORGUE A STE-CLOTILDE ET L'ACCOMPAGNER JUSQU'AU BOULEVARD ST-MICHEL.

Hiver comme été, Franck était debout à 5 h. 1/2 du matin. Ainsi qu'il en avait pris dès sa jeunesse la résolution, à laquelle il ne manqua jamais, il consacrait alors deux heures, soit au travail de la composition, soit à la lecture d'ouvrages littéraires ou musicaux. C'est ce qu'il appelait « réserver le temps de la pensée »; puis, vers 7 h. 1/2, après un frugal déjeuner, il partait pour aller donner des leçons. D'Indy nous le montre alors parcourant les rues de Paris, toujours pressé, allant à pied ou en omnibus d'Auteuil à l'Ile Saint-Louis, de Vaugirard au faubourg Poissonnière...

Deux brioches, qu'il achetait en chemin, constituaient son seul repas, puis il rentrait chez lui, parfois à la fin de la journée, le plus souvent vers 4 heures, et, tandis que les élèves se succédaient on lui apportait une tasse de chocolat. Après son dîner en famille il pouvait encore jusqu'à 10 heures « travailler un peu pour lui-même » selon sa propre expression, mettant au net quelque manuscrit ou orchestrant quelques pages, — à moins que certains élèves ne fussent convoqués dans la soirée.

On conçoit qu'une journée aussi remplie ne lui laissât guère de loisirs pour la correspondance. Aussi, il l'a été dit déjà, existe-t-il très peu de lettres de Franck, sinon de courts

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 893 et 901.

billets concernant des modifications aux heures de leçons. Pas davantage, elle ne permettait les longues conversations.

Pour causer avec Franck, pour obtenir de lui quelques détails sur lui-même, son impression sur certaines œuvres ou certains musiciens, il n'y avait qu'un moyen : aller le prendre à son orgue à Sainte-Clotilde et le reconduire chez lui.

Le jeudi, il partait toujours en grande hâte, rappelé par quelques leçons. Mais, le dimanche, il rentrait volontiers à pied et aimait ces retours en compagnie d'élèves et d'amis.

Pour le joindre à la sortie d'un office, il fallait tout d'abord traverser le groupe de ses pauvres, massés devant la porte de l'escalier conduisant à l'orgue. Ils étaient bien siens, en effet, ceux qui guettaient son arrivée et son départ, et chaque fois le même dialogue se reproduisait : « Mais, mon ami, je vous ai déjà donné tout à l'heure. — Donnez-moi tout de même encore, monsieur Franck... » Et il donnait de nouveau.

En marchant, il répondait volontiers à ses amis.

Il arrivait parfois cependant que ceux-ci, révoltés de voir comblés d'honneurs tant de compositeurs médiocres alors qu'on le laissait dans l'ombre, s'exprimaient sur les uns et les autres avec une indiscrète violence. Mais c'était là un terrain où il était impossible de l'attirer, non qu'il agît par prudence, mais en raison de sa naturelle bienveillance. Il lui était pénible d'entendre critiquer les œuvres de ses confrères, et toujours il y découvrait quelque chose qu'il y pût admirer.

Ayant entendu l'*Ode à la République* de Mlle Holmès, — qui avait été un peu son élève, — il avoua : « Je n'en aime pas beaucoup la musique, mais les vers sont superbes. »

D'*Hamlet*, il jugeait fort belle la scène de l'Esplanade, disant : « Je voudrais l'avoir écrite », et à son auteur, directeur du Conservatoire, avec un naïf souci des hiérarchies, il témoignait une sorte de déférence. Je l'ai vu le saluer très bas avec un quasi respectueux : « Monsieur le Directeur », tandis qu'Ambroise Thomas, sans se découvrir, répondait par un bref et dédaigneux : « Bonjour, bonjour, Franck! »

Dans sa jeunesse, il avait été très lié avec Gounod, à l'époque où celui-ci, « étudiant pour être prêtre », lui prêtait des livres. Ensuite, ils se perdirent de vue, se rencontraient rarement, et Gounod affectait de l'ignorer. Jamais Franck

n'en prit occasion pour formuler à son sujet quelque jugement sévère. Un jour, cependant, sans expliquer le sentiment qu'il entendait exprimer par là, il dit : « J'ai lu *Cinq-Mars* jusqu'au bout. »

Il aimait sincèrement Saint-Saëns, qu'il appelait... et croyait... son ami! Il estimait sa *Danse macabre* une œuvre tout à fait réussie, lui avait dédié la charmante pièce d'orgue *Prélude, fugue et variation,* et aussi le *Quintette.* Il ne permettait pas de critique à son sujet. Comme, à propos de la Symphonie pour orgue, j'en avais risqué une, je fus vivement interrompu par un : « Saint-Saëns est un grand musicien, j'aime cette symphonie, j'en ai acheté la partition et l'ai lue avec le plus vif plaisir. »

Cependant, quelqu'un ayant mis sous ses yeux, de ce même Saint-Saëns, un petit morceau de genre: *Une nuit à Lisbonne,* il ne put s'empêcher d'avouer : « Je ne ferais pas de pareils morceaux », les jugeant sans doute indignes d'un musicien sérieux.

Il admirait aussi Fauré. Me montrant je ne sais plus lequel de ses Nocturnes, il me dit : « On ne peut pas mieux écrire pour le piano », et il tenait en grande estime Alkan, dont il devait plus tard réviser certaines œuvres.

Il ne faut pas croire cependant qu'il fut ce qu'on appelle un bénisseur; mais, cherchant toujours quelque chose à admirer plutôt que l'occasion de faire des critiques, il ne formulait celles-ci qu'avec une grande modération.

C'est ainsi qu'ayant lu avec intérêt *Christus* de Liszt, il avouait que l'harmonisation de certains thèmes grégoriens qui s'y rencontrent était d'une fantaisie qu'il ne pouvait approuver.

A cette époque, Berlioz, si longtemps dédaigné, était très justement remis en honneur; une mode s'établissait cependant parmi les musiciens de relever ses erreurs de syntaxe musicale. Franck, si sévère pourtant pour tout ce qui concerne la pureté de l'écriture, n'admettait pas ces sévérités et déclarait : « Le final de la *Symphonie fantastique,* c'est une page géniale. »

Il ne connut pas Debussy. Il avait remarqué cependant ses premières compositions aux examens du Conservatoire, mais

estimait que c'était « de la musique sur des pointes d'aiguille ».

Parfois, on parvenait à le faire parler sur ses propres œuvres, et, quelqu'un lui ayant demandé quelles étaient celles qu'il aimait le mieux : « On a toujours quelque préférence, répondit-il, les miennes vont au « lento » du *Quintette*, à la *Quatrième Béatitude* et au *Cantabile* pour orgue. »

Par contre, on l'importunait quand, semblant négliger les autres, on exaltait certaines d'entre elles avec exagération. C'est ainsi qu'il interrompit un jour, presque avec impatience, Guilmant qui, devant lui, admirait sans mesure le *Panis angelicus*. « N'ai-je pas aussi écrit... la *Symphonie...?* » lui dit-il — cette Symphonie dont il m'avoua presque confidentiellement: « Il me semble que c'est en quelque sorte le Quintette pour orchestre. »

Il avait conscience de l'importance de ce *Quintette*, et il savait ce qu'il valait lui-même, car, ainsi que le remarque justement d'Indy, « la modestie n'excluait pas chez lui la confiance en soi, si importante chez l'artiste créateur quand elle est appuyée sur un jugement sain et exempt de vanité ».

Et lorsque, au retour des vacances, il nous montrait ce qu'il avait fait, c'est avec la certitude qu'il ne se trompait pas qu'il nous disait : « J'ai bien travaillé, je crois que c'est bon et que vous serez contents... »

COMMENT LE PÈRE FRANCK ÉTAIT RENDU RESPONSABLE DES VIOLENCES DE LANGAGE DE SES ÉLÈVES OU AMIS.

Le père Franck était la bienveillance même, mais ses élèves n'avaient pas, comme lui, écouté la voix de l' « Ange du Pardon » (2). S'ils eurent la joie d'apporter à ce grand méconnu la consolation de leur affectueuse admiration, ils peuvent se reprocher d'avoir trop souvent et trop haut proclamé leurs jugements sévères sur les confrères de leur maître, car c'est lui — bien innocent cependant — que ceux-ci rendaient responsable de ces violences.

En combien d'occasions lui en fit-on supporter les conséquences!

(2) Vᵉ *Béatitude*.

Un chef d'orchestre, irrité contre un journaliste qui, cependant, n'avait dit que la vérité, déclarait avec colère : « M. Franck fait écrire qu'il est scandaleux de jouer les élèves et d'ignorer le maître... Le scandale cessera, je ne jouerai désormais pas plus les uns que... l'autre. »

En vain l'assurait-on que Franck ne connaissait pas ce journaliste et était absolument étranger à son article.

Une autre fois, une société de musique, ayant eu à se plaindre gravement du chef d'orchestre à qui elle avait confié l'organisation d'un concert, lui envoya, signée de tous les membres de son comité, dont Franck faisait partie, une lettre sévère que ce chef d'orchestre, négligeant tous les autres, ne pardonna jamais... au seul Franck.

Les petites combinaisons, les basses perfidies le trouvaient désarmé parce qu'il ne parvenait pas à les comprendre.

Ayant été, d'une manière très inattendue, nommé membre du jury d'un concours important, il avait dit à un de ses élèves : « Présentez-vous, je vous considère en état de le faire avec succès. »

Le résultat fut négatif.

« On a été bien sévère ». dit-il à la sortie à son élève fort décontenancé par cet échec auquel il ne s'attendait pas. « Je ne comprends pas ce résultat; bien des choses, du reste, qui se sont passées tout à l'heure me demeurent inexplicables. Tout d'abord, vous avez obtenu une voix pour la première place. A mon sens, vous ne la méritiez pas, ce n'était donc pas la mienne. Quand ensuite j'ai voté pour vous au rang que j'estimais équitablement devoir être le vôtre, je me suis trouvé seul. J'en ai été surpris. Si je l'avait prévu, j'aurais appelé l'attention de *** sur le mérite de votre composition, et je crois que je l'aurais convaincu. Mais quelque chose m'étonne plus que tout; sans que je lui aie rien demandé, X... me dit : *Je vais maintenant voter pour votre élève, car c'est juste* Et, au dépouillement, on n'a trouvé que ma voix! »

Un professeur du Conservatoire, qui n'avait pas encore atteint les hautes destinées qui lui étaient réservées et auquel cet élève — qui avait commencé avec lui ses études — montrait quelques jours plus tard son œuvre de concours, se déclara tout d'abord stupéfait qu'elle eût été refusée. « J'aurais

protesté, dit-il, si cette fois j'avais fait, comme souvent, partie du jury. » Puis il ajouta: « Vous aviez assurément, ou plutôt Franck avait un ennemi parmi ceux qui devaient vous juger. En vous désignant pour le premier rang, il savait qu'on attribuerait ce vote à votre maître, et qu'on verrait là de sa part le souci de faire une pression en votre faveur, ce qui devait nécessairement indisposer tous les autres membres du jury. Du reste, un de ceux-ci m'a dit hier : « Tu ne sais pas ce que c'est que cette « bande à Franck » et en quels termes — même orduriers (1) — ceux qui en font partie parlent des uns et des autres. Il faut, par tous les moyens, leur faire obstacle. »

Comment le bon et candide Père Franck aurait-il pu percer ces sombres mystères?

COMMENT CHABRIER SE FIT UN JOUR PASSER POUR LE PÈRE FRANCK.

C'était à Nogent-sur-Marne. Bordes, maître de chapelle, avait résolu d'exécuter la messe de Franck. Mais son chœur étant peu nombreux et peu expérimenté, pour le renforcer il avait fait appel à tous ses amis Ceux-ci : Duparc, d'Indy, Husson, Chabrier, Messager, Chausson, à défaut de voix, savaient le solfège... et pouvaient remplir le rôle de chefs d'attaque.

Dans ces conditions, l'exécution fut ce qu'elle pouvait être..., honorablement médiocre.

Très reconnaissant, à la fin de l'office, le curé vint remercier les uns et les autres, et spécialement Franck — qui (on ne l'en avait pas prévenu) au dernier moment avait été retenu à Paris.

Le cherchant parmi nous, il avisa le plus vieux, Chabrier, qui, pour se garantir contre un courant d'air, avait, de la plus bouffonne façon, attaché son mouchoir sur sa tête. « Monsieur Franck? » lui dit-il. « Oui, monseigneur », répondit Chabrier, peu au courant de la hiérarchie ecclésiastique, et qui, avec beaucoup d'humilité, accepta compliments et remerciements.

(1) Allusion sans doute à certain mot (impossible à répéter) de Chabrier, qu'on colportait alors, au sujet d'une œuvre récente d'un membre de l'Institut.

Comme ensuite nous lui reprochions, en riant, d'avoir ainsi trompé ce bon curé, il se récria : « Il désirait voir le père Franck et aurait été très déçu d'apprendre son absence. Il croit l'avoir vu... Tout est donc pour le mieux. »

COMMENT LE RUBAN DE LA LÉGION D'HONNEUR DE PESSARD FUT MIS A LA BOUTONNIÈRE DE FRANCK

Franck qui, en 1879, en même temps que beaucoup de boutiquiers et fournisseurs de ministres, avait reçu les palmes académiques... fut décoré le 4 août 1885, à 63 ans.

Ce qu'il ignora toujours, c'est que cette décoration ne lui fut pas attribuée normalement par le ministère de l'Instruction publique, mais qu'il la dut aux démarches pressantes faites, à l'instigation de son élève A. Cahen, par le peintre Bonnat. C'est ce dernier qui obtint du Président de la République, dont il faisait le portrait, de disposer en faveur de Franck d'une des croix réservées à ses candidats personnels.

Cette croix fut accordée non au compositeur de tant d'œuvres géniales, mais au fonctionnaire ayant vingt et un ans de services.

Aussi, est-ce au Conservatoire, le jour de la distribution des prix, que le ministre lut le décret nommant « Franck (César Auguste), professeur d'orgue, chevalier de la Légion d'honneur... », puis, n'en ayant pas à sa boutonnière, accepta, pour l'attacher à celle de Franck, le ruban que se hâtait de lui offrir le compositeur Pessard... décoré depuis longtemps!

A cette occasion, en l'honneur de notre maître, E. Chausson organisa un banquet intime. Bussine — un des fondateurs de la Société nationale — y prit la parole, puis le vieil agent de cette même Société, Tappert, y lut un naïf quatrain où il était question, je m'en souviens, de

César, qu'à Paris comme à Rome
On renomme...

Chabrier enfin proposa tout simplement de boire « à la santé de celui que nous appelons tous affectueusement « le père Franck ».

Franck remercia en quelques mots, où il semblait nous promettre de n'être pas grisé par cette distinction officielle

et de continuer à écrire de son mieux la musique que lui dictait son cœur!

Puis, faisant le tour de la table, il trinqua avec chacun de nous.

COMMENT FRANCK, QUI AVAIT DÉSIRÉ SUCCÉDER A MASSÉ, PUIS A BAZIN COMME PROFESSEUR DE COMPOSITION, SE VIT PRÉFÉRER GUIRAUD PUIS DELIBES.

« Nous avons ici un professeur d'orgue », disait un secrétaire du Conservatoire, « qui se permet de transformer sa classe en classe de composition ».

A la vérité, à ses élèves, auxquels il enseignait l'improvisation de la fugue ou d'un morceau libre sur un thème imposé, il parlait de forme, de construction sur un plan déterminé, insistant particulièrement sur la nécessité des enchaînements des tonalités... tous principes de musique pure dont il n'était jamais question dans les classes, uniquement consacrées à la préparation au prix de Rome. Là on ne s'occupait que de cantates!

Un des professeurs chargés de cette besogne, Victor Massé, étant mort, Franck, qui aurait complètement réformé cet enseignement, souhaita lui succéder. On lui préféra Guiraud.

Plus tard, une autre vacance se produisit, et Franck se présenta, avec l'ambition de remplacer l'illustre auteur du *Voyage en Chine* : Bazin!

Lui, toujours si réservé et se tenant à l'écart de toute intrigue, fit même quelques démarches. Entre autres, il alla solliciter l'appui de Reyer. De cette visite, il revint tout heureux, très flatté de l'accueil qu'il avait trouvé. Ayant en effet abordé Reyer en lui disant : « Maître, je viens vous demander... » il avait été brusquement interrompu par un juron — (qu'il ne répéta pas, mais dont il dit : « Reyer est souvent un peu vif dans ses propos) — suivi de : « C'est vous qui êtes un maître. »

Il n'était pas accoutumé à pareil compliment.

Il alla aussi trouver Vaucorbeil, alors directeur de l'Opéra, qui, pour l'éconduire, lui proposa d'écrire un ballet.

« J'ai hésité, raconta ensuite Franck. Certes, je crois que j'aurais pu le faire très bien. Mais un insuccès toujours pos-

sible m'aurait définitivement fermé les portes du théâtre. (Il songeait à *Namouna,* étouffée sous une indigne cabale, ce qui retarda la représentation du *Roi d'Ys.*)

Le pauvre maître avait toujours l'espoir de parvenir à la scène. Son compétiteur en cette occasion était Théodore Dubois, qui, soutenu par Ambroise Thomas, se croyait sûr de réussir parce que, disait-il, « je le mérite. Quant à Franck, il n'a aucune chance. »

Dans sa candeur, le bon Franck s'étonnait de rencontrer une fois de plus pour lui barrer la route ce même Th. Dubois qui déjà lui avait été préféré pour l'orgue de la Madeleine quand Saint-Saëns l'abandonna. Il lui semblait — sans le dire absolument, il le laissait presque deviner — que certains souvenirs auraient dû inciter Th. Dubois à s'effacer devant lui. Tout jeune organiste du chœur à Sainte-Valère qui servait de paroisse, tandis que s'achevait la construction de Sainte-Clotilde, celui-ci avait obtenu le prix de Rome. Pendant son séjour à la Villa Médicis, Franck, qui était l'organiste et maître de chapelle, le remplaça dans ses fonctions afin qu'à son retour, il retrouvât sa place.

Plus tard, nommé professeur d'harmonie au Conservatoire, Th. Dubois demanda quelques conseils sur la manière d'organiser son enseignement à Franck, qui lui donna notamment celui d'employer le traité de Reber en le développant et le corrigeant au besoin.

Vingt ans après, il se posait en rival de celui auquel alors il témoignait de la déférence. Mais il échoua cette fois, et c'est Delibes qui fut nommé.

Franck se montra très affecté par cet échec. « C'est fini, dit-il tristement, tous sont jeunes, il me faut définitivement renoncer à cette classe. »

Mais, toujours sans rancune, deux mois avant sa mort, sur son admirable choral en *si* mineur, il inscrivit le nom de Théodore Dubois (1).A quelqu'un qui s'étonnait de cet hommage, il répondit tout simplement : « Dubois m'avait dédié une très petite pièce. En remerciement, je lui en dédie une plus importante. »

(1)Après la mort de Franck, les dédicaces des trois chorals furent changées. En réalité, elles s'adressaient à Guilmant, Dubois et Gigout.

COMMENT FRANCK N'HÉSITAIT PAS A REFAIRE COMPLÈTEMENT LES ŒUVRES DONT IL N'ÉTAIT PAS ABSOLUMENT SATISFAIT

Les esquisses des œuvres des grands artistes, les modifications qu'ils leur ont peu à peu fait subir, ce que les peintres appellent « leurs repentirs », offrent toujours le plus vif intérêt.

A consulter les documents conservés dans la famille de Franck, on constate qu'après l'avoir longuement méditée, le maître, ayant terminé une œuvre, ne la considérait cependant pas comme définitive, et lui imposait parfois de très grands changements.

Dans une lettre de 1860 à Hans de Bülow, parlant de *Ruth* composée entre 1843 et 1846, il dit : « cet ouvrage a besoin d'être un peu revu. Je le retoucherai cet été ».

En comparant la partition primitive inédite à celle qui fut publiée en 1872, on constate que ces retouches, faites à une époque non déterminée, furent singulièrement importantes. Elles portent dans la première partie sur les n°s 6, 7 et 8; dans la seconde, sur le n° 9; enfin dans la troisième sur les n°s 12, 13, 14 et 15.

Si le n° 12, tout d'abord en *mi*, n'a guère subi qu'une transposition en *ré*, les autres morceaux ont été en réalité refaits, composés entièrement avec des éléments nouveaux.

Presque en même temps que *Ruth*, en 1872, fut gravée la partition de *Rédemption*. Deux ans plus tard, Franck n'hésita pas à racheter cette première édition, voulant lui substituer la nouvelle version à laquelle il venait de se décider (1).

Quant aux *Béatitudes*, si l'admirable 4e pour ténor semble être le fruit d'une inspiration géniale qui ne connut ni effort ni hésitation (2), la 5e et la 8e ne devinrent définitives qu'après d'importantes transformations.

Il existe de la 5e trois versions différentes avant celle à

(1) Voir : *César Franck*, par Vincent d'Indy, page 122 et suivantes.

(2) M. Julien Tiersot m'a communiqué la photographie d'un précieux manuscrit appartenant à M. Colomb, mari de Mme Colomb, auteur du poème des *Béatitudes*. C'est, sans une rature, à l'encre, la *4e Béatitude*, absolument conforme au texte définitif. Seules s'y rencontrent, au crayon, quelques prévisions d'instruments ou quelques indications, telles que : « trouver ici un dessin très simple », ou bien : « un essai de forme pour le quatuor en doubles croches »; enfin la signature et la date : 3 septembre 1870, le jour de la bataille de Sedan!

laquelle s'est définitivement arrêté le maître, et qui toutes l'avaient tout d'abord satisfait, car la partition d'orchestre en est soigneusement écrite, comme une copie, sans une surcharge ou une rature.

Dans la première, après un chœur de ténors et basses :

Car c'est nous que le ciel dans sa colère
Choisit pour punir la terre...

intervenait longuement la voix du Christ, puis l'ange du pardon exhortait les hommes à la charité, et le chœur concluait :

La paix soit avec vous!

Mais il semble qu'à ce moment même Franck ait déjà songé à refaire l'œuvre presque achevée; car, si les parties de sopranos et de ténors en octaves sont écrites, ni l'orchestre ni l'harmonie ne sont réalisés.

Une seconde version, elle aussi complètement et soigneusement écrite à l'orchestre, est très différente de celle qui devint définitive. Seul s'y trouve le thème violent en *ut dièse mineur* où certains ont pu découvrir une fâcheuse influence meyerbéerienne.

Sur la première page de cette version, on peut lire en grosses lettres, sans doute de la main de Franck : *Annulé.*

La troisième contient, écrites à l'encre, les paroles suivantes :

Œil pour œil,
Dent pour dent.
Pour l'insolence
Pas de clémence!

au-dessous desquelles, au crayon, se trouve la mention : musique à conserver sur d'autres paroles, qui sont :

Lève-toi,
Puissant roi,
Contre le vice
Et l'injustice.

Plus loin l'indication « Cris et clameurs » est suivie de celle, au crayon, et qui appelle le sourire : « Trouver ici une clameur!... »

Enfin intervient l'angélique conclusion :

A jamais heureux
Les miséricordieux.

mais accompagnée par un dessin arpégé en doubles croches qui en trouble un peu l'admirable sérénité.

La 8e *Béatitude* a subi, elle aussi, de nombreuses transformations.

Dans l'une de ces esquisses se trouve tout d'abord, écrit au net à l'orchestre et réduit au piano, le chœur des justes :

O justice éternelle

puis un autre chœur à 3 temps :

Pour toi notre reine immortelle,
Enflammés d'une sainte ardeur
Les justes bravent la fureur
Des lions à la dent cruelle.

Tobie apparaît alors :

Captifs aux rives étrangères,
Bravant des vainqueurs inhumains
J'allais ensevelir mes frères
De mes compatissantes mains.

Un prophète intervient :

Sans craindre l'aveugle colère
Des rois rejetés par le ciel,
J'ai proclamé d'une bouche sévère
Les menaces de l'Eternel

et le chœur reprend :

O justice éternelle
. . . .

A leur tour les sept Macchabées proclament :

Dans Jérusalem asservie,
Sans trembler devant l'oppresseur
Nous avons donné notre vie
Pour garder la loi du Seigneur.

Ce court septuor dont le père Franck disait : « Il était chic, mon septuor des Macchabées », dure vingt et une mesures.

Ayant résolu ensuite d'incarner les souffrances humaines

dans la seule *Mater Dolorosa*, le maître supprima tout ce qui précède, qui cependant avait été médité et réalisé avec soin, car il ne s'agit pas là d'essais immédiatement abondonnés, mais d'une œuvre écrite pour l'orchestre et réduite pour le piano, avec le souci d'ordre et de perfection graphique que Franck apportait à la copie de ses manuscrits.

COMMENT FRANCK PRIT PART A DES CONCOURS SANS JAMAIS OBTENIR DE RÉCOMPENSE.

Franck avoua un jour à un ami qu'il avait parfois pris part à des concours, mais que jamais il n'avait obtenu de récompense.

Quelles sont les œuvres qu'il proposa ainsi à l'appréciation du jury?... On l'ignore.

On sait seulement qu'en 1848 un chant national fut demandé aux musiciens. Franck fit ce chant : *Les Trois Exilés*, dans le style de l'époque, dont M. Tiersot dit justement qu'on le peut définir style garde nationale, ce qu'on appellerait aujourd'hui style pompier.

Si nous est demeuré inconnu le lauréat — qui ne fut pas Franck, — le *chant national* de ce dernier fut édité, et même eut les honneurs d'un second tirage, ayant été transmis d'une maison d'édition à une autre.

Trente ans plus tard Franck songea à présenter *les Béatitudes* au premier concours institué par la ville de Paris, où une fois de plus il aurait rencontré comme compétiteur Th. Dubois.

On lui fit comprendre qu'une œuvre comme la sienne ne pouvait courir le risque de se voir attribuer une mention, ou même d'être complètement négligée par ceux qui devraient décerner le prix au *Paradis perdu* et au *Tasse*.

Sagement il renonça à ce projet.

COMMENT FRANCK ÉCRIVIT QUELQUES ŒUVRES DE CIRCONSTANCE

Il arriva parfois à Franck, très rarement, d'écrire des œuvres de circonstance.

Tout le monde sait que, pendant le siège, il mit en musique

une ode à *Paris,* trouvée dans un journal. Cette page, pleine d'ardeur juvénile et patriotique, obtint seulement en 1915 la faveur passagère d'une exécution, et fut alors gravée. A certains égards, cette œuvre marque une date, car c'est la première fois que de la musique fut composée sur un poème en prose.

Peu après, à la prière d'Henri Duparc, Franck écrivit *Patria* sur des vers de Victor Hugo. Le manuscrit seul en existe, l'éditeur qui l'a acquis ne l'ayant pas publié.

Nous trouvons enfin une petite œuvre vocale sans importance, intitulée *Pour les victimes,* destinée sans doute à un concert de charité au profit des sinistrés, après l'incendie de l'Opéra-Comique.

L'auteur des paroles — on ne saurait dire : du poème — a sagement conservé l'anonymat.

Ce court morceau est peu connu, et Franck, qui n'en parla jamais à personne, ne fit rien pour qu'il sortît de l'ombre.

PIERRE DE BREVILLE.

L'HARICOT

—

C'est au mois d'octobre 1910 que j'arrivai à Paris, venant de Liége, ma ville natale, le cœur et la bourse également légers. J'avais vingt-trois ans. Au fond de ma valise, que ma mère avait préparée avec ce soin que seules ont les mères, la médaille d'or de l'Ecole des Beaux-Arts reposait sous une pile de mouchoirs. J'arrivais en conquérant.

Je ne cherchai pas de travail tout de suite : n'avais-je pas toute la vie devant moi? Ma chambre payée pour une semaine (j'avais trouvé un cabinet assez sombre, mais provisoire, près de la gare du Nord), je visitai le musée du Louvre où les peintures, par leur richesse, me déconcertèrent un peu; d'autres musées que mon maître m'avait indiqués, et, guidé seulement par le hasard et une sorte d'instinct, le reste de la ville, le Paris quotidien de tout le monde qui allait devenir le mien. Il était si beau à cette époque de l'année : gris, bleu et roux! Les quais m'enchantaient particulièrement : noyés à la tombée du jour d'une brume légère qui s'étendait comme un voile de mariée sur la Seine, ils me rappelaient la Belgique, Liége, la Meuse qui, le long de la Batte, étend son ruban d'étain terni, Bruges et ses béguinages que j'avais peints... La nuit venait tôt et je remontais le boulevard Saint-Michel jusqu'au Luxembourg, ou bien je dirigeais mes pas vers la Concorde, la Madeleine, l'Opéra. Paris, déjà, m'avait pris et me retenait par des fibres profondes. Cet enchantement dura trois semaines.

J'avais porté mon bagage dans un hôtel d'étudiants, derrière le Panthéon; je n'avais, ma chambre réglée pour

un mois, presque plus d'argent. Et je cherchai avec âpreté et, il faut le dire, avec angoisse, à employer mes connaissances. J'allai d'atelier en atelier, je proposai mes talents à des bureaux de dessin du faubourg Saint-Antoine : je ne trouvai rien et, déjà, mes repas étaient légers. Paris est hostile à qui est sans appui.

Enfin, un jour que j'avais changé mon dernier louis, je me présentai dans une maison de décors de théâtre, à Belleville. Je fus reçu par un curieux homme, une sorte de géant aux joues mangées de barbe, et qui avait dans les yeux beaucoup de douceur, corrigée par un verbe haut et brusque et un froncement de sourcils que l'on sentait étudié. La détresse rend audacieux : je lui dis que, sortant des Beaux-Arts de Liége, je savais dessiner et peindre et que je désirais travailler le plus tôt possible, étant seul à Paris, avec un pécule considérablement diminué. L'homme (j'appris un peu plus tard que c'était le patron, Denain, M. Yves Denain) me considéra par-dessus ses lunettes d'acier, sembla réfléchir et, tout d'un coup, me jeta :

— Mon personnel artistique est au complet, monsieur, je regrette.

— Pourtant, M. le Directeur (cela fait toujours plaisir aux gens qu'on les appelle ainsi, et j'employai la formule au hasard) je ne suis pas exigeant et la moindre place me conviendrait fort bien.

— Il n'y a rien, je vous le répète.

Je m'éloignais quand il me cria, sans se retourner :

— Je n'ai qu'un emploi de livreur : je ne peux tout de même pas vous proposer ça?

— Si, monsieur, car j'accepterais.

Il se leva vivement de son fauteuil et me regarda longuement, me jaugea, me soupesa. Son regard s'accrocha un instant à mes mains, à mes épaules, et vint se fixer dans mes yeux. Puis, d'une voix très douce :

— C'est pour le triporteur, monsieur. Vous connaissez Paris?

— Je connais *mon* plan.

— Bon. Voulez-vous commencer demain?



Comme je l'avais dit, sous une forme déguisée, à M. Denain, je ne connaissais guère de Paris que le plan, mais toutes ces artères plus ou moins larges, droites ou courbes, s'entrecroisant sur des zones géométriques et teintées, m'apparaissaient comme ces grosses fourmilières faites de myriades de brindilles enchevêtrées : qui pourrait se guider dans ce dédale? Même l'orientation de la ville m'échappait : vers quel point cardinal se trouvait la pointe de ce gros cœur horizontal que la Seine divise en deux? Et comment ne pas m'égarer à Belleville où, sur le large boulevard, aboutissent tant de rues et de ruelles descendant, comme torrents en montagne, de hauteurs que je ne soupçonnais point?...

La nuit fut longue, le sommeil ne vint que lentement et repartit bientôt. Dès le petit jour, j'étais éveillé. Dehors, mille bruits se précisaient qui constituent l'étrange rumeur matinale de Paris. J'ouvris la fenêtre. Une pluie fine faisait luire les toits. Tout à l'heure, j'allais appuyer sur les pédales et porter, vers des régions inconnues, je ne sais quelles marchandises. Pourtant, je me sentis joyeux à la pensée que j'allais gagner ma vie. Gagner sa vie! Et je descendis rapidement l'escalier en chantonnant un bref et stupide refrain que j'avais composé impromptu : *Belleville, dix-neuvième arrondissement...*

A sept heures moins dix, j'attendais l'ouverture de la Maison Denain, *décors de théâtre, fournisseur des grandes scènes parisiennes.* Le patron arriva comme sept heures sonnaient quelque part, dans la bruine.

— Bonjour. Bien, ça, d'être à l'heure. Faudra continuer : le premier jour, ça ne compte pas. Votre tournée est préparée... Fichu temps, mon garçon, mais vous n'êtes pas en sucre, que diable!

Je l'ai encore dans un tiroir, ce plan de Paris, coupé aux plis, froissé, usé, tout dévoré aux angles. J'y tiens et je le garde. Ah! pourquoi s'attacher ainsi à de pauvres choses? Ai-je donc laissé, dans cette zone bleue et dans

cette rose, un peu de ma jeunesse, comme l'oiseau sème de son duvet aux ronces de la haie?

Ce jour-là, l'ai-je interrogé, ce plan, à l'abri sous les porches? Ma tournée était longue : il me fallait acheter pour la maison des couleurs, des éponges, des brosses; c'était ici, et là, et là encore. On me faisait attendre.

— Vous êtes le nouveau garçon de courses de chez Denain?

— A la queue, mon petit gars...

— « Ça » vient d'arriver et il faudrait servir « Monsieur » illico? On n'est pas aux pièces, mon gros.

Ah! j'en ai perdu des minutes ainsi, et il me restait tant de courses à faire! Jamais je n'aurais fini ma tournée... Le soir, j'étais fourbu. Le lendemain, je recommençais. Et ainsi, pendant des jours et des jours, mais j'étais familiarisé avec les rues de Paris, et comme j'allais toujours chez les mêmes fournisseurs, mon travail était facilité.

— Il faut acheter des brosses. Je ne sais pas, moi, ce qu'ils en f..., des brosses!

— Des brosses? Bien, monsieur. Chez Dangel et C[ie], rue Bisson, n'est-ce pas?

M. Denain, ce jour-là, me regarda en coin.

— Alors, « on » devient Parisien? A la bonne heure... Ça vous plaît, ce métier-là?

— Monsieur, il faut que je gagne ma vie et j'aurais mauvaise grâce à me plaindre. Vraiment, ça ne me déplaît pas, le triporteur; je commence à connaître Paris, et...

— Eh bien, c'est regrettable que ça ne vous déplaise pas, parce que je suis obligé de vous remplacer par un autre livreur.

En quoi avais-je donc démérité? Je me sentis pâlir, mais M. Denain continua avec un fin sourire :

— Parce que j'ai besoin de vous à l'atelier. Je vous crois un garçon sérieux, vous m'avez dit que vous veniez des Beaux-Arts de Liége, vous avez la médaille, n'est-ce pas? Votre salaire sera de soixante centimes l'heure pour commencer, mais vous n'en resterez pas là, je vous le

promets, si vous travaillez. Allez vite chercher ces brosses, ce sera votre dernière course. A votre retour, je vous présenterai au père L'Haricot, qui vous apprendra votre métier; car, monsieur, vous ne l'ignorez sans doute pas, la peinture des décors, c'est un métier, et difficile. Ah! celui qui saurait, qui voudrait, qui aurait l'audace...

M. Denain mit ses lunettes, mais s'arrêta court, et, confus de s'être ouvert à moi, il me tendit un bulletin :

— Filez! me dit-il.



Grand, mince, la moustache tombante, l'œil vif, le père L'Haricot avait une cinquantaine d'années. Sa blouse blanche, toute tachetée de peinture, descendait jusqu'à mi-mollet, ne laissant voir que le bas du pantalon maculé de boue et tombant en accordéon sur de longs souliers, dont la pointe était irrémédiablement relevée. Il avait un grand chapeau de feutre noir et poussiéreux qu'il ne quittait jamais, et je n'ai jamais su si les cheveux du bonhomme étaient bruns, blonds ou gris, ou s'il était chauve.

— Un excellent artiste, m'avait prévenu M. Denain, mais une fameuse tête de cochon.

L'Haricot m'accueillit sans phrases :

— Comment que tu t'appelles?

— Léon Verdonck.

— Tu es Belge? Tu as déjà travaillé?

Je lui dis que je n'avais jamais travaillé qu'à l'école, où j'avais conquis la médaille d'or que je pensais avoir méritée.

— Ouais, grogna-t-il, je vois ça : tu ne sais rien faire. Mais je vais t'apprendre le métier. Viens par ici : je vais te montrer comment on fait un vieux mur.

Il prit dans des pots, placés à proximité, des tas de couleurs qu'il mélangea sur une grande palette posée à terre et appliqua avec sa longue brosse, en divers endroits, avec une dextérité étonnante. Les émeraudes et les vermillons se mêlèrent en d'étranges dissonances et firent naître un gris chaud. L'Haricot semblait peindre machi-

nalement, comme poursuivant je ne sais quelle chimère, en se promenant sur la toile qui fut vite couverte. Je m'éloignai en clignant les yeux : j'avais bien là, à mes pieds, un mur croulant de vétusté, un de ces murs qui enferment, dans quelque cité provinciale, de vieilles demeures silencieuses.

— C'est le mur d'un parc. Pour les Français, me dit L'Haricot. Maintenant, on va leur torcher, dans le lointain, un Apollon du Belvédère : ça fait toujours bien, dans les jardins d'aristos et, d'ailleurs, on a commandé une statue. Ah! tu as beau sortir des écoles, tu ne le peindrais pas si vite que moi; mais, vois-tu, fiston, j'en ai fait des douzaines et des douzaines, d'apollons, et je sais comment ça se pratique.

L'habileté du peintre était si grande qu'une demi-heure suffit pour qu'il campât un Apollon plein de majesté, si bien en place et en valeur que je demandai à L'Haricot s'il avait visité le Vatican. Mon ingénuité le fit sourire.

— Mon petit gars, je suis né natif de la rue Mouffetard, j'ai fait mon service à Epinal, dans les Vosges, et je suis allé une fois à Orléans pour un enterrement : c'est te dire que je ne connais ni le Vatican, ni l'Italie, ni la Grèce. Et tu sais, à part mon métier et les chevaux de course, je ne connais rien. Je ne suis qu'une baderne. Si, si, je le sais bien : un vieux bonhomme maniaque, pas toujours commode ni rigolo, difficile à vivre, quoi! Le patron a déjà dû te dire tout ça. Ah! quand j'étais jeune, tiens, comme voilà toi, c'était autre chose... Mais ne parlons pas de ça.

Un tremblement de sa moustache m'avertit que L'Haricot avait entr'ouvert le livre de sa vie à une page où il ne s'arrêtait plus guère.



L'hiver était venu tout à fait. Le soir, comme je n'avais pas de feu dans ma chambre, je me couchais dès que j'étais rentré, ramenant les couvertures sur ma tête. Les nuits semblent courtes à qui ressent la fatigue du labeur quotidien. Je m'éveillais lorsque le jour commençait de

poindre. Le froid avait dessiné sur les carreaux de la fenêtre des fleurs de glace aux lignes parfaites. Je songeais que l'eau du broc devait être recouverte d'une pellicule de gel, que mon lit était délicieusement tiède... Dommage que ce ne soit pas dimanche. Il me fallait aller gagner ma vie. Oh! encore un quart d'heure, dix minutes, même...

Tous les matins, je faisais les mêmes réflexions et c'est *alors* que j'entendais, venant de la rue, une voix chantant sur un ton lamentable :

— Faut... faire un effort!

Faire un effort, c'est bien vite dit, pensais-je. Il fait si froid! Et puis, ce type, de quoi se mêle-t-il? Si cela lui plaît, à lui, d'être si tôt dans la rue, cela le regarde; moi, je suis bien là. Encore cinq minutes, plus que cinq minutes...

Tous les jours, la voix m'encourageait :

— Faut... faire un effort!

— Allons, Léon, me soufflait-elle, il te faut lever. Il est l'heure. Je te le commande.

Cette voix m'obsédait tellement qu'un jour je sautai du lit plus tôt que de coutume, je m'habillai en hâte et allai attendre dans la rue celui qui, chaque matin, alors que je jouissais pleinement de quelques minutes de tiédeur, *m'obligeait* à affronter le froid horrible de ma petite chambre.

Le ruisseau, le long du trottoir, était gelé. Le vent glacial me mordait les oreilles, et mes doigts étaient douloureux sous l'onglée. Stoïque, j'attendis dix minutes, un quart d'heure, vingt minutes. Et s'il allait ne pas venir? Enfin, d'une rue voisine du Panthéon, monta le chant, d'abord lointain comme en un songe, puis plus proche.

— Ah! individu, pensai-je, je vais te montrer une bonne fois que je suis capable de faire un effort, un effort violent, même. Approche, mon bonhomme, approche!...

Le bonhomme approchait. Il portait une casquette bourrue à oreilles rabattues, un épais cache-nez, un habit de velours à grosses côtes, et poussait devant lui une petite voiture à trois roues.

Quand il fut à ma hauteur, il chanta, d'une voix cent fois plus forte que celle qui me parvenait au sixième étage :

— 'chand... d'habits — Chiffons!

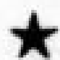
Ma colère était tombée, comme l'orage se dissipe après une courte ondée. J'avais envie de parler à l'homme, de lui dire, par exemple : « Citoyen, vous êtes certes bien ennuyeux, et de façon trop quotidienne, trop matinale. Et puis, indiscret. Mais je ne vous en veux pas, je ne vous en veux plus. Vous êtes un vaillant : alors que le jour se lève au-dessus des toits, vous parcourez les rues du quartier pour faire votre négoce. Vous bravez la gelée et la pluie et n'avez que mépris pour le thermomètre descendu, à force de renoncements, au bas de son échelle sociale. Ah! brave homme, vous avez insufflé à mon courage une vigueur que je ne soupçonnais pas. Merci! »

Comme le marchand d'habits me regardait, je revins à plus de simplicité et lui dis :

— Il ne fait pas chaud, hein?

— Bah, répondit-il, c'est la saison.

Et, après un haussement d'épaules, il recommença sa mélopée.



Une fameuse tête de cochon, le père L'Haricot, m'avait dit M. Denain. Je compris vite pourquoi : le peintre ne connaissait pas d'autre horaire que celui que lui dictait sa fantaisie, ne souffrait d'observations, mêmes légères, ni de conseils de personne, et demandait « son compte » deux ou trois fois par mois. Quelquefois, à neuf heures, il n'était pas encore à l'atelier et, ces jours-là, la mauvaise humeur se lisait sur son visage. Il disait bonjour du bout des lèvres, enfilait sa blouse et travaillait sans parler, à grands coups de brosse, comme s'il eût voulu passer son inexplicable colère sur les toiles dont la blancheur semblait avoir sur ses nerfs la même influence néfaste que les grands espaces vides ont sur les personnes atteintes d'agoraphobie. Tout l'atelier semblait participer aux ennuis inconnus du père L'Haricot. Pas de chants, ces

jours-là, pas de rires, ni de conversations. Le patron lui-même ne venait pas : L'Haricot avait sa crise et il fallait attendre qu'elle passât.

D'autres jours, mon compagnon était débordant de joie et son enthousiasme était vraiment juvénile. Je ne sus que beaucoup plus tard la cause de ces changements d'humeur.

A Noël, M. Denain s'absenta pendant quelques jours pour aller en Suisse. Il en revint tout heureux, un matin, avec de lourdes valises et des skis que l'on rangea dans un coin de l'atelier.

— Hé bien, père L'Haricot, quoi de neuf ici?

— Rien, patron, tout va.

Un éclair de malice passa dans les yeux du peintre :

— Et alors, comme ça, patron, je vois que vous êtes allé aux sports d'hiver.

— Mais oui, comme tous les ans. J'ai besoin d'un peu de détente et je serais resté plus longtemps, sans le souci de cette maison. Avouez, père L'Haricot, que vous êtes moins esclave que moi!...

— Moins esclave que lui, dit mon compagnon, lorsque M. Denain fut sorti, moins esclave que lui! Quel toupet!... Deux mois de vacances à la belle saison (c'est son gendre qui le remplace ici), chasse en Sologne à l'automne, sports d'hiver... Sports d'hiver! Ah! malheur, est-ce que je vais en Suisse, moi, est-ce que je vais en Sologne? Auteuil, Longchamp, Maisons-Laffitte, oui, et encore ça me coûte cher, ces villégiatures d'un après-midi. Les sports d'hiver : a-t-on idée! Je vais vous montrer, moi, L'Haricot, ce que l'on appelle sports d'hiver.

Il disposa par terre de longues toiles bout à bout, chaussa les skis et décrocha son cor de chasse. Alors que d'autres fument une cigarette, chantent, prennent une légère collation, lisent un journal, prisent, chiquent, même, ce curieux homme, pour se donner un peu de bon temps, sonnait du cor. Ce sonore instrument, bien fait pour les bois profonds et sombres, ne s'accommodait pas du tout à la relative exiguïté de l'atelier, d'autant moins que le père L'Haricot avait le souffle puissant. Lorsqu'il

était de bonne humeur, il jouait un morceau de cor, à la grande joie des peintres qui le poussaient toujours à cette bizarre fantaisie : « Alors, père L'Haricot, pas la moindre « assemblée », aujourd'hui? » Mon compagnon ne se faisait guère prier, habituellement. Donc, L'Haricot décrocha son cor. Des flots d'harmonie emplirent l'atelier et l'effet était curieux, de ces blouses blanches, alors qu'on eût pu s'attendre à une rangée d'habits rouges et à une meute de chiens impatients. Mais il ne s'agissait pas de courre le cerf. Dans l'esprit de L'Haricot, les sports d'hiver, qui se pratiquent en montagne, devaient être accompagnés de sonneries de cor : les chasseurs alpins n'ont-ils pas une trompe de chasse brodée sur leur col et sur leur béret? Le vieux peintre se lança, chaussé des skis, sur la toile vierge.

— Paysage de neige, annonça-t-il. Au fond, vous distinguez la ligne sombre des sapins. C'est la Suisse. A l'horizon, la chaîne des Alpes, le mont Blanc, le mont Rose, la Jungfrau. Plus loin, on devine les lacs...

L'atmosphère était créée et le père L'Haricot, aidé des piolets, patinait sur les toiles. La farce ne dura que quelques minutes, accompagnée de rires et de quolibets. Attiré par le bruit, M. Denain entra et ne put s'empêcher de sourire.

— C'est la pause? demanda-t-il. On ne s'ennuie pas, je vois ça. Ah! sacré père L'Haricot, toujours jeune.

— Hé! oui, et il faut bien que jeunesse se passe, n'est-ce pas? Tout le monde n'a pas les moyens de se payer la Suisse.

M. Denain n'insista pas. Il n'insistait jamais, quand il s'agissait du père L'Haricot, pour qui il avait une affection quasi fraternelle et à qui il pardonnait bien des petits travers, comme le frère aîné excuse, amusé, les fantaisies de son cadet.

Le patron estimait le travail, qui ennoblit l'homme, mais ne détestait pas la fantaisie. Sa jeunesse avait été laborieuse, mais follement gaie aux heures de loisir; il savait se souvenir et ce n'était pas sans mérite : combien sont passés de la jeunesse à l'âge mûr, puis, insensible-

ment, ont glissé vers la vieillesse sans vouloir se rappeler qu'aucune cloison étanche ne sépare ces âges de la vie, hormis les ans. Le regret d'un temps qui n'est plus ne devrait-il pas les inciter à revivre dans les jeunes les éblouissantes heures de leur printemps? La destinée de M. Denain s'était accomplie sans heurts, selon un simple canevas tracé d'avance. Il aimait son métier, qui participe davantage de l'art que du commerce, vivait par lui et pour lui.

Il venait souvent me voir travailler, prenait la brosse et la palette de mes mains, m'interrogeait. J'étais attentif à ses conseils, je faisais de mon mieux. N'ayant d'autres moyens d'existence que mon labeur quotidien, je m'y étais attaché. Ma mère, en Belgique, suivait mes progrès dont je lui faisais part régulièrement dans mes lettres et ses encouragements m'arrivaient fidèlement.



Les mois avaient passé. Le printemps était venu. L'Haricot continuait sa vie de tous les jours, partagée entre la mauvaise humeur et la fantaisie.

De loin en loin, M. Denain entrait à l'atelier, accompagné du livreur. Un grand nombre de candidats au triporteur s'étaient succédé à ma place. Aucun ne restait : je le dis sans fausse modestie, le métier était dur et ne convenait pas à ces pâles garçons portant sur le visage les stigmates de la maladie ou du vice : de pauvres bougres qui ne pouvaient continuer, ou de chétifs voyous qui ne le voulaient pas.

Le patron s'approchait de moi, flanqué de mon successeur du moment et se tournant vers lui, me présentait :

— Voilà un artiste — tu sais ce que c'est qu'un artiste? — qui avant toi conduisait le triporteur pour gagner son pain. Je n'ai jamais eu de reproche à lui faire et toi, tu ne peux faire aucune course convenablement. Tous les mêmes : fainéants et compagnie. Finiront au ruisseau, dans la crotte, je ne sais où. F... moi le camp, salopard!

Aucun ne répliquait. Au ras de la casquette, on voyait

briller furtivement un regard mauvais. L'homme serrait dans sa poche le salaire qui venait de lui être payé et, sans plus insister, sortait. J'étais gêné, je me croyais responsable de ces renvois successifs, il me semblait que M. Denain eût pu être plus patient, moins dur pour ces vaincus. Car, ils n'étaient que des vaincus. La misère, la maladie, je ne sais quel atavisme et quelle enfance les avaient marqués d'avance. Ah! pensais-je, ne pourrait-on en racheter quelques-uns, leur apprendre que la vie a un prix et qu'elle peut être supportable? Il suffirait d'essayer.

Denain semblait deviner ma pensée, prévenait mes objections :

— Rien à faire, avec ces cocos-là. Avant de les mettre dehors, je tente tout : promesses et menaces, gratifications et amendes. Non, voyez-vous, venant de moi, ça ne peut pas compter, ça n'existe pas. Je suis le singe, moi, l'exploiteur, pas autre chose. Ah! les imbéciles!

Un jour, en quittant l'atelier avec le père L'Haricot, j'en vis un qui attendait sur le trottoir d'en face. Nos regards se croisèrent, le sien se détourna. J'allai à lui. L'Haricot me suivit. Il avait assisté à la scène, lorsque M. Denain avait renvoyé l'employé après m'avoir, selon son habitude, présenté à lui. Mon compagnon interrogea le garçon : trente ans peut-être, maigre, pâle, l'air craintif, de la détresse au fond d'un regard intelligent.

— Qu'est-ce que tu fais là?

— Rien, m'sieur, j'attends.

— T'attends quoi?

— Ben, j'attends.

— Pourquoi le patron t'a-t-il balancé?

— Oh! j'avais rien fait de mal. J'avais soif, j'ai bu un verre de vin, dans un bistrot, ça m'a un peu tourné la tête et le patron m'a dit que je m'étais attardé et que j'étais saoul. Pourtant, je n'ai pas l'habitude de boire, mais je ne suis pas bien solide en ce moment.

— Ouais!...

— Et puis, j'ai trois enfants, une femme pas costaude. Plus de travail maintenant...

— Et tu attendais le patron pour qu'il te reprenne?

— Non, pour lui casser la gueule.

L'homme tremblait. Colère? Rage impuissante? Peur?

L'Haricot, sec comme sarment, et solide, attrapa le livreur par le bras, retraversa la rue et, sans un mot, le conduisit auprès de M. Denain. L'employé congédié était livide.

— Patron, voilà un gaillard... Hum!... C'est le livreur que vous avez mis à la porte. Il voulait... Voilà : il voudrait recommencer à travailler chez vous. Il a trois gosses et il m'a promis...

— Non, dit l'homme d'une voix sourde.

— Il m'a promis, for-mel-le-ment, continua L'Haricot en haussant le ton, de se tenir tranquille. N'est-ce pas?

Les veines de la main du peintre étaient gonflées comme un torrent après l'orage. Le livreur hocha doucement la tête et finit par répondre :

— Oui, m'sieur!

Alors, L'Haricot desserra son étreinte. Denain souriait.

— C'est vrai, ça, Gaudin? Plus d'arrêt chez les marchands de vin?

— Non, m'sieur.

Il avait plu. La lumière des premières boutiques éclairées faisaient briller l'asphalte. Au bout du boulevard de Belleville, au ras des arbres noircis, le jour attardait ses dernières lueurs dans le ciel jaunâtre. La foule des ouvriers, leur journée terminée, se hâtait vers le logis ou les plaisirs. Dans un bar, l'énorme pavillon de cuivre d'un phonographe égrenait une valse. Un crieur de journaux annonçait : *La Patrie, La Presse,* dernière édition.

L'Haricot était perdu dans des pensées, sa cigarette éteinte au coin de la bouche. Il s'arrêta net :

— Casser la gueule... Je te demande un peu... Un morveux... Tient pas debout... Trois moutards... Trois moutards! Voilà comment il faut les prendre. Les défendre contre eux-mêmes. Ah! misère!

Nous nous séparâmes. Quelques mètres plus loin, je me retournai : le père L'Haricot était toujours à la place où je l'avais quitté, hochant la tête. Des petites ouvrières passèrent près de lui et rirent aux éclats. Alors, mon

vieux camarade traversa la chaussée et se perdit dans la foule.

Je ne fus pas extrêmement surpris que, sur les instances de L'Haricot, M. Denain consentît à reprendre Gaudin à son service. Les conseils du peintre avaient du poids dans la maison et ses suggestions étaient en général favorablement accueillies. Mon compagnon avait vu naître l'atelier, et il souhaitait secrètement y finir sa vie de labeur. Le patron le mettait souvent au courant de ses affaires et L'Haricot, par une sorte d'intuition, et grâce aussi à une fine observation, savait mieux que personne quel crédit on pouvait accorder aux théâtres, connaissant les régisseurs, les machinistes, avec qui il collaborait volontiers, et même la plupart des directeurs, dont certains, lorsqu'il se permettait de donner son avis, pour l'exécution des décors, le regardaient dédaigneusement.

La directrice d'une scène qui portait son nom d'actrice et dont la vogue était énorme, à l'époque, avait accueilli le père L'Haricot avec une telle désinvolture, un tel mépris et, pour tout dire, bien qu'elle lui soit coutumière, une telle grossièreté, qu'il en était resté sans voix, malgré la promptitude habituelle de ses reparties. Il n'avait pas pardonné à la comédienne.

Une nouvelle pièce venait d'être montée. Mme X. — paix à sa grande mémoire ! — vint commander les décors. Le travail était très important et elle versa un acompte, en spécifiant que les toiles devraient être finies au plus tard avant une certaine date (quelques jours avant la répétition générale) et qu'elle paierait le solde à la livraison. En cours d'exécution, elle vint surveiller les travaux que dirigeait, avec une si pittoresque et bienveillante autorité, le père L'Haricot. Entrée dans l'atelier comme chez elle, sans le moindre salut, elle dévisagea chacun de nous à travers son face-à-main et arrêta son regard sur moi.

— Qui s'occupe de *mon* travail ? demanda-t-elle, d'un ton pointu.

Avant que j'eusse pu répondre, L'Haricot surgit de je

ne sais où, comme un croquemitaine sort de sa boîte, et, s'inclinant bien bas, une main sur le cœur :

— Moi, ma p'tite dame, pour vous servir.

Le sang monta aux joues de la comédienne, touchée dans sa dignité. Elle toisa L'Haricot. On sentait la colère sourdre en elle :

— D'où sort-il, celui-là?

L'Haricot souriait, imperturbable.

— Vous avez demandé, madame, qui s'occupe de *vos* décors. C'est moi, L'Haricot, très honoré de mettre au service de votre talent mes humbles capacités et ma meilleure volonté.

Mon compagnon dépassait de la tête la directrice de théâtre, qui serra violemment son face-à-main. Je crus qu'elle allait gifler L'Haricot, qui souriait toujours.

— Où est Denain?

— *Monsieur* Denain est sorti, madame, mais je le remplace habituellement auprès des clients.

— C'est bon. Où en êtes-vous de mon travail? Vous savez qu'il doit être fini et livré dans trois jours. Vous m'entendez : trois jours!

— Quatre, madame.

— Trois, vous dis-je. Enfin, vous le savez mieux que moi? Qu'avez-vous à me regarder avec cet air ahuri?

Alors, L'Haricot perdit patience; il pâlit et, très distinctement :

— J'ai l'honneur de vous saluer, madame.

Il s'inclina encore, laissant la comédienne qui sortit en criant :

— Je me plaindrai!

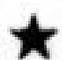
— C'est ça : plaignez-vous. Bien le bonjour, eh! impératrice!

Au jour convenu, portés à bras d'homme par huit peintres en blouse blanche qui chantaient une chanson de route, les décors furent livrés. Nous tenions à peu près toute la largeur de la chaussée. Le trajet, de Belleville au centre de Paris où se trouvait le théâtre, nous parut court. Les cochers de fiacre pestaient contre nous, qui entravions la circulation, et c'était un échange pitto-

resque de quolibets, à la grande joie des arpètes, des petits garçons bouchers, des télégraphistes, de toute cette menue gent de Paris qui, encore mal dégagée du souvenir de l'école, flâne le long du chemin toujours plein de spectacles imprévus et magnifiques, et qui nous accompagna pendant quelques minutes. Les agents de police, à qui une chanson avait fait, en cette incroyable époque d'avant-guerre, une réputation de bonhomie point surfaite, souriaient dans leur grosse moustache, et L'Haricot commençait de regretter de n'avoir point pris son cor : nous l'en avions, en effet, dissuadé.

Nous arrivâmes devant le théâtre, où L'Haricot entra. Nous avions posé les décors debout sur le trottoir et nous étions assis sur les marches d'un escalier conduisant aux coulisses. Le soleil de mai nous avait donné chaud et, à l'ombre, près de la Seine proche dont nous sentions la fraîcheur, nous épongions nos fronts où la sueur perlait. Nous attendîmes presque une heure. L'Haricot, enfin, reparut, le teint animé.

— Ah! mes enfants, un peu plus, nous remportions les décors à Belleville! D'abord, on ne « la » trouvait pas, puis « elle » est venue et ne voulait pas payer. « Je m'arrangerai avec M. Denain », disait-elle. « Pas d'argent, pas de suisses, que je lui répondais, faut payer ou nous ne donnons pas les décors. » Alors, elle a fini par se décider, mais qu'est-ce qu'elle m'a raconté! Ah! elle ne me porte pas dans son cœur... Moi non plus. Allons nous rafraîchir : je vous l'offre, car vous pensez bien qu'elle ne m'a pas donné de pourboire...



Le samedi soir, M. Denain nous payait. En or. Les louis brillaient sur le bureau sombre, comme des taches de soleil dans un sous-bois. C'était l'époque où la monnaie était tricolore : bronze, argent et or, comme ces chats de campagne qui rôdent près des fermes, le long des haies où chantent les pinsons.

L'Haricot, au long de la semaine, touchait plusieurs fois des acomptes et souvent, le samedi, quelques pièces

de cent sous constituaient seules le solde de son salaire. Mon compagnon avait la réputation, — il ne s'en cachait d'ailleurs pas, nous l'avons vu, — de jouer aux courses. Naturellement, il laissait sur les hippodromes le plus clair de ses revenus.

Lorsqu'il arrivait, le lundi matin, son chapeau soigneusement brossé pour toute la semaine, nous lui demandions très vite :

— Alors, père L'Haricot? Gagné?

— Non, perdu, répondait-il d'une voix creuse. Comme toujours. Cette carne est tombée près du poteau, alors qu'elle devait gagner la course dans un fauteuil. J'avais joué deux louis sec gagnant.

Quelquefois, la « carne » s'était dérobée devant une haie, ou avait été battue seulement de l'épaisseur d'une feuille de papier, ou le jockey l'avait retenue, mais je ne me rappelle pas avoir entendu L'Haricot dire qu'il avait gagné.

Je n'aime pas le jeu, mais j'admets que d'autres y trouvent leur plaisir et je n'ai garde de les condamner, mais je n'arrive pas à comprendre que des gens intelligents s'obstinent à perdre régulièrement les sommes qu'ils jouent. Il y a chez eux une sorte de renoncement qui m'échappe, et j'aurais aimé que mon vieux camarade comprît une fois pour toutes qu'il ne pouvait tirer que déboires des courses; mais j'étais trop jeune pour le lui dire et rien ne l'aurait fait renoncer à sa passion.

Dès le lundi matin, donc, L'Haricot n'avait plus d'argent et il nous fallait, en ce début de semaine, payer notre tribut au sport hippique. Nous le faisions de grand cœur et invitions notre camarade à tour de rôle à déjeuner dans un petit restaurant, voisin de la maison, auquel nous étions habitués et où nous nous trouvions fort bien. Ah! nous étions aimés! La servante nous appelait par nos prénoms; c'était une fraîche fille du Cantal, brune, solide, alerte et rieuse. Nous la taquinions gentiment pour son accent que je trouvais délicieux et nous étions tous, je crois, un peu amoureux d'elle. Notre longue table, le lundi, était éclatante de blancheur : seuls,

les petites bouteilles de vin et le gros pain de quatre livres jetaient leur rubis et leur or. Les plis frais de la nappe étaient bien marqués et les serviettes, qui sentaient bon le linge propre, mariaient leur mate blancheur à celle, plus brillante, des assiettes. J'ai conservé, après un quart de siècle, un souvenir très net de ces déjeuners du lundi.

L'atmosphère était de joie. Comme des travailleurs qui ont besoin de refaire leurs forces, nous mangions solidement. Après le repas, nous buvions tranquillement un café très chaud, en fumant une cigarette. L'Haricot, les autres jours, allait déjeuner chez lui, mais le lundi, il semblait présider notre table. Ah! il n'échappait pas à nos plaisanteries : nous lui demandions force détails sur les courses, les chevaux, les jockeys, le public, la pelouse, le pesage, que sais-je? Si j'ose dire, nous le lancions sur son dada. Il nous donnait des explications très longues, en abusant un peu des expressions du turf qui restaient pour nous lettre morte, avec un tel luxe de détails qu'on eût pensé qu'il bâtissait un roman dont nous entendions chaque lundi un nouveau chapitre. Lorsque nous lui demandions de l'accompagner le dimanche suivant sur l'hippodrome, il refusait, avec une énergie teintée de quelque commisération pour les profanes que nous étions :

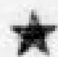
— Non, non, je vais au champ tout seul : il me faut réfléchir, calculer, voir. Je ne veux pas être distrait. Et puis, tu n'y connais rien et les courses ne sont intéressantes que pour les fervents comme moi, je t'assure, tu t'ennuierais, mon gros.

— Père L'Haricot, vous nous faites des cachotteries et nous finirons par nous demander si votre pouliche est blonde ou si elle porte des bas de soie.

Le vieux peintre haussait les épaules et souriait :

— Ah! gamins... Une petite femme, voyez-vous, c'est de votre âge et ce n'est plus du mien. Laquelle supporterait ma mauvaise humeur, mes manies et mon demi-siècle? Il me faudrait une compagne qui aurait vieilli avec moi, partagé ma vie... Que pourrais-je maintenant

lui offrir en échange de sa jeunesse? Ma vieille carcasse? Non, voyez-vous, les temps sont révolus.



Un dimanche, je flânais au Luxembourg. La nuit tombait. Dans l'allée qui longe la rue de Médicis, j'aperçus à dix pas devant moi la maigre silhouette du père L'Haricot. Une mince jeune fille qui pouvait avoir vingt ou vingt-cinq ans, était à son côté et le vieux peintre ramenait sur ses chétives épaules un châle épais, cependant que la jeune fille était secouée par une toux rauque.

Je m'approchai, en m'appliquant à donner à mon pas la même cadence que celle des pas du couple, qui crissaient sur le gravier. J'avais le souffle court.

— Vois-tu, disait L'Haricot, d'une voix douce que je ne lui connaissais pas, comme tu es peu raisonnable. Il faut rentrer avant la nuit. Dès que le soleil se cache, il fait froid sous les arbres. Dimanche, nous déjeunerons de bonne heure et nous viendrons plus tôt. Ainsi, nous profiterons de la chaleur douce toute l'après-midi, n'est-ce pas, Alice?

— Oui, père. Retournerons-nous près du bassin? J'aime tant voir les enfants jouer avec leurs bateaux... Lorsque j'étais petite, tu te souviens...

La voix était menue, un peu enrouée. Le bruit d'une voiture roulant sur le pavé de la rue de Médicis m'empêcha d'entendre la fin de la phrase. Je sentais mon cœur battre à coups sourds. Je quittai le jardin, pensif. Quel drame se jouait dans l'existence du père L'Haricot? Car je sentais que c'était un drame qu'il savait si bien nous cacher à tous. C'était donc là la cause de ce que je croyais ses changements d'humeur et qui n'était que peine et soucis... Une fille : je le croyais célibataire. Et malade... Alors, les courses, le porte-monnaie vide le lundi?

Le lendemain, L'Haricot n'attendit pas qu'on l'interrogeât :

— Hier, à Auteuil, j'ai bien failli gagner. Dans la deuxième, figurez-vous...

M. Denain m'appelait. Je m'absentai une minute et, lorsque je revins dans l'atelier, mon vieux compagnon, au milieu de son habituel cercle d'auditeurs, continuait le « récit » de sa journée.

— ...Il faisait un temps radieux. Au pesage, beaucoup d'élégances, le Tout-Paris semblait s'être donné rendez-vous. Et quels équipages, au retour! Bref, je mets encore un louis gagnant. La course se déroulait normalement et mon cheval était en tête, quand voilà le jockey qui se met à le cravacher, mais à le cravacher! Sans raison. Je vous dis, c'était tout cuit, lorsque — allons, bon! — voilà le cheval qui s'écarte de sa ligne... Un cabochard... Et la casaque cerise...

Je n'écoutais plus et je regagnai ma place, au bout de l'atelier où, obsédants comme un refrain triste, les mots du père L'Haricot m'arrivaient :

— ...encolure ...poteau ...revenu faubourg du Temple... une rogne... joué gagnant et placé... vingt-quatre contre un...

Le mensonge du père L'Haricot me faisait mal. J'aurais voulu fuir ou l'interroger, mais je n'aurais pas osé, malgré la détresse que je devinais chez mon ami.

Il fallait que j'en eusse le cœur net. Le dimanche suivant, j'étais au Luxembourg, comme une heure sonnait à l'horloge du Sénat. Le jardin était à peu près vide, malgré un soleil éclatant qui incitait à la promenade à petits pas ou à la rêverie confuse. Je m'assis derrière la balustrade de pierre, sur la terrasse qui domine le bassin. L'Haricot et sa fille étaient déjà installés, non loin du bord de l'eau, qu'aucun souffle de vent ne ridait. Je ne pouvais les entendre, mais, de temps à autre, je voyais les épaules de la jeune femme se soulever sous la violence d'un spasme.

De l'après-midi, je ne pus détacher mon regard de ces deux êtres et, lorsque la loueuse de chaises me réclama le prix de ma place, je sursautai, comme pris en faute.

Mon vieux camarade était plein de touchantes prévenances pour sa fille. Je voyais ses gestes très doux, comme l'on a pour prendre dans sa main un oiselet tombé du

nid. Je me levai, je descendis l'escalier, m'approchai du couple en ralentissant mon pas, que je fis très léger, et en retenant mon souffle. Je n'aurais voulu pour rien au monde que L'Haricot me surprît. La fille se tourna légèrement et son regard bleu vint se poser sur moi, indifférent. Oh! ces yeux, comme je les connaissais bien! La même expression que ceux de son père, mais brillants d'un feu très vif dans un cerne violet pâle, comme une lumière brille dans un sanctuaire à la tombée du jour, et empreints d'une indicible mélancolie! Nos regards ne se rencontrèrent qu'une seconde : je n'étais qu'un passant comme un autre, en ce dimanche, au Luxembourg. J'eus encore le temps de voir des mèches blondes, encadrant un visage mince aux pommettes étrangement roses, un nez très petit, une bouche à l'arc parfait, mais aux lèvres pâles...

Une grande tristesse m'envahit. Je pensai que je ne reverrais plus jamais cette jeune femme et j'eus le sentiment très net (puis-je l'avouer?) qu'elle allait mourir bientôt.

Sa voix menue et un peu rauque me parvenait, assourdie, alternée avec la voix du père, basse et grave, et un peu monotone, comme un plain-chant.

Je regagnai la terrasse, où je m'accoudai à la balustrade. Mille bruits arrivaient jusqu'à moi, dominant la chanson du jet d'eau : rebond d'un ballon sur le sol, grelots de la voiture à chèvres, cris d'enfants jouant à cache-cache, bribes de conversations des nurses, et l'appel triste du marchand d'oublies : « Voilà l'plaisir, mesdames, voilà l'plaisir... » Mais à travers tout cela, je croyais entendre la voix un peu enrouée de la fille de mon vieux camarade, et même la petite toux sèche qui soulevait ses maigres épaules et qui me faisait mal physiquement.

Cette double détresse saillait étrangement sur la joie qui animait, autour du bassin, une foule d'enfants vêtus en marins et dirigeant, à l'aide d'une perche légère, les voiliers qu'un bonhomme leur avait loués pour de minuscules régates.

Lorsque je rentrai, la fontaine Médicis étendait sous les arbres son miroir sombre; des enfants jouaient encore au pied des statues; une balle vint heurter mon épaule, cependant qu'une petite fille, toute rose de confusion, s'excusait. Des couples d'amoureux, étrangers à tout dans leur solitude à deux, marchaient d'un même petit pas égal : celui du père L'Haricot et de sa fille quand, tout à l'heure, ils quitteraient le jardin. La joie et la souffrance ont-elles donc le même rythme?

Il me fallut, le lendemain, subir la fable habituelle de L'Haricot. Quel courage avait donc cet homme et quelle magnifique fierté, pour nous laisser étrangers à son drame et nous donner le change par un récit certainement étudié d'avance!

A midi, j'étais décidé à tout lui dire, mais je n'en trouvai pas le moyen : les camarades l'avaient accaparé si étroitement que je ne pus lui parler. Je mangeai sans appétit et je faisais si piètre figure, au milieu des rires de mes compagnons, que la petite bonne me demanda :

— Qu'avez-vous donc, monsieur Léon? Vous n'avez même pas fini ces tripes que vous aimez tant. En fait-on d'aussi bonnes chez le roi Léopold?

— Ce n'est plus Léopold, répondis-je assez sèchement, c'est Albert, et je n'ai jamais été invité à sa table.

Le sourire de la servante se figea :

— Oh! comme vous êtes peu gentil, monsieur Léon!

Les camarades étaient bien étonnés de mon humeur, et certains ne se gênèrent pas pour compatir ironiquement à mes chagrins d'amour supposés :

— Alors, « elle » t'a plaqué?

— Une de perdue...

Et d'autres banalités.

L'Haricot lui-même s'en mêla. Une lueur triste passa dans ses yeux, pareille à celle qui animait hier le regard de sa fille :

— Bah! mon petit gars, tout s'arrange. Pourvu qu'on ait la jeunesse...

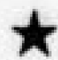
Il ajouta, plus bas, comme pour lui seul :

— ...Et la santé...

De toute la semaine, je n'eus le courage de dire à mon vieux camarade que je connaissais sa peine et que j'y participais de tout mon cœur.

Une lettre me rappela impérieusement en Belgique : la santé de ma mère donnait lieu à des inquiétudes. Je partis en ayant l'impression que je n'avais pas payé à celui qui m'avait accueilli avec tant de bienveillance au seuil de ma vie de travail une dette que je considérais comme sacrée.

Je ne devais plus revoir l'atelier Denain.



Les années passèrent. La guerre vint. Fait prisonnier lors de la défense de Liége, je fus emmené, captif, en Saxe.

Après les hostilités, ma réputation de peintre s'est assise. La notoriété est venue, mes toiles se vendent bien et je vis dans une honnête aisance. Lorsque les succès sont arrivés, j'ai pensé souvent à l'atelier de Belleville, au triporteur, au père L'Haricot. Avec émotion. L'atelier existe-t-il toujours? Qu'est devenu le vieux peintre parisien?

Chaque année, je voulais faire le voyage de Paris, une sorte de pieux pèlerinage, et je n'en avais pas trouvé le temps : de longs séjours en Campine, en Hollande, en Rhénanie, m'avaient empêché de revoir les lieux de ma jeunesse, dont j'avais faim, dont j'avais soif : on ne fait jamais tout à fait ce qu'on désire, dans la vie. Comme tout devait être changé! Reconnaîtrais-je Belleville et mon petit hôtel du Panthéon? « Faut... faire un effort!... » Et le Luxembourg? Ah! le Luxembourg!

Enfin, l'année dernière, à l'automne, j'arrivai. Dès que je sortis de la gare du Nord, Paris sembla venir à ma rencontre, avec sa lumière, ses parfums, ses bruits particuliers. Je retrouvai, accrue, cette agitation qui étonne tant les étrangers et les provinciaux.

J'étais bousculé de tous côtés par les porteurs de bagages et les gens de banlieue, qui s'échappaient des quais

comme une volée de moineaux. Je restais là entre mes deux valises : je découvrais Paris de nouveau.

— Taxi, monsieur?

Mes bagages sont saisis. Une portière s'ouvre devant moi, je monte dans une voiture.

— Où faut-il vous conduire, monsieur?

— Moi, je ne sais pas... Ah! au Luxembourg, si vous voulez.

Comme je dois étonner ces gens!

Je disais bien que Paris était venu m'attendre : toutes ses forces s'étaient liguées pour me conduire à l'endroit de mon souvenir. La destinée des hommes est tracée d'avance; on ne peut y échapper.

Mon petit hôtel du Panthéon a fait place à un garage. J'ai posé mes valises dans une chambre confortable du boulevard Saint-Michel.

— Demain, j'irai à Belleville.

L'après-midi, je flâne le long de la Seine. Dans le brouillard roux, les boîtes des bouquinistes s'ouvrent sur leur richesse, faite de mille pauvretés. L'air est léger, la température douce; le sang court, alerte, sous ma peau. J'ai de nouveau vingt ans. Voici le pont des Arts et, devant moi, une silhouette longue et un peu cassée que je connais bien :

— Oh! père L'Haricot! Que je suis heureux! Il faut que je vous embrasse.

— Mais, monsieur...

— Verdonck, Léon Verdonck, le Belge, votre apprenti chez Denain...

— Ah! Léon... Te voilà devenu un monsieur, gamin. Que fais-tu? Tu es parti de chez nous comme on s'évade. J'ai bien souvent pensé à toi.

Je l'entraîne dans un café proche. C'est maintenant un vieillard, mais il n'a pas perdu sa gouaillerie qui m'amusait tant.

— Tout a bien changé, vois-tu, Léon. Autant que L'Haricot, qui est devenu un vieux fantôme. Denain est mort, il y a longtemps. C'est le petit Gaudin qui a repris la maison, — car elle existe toujours. Tu te souviens de ce

petit salopard qui voulait casser la gueule au patron? C'est lui qui l'est, maintenant, patron. Il m'en a toujours voulu un peu que j'aie brisé sa dignité, ce soir-là. Sa dignité! Et je crois qu'au fond du cœur il ne m'a pas encore tout à fait pardonné. Mais il est chic pour moi : il continue à me payer ma semaine, car je vais travailler à Belleville un peu tous les jours, le matin. Mes yeux ne valent plus grand'chose et je sais bien que je ne suis d'aucune utilité... Quand j'ai perdu ma fille...



Je viens de recevoir un carton bordé de noir :

Vous êtes prié d'assister aux convoi, obsèques et inhumation de JACQUES DORMOIS, décédé dans sa 76e année, muni des sacrements de l'Eglise, en son domicile, 378, rue du Faubourg-du-Temple, à Paris (XXe). De la part du personnel de la Maison Denain, Gaudin et Cie, et de ses nombreux amis. L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille. Ni fleurs, ni couronnes.

Les obsèques ont eu lieu hier.

Puis-je, ô mon père L'Haricot, sur ce coin de terre de Paris où repose maintenant un peu de ma jeunesse, porter, malgré vos dernières volontés, cette couronne de souvenirs que vous avez vous-même tressée?

FRANÇOIS-PAUL RAYNAL.

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Lamartine : *Les Visions*. Edition critique avec une introduction et des notices par Henri Guillemin, Société d'Edition Les Belles Lettres. — Cargill Sprietsma : *Etudes Bourguignonnes. Lamartine et Théophile Foisset*, Boivin. — Gustave Charlier : *Aspects de Lamartine* (*Lettres inédites*), Editions Albert. — Robert Mattlé : *Lamartine voyageur*. Préface de Maurice Levaillant, E. de Boccard. — Revues.

A travers le temps, la dévotion à Lamartine continue à se manifester par la publication fréquente d'études de plus en plus attentives, de plus en plus indiscrètes de l'homme et du poète. Il semble que les lamartiniens veuillent pénétrer, jusqu'en leur tréfonds, l'âme et la vie de leur idole, surprendre, de l'une et de l'autre, jusqu'au plus intime frémissement. Nul billet, nul papier du grand bourguignon qui ne trouve, parmi eux, un commentateur. Faut-il louer, faut-il blâmer ce zèle intempestif?

Parmi ces lamartiniens, l'un des plus doctes, M. Henri Guillemin, vient de se faire l'historiographe de la pire défaite intellectuelle que le poète subit, au cours de sa carrière littéraire, et dont il ressentit jusqu'à sa mort la secrète humiliation.

On sait, en effet, que Lamartine juvénile eut l'ambition d'écrire un poème épique qui l'égalerait à Dante, au Tasse ou à Milton. Généreuse, mais hasardeuse ambition d'un esprit qui préjugeait mal de ses tendances et de ses forces; elle naquit en 1810 et passa par de singulières fluctuations. Deux ans plus tard seulement le poète, après l'avoir péniblement cherché dans les méandres de l'histoire, arrête son sujet, un beau sujet : *Clovis*. Il consacrera, dit-il, sa vie à le traîter

en vingt chants. Il se prépare à cette lourde tâche en cultivant le genre tragique. En 1820, il y pense encore sans s'y attacher d'une façon certaine. Cette année-là, il publie les *Méditations*, entre dans la gloire et se détourne provisoirement sinon de l'épopée, du moins du thème primitif d'épopée qu'il avait choisi.

En janvier 1821, il n'est plus question de *Clovis*. « Illuminé par un rayon d'en-haut », Lamartine vient de concevoir un nouveau sujet de poème épique; il en fait part à son ami Virieu sans en indiquer le titre et la substance. Le 6 août 1823, il parle d'écrire un *César*, puis il abandonne ce dessein, diverti de lui par les *Nouvelles Méditations*, élaborées entre temps et prêtes à paraître. En décembre il envoie *César* rejoindre *Clovis* dans le néant des projets avortés. Il vient d'imaginer les *Visions*, épopée spiritualiste en vingt-cinq chants qui accapare désormais et définitivement son esprit. Il en a dressé un plan succinct. Il en compose tout de suite le début, une *Invocation* à l'Esprit Saint « pour demander la force d'accomplir cette œuvre immense qui doit servir à l'édification des hommes ».

Il borne son travail initial à quelques centaines de vers tracés dans la fièvre et l'enthousiasme. Puis il l'arrête, gêné par quelque pauvreté d'imagination. Il n'arrive pas à compléter son plan. Il conjure Virieu de lui envoyer de « belles aventures, vraies ou feintes », susceptibles d'alimenter sa veine poétique. Il se décourage aussi. Au seuil de son vaste labeur, il laisse percer, derrière son exaltation, une crainte terrible, celle de sombrer, à l'exemple du fameux Chapelain, auteur de la *Pucelle*, dans l'impuissance et le ridicule.

Ainsi se présente, à nos yeux, la genèse des *Visions*, telle que M. Henri Guillemin a pu la dégager des lettres, confidences et autres papiers de Lamartine. De 1824 à 1829, le poète refait deux fois son plan originel, écrit, sans aucun ordre ni aucune suite, des chants ou des fragments de chants de son poème, entretient avec ténacité l'idée de doter la France d'une épopée, ne parvient pas à réaliser cette œuvre et finit par l'abandonner avec le douloureux sentiment d'avoir manqué sa carrière littéraire.

On a dit, et M. Henri Guillemin précise, que Lamartine

fut desservi dans sa tâche de poète épique par les travers de son existence sans cesse troublée de soucis, de gêne, de deuils, de voyages, de combinaisons diplomatiques ou politiques. Maigres excuses. Camoëns, au milieu des aventures les plus tragiques, conduisit à leur fin les *Lusiades*. A la vérité, Lamartine ne paraissait nullement préparé, par la nature de son talent, au genre épique. Il s'en rendit compte un peu tard sans doute, mais heureusement pour la renommée. Il sauva, des *Visions*, rimaille singulièrement obscure et parfois bien méchante, les fragments qui présentaient quelque beauté et quelque noblesse en les joignant aux *Harmonies*, aux *Nouvelles Confidences* et en les réunissant dans un opuscule aujourd'hui rarissime (*Les Visions*, par Alphonse de Lamartine, Paris, Bibliothèque du Voyageur, chez Michel Lévy, 1853, in-32). Il ne souhaitait certainement pas que le surplus en fût conservé.

M. Henri Guillemin, dans l'ouvrage dont nous avons plus haut cité le titre, réimprime intégralement le texte subsistant, en divers manuscrits et livres, des *Visions*, c'est-à-dire : L'Invocation, les premier et deuxième chants, les fragments du quinzième chant, les dix-neuvième et vingtième chants, le début du vingt et unième et le Chant lyrique du Jugement dernier. Il s'est efforcé, avec une érudition digne de louanges, de préciser dans quelles conjonctures et dans quelle atmosphère intellectuelle fut composé le poème. Il suit, pourrait-on dire, pas à pas, les étapes de la conception et de sa composition; il en a recherché et en indique lumineusement les sources; il en accompagne les fragments d'un très riche commentaire et il en publie, avec un soin minutieux, les variantes. Rarement nous avons rencontré édition critique d'un texte d'une plus belle qualité documentaire. Malheureusement nous craignons que l'œuvre lamartinienne, ainsi remise au jour, ne rehausse pas la réputation de son auteur.

A l'époque où le poète renonçait définitivement à la continuer, nous le voyons en proie à des préoccupations qui ne s'allient guère avec la poésie et qui contribuèrent à lui nuire, préoccupations d'ordre politique. Nous en trouvons de nouvelles traces dans un curieux petit volume de M. Cargill Sprietsma, consacré à **Lamartine et Théophile Foisset** où

sont réunies les lettres inédites, sorties des archives de Bligny, des deux personnages et précisées les circonstances dans lesquelles naquit, fructifia et mourut leur amitié.

Théophile Foisset était, comme Lamartine, bourguignon, fort attaché à sa terre de Bligny. Il exerçait des fonctions de magistrat à Beaune et menait, parallèlement à ces fonctions, une existence active de secrétaire du Comité départemental des vignerons et de journaliste dirigeant une feuille locale, *le Provincial.* Homme de haute culture et catholique ardent, il s'intéressait aux problèmes philosophiques et religieux, témoignait de modération sur le chapitre politique et menait campagne en faveur des vignobles de sa région que des lois récentes accablaient d'impôts.

Rencontra-t-il Lamartine à Paris où il séjourna vers la fin de 1828? On peut le supposer. A ce moment le poète, orienté vers la politique et rêvant d'un siège de député, marquait beaucoup d'intérêt aux questions rurales. Les deux hommes entrèrent définitivement en relations en 1829, à Saint Point, où se rendit Foisset, et se laissèrent l'un l'autre une impression favorable. Ils ne tardèrent pas à correspondre. Tous deux souhaitaient obtenir en faveur des vignerons un allégement de charges. Foisset, confiant dans la gloire du poète, voyait en celui-ci le seul homme qui pouvait, avec quelque chance de succès, attirer, sans une iniquité, l'attention des Chambres. Lamartine se rendait compte, de son côté, qu'il servirait utilement ses visées politiques et ses propres intérêts, en prenant la plume au nom des vignerons. Il écrivit donc et fit parvenir à « Messieurs les Pairs de France et Messieurs les Députés » une *Pétition des propriétaires de vignes, négociants en vins et cultivateurs de vignes du département de Saône-et-Loire* dont M. Sprietsma a retrouvé à Saint-Point le texte autographe inédit. Ainsi, accomplissant ce premier geste de « militant », se mit-il en relief dans un domaine social où il n'avait guère paru auparavant.

De ce moment date l'amitié que lui témoigna Foisset. Cette amitié devait durer vingt-huit ans, tantôt chaleureuse et tantôt attiédie. Elle s'éteignit lorsque le poète, par ses discours au Parlement, ses actes et ses écrits, eut désillusionné le magistrat en s'éloignant de lui sur le terrain religieux. Elle s'étei-

gnit assez vilainement, car Foisset se crut obligé, en défenseur de l'Eglise et de la religion, de combattre son ancien allié et publia, dans *Le Correspondant*, contre l'*Histoire des Girondins*, des études où pullulent les sarcasmes et les reniements.

Lamartine ne se croyait pas obligé de suivre une voie directe. Ainsi que la plupart des hommes, sous l'influence des événements, il était sujet aux variations de pensée et de sentiment. Comme Chateaubriand auquel il ressemble par beaucoup de points de sa vie morale comme de sa vie matérielle, il se livrait, avec une espèce d'inconscience, à la palinodie. Il savait aussi admirablement farder la vérité et l'embellir à son avantage personnel. M. Gustave Charlier, qui vient de l'étudier, dans un excellent petit volume, plein de faits et de documents nouveaux : **Aspects de Lamartine,** nous le montre, au moins, dans deux chapitres de ce volume, singulièrement habile à ménager son prestige.

Dans le premier de ces chapitres, M. Gustave Charlier examine l'énigme de *Graziella* et s'efforce de l'élucider. Lamartine a-t-il vécu à Naples, avec cette jouvencelle au doux nom, l'aventure réelle qu'il a contée dans ses *Confidences* et ses *Mémoires?* A rapprocher, des textes contenus dans ces ouvrages, les précisions de la *Correspondance,* on aboutit à la certitude que le poète transfigura dans ces textes « une aventure de grisette » ou bien qu'il condensa, en une seule, plusieurs amourettes napolitaines. Ainsi n'aurait-il pas eu à se reprocher l'abandon et la mort par amour de la gracieuse délaissée.

Voilà la première constatation de M. Gustave Charlier qui bientôt, grâce à un passage des *Mémoires* de Charles Brifaut, en fait une autre bien plus importante. Brifaut n'aimait guère Lamartine. Il le raillait volontiers. Parlant de *Graziella* il écrivit : « Où est donc votre conscience [M. de Lamartine]? Vous sied-il de dépouiller l'aimable comte de Forbin de sa petite propriété littéraire? Rendez-lui, rendez-lui l'heureux sujet de *Graziella* qui lui appartient, qu'il a si bien exploité. Son *Charles Barimore* n'est-il pas [votre] modèle? »

De ce passage frappant des *Mémoires* susdits, M. Gustave Charlier a tiré les conséquences naturelles. Il a lu *Charles*

Barimore et il y a trouvé, en entier développé, le sujet de *Graziella.* Ainsi Graziella devient tout à fait un personnage fictif, un calque de Nisieda, héroïne du comte de Forbin. On peut objecter que Lamartine n'a pas connu *Charles Barimore.* Cela semble bien invraisemblable, car il a fort bien connu le comte de Forbin, son auteur, auquel il a, en 1838, adressé au moins une lettre.

Tout le livre de M. Gustave Charlier est composé d'études substantielles de cette sorte. A la fin de ce livre, on aperçoit Lamartine vieilli, accablé de travail et de dettes, s'efforçant, à l'aide de son *Cours familier de Littérature,* d'amasser des fonds qui lui permettront de désintéresser ses créanciers et de sortir d'un étouffant malaise. Après le lancement assez fructueux de ce *Cours* en France, le poète eut l'idée de tenter aux Etats-Unis un lancement parallèle. Il espérait beaucoup de la gratitude des Américains auxquels il avait marqué, tout au long de sa carrière politique, une sympathie active.

Il envoya donc en ambassade à New-York, muni d'une somme de 20.000 francs, indispensable à une campagne publicitaire, un de ses amis, Jean-Baptiste Desplace, homme débrouillard, qui avait séjourné au Nouveau Monde et parlait aisément l'anglais. Celui-ci, parvenu sur le terrain de son action et sachant de quelle nécessité vitale était, pour Lamartine, le succès de cette action, entreprit aussitôt de capter, pour le *Cours familier,* les abonnés yankees. Il se heurta partout à une indifférence manifeste malgré les plus puissants appuis. Vainement, dans des lettres nombreuses (restées inédites et que M. Gustave Charlier publie), lettres haletantes d'espoir, bientôt émouvantes de tristesse, Lamartine multipliait-il les instructions, les conseils, les appels de l'âme et du cœur. Tous ses efforts et ceux de son agent aboutirent à recueillir vingt-huit abonnés au sein d'un peuple immense, plus occupé d'argent que de divertissements d'esprit. Après ce « Waterloo » littéraire, le poète, jusqu'à la fin de ses jours, ne manifesta plus que ressentiment et mépris pour les hommes d'affaires d'outre-Atlantique.

M. Gustave Charlier nous a conduit dans le cabinet où Lamartine peina tout le jour sur une littérature, pourrait-on

dire, commerciale. M. Robert Mattlé, dans un gros volume composé avec grand soin et abondant en faits inédits, **Lamartine voyageur,** nous révèle au contraire le poète ivre d'indépendance et d'insouciance sur les routes du monde. Il semble que celui-ci ait pris dans ses lectures le goût du vagabondage. Il appartenait à une race casanière qui s'était presque toujours claustrée entre les quatre murs de ses demeures. Il supportait malaisément cette hérédité du *statu quo*. Il aspirait au grand air, rêvait d'aventures. Il n'aimait, ce semble, tout à fait ses châteaux bourguignons que lorsqu'il en avait été longtemps séparé.

Il a compté certainement parmi les romantiques les plus *effectivement* curieux de l'extérieur. M. Robert Mattlé, dans ses chapitres, l'accompagne partout où il s'est rendu, en Italie d'abord où, depuis 1811 jusqu'au seuil de la vieillesse, il séjourna maintes fois, soit volontairement, soit contraint par ses fonctions diplomatiques, en Suisse où il se maria, en Angleterre, en Orient, en France enfin où il fit, dans tous les sens, de nombreuses et riantes pérégrinations.

Il ne se chargeait guère de bagages. A Saint-Point subsiste la petite malle noire qui contenait ses vêtements et ses livres de chevet. Il préférait, nous dit M. Maurice Levaillant dans l'agréable préface qu'il a jointe au travail de M. Mattlé, les pays de soleil aux pays nordiques, car il « se persuadait noblement qu'une goutte de sang sarrazin coulait dans ses veines ». Il aimait leur climat tempéré, leurs nuits sereines. Par deux fois il se sentit attiré autant par la lumière que par les légendes et l'enchantement de l'Orient.

M. Mattlé nous montre que son héros trouvait dans les voyages des diversions à ses soucis et une sorte de renouvellement de l'âme. Lamartine croyait fermement, en effet, que l'état d'immobilité rétrécissait les idées. « Le communisme, écrivait-il, ce suicide en masse d'un seul coup de l'humanité, est né dans les ateliers... de la pensée étroite de quelques prolétaires souffrants... mais complètement ignorants des cinq cent mille formes de salaires sur la terre. » « Partout, disait-il aussi, où manque l'espace, manque la vérité » et encore : « Le premier voyage d'un homme est sa seconde naissance ».

Beaucoup de ses considérations sur les voyages s'apparentent à celles de Montaigne et, en définitive, sociable, curieux, questionneur, plus désireux de se mêler aux groupes sociaux que d'entretenir des conversations isolées, attiré par les mœurs, la vie, la politique étrangère, il ressemble comme un frère lointain au subtil périgourdin qui s'en alla, un beau matin, en pleine guerre intestine, chercher, sur les routes, des images, des impressions, des certitudes, des vérités, un rafraîchissement de l'esprit.

Revues. — *Humanisme et Renaissance,* 1937, fascicule II. De M. Stanislas Kot : « Le mouvement antitrinitaire au XVI[e] et au XVII[e] siècle » ; de M. Ernest Wickersheimer : « Sur la syphilis aux XV[e] et XVI[e] siècles » ; de M. Jacques Boulanger : « Des vers latins de Du Bellay inconnus » ; de M. G. Cardascia : « Sur une édition genevoise de la République de Jean Bodin ». — *Revue d'histoire littéraire de la France,* octobre-décembre 1936. De M. Giacomo Cavallucci : « Fatouville, auteur dramatique » ; de M. le baron de Nanteuil : « Essai d'une méthode pour établir un texte définitif des poésies de Lamartine » ; de M. Frédéric Ségu : « Le premier poète romantique philhellène » ; de M. E. Drougard : « Les sources d'Axel » ; de M. E. Meyer : « Addition à la correspondance échangée entre Voltaire et l'évêque d'Annecy à propos de ses communions de 1768 et 1769 ». — *Revue des Cours et Conférences,* 30 mai 1937. De M. Robert Pitrou : « Autour de Richard Wagner. Nietzsche et Wagner. »

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Jean Le Louët : *Fronde Blessée,* José Corti. — Jean Le Louët : *Un Regard Monte,* Debresse. — Jean Jacquot : *Les Rivages du sommeil,* « le Rouge et le Noir ». — Henri de Lescoët : *Profondeurs,* « Editions des Iles de Lérins ». — Jean-Joseph Rabearivelo : *Chants pour Abéonie,* H. Vidalie, Tananarive. — Jean-Joseph Rabearivelo : *Imaitsoanala Fille d'Oiseau,* Tananarive, Imprimerie officielle. — Armand Godoy : *Rome,* Grasset. — A. Godoy : *Le Brasier mystique,* Grasset.

Jean Le Louët, parmi les jeunes poètes, auprès de quelques aînés, compte un nombre assez considérable de fervents, de confiants admirateurs. Je ne méconnaîtrai pas qu'à bien des égards il le mérite. **Fronde Blessée** est, je pense, le premier recueil qu'il publie, mais ses vers ont paru souvent dans des revues, où l'attention s'est fixée sur eux aisément. « Jean Le Louët a vingt ans », écrivait en 1934 André Salmon. Il en aurait donc, à présent, vingt-trois, et l'on ne peut s'empêcher

de tenir un grand compte de ce descendant direct de Gérard de Nerval par la fraîcheur spontanée des sensations exprimées, de Rimbaud à coup sûr, et de Guillaume Apollinaire. Le poète n'est plus, en la pensée des poètes nouveaux ou novateurs, le *créateur* des symboles qui le joignent et le confondent à l'univers conçu par lui et soumis à un rythme d'accord; il ne groupe que par le hasard de rapprochements les mots heureux qu'une attente sans doute lui suggère, débarrassé du souci d'en marquer l'enchaînement et les rapports, qu'ils fussent durables ou momentanés. Je vois bien que, en ses parfois magiques *Calligrammes,* Apollinaire a tenté, réussi, de supplanter par l'évocation d'apparences dans leur représentation matérielle, aussi succincte que possible, ce que j'appellerai « le gros œuvre », le fonds, prétexte réel ou figuré, sur quoi les images élues ou surveillées par l'inconscient — il n'importe guère — se détachent et se coordonnent, mais à présent, non : l'illusion même la plus lointaine est morte. C'est comme si d'une mélodie, sans autres liens désormais de modulation suivie, l'instrumentiste ne faisait entendre que, de distance en distance, un accord curieux, un trait inattendu, la vivacité colorée d'un trille, une capricieuse fioriture, laissant à l'auditeur le soin de ramener ces incidentes perçues à un ensemble, selon son endurance et sa sensibilité personnelle mises en émoi à l'appel de quelques moments, les suprêmes. « Jean Le Louët a vingt ans », écrivait André Salmon, qui ajoutait, pour conclure, non, je pense, sans quelque intention malicieuse : « Il lui reste de souffrir. »

Je vois ceci, c'est presque rudimentaire et selon toutes traditions, et je l'entends :

la cloche de l'école confondue avec les charrettes
maintenant les écoliers vont goûter sur de hautes pierres
leur tartine de la main droite
ils grimpent, saisissent un jet d'eau
qu'ils acclimatent comme un chien.

Mais cette image précise, nette aux yeux, n'est point l'essentiel de ce qu'apporte le jeune poète. L'essentiel, ne serait-ce plutôt les ruptures au passage d'un groupe vers le suivant, parfois d'un mot évocateur au plus proche, juxtaposé sans nécessité qui directement s'impose?

était l'invisible invisible
devant l'oreille claire des solitudes inscrites

une voix qui tombait fit une tache
d'ombre sur le sol.

Nul, je suppose, qui n'ait consenti à comprendre, à comprendre l'intention, dès lors, réalisée, et j'admettrai que, dans la plupart des cas, il en soit de même; j'aperçois mal ce que gagne le poète à ce jeu, alors qu'il y excelle parce qu'une dextérité congénitale ou acquise ne suffit pas, et serait, à mon sens le plus facile à mettre en œuvre, mais surtout le moins satisfaisant. J'aperçois cette exquise cime, que ce soit d'une montagne ou d'un arbre; si elle ne parachève l'arbre ou la montagne, sa valeur est perdue, ô poète :

qu'aurais-tu donc abandonné en gage
hâte-toi, vérifie l'intégrité de son être.

Sans doute, il appartient au lecteur de reconstituer, mais il importe que de suffisants jalons lui soient proposés, ou, je le crains, il cessera de lire, fût-il un instant sous le charme, se disant : « Que m'importe? Si je me passe de lui par la montagne, que ne ferais-je de même pour la cime? Je la découvrirai bien tout seul. » Et il se trompe, certes, mais le poète également. Les sacrifices exigés de sa tâche doivent être d'une nature bien différente.

L'auteur, depuis, a publié **Un Regard Monte;** je ne vois rien à ajouter à mes remarques, ni à en retrancher.

Pour l'auteur du recueil **les Rivages du Sommeil,** Jean Jacquot, les ruptures sont moins absolues, peut-être, en partie, parce qu'il renonce moins que Jean Le Louët au prestige plus coloré des vocables concrets. Les évocations se précisent en intensité de ce qu'elles abandonnent d'absolu ou de général. Je ne me rebelle en aucune manière contre l'aversion des jeunes pour l'anecdote, si même ils poussent cette aversion jusqu'au récit, à la narration épique, à l'épisode, au conte en vers, et je ne prétendrai pas qu'ils la pratiquent, cette aversion, jusqu'à l'excès. Non. Chacun, et chaque génération a sa manière propre de sentir, le devoir du critique est de comprendre, et non pas de proscrire. En vérité, s'il y a eu abus ou excès, ce n'est pas (encore, tout au moins) de leur

côté, mais de l'autre. Qu'on passe les rivières à la nage, à gué, sur des ponts, l'important est, avant tout, d'avoir passé, le moyen, difficile ou avantageux, demeure secondaire. Tout au plus l'erreur consiste-t-elle à prétendre qu'il n'existe qu'un moyen, et nul autre, celui dont on s'est accommodé. N'est-il plus sage de tendre à l'équilibre, de considérer que les divers moyens existent, qu'on en découvrira dans l'avenir de nouveaux peut-être, lesquels s'ajouteront aux précédents, mais ne les annuleront point? Il faut au poète le maniement des plus diverses ressources, et, selon les exigences, recourir tantôt à celle-ci ou bien à telle autre; les circonstances décident mieux qu'une règle préconçue. Je sens chez le poète Jean Jacquot une hésitation, bien qu'il prenne des allures fort décidées, et je voudrais qu'il ne cédât point à un engouement de l'heure, mais réfléchît.

belle comme un miroir reflétant tout le ciel
ses regards clairs confondent la lumière...

de pareils vers n'appartiennent pas à une époque, non plus que, un peu plus bas :

mon sang noir répandu sur le marbre brisé

tandis que la fin du même poème se désordonne, se désagrège, laisse en suspens l'intelligence :

le sable les gravats la vipère l'ortie
corps de démence et lèvres de violence

mon visage sans bruit boit la nuit comme une encre
une femme au cœur pur secoue la cendre de ses ailes
au cadran du sommeil le sablier s'est renversé

J'aimerais que le poète décidât de ne point mêler les genres surtout dans le cas où il estime, selon l'occurrence, nécessaire de mettre à profit tantôt l'un, tantôt l'autre. La possibilité de produire des effets qui surprennent sur-le-champ est tentante, mais qu'en reste-t-il à la longue, quand la surprise est ternie? Bâtir pour l'éternité serait, paraît-il, absurde, ridicule : voire! Il y faut songer sans cesse cependant, ne fût-ce qu'avec l'espoir de durer, au plus, cinquante ans.

Profondeurs, quelques odes néo-classiques par Henri de

Lescoët, qui, habitant Cannes ou Nice est hanté par la beauté calme, grandiose, sauvage, des Iles de Lérins. Ses éditions, presque toutes, en sont marquées, *les Ombres, l'Ombre Secrète,* les récentes *Odes au Désir,* où il y a une belle ferveur. Cependant ce poète, est-ce un effet du climat où tant de gens se ressentent, disent-ils, d'un relâchement de la volonté, s'abandonne à une facilité qui déconcerte...

Il tremblait un paysage
D'eaux, de nuages, de vents.
Etait-ce la fin des âges
Et n'étais-je plus vivant?
Mais qui pourra me le dire?
Tout s'envole autour de moi
Et cet air que je respire
A cueilli un peu de mes doigts...

Sont-ce vraiment des vers? où est le chant? l'expression neuve, imagée, rythmée, la synthèse qui fait le poème? Pourquoi imprimer cela? Henri de Lescoët avait naguère d'autres ambitions; ne nous donnera-t-il plus rien qui ait du ressort, de la tendresse, à défaut d'héroïsme et de passion?

Exil, départ, nostalgie et regret, ces mots à chaque page de **Chants pour Abéonie** Jean-Joseph Rabearivelo, le bon poète français de Tananarive, les répète sans se lasser. Sa vie sédentaire le lasse, il voudrait fuir, mais sa sagesse le retient encore; elle s'inspire sans doute de celle de son grand aîné, le Mauricien Robert-Edward Hart, ou s'épeure un peu d'éprouver par avance les regrets qu'éprouvait naguère, en Madagascar aussi, où il vécut tant d'années, le calme et charmant Pierre Camo. Des inflexions d'amour modulent dans ses vers, et le parfum des forêts de l'île natale. C'est par là que nous attache l'accent de cette voix souple, si lointaine, ou lorsque, comme dans sa récente **Imaitsoanala, Fille d'Oiseau,** il adapte l'esprit, comme il le déclare, des ancêtres à la forme dialoguée d'une cantate avec chœurs. C'est du folklore transposé, et c'est à peine, au *Mercure,* dans le domaine de ma compétence.

Rome en quatre sonnets vantée par Armand Godoy en une exaltation volontiers énumérative; c'est bien peu, ou c'est trop. Mais le poète ne peut, j'imagine, se contenir et est

troublé par la grandeur multiple de la tâche qu'il s'est choisie. Le sonnet où il s'écrie :

J'aime tes gais matins, j'aime tes nuits tranquilles,

et où il dénombre ce qu'il aime, depuis les « éventails de tes pins pleins d'oiseaux » jusqu'à « ton Duce au cœur immense », aurait dû lui dicter tout un programme, on n'y peut guère trouver plus qu'un sommaire et regretter encore qu'il ne soit pas plus fourni. Quatorze vers n'y eussent pas suffi.

D'Armand Godoy également **le Brasier Mystique** où nous le retrouvons avec ses habituelles ferveurs religieuses, ses essors désespérés et ses défaillances d'improvisateur.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Georges Bernanos : *Nouvelle histoire de Mouchette*, Plon. — Christian Mégret : *Les Anthropophages*, A. Fayard et Cie. — Pierre Mille : *Les Aventuriers*, Calmann-Lévy. — Robert Bourget-Pailleron : *La route de Berlin*, Gallimard. — Pierre Nord : *Terre d'angoisse*, Librairie des Champs-Elysées. — Maurice des Ombiaux : *Une tanière de féodaux*, Société française d'Editions littéraires et techniques.

Il existe — je dirai idéalement — une haute bureaucratie, une administration supérieure de la littérature : elle est composée de ces hommes de plume qui font partie de toutes les sociétés ou comités, inaugurent tous les monuments, président toutes les cérémonies, discourent sur toutes les tombes fraîchement ouvertes ou depuis longtemps scellées (à la commémoration des centenaires), ont voix prépondérante dans tous les jurys dispensateurs de prix, et de temps en temps — pour rappeler qu'ils sont, quand même, des écrivains qui écrivent — publient soit un essai de tout repos, soit un roman digne de ceux qui virent le jour vers 1850 ou 1900... M. Georges Bernanos n'appartient pas à cette phalange honorable. Il vit éloigné de Paris, et l'on n'entend prononcer son nom que chaque fois qu'il donne un livre âpre, ardent, violent même ou excessif, mais admirable. Il outre la réalité, ou plutôt l'exalte, non en romantique, cependant, car ce n'est pas l'apologie des passions qu'il fait, mais notre conscience qu'il émeut. Il prend le lecteur aux cheveux, le secoue furieusement comme l'ange, et lui crie les vérités éternelles que son indolence lui fait oublier. Tant de véhémence ne s'explique que

par la pitié. Ce chrétien n'est pas, dans une certaine mesure, complaisant comme M. Mauriac aux vices qu'il dénonce — et peut-être intervient-il plus que l'auteur du *Nœud de vipères* dans ses romans. La charité l'inspire, et le contraint d'affronter Satan, au lieu de frissonner d'une crainte presque voluptueuse au frôlement de ses ailes de velours. Il sait que l'Esprit du Mal ne s'attaque pas qu'aux âmes de luxe, n'est pas seulement séduisant, et que dans son arsenal de corruption, la cruauté est souvent la pire des armes. Quoi de plus sûr, en effet, que la misère ou le malheur pour perdre un être? Ou cet être pactise avec son ignominie ou il se révolte. Tel est le cas de la malheureuse héroïne de la **Nouvelle histoire de Mouchette.** Une sœur de l'extraordinaire créature de *Sous le Soleil de Satan.* (Pour M. Bernanos toutes les filles perdues dans une désolante solitude morale et dont la perdition le déchire ne sauraient s'appeler autrement que Mouchette). Les parents de celle-ci sont des misérables qui vivent dans la détresse la plus affreuse, et se soûlent « pour oublier ». Quel âge a-t-elle? Treize ans, quatorze ans, peut-être. Age ingrat, dangereux. Mouchette se sent en dehors du monde, étrangère à ses camarades de classe, une *outlaw.* C'est le moment que le diable choisit pour l'induire en tentation, la pire de toutes : la tentation d'orgueil. Comme elle est marquée du signe altier, comme elle est de la race de celles que le Malin choisit de préférence pour son gibier, il la leurrera de l'illusion d'une complicité héroïque, d'une alliance dans le danger, avec une victime, comme elle, de la société, des lois, de l'hérédité. Peut-être même croira-t-elle accomplir un *sacrifice?* Ah! si « le bel Arsène » n'avait pas menti! Si ce frère, cet enfant déchu était demeuré le pauvre homme qu'elle a vu tomber devant elle du haut mal, l'amour aurait germé, se serait épanoui, sans doute, dans son cœur farouche. Mais le braconnier plante là la fillette, après l'avoir bernée et violée. Alors, la négation s'enfonce en elle comme un couteau que rien n'arrachera de la plaie, cette négation dont l'expression suprême est le suicide. C'est effroyable, d'une intensité tragique qui tend les nerfs à les briser. M. Bernanos ajoute à l'horreur, à la façon des peintres espagnols de la Passion, ou d'un Salvator Rosa. Dans quelle *transe* trouva-t-il tant de

détails *vrais*, mais affreux qui nous forcent à demander grâce? Il associe à son indignation, à son désespoir, la colère de la nature (Il y a dans la *Nouvelle Histoire de Mouchette* l'évocation d'une tourmente de pluie dans la campagne, qui donne l'impression du cataclysme). C'est d'un grand artiste, et cet artiste est une âme.

M. Robert Chauvelot voudra bien m'excuser si j'empiète, aujourd'hui — cela ne m'arrive pas souvent — sur sa rubrique coloniale, en signalant **Les Anthropophages** par M. Christian Mégret. C'est que, s'il a pour décor la brousse africaine, ce roman met en scène des personnages d'un réalisme à ce point général qu'ils ne perdraient aucun des traits qui les caractérisent en vivant en province ou à Paris même. Nous sommes loin, ici, des individus de M. Bernanos. Ce sont des hommes quelconques, en effet, plutôt médiocres, que nous voyons s'agiter et que les rigueurs seules du climat tropical rendent un peu plus bizarres que le commun dans les manifestations de leurs bons comme de leurs mauvais instincts et de leurs petitesses. L'administrateur Cadarosse, du cercle d'Yakamé (la plus originale figure du récit de M. Mégret) n'est lui-même qu'un pauvre diable, fort au-dessous, par ses capacités, de la situation où un concours heureux de circonstances l'a placé, mais qui se croit un grand colonial et prodigue une énergie enragée, presque maniaque, dans de vaines entreprises. Il a pour collaborateur un médecin cynique — résigné, peut-être — dont la femme rêve de domination passionnelle; mais, atrocement brûlé au cours d'un incendie, il est remplacé, pendant un temps par un mélomane guindé, et qui raffine, en pure perte, dans un milieu indifférent, et pour une créature hostile à la fadeur de son élégance désuète. Un pauvre diable, à côté de ces fantoches, le commis Bémarole, joue le rôle du chœur antique, en sourdine. C'est le seul qui ait quelque sens critique — qu'il exerce à ses dépens même — et de la sensibilité, de l'humanité. Mais la chaleur le débilite, et c'est par hasard qu'il cède un jour à un mouvement de révolte. Ce sursaut d'énergie n'aura pas de lendemain... A quoi bon? Voilà la question qu'on se pose en fermant le livre de M. Mégret dont l'unité de ton, la *discrétion* sont remarquables. Une narration neutre. Point de morceaux de

bravoure, ici, en effet; de descriptions à grand fracas d'épithètes; mais une accumulation de faits significatifs; la vraisemblance ou la sincérité la plus parfaite, sans ostentation de détachement supérieur. Bref, l'objectivité même du réalisme. M. Mégret débute, paraît-il. Il ne fera pas crier au génie; mais il est probe et son coup d'essai vaut presque un coup de maître.

Plus accentués que ceux du roman de M. Mégret apparaissent les personnages qui figurent dans **Les Aventuriers** par M. Pierre Mille. Aussi bien, est-ce à Kiew, pendant les premières années de la Révolution russe, que se déroule l'action de ce récit dont on pourrait dire qu'il a un caractère picaresque, si le mot suffisait à en exprimer la violence, en dépit de son accent gouailleur. Les principaux protagonistes en sont — au milieu d'un « soviet latin » où voisinent singulièrement des Italiens, des Belges, des Anglais, des Suisses et des Français — deux redoutables « aventuriers », Lavaref et son mameluck Chambrat, et Rondier, qui exerce sur les femmes un irrésistible attrait. Ces deux gaillards ont décidé de dégager un ordre, le leur, du chaos où le destin les a placés. Ils veulent se tailler la part du lion, et, d'abord, comme juste, convoitent la plus belle femme du Soviet, Fabienne. Mais Lavaref, parce qu'il a tué la maîtresse de Chambrat, n'ose pas se déclarer, crainte de représailles du sauvage qui lui est attaché comme le chien à son maître. C'est donc Rondier qui s'emparera de cette proie magnifique. Je passe sur les péripéties de tout genre : spéculations éhontées, pillages, arrestations, exécutions, batailles, évasions, entrevues diplomatiques qui accidentent le roman de M. Pierre Mille. Il s'achève, ce roman, sur une note apaisée et mélancolique, qui souligne la vanité du drame auquel il nous a fait assister, et qui me confirme dans ma conviction désespérée de la sottise et de la méchanceté des hommes. M. Pierre Mille s'amuse-t-il à la peinture qu'il nous brosse de la Révolution russe? Oui; en historien, en artiste. Mais sa verve m'a paru un peu dédaigneuse. Il déblaie, en tout cas, et sa hâte le révèle désabusé. L'auteur de *Barnavaux* accuse, cependant, sous son *ironie*, quelque sympathie pour les côtés chevaleresques du caractère de Lavaref, une certaine *pitié* pour Fabienne. « L'ironie

et la *pitié...* » On se rappelle le mot d'Anatole France. M. Pierre Mille, qui est un disciple de « notre bon maître » pourrait le reprendre à son compte. Je n'ai pas remarqué, en effet, qu'il allât jusqu'à l'amour. Mais ce sentiment n'est-il pas ce qui manque le plus aux hommes, et à ceux-là mêmes dont la voix réclame impérieusement le bonheur des hommes?...

Le dernier récit de M. Robert Bourget-Pailleron, **La route de Berlin,** est de la même veine que *L'Homme du Brésil, Cœur de Russie, les Clefs de la caisse,* c'est-à-dire qu'il enveloppe d'humour de très fines qualités d'observation, et que l'intrigue en est habilement nouée, la narration alerte. Réaliste, M. Bourget-Pailleron ne dédaigna pas, pour cela, d'être romanesque. Il connaît le monde et l'on dirait de ses récits qu'ils sont « documentés », si l'on voulait parler le langage des naturalistes; mais son information n'est ni indiscrète ni pesante. Les milieux de la banque et des affaires sollicitent particulièrement son attention; et, cette fois encore, c'est parmi des gens qui se livrent à des tractations avec l'étranger qu'il nous introduit, plus pour nous révéler les caractères qu'ils ont de commun avec le reste des hommes, que les dessous ténébreux ou machiavéliques de leurs opérations. Au surplus, la situation est moins dramatique que vaudevillesque où se trouve surpris Masselot, dans une garçonnière par une crise de coliques néphrétiques. On le croyait parti pour la capitale du Reich, il batifolait avec la femme d'un associé. Ce sont là jeux de princes...

Un bon point pour M. Pierre Nord qui a vu attribuer le Grand Prix du roman d'aventures à son récit **Terre d'angoisse.** Ce récit n'est pas un vulgaire feuilleton, en effet, mais un attachant tableau de la vie dangereuse que menaient, en arrière des lignes allemandes, les espions français. A Saint-Quorentin, qui se lit assez clairement Saint-Quentin, ceux-ci donnent de la tablature à l'ennemi. Et c'est bientôt, entre leur chef, et un certain Kompars un duel d'ingéniosité et d'énergie dont le dénouement a le mérite de l'imprévu. M. Nord semble renseigné et son information donne une valeur réconfortante à l'hommage qu'il rend au patriotisme français.

Le roman que M. Maurice des Ombiaux intitule **Une ta-**

nière de féodaux est de caractère hétéroclite, sans doute, mais curieux et pittoresque. On y voit des gens faire bombance dans une maison de cocagne; puis se dérouler une espèce de danse macabre...

...A chaque pas grossit la bande;
Le jeune au vieux donne la main;
L'irrésistible sarabande
Met en branle le genre humain...

On trouve, en outre, des pages d'épopée rustique, qui font songer aux *Maîtres sonneurs* de George Sand, dans cette œuvre étrange; ce ne sont pas les moins bien venues.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

La Dame aux Camélias, cinq actes d'Alexandre Dumas fils, au théâtre de l'Odéon. — *Bajazet*, cinq actes de Racine, à la Comédie-Française.

Sarah Bernhardt devait approcher de la soixantaine quand, pour la première fois, je vis la **Dame aux Camélias.** Elle avait alors joué ce rôle un nombre incalculable de fois. Des foules émues conservaient le souvenir brûlant de la minute où, sous les traits de Marguerite Gautier, cette prodigieuse comédienne avait provoqué leurs larmes. Peu à peu, le personnage s'était effacé derrière l'interprète et rien ne ressemblait moins à la pièce de Dumas fils que ce qu'elle présentait. Au comble de sa gloire, environnée de tout son prestige, Sarah Bernhardt ne pouvait pas donner l'impression d'une créature qui aurait été quelques années plus tôt ouvrière en lingerie, — et elle ne cherchait pas à en avoir l'air. Elle ne se préoccupait plus du style des ouvrages qu'elle interprétait, mais les revêtait tous de son style propre. Elle était toujours vêtue dans le même esprit, qu'elle eût à représenter une héroïne de la Renaissance ou du romantisme : seul le tissu de la robe variait. Elle était toujours coiffée de la même chevelure blonde, dont les boucles lui dévoraient le front jusqu'aux yeux, et qui convenait à toutes les femmes, à tous les jeunes hommes qu'elle incarnait, puisqu'elle lui convenait à elle.

Elle ne se souciait point de réalisme. Elle ne s'attardait pas à montrer le côté petite femme, le côté noceuse de Marguerite Gautier. Elle avait dépassé tout cela. Elle s'asseyait à table,

mais ne soupait point. Elle se levait quand la musique commençait, mais ne polkait point. Elle n'essayait pas de faire prendre au sérieux l'absurde peinture de mœurs que Dumas a si pauvrement exécutée. Elle l'effaçait. Elle était à la fois absente et présente en scène, tandis que se déroulaient ces vains épisodes qui n'avaient d'autre utilité que d'amener ceux où elle daignait apparaître. Elle commençait à s'animer au moment où elle donnait un camélia à Armand Duval, vers la fin du premier acte. Ils se tenaient de part et d'autre d'un canapé. Elle s'appuyait au dossier du meuble sur le siège duquel elle ployait un genou et elle tendait la fleur à bout de bras, d'un de ces grands gestes d'offrande lyrique qui lui étaient familiers : *Vous me la rapporterez quand elle sera fanée,* disait-elle, et cette pauvre phrase s'habillait de la majesté des grandes trouvailles poétiques.

Dans la suite de l'ouvrage, il y avait de même toute une série de moments prodigieux. C'est à la scène du père Duval que les larmes commençaient à se répandre pour ne plus tarir jusqu'à la chute finale du rideau. La fatalité l'accablait. Comme c'était une romantique, elle savait ce que c'est qu'être accablée par la fatalité et elle restituait à Marguerite Gautier sa dignité d'héroïne romantique. Tandis que le père Duval discourait, elle se disait à elle-même, pour bien montrer que son rêve était terminé et qu'elle redescendait sur cette terre de douleurs : *La rréalitté, la rréalitttté!* (là où Dumas a simplement écrit : la réalité). Elle était éperdue, mais sa diction demeurait sublimement surveillée. Elle en connaissait le prix et en pratiquait l'art. Alors même qu'elle murmurait, sa parole restait énergique. Dans la moindre de ses esquisses, il y avait un squelette et des vertèbres. C'est où l'on reconnaît les grands dessinateurs.

Puis elle écrivait sa lettre à Armand. Admirable moment pour une comédienne, quand elle est seule en scène. Et chacun mourait de chagrin, tandis qu'elle se mouchait et tamponnait ses yeux. A l'acte suivant, il y avait sa chute éperdue sous les billets de banque dont Armand l'insultait. Enfin, il y avait sa mort, qui valait celle de Phèdre, — ce qui permettait sans doute à Dumas fils de penser qu'il valait Racine, tant une comédienne de génie offre de falla-

cieuses illusions. La seule que le pauvre auteur se gardait d'avoir, c'est que sa pièce était démolie, qu'elle n'existait plus et que c'était beaucoup mieux ainsi.

Je ne conseillerai jamais à aucune actrice de rien jouer comme faisait Sarah Bernhardt. Mme Suzy Prim, qui vient d'aborder ce rôle accablé de souvenirs, ne l'a point essayé. Elle détient cependant dans son apparence, comme dans sa voix, je ne sais quel charme qui évoque son illustre devancière. Elle a mis beaucoup de goût et d'habileté dans sa composition et j'aurais plaisir à analyser son interprétation si tout à coup je ne me sentais impérieusement poussé à aborder un autre sujet.

Ce sujet, c'est le **Bajazet** de Racine, dont la reprise à la Comédie-Française a suscité une vive polémique.

Cette polémique, assez risible, rappelle dans ses grandes lignes celle que provoqua il y a six mois *l'Illusion*, de Corneille.

Bajazet n'est pas le chef-d'œuvre de Racine. Ce n'est son œuvre ni la plus prisée, ni la plus connue des amateurs (je n'en ai guère rencontré qu'un qui l'aimât autant que les plus belles), et on ne la joue pas fort souvent. Quand, d'aventure, cela arrivait sous le régime précédent, c'était avec une négligence et un laisser-aller qui assuraient à la représentation une recette minimum (la recette la plus faible de l'année, d'après Edouard Champion, le 4 mars 1933). La représentation que l'on vient d'en donner est d'une toute autre sorte, mais la critique à peu près unanime s'est mise à lui adresser de véhéments reproches, comme si cette tragédie de seconde zone lui tenait tout particulièrement au cœur et comme si c'était un crime de lèse-poésie de l'altérer, à supposer qu'on l'ait altérée.

Bajazet a été joué dans ce qu'aucun de mes confrères ne tient pour le style tragique. Il a été mal interprété. Il a été mal mis en scène. C'est à quoi se résument leurs observations.

En les dénombrant, on songe d'abord à s'interroger sur le style tragique. Est-ce celui de Sarah Bernhardt, celui de Bartet ou de Segond-Weber? Est-ce celui de Mounet-Sully ou celui de de Max? Ont-ils idées de ce que fut celui de Talma, de Mlle Georges ou de Rachel? La question est mal soluble et

je tiens pour moi qu'il n'est qu'un style qui vaille : celui qui dompte et charme le public.

Ils prétendent que *Bajazet* est mal joué. Je pense le contraire, mais ne veux pas discuter là-dessus. Je préfère dire comme eux. Ils veulent que la mise en scène soit mauvaise : j'y consens. On doit cependant convenir que, dans cette mauvaise mise en scène, toutes les allées et venues, les moindres gestes, sont réglés avec la plus minutieuse perfection, que les figurants sont non seulement décents, mais plaisants pour la vue et admirablement mêlés à l'action. Au quatrième acte, lors de l'évanouissement d'Atalide, Zatime, qui était jadis une dolente confidente et qui est aujourd'hui une esclave aussi vive qu'inquiétante Zatime dis-je, fait claquer ses mains l'une contre l'autre, et les servantes de Roxane se précipitent en scène, hors de la chambre voisine où aussitôt elles transportent la princesse infortunée. C'est un détail, mais qui indique la température que l'on a voulu donner à l'œuvre entière.

Pour ce qui est des interprètes, tels qu'ils sont, on a, grâce à eux, l'impression que, du premier au dernier vers, ils comprennent le sens précis de ce qu'ils disent. Ils jouent mal, — je tiens à l'admettre — mais ils rendent le sens exact de ce texte chargé de signification profonde. Aucune nuance ne leur échappe. Ils n'en laissent aucune échapper au public. En outre, ils donnent à la représentation un tel mouvement que la sombre aventure montre là toute la violence tragique de ses péripéties. Les affreuses circonstances qui déterminent la mort de Bajazet apparaissent dans un jour de drame romantique, sinon de mélodrame. Peut-être est-ce là ce qu'on appelle manquer de style tragique. L'œuvre, selon moi, n'y perd pas en dignité, puisqu'elle y gagne en existence et en action sur le public. L'original dont je parlais tout à l'heure, — ce n'est pas moi, — qui place *Bajazet* parmi les grands chefs-d'œuvre de Racine, se montrait plein d'enthousiasme pour cette représentation. Il faut d'ailleurs noter que le public fait comme l'original en question. Il vient à *Bajazet* et l'applaudit énergiquement, en sorte que pour conclure il faut dire ceci.

Joué dans un mauvais style, mal interprété, mal mis en

scène, *Bajazet* provoque une énorme curiosité. Tout le monde y va et nos confrères ne se lassent pas de lui consacrer de pleins feuilletons. Or, l'on sait qu'il n'est pas de plaisir plus précieux pour un critique que de s'occuper des classiques. Ah! comme l'on doit mettre ce mauvais spectacle au-dessus d'un spectacle parfait qui laisserait tout le monde indifférent.

PIERRE LIÈVRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Louis de Broglie : *La physique nouvelle et les quanta,* Flammarion. — Louis de Broglie : *Matière et lumière,* Collection « Sciences d'aujourd'hui », Albin Michel.

Coup sur coup, Louis de Broglie, lauréat Nobel (pour la physique, en 1929), a rédigé deux remarquables mises au point : la première a vu le jour il y a quelques mois dans l'antique « Bibliothèque de philosophie scientifique »; la seconde vient d'inaugurer la Collection « Sciences d'aujourd'hui », dirigée par André George, qui accorde parts égales aux cultes de la musique et de la science.

La physique nouvelle et les quanta se divisent en deux parties : les cent premières pages s'occupent des idées préquantiques (mécanique et physique classiques, atomes et corpuscules, la relativité einsteinienne); le reste de l'ouvrage décrit l'évolution des idées de discontinuité, depuis l'époque où Max Planck, en 1900, proposa de considérer l'énergie comme formée de grains séparés (ou quanta). Les principaux développements de ces deux cents dernières pages sont : la naissance des quanta; l'atome de Bohr; le principe de correspondance; la mécanique ondulatoire; la mécanique quantique; interprétation probabiliste; le magnétisme propre de l'électron; le principe de Pauli; les photons; les noyaux atomiques.

Les sujets abordés dans **Matière et lumière** sont scindés en cinq groupes : exposés généraux; la matière et l'électricité; les radiations; la mécanique ondulatoire; études philosophiques. Signalons qu'un index alphabétique très complet (dix pages) permet de retrouver les noms cités et les matières traitées.

Ces deux livres sont si voisins, comme conception et comme

facture, qu'ils auraient pu tout aussi bien former les deux tomes d'un même ouvrage. Aussi est-il préférable d'insister sur les notions les plus importantes, en nous référant tantôt à l'un (P. N. Q.), tantôt à l'autre (M. L.). Ces notions, je les classerai en cinq catégories : l'univers atomique, la première forme des quanta, la mécanique ondulatoire, les théories de la lumière, aperçus philosophiques.

1° *L'univers atomique.* C'est le cœur même du sujet. En particulier, le noyau central de l'atome, « mille milliards de fois plus petit que le moindre ciron, est encore pourtant un univers (M. L., p. VIII). » Cet univers atomique s'est singulièrement compliqué depuis quelques années : on identifia d'abord l'électron (1895), puis le proton (1920). En 1931, apparaît le neutron, « siège de presque toute la masse des corps matériels (M. L., pp. 82-83) » ; moins d'un an après, on découvre l'opposé (positif) de l'électron (négatif) ou positron. Les photons, pressentis en 1905, se sont installés en optique : chaque photon tend même à être formé de deux jumeaux (P. N. Q., p. 298), sans parler des neutrinos (M. L., p. 155), qui paraissent intervenir en radioactivité.

Nous ne pouvons pas explorer directement l'intérieur de l'atome, ce microcosme inimaginablement petit, où toutes les grandeurs sont des fractions infimes de celles que nous pouvons percevoir. de cette structure (P. N. Q., p. 131). [Malheureusement, on ne peut phénomènes observables à notre échelle, qui sont des conséquences de cette structure (P. N. Q., p. 131. [Malheureusement, on ne peut même pas être assuré] que les notions d'espace et de temps, acquises et précisées par l'observation des corps solides, soient applicables sans modification aux corpuscules élémentaires (P. N. Q., p. 29). Pour décrire le monde atomique, il ne suffit pas de transposer à des échelles beaucoup plus petites les méthodes et les images qui ont donné de si merveilleux résultats aussi bien à l'échelle humaine qu'à l'échelle astronomique (M. L., p. 33).

2° *La première forme des quanta.* « Tant que les physiciens ont ignoré l'existence des quanta, ils ne pouvaient rien comprendre à la nature intime et profonde des phénomènes physiques (P. N. Q., p. 6). » La lumière, la matière, tout l'Uni-

vers dépend des quanta : ce sont eux qui définissent la nouvelle physique, car

> malgré le caractère si nouveau, si révolutionnaire des conceptions einsteiniennes, la théorie de la relativité n'est en somme que le couronnement de la physique classique (P. N. Q., p. 106).
>
> Lorsqu'on chercha [avant 1900] à unifier la physique, on parvint à des conclusions inexactes et même inadmissibles au sujet de l'équilibre de l'énergie entre matière et rayonnement dans une enceinte thermiquement isolée : la matière, arrivait-on à dire, devrait céder toute son énergie au rayonnement et, par suite, tendre d'elle-même à la température du zéro absolu! (M. L., p. 182-183). Quand, descendant l'échelle des grandeurs ,le physicien aborde le monde atomique, il y rencontre un élément absolument nouveau et irréductible, le quantum d'action (M. L., p. 289).

Le monde entier et, peut-être même, la vie et la destinée des hommes, tiennent à la valeur de cette grandeur physique, prodigieusement abstraite, puisqu'elle n'est *autre chose* que le produit d'une énergie par un temps (ou, si l'on préfère, le produit d'une impulsion par une longueur) (M. L., p. 228).

> Si le quantum d'action avait une valeur infiniment petite, les photons seraient infiniment petits et leur nombre (dans un rayonnement donné) serait infiniment grand : tout se passerait alors comme si les radiations avaient une structure continue, ainsi que la nature *purement ondulatoire* que leur attribuaient Fresnel et ses successeurs. Par contre, les corpuscules matériels obéiraient aux lois habituelles de la dynamique, et il n'y aurait nul besoin d'introduire des ondes dans la théorie de la matière. La physique classique serait rigoureusement exacte.
>
> Au contraire, si le quantum d'action était infiniment grand, les photons seraient énormes, et leur existence sauterait aux yeux du physicien le moins attentif. Mais, en ce cas, les corpuscules matériels ne suivraient plus du tout les lois de la dynamique, et l'introduction d'une onde, pour prévoir leurs mouvements, s'avérerait comme nécessaire dès le début de leur étude.
>
> Pour nous autres hommes, le quantum d'action est beaucoup plus près de l'infiniment petit que de l'infiniment grand. Cette simple remarque éclaire le sens véritable de l'évolution récente de la physique. La physique d'hier, à la suite d'un premier examen, a été amenée à admettre la structure continue et la nature ondulatoire de la lumière, tandis qu'elle attribuait à la matière une structure discontinue, constituée par des corpuscules obéissant à la dyna-

mique ordinaire. Il a fallu des expériences plus raffinées pour déceler l'autre face de la réalité, je veux dire l'aspect discontinu de la lumière et l'aspect ondulatoire de la matière (M. L., p. 54-55).

3° *La mécanique ondulatoire.* A diverses reprises, Louis de Broglie retrace les étapes, par lesquelles il est passé, lorsqu'il fonda (aux alentours de 1923) cette discipline nouvelle, qu'est la mécanique ondulatoire; il insiste notamment sur le rapprochement, pressenti par W. R. Hamilton (1834), entre le principe mécanique de moindre action (Maupertuis, 1698-1759) et le principe optique du temps minimum (Fermat, 1601-1665);

Lorsque l'onde associée à un corpuscule se propage librement dans une région de grande dimension, la nouvelle mécanique attribue au corpuscule le mouvement prévu par la dynamique classique. Mais il n'en est plus de même pour les électrons à l'intérieur de l'atome ou rencontrant un obstacle (M. L., p. 102). Matière et lumière apparaissent comme beaucoup plus semblables qu'on ne le pensait autrefois : par là, notre conception de l'Univers se trouve embellie et simplifiée (M. L., p. 29).

Toutefois, matière et lumière obéissent à des statistiques différentes (M. L., p. 153) (1).

Le choc des électrons contre un obstacle a fourni à Louis de Broglie la gloire d'une de ces prévisions sensationnelles, comme celles de Le Verrier annonçant la planète Neptune ou d'Einstein rectifiant le mouvement de Mercure : l'expérience décisive a été réalisée en 1927 par les Américains Davisson et Germer :

La simple annonce de ce phénomène aurait, quelques années auparavant, provoqué l'ahurissement et soulevé l'incrédulité des physiciens... Même Rupp (en Allemagne) a réussi à comparer directement les longueurs d'onde des électrons avec les distances entre des traits, tracés par un dispositif mécanique sur une surface métallique (P. N. Q., p. 193) (2). La mécanique ondulatoire a donc bien joué le rôle essentiel d'une bonne théorie physique : elle a prévu

(1) Cf. *Mercure de France*, 15 mai 1931, pp. 149-150.

(2) Rappelons ici les applications chimiques de la mécanique ondulatoire : « L'existence de la valence se rattache à l'énergie d'échange entre électrons, et l'on s'explique pourquoi aucune représentation des forces de valence par le schème vectoriel, usuel autrefois, ne peut donner un résultat vraiment satisfaisant, (P. N. Q., p. 285). »

des phénomènes, dont l'expérience a ensuite démontré l'existence (M. L., p. 48).

Mais les nouvelles idées n'ont pas été sans soulever des difficultés et même des contradictions apparentes :

Dans la physique classique, on posait en principe que l'on pouvait toujours, grâce à des précautions appropriées, effectuer les mesures de façon à ne pas troubler appréciablement l'état antérieur à la mesure. Dans ces conditions, la mesure ne faisait que constater un état existant, sans apporter aucun élément nouveau (P. N. Q., pp. 220-221). [Mais on constate aujourd'hui] qu'il arrive un moment où le trouble, produit par une opération de mesure, devient comparable aux quantités à mesurer, et alors on ne sait plus quelle est réellement, après la mesure, la valeur des grandeurs que l'on voulait mesurer (M. L., p. 276).

Il surgit en outre une contradiction fondamentale entre la cinématique, qui s'exprime en espace et en temps, et la dynamique, où interviennent l'impulsion et l'énergie : c'est une « incompatibilité foncière » (M. L., p. 284) entre la description en termes d'espace-temps et la conception d'un état stationnaire, caractérisé par des valeurs bien déterminées de l'énergie et de l'impulsion.

Ce sont comme deux plans différents, sur lesquels nous ne pouvons pas être exactement au point en même temps; c'est comme un dessin, dont certaines parties sont tracées dans un plan et d'autres parties dans un autre plan, parallèle au premier et très voisin de lui. Tant que nous examinerons le dessin avec un instrument qui n'est pas très précis, nous parviendrons à obtenir une image assez convenable, en mettant au point sur un plan intermédiaire, et nous aurons l'impression que tout le dessin est tracé dans un même plan. L'ancienne mécanique était l'analogue de l'instrument peu précis : avec elle, nous avions l'illusion de pouvoir déterminer exactement à la fois la position d'un corpuscule et son état de mouvement. La mécanique ondulatoire ressemble, au contraire, à un instrument extrêmement précis : plus nous mettons exactement au point sur l'un des plans, plus sera mauvaise l'image des parties du dessin tracées sur l'autre plan (M. L., p. 207).

4° *Les théories de la lumière.* Je m'en voudrais de ne pas signaler le chapitre magistral (M. L., pp. 157-177), où Louis de Broglie nous montre les avatars de nos idées sur la lu-

mière, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours; il y distingue fort pertinemment cinq groupes de phénomènes : les phénomènes neutres (propagation, réflexion, réfraction, ...), les phénomènes ondulatoires scalaires (interférence, diffraction, ...), les phénomènes ondulatoires vectoriels (polarisation, biréfringence, ...), les phénomènes à caractère électromagnétique (Faraday, Zeeman, ...), et enfin les phénomènes à caractère corpusculaire, dont les principaux sont l'effet photoélectrique et l'effet Compton :

Si une source de lumière émettait, comme le voulait Fresnel, une onde sphérique, l'énergie rayonnante s'éparpillerait dans l'espace et les actions que la lumière pourrait exercer iraient en s'affaiblissant avec la distance. Dans la théorie corpusculaire, il en est tout autrement : le corpuscule, conservant son énergie, peut, à toute distance de la source, produire le même effet, comme un obus rempli d'explosif possède à toute distance de la bouche à feu la même capacité de destruction. C'est précisément ce que l'effet photoélectrique nous a appris (M. L., pp. 247 et 45). De plus, le corpuscule de lumière (ou photon), au contact de la matière, perd la totalité de son énergie *en s'annihilant* (M. L., p. 148).

L'effet Compton (1923) consiste en un abaissement de la fréquence d'un faisceau de rayons X par diffusion : ce changement de fréquence s'interprète aisément, en admettant que le photon incident est diffusé par un choc contre un électron primitivement immobile. Dans le choc, il y a transmission d'énergie et d'impulsion du photon à l'électron, et, par suite, diminution de l'énergie du photon, donc de la fréquence (3). (M. L., pp. 145-146 et 199). Ainsi, un *même* photon peut passer d'une « couleur » à une autre, quand son énergie change (M. L., p. 66).

Dans le même ordre d'idées, le lecteur se reportera à d'autres passages très suggestifs sur l'interférence et la dispersion de la Lumière (M. L., pp. 296-301).

5° *Aperçus philosophiques.* Nous terminerons ce long compte rendu par quelques remarques d'intérêt très général.

S'il n'existait pas une correspondance globale entre les choses et notre intelligence, notre vie serait sans doute impossible, car, aucun rapport n'existant entre l'entendement humain et les faits,

(3) Puisque celle-ci est égale au quotient de l'énergie par le quantum d'action (M. B.).

nous serions incapables de prévoir les conséquences de nos actes (M. L., p. 307). [Il faut comprendre] combien les méthodes et les idées des physiciens ont évolué et se sont affinées au cours de ces dernières années, combien nous sommes loin aujourd'hui du réalisme un peu naïf, du mécanisme un peu simpliste, des savants des époques antérieures (M. L., p. VIII). L'expérimentation permet d'établir certaines lois; la théorie interprète ces lois en les rattachant à une même doctrine, puis elle se sert de la doctrine ainsi constituée pour prévoir quantitativement d'autres phénomènes; et alors l'expérience intervient de nouveau, pour vérifier l'exactitude des prévisions de la théorie (M. L., p. 37). C'est par approximations successives que la science est susceptible de progresser sans se contredire. Les édifices qu'elle a solidement construits ne sont point renversés par les progrès ultérieurs, mais englobés dans des édifices plus vastes (P. N. Q., p. 14). Le postulat, qui est à la base de toutes les recherches scientifiques, [.....] consiste à affirmer qu'il doit être possible, parfois en faisant le pénible sacrifice d'idées longtemps admises ou de conceptions longtemps utiles, d'arriver à une vue synthétique réunissant toutes les théories partielles suggérées par les divers groupes de phénomènes et les contenant toutes en elle, malgré leur opposition apparente (M. L., p. 158).

Louis de Broglie reste très modéré vis-à-vis de la « crise » du déterminisme : « l'évolution des probabilités, écrit-il (M. L., p. 287), obéit à un déterminisme rigoureux, symbolisé par la propagation d'une onde »; et ailleurs (M. L., p. 51) : « les ondes permettent de prévoir statistiquement la répartition et le mouvement des corpuscules ». Il entend « rester dans son rôle de physicien », quand on lui présente certaines conséquences que l'on prétend tirer de la microphysique (4); il se refuse à suivre le grand savant danois Niels Bohr, qui croit à une atténuation de la distinction entre le subjectif et l'objectif : « peut-être, répond l'auteur (M. L., p. 280), y a-t-il là une sorte d'abus de mot ». Enfin il se montre assez optimiste à l'égard du « machinisme » :

Le machinisme a considérablement aidé à l'activité intellectuelle de l'homme, par toutes les inventions qui, depuis celle de l'imprimerie, ont facilité la diffusion de la pensée, la rapidité des communications, l'intensité des échanges d'idées entre individus et nations... [De plus], il existe une forme raffinée du machinisme,

(4) Cf. *Mercure de France*, 15 janvier 1937, pp. 359-361.

dans laquelle la machine est en quelque sorte mise au service de la curiosité de l'esprit : cette forme, c'est la technique expérimentale, qui fournit au savant les moyens nécessaires pour étudier l'Univers et en déterminer les lois (M. L., pp. 325-326).

Il était de mode, depuis quelques lustres, de dénigrer le progrès scientifique et technique : tel n'est pas l'avis d'un grand savant, doublé d'un grand écrivain.

MARCEL BOLL.

ENSEIGNEMENT

Le baccalauréat, fait social. — S'il est vrai qu'on ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu, jamais on n'aurait dû voir la Sorbonne assemblée, dans la salle des thèses, pour entendre conférer le titre de docteur ès-lettres, après une brillante soutenance, au propre directeur de l'Office du Baccalauréat, et qui avait pris pour objet de ses études l'histoire de la vénérable institution dont il règle les destinées présentes. A vrai dire, en effet, ce n'est pas le nouveau docteur, M. J. B. Piobetta, qui était sur la sellette, au cours de la traditionnelle et courtoise chicane dont s'accompagne la collation du grade; c'est le baccalauréat lui-même, le bon vieux bachot de nos arrière-grands-pères, et, n'en doutons pas, de nos arrière-petits-neveux, qui a résisté, résiste et résistera à toutes les révolutions. Car le baccalauréat fait partie de nos traditions les plus inébranlables, ou, si l'on veut, de nos préjugés et de nos manies; il est un aspect essentiel de la vie française, familiale et sociale; c'est ce que mettent clairement en lumière les 1040 pages du gros volume que M. Piobetta lui a consacré (1), avec autant d'érudition que d'esprit critique; et c'est ce qu'ont établi les commentaires dont il a illustré sa thèse, au cours de la soutenance, pour répondre aux objections, aux doutes ou aux scrupules de ses juges.

Qu'il y ait un Office du Baccalauréat, — ce que peut-être certains ont appris avec surprise à cette occasion, — c'est déjà un signe caractéristique à la fois de l'importance du fait et de son adaptation au temps présent. Le baccalauréat n'est pas, il n'est plus, limité dans les bornes étroites de la péda-

(1) J.-B. Piobetta. *Le Baccalauréat* (J.-B. Baillière et fils, édit.).

gogie. On peut dire sans ironie qu'il a débordé dans la vie publique; il est peu à peu devenu une fonction de la machine sociale, et cette fonction a, comme les autres, créé ses organes. L'Office du Baccalauréat est un centre administratif, certes, mais il est aussi une usine; non pas, comme le penseront les mauvais plaisants, parce qu'on y fabrique des bacheliers en série, mais parce qu'on y prépare, avec une activité qui ne s'interrompt jamais, même en dehors des deux pôles magnétiques de juillet et d'octobre, tout ce qui est nécessaire pour le grand acte probatoire, des milliers de dossiers scolaires et des milliers de textes de compositions. Il y a une technique de l'examen, un personnel spécialisé, des commissions et des archives, tout l'appareil habituel d'une véritable institution d'Etat. Et par ses origines, comme par son évolution, que retrace le livre de M. Piobetta, le baccalauréat est bien une institution d'Etat.

Voilà ce que ne se disent peut-être pas suffisamment ceux qu'on appelle aujourd'hui en toutes choses d'un nom bien pittoresque : les *usagers*, — en l'espèce, les candidats et surtout leurs familles. Ils jugent l'examen, — et qui donc leur en ferait grief? — à travers leurs appréhensions ou leurs rancunes, sous l'influence de cette petite fièvre périodique qui s'empare, deux fois l'an, de presque toutes les familles de la classe moyenne française, et qui tend à gagner insensiblement la classe populaire. Il y a l'époque du bachot, comme il y a celle du rhume des foins, du tirage au sort ou de la déclaration des revenus; après les petites feuilles blanches ou vertes du percepteur, peut-être même avant, les petites feuilles roses ou jaunes de l'Office du Baccalauréat qui se glissent dans les courriers, au début ou au déclin de l'été, apportent dans maints foyers de vives émotions, un bulletin de victoire ou un vent de catastrophe.

De là naît le malentendu qui sépare le public et les pouvoirs responsables, le troupeau des fidèles et le collège des augures, quand il s'agit du *bachot*, l'institution à coup sûr la plus décriée de tout le XIXe siècle. Cependant, il a résisté à toutes les critiques, à toutes les offensives; il a, au cours de transformations multiples, subi, sans en mourir, les traitements rationnels des meilleurs médecins et les recettes fan-

taisistes des plus dangereux empiriques; il est sans doute la seule chose que le ridicule ait été impuissant à tuer en France. L'historique que M. Piobetta a tracé de son évolution nous permet de mieux comprendre les causes de cette extraordinaire vitalité.

Quand il fut institué, au lendemain d'un siècle qui avait vu l'éveil de l'esprit scientifique et le triomphe de l'Encyclopédie, c'est miracle qu'il ait eu d'abord des prétentions si modestes, et qu'avec une timidité qui nous paraît aujourd'hui aussi touchante que raisonnable, on en ait fait une pierre de touche propre à éprouver non le savoir, mais l'esprit. Peu à peu, par un cheminement sournois, il a tendu à s'éloigner de sa destination primitive : prenant prétexte des exigences de la vie moderne, s'inspirant des appétits d'une société de plus en plus réaliste et que dominait l'âpre concurrence des valeurs et des ambitions, s'appuyant sur la complexité infinie des programmes scolaires, l'examen probatoire a lentement évolué vers un examen encyclopédique, l'épreuve de culture vers une épreuve d'érudition. Tout le drame du baccalauréat, tout le drame et toute la comédie, sont dans ce conflit ou dans cette oscillation entre les deux extrêmes de la mémoire et de la judiciaire, de la tête bien faite et de la tête bien pleine. Le problème n'est pas neuf, puisqu'on le rencontrait déjà au temps de Rabelais et de Montaigne. Mais il est apparu plus critique quand l'éducation publique, les programmes sur lesquels elle repose et les examens qui la consacrent sont devenus, aux mains de l'Etat, objet de législation, quand un décret peut décider souverainement s'il suffit d'une version latine et d'une composition française pour juger d'un esprit et lui ouvrir l'accès des carrières libérales, ou si le contrôle rigoureux de toutes les connaissances acquises pendant cinq ou six ans, du grec à la géologie, de l'histoire littéraire à la trigonométrie, semble à la fois une sanction indispensable de ses études et une preuve péremptoire de ses capacités futures. Sur cette dernière pente, il n'y a pas de frein possible; et la logique même justifie toutes les prétentions et toutes les revendications : s'il est juste, s'il est nécessaire qu'un élève, à la fin de ses études secondaires, soit interrogé sur toutes les matières de ses programmes, il

n'est ni moins juste, ni moins nécessaire qu'on ajoute à l'examen du baccalauréat une épreuve de dessin et une épreuve d'exercices physiques, puisque le dessin et les exercices physiques sont matières d'enseignement dans les lycées et dans les collèges, et puisque les maîtres de ces deux disciplines réclament une sanction obligatoire de leur enseignement.

Un autre malentendu qui a contribué à troubler l'histoire du baccalauréat, c'est la tendance à le considérer comme un examen de classe, conclusion et consécration d'un enseignement de classe; il faut reconnaître impartialement qu'on a pu rencontrer ce préjugé tour à tour chez les défenseurs les plus maladroits et chez les détracteurs les plus injustes du baccalauréat. Le sort du baccalauréat a paru longtemps inséparable de celui de la bourgeoisie française. Tant qu'on a cru à la notion d'une élite intellectuelle, à la confusion légitime de cette élite avec une élite sociale, à la possibilité de déterminer, de choisir et de former cette élite pour des fins spéciales, le diplôme de bachelier a eu sa clientèle particulière, ses dévots et ses fanatiques, on n'ose dire : ses privilégiés... et ses martyrs. Dans une société qui a renversé toutes les barrières entre les classes et les sexes, qui a supprimé tous les compartiments et toutes les étapes, qui admet toutes les « équivalences », l'examen qui termine et sanctionne l'enseignement du second degré peut-il, doit-il avoir le même sens et les mêmes modalités que sous la Monarchie de Juillet ou le Second Empire?

Enfin, il ne faut jamais perdre de vue, quand on veut juger objectivement le baccalauréat, examen d'Etat, la nécessité historique qui a pesé le plus lourdement sur ses destinées : c'est le divorce, sinon particulier à la France, du moins plus aigu chez nous et plus intransigeant que partout ailleurs, entre l'enseignement public et l'enseignement privé. Si l'épreuve de contrôle a pris, dans l'éducation d'un jeune Français, une importance, et une solennité, qu'il n'a nulle part ailleurs, si elle est assujettie à des rites étroits et minutieux, n'est-ce pas qu'il s'agit d'ouvrir la même porte à deux catégories de sujets, les uns qui ont reçu l'enseignement des établissements d'Etat, les autres dont les études, dans les établissements privés, ne

peuvent être officiellement contrôlées que par cet examen? Ceux qui s'étonnent encore qu'on perde tant de temps pour faire juger par un jury spécial tout le petit peuple d'écoliers justiciable des maîtres qui les ont suivis pendant tout le cours de leurs études et qui les connaissent beaucoup mieux et plus équitablement que leurs juges d'un jour; ceux qui voudraient que le diplôme de bachelier fût automatiquement décerné à tout écolier dont le travail, les progrès et les résultats, attestés par les multiples épreuves de l'année scolaire, sont reconnus dignes de ce *satisfecit* par l'ensemble de leurs professeurs, oublient que le *dignus est intrare* est aussi sollicité par une immense clientèle de candidats sur lesquels l'Etat, détenteur du grade, n'a aucune action, aucun moyen d'information ou de contrôle direct, en dehors de l'examen ouvert à tous.

Tels sont quelques-uns seulement des nombreux et intéressants problèmes soulevés par la thèse de M. Piobetta. Ils ne permettent pas de refuser au baccalauréat ce caractère de fait social que nous avons cherché à mettre en évidence. L'un des doutes qui lui ont été proposés par le jury de la soutenance portait précisément sur la tendance à isoler, à enfermer ce fait dans les frontières de notre pays et dans le cadre de notre vie sociale, comme si les autres peuples n'avaient pas des formes, des épreuves et des crises d'enseignement secondaire tout à fait analogues aux nôtres, comme si les questions et les difficultés que pose cet enseignement en France ne s'étaient pas rencontrées en Allemagne, en Italie ou en Suisse. Il était trop aisé de répondre que c'est une institution française qu'on se proposait d'étudier et qu'à vouloir la confronter à des institutions étrangères plus ou moins semblables, on risquait de s'éloigner de son propos ou même de le fausser. Mais de l'énorme masse de documents administratifs que l'auteur a dû compulser pour écrire cette difficile histoire, et qui emplissent à eux seuls plus de 700 pages, il semble avoir tiré plus d'une leçon qui nous sont propres et qui sont particulièrement valables là où on les a fait entendre.

C'est d'abord qu'il n'y a pas, et qu'il ne peut pas y avoir, dans une institution de ce genre, la discontinuité et les con-

tradictions que ses détracteurs y cherchent. Fort judicieusement, M. Piobetta a rappelé le principe de Durkheim : « le meilleur moyen de réaliser un nouvel idéal pédagogique est d'utiliser l'organisation établie, sauf à la retoucher secondairement, si c'est utile, pour la plier aux fins nouvelles auxquelles elle doit servir ». Il est probable, malgré les crises d'indignation vertueuse auxquelles s'abandonnent périodiquement des esprits chagrins, *laudatores temporis acti,* que ni les auteurs de la loi de 1802 qui créaient officiellement le baccalauréat de l'enseignement secondaire, ni les grands réformateurs de 1832 et de 1864, Victor Cousin et Victor Duruy, ne se montreraient sensiblement déconcertés s'ils pouvaient être témoins des épreuves de l'examen actuel, qui sont l'aboutissement logique de leur pensée et de leurs efforts.

A travers les onze « régimes » différents que le baccalauréat a connus, de 1808 à 1927, M. Piobetta suit les signes superficiels et les effets profonds de cette robuste, de cette étonnante continuité. Il fallait une grande fermeté d'esprit, une connaissance intime et un sens subtil des réalités administratives, pour se diriger sans s'y égarer ou sans en être écrasé à travers une telle masse de documents. De chapitre en chapitre, quelque sensibles que semblent à un observateur superficiel les différences que chaque réforme introduisait dans les programmes de l'examen, dans la composition des jurys, dans la procédure des épreuves, on voit se réaliser cette unification qui donne aujourd'hui au vénérable *bachot* la solidité et le prestige d'une institution nationale. Il a traversé de rudes orages; le récit du conflit pédagogique qui mit aux prises Jules Simon et Mgr Dupanloup, le compte rendu des plus fameuses procédures instituées contre « ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal », à savoir l'enquête de 1885 et la toute récente enquête de 1932, ne sont pas parmi les chapitres les moins instructifs de l'ouvrage. Ils laissent le lecteur assez sceptique sur la sincérité des polémiques engagées depuis plus de cinquante ans, comme sur les causes plus ou moins intéressées de ces vaines querelles qui jalonnent l'histoire du baccalauréat.

Notre littérature même rend témoignage de sa nécessité et de sa vitalité. Il n'est, pour s'en convaincre, que de parcourir

la bibliographie du livre, où, parmi les ouvrages de caractère administratif ou pédagogique, on rencontre les noms de Maxime Du Camp et de Jules Janin, de Laprade et de Sarcey, de Mistral et d'Anatole France, de René Benjamin et d'Alain.

Dès 1880, Jules Vallès, dans *L'Enfant, Le Bachelier, Les Réfractaires*, posait avec son âpre éloquence la question que se posent encore les prophètes d'aujourd'hui : que faire de ces innombrables bacheliers que l'enseignement secondaire déverse chaque année dans les avenues encombrées de la société? Ils étaient quatre mille du temps de Vallès; ils sont plus de douze mille de nos jours. La société compte-t-elle proportionnellement plus de bacheliers faméliques en 1937 qu'en 1870?

L'auteur du *Baccalauréat* pose la question quelque part dans son livre. Et si on l'a lu avec attention, on s'aperçoit que c'est la seule question qui compte et que le seul problème du baccalauréat est l'adaptation de ces milliers de diplômés à la vie sociale. Il est étroitement lié aux problèmes politiques et économiques de plus en plus complexes de notre temps. Mais M. Piobetta n'a pu l'ignorer et personne n'a le droit de s'en désintéresser. La conclusion logique d'une étude pédagogique de cette ampleur, c'est la nécessité d'une orientation rationnelle des bacheliers. Nous trouverons ce grave et difficile problème abordé à la fin du livre. Malgré son scepticisme légitime pour la valeur des statistiques, l'auteur a dressé avec conscience celles du baccalauréat. Devant cette poussée à peu près constante du nombre des candidats et des diplômes, il montre que le seul remède aux appétits mal satisfaits et aux illusions déçues est « dans une économie dirigée des richesses intellectuelles du pays ». Au lieu de limiter le nombre des privilégiés sans privilège, il faut organiser l'orientation éclairée... des parents, fondée sur « la connaissance aussi profonde que possible des goûts et des aptitudes, de la force physique, intellectuelle et morale des élèves ». Les résultats des examens du baccalauréat, conçus et interprétés dans le sens d'une telle orientation, peuvent faciliter beaucoup cette tâche indispensable.

On ne saurait mieux conclure. Peut-être quand tout le monde aura compris cette nécessité, quand les dures lois de la vie

ne permettront plus à personne de l'ignorer, les familles françaises et la jeunesse française reviendront-elles de la dangereuse illusion qui les a portées à attribuer aux études désintéressées de l'enseignement secondaire et au diplôme de bachelier qui les consacre une valeur strictement utilitaire.

ÉDOUARD MAYNIAL.

PRÉHISTOIRE

L. S. B. Leakey : *Stone Age Africa; an outline of prehistory of Africa;* Oxford University Press, London, Humphrey Milford, pet. 8°, 218 p., dessins, pl., cartes. — A. A. Mendès Corrêa : *Prehistoria de Moçambique; un plano de estudos;* éd. Faculté des Sciences de Porto, in-8°, 32 p. — Maurice Reygasse : *La préhistoire du Sahara central,* Extr. Congrès préhist. France, XIe *Session,* in-8°, 15 p. — Du même : *Découverte d'une technique campignienne dans le Paléolithique inférieur du Sud constantinois; ibidem,* 6 p. et pl. — Du même : *Gravures et peintures rupestres du Tassili des Ajjers, Extr. de l'Anthropologie,* in-8°, photos. — Dr Roffo : *Un atelier de technique levalloisienne à Berrouaghia, dép. d'Alger;* extr. Bull. Soc. préhist. de France, in-8°.

Il semblerait que pour le moment l'exploration de la France préhistorique ne doive plus réserver de surprises; les grands classements généraux établis dans la deuxième moitié du XIXe siècle et le premier quart du XXe ont été améliorés peu à peu; les diverses civilisations qui se sont succédé sur notre sol ont été définies avec plus de souplesse qu'aux débuts de notre science; on a constaté que l'étude des pièces dites atypiques était aussi importante que celle des pièces nettement caractérisées. De plus, tout en tenant compte avant tout de la stratigraphie, on a reconnu que même les stations en surface, pourvu qu'on tienne compte aussi des conditions géologiques, peuvent tout au moins servir de moyen de contrôle.

Grâce à l'avion et à l'auto, ce sont maintenant les régions de la terre plus ou moins inaccessibles autrefois qui attirent davantage l'attention. En Asie centrale et extrême-orientale, la prospection méthodique ne fait que commencer; mais en Afrique, elle a si bien avancé en quelques décades que l'un des préhistoriens africanistes les plus éminents, auquel on doit de belles découvertes, déjà signalées ici, dans l'Afrique orientale, de nos jours colonie dite du Tanganyika, a jugé nécessaire une sorte de mise au point des connaissances acquises.

Le petit livre de Leakey sur l'**Age de la Pierre en Afrique** n'est pas de la vulgarisation; c'est un véritable manuel, dont chaque chapitre est accompagné d'une bibliographie détaillée; en outre, l'auteur y tient compte des nouvelles recherches qu'il a faites en personne dans l'Afrique du Sud, sorte de cul de sac, comme il le dit lui-même, où se sont superposées plusieurs civilisations lithiques dont la succession est reconnue maintenant grâce au progrès dans ces régions des recherches géologiques.

La première partie de l'ouvrage est divisée en quatre sections principales : les civilisations lithiques de l'Afrique orientale; de l'Afrique du Sud; de l'Afrique du Nord, qui grâce à nos savants est sans doute la mieux connue; et de l'Afrique centrale et nilotique, où des enquêtes sont en cours. Le fait intéressant pour le lecteur général est que d'un bout à l'autre du continent on sait maintenant que se retrouvent nos civilisations chelléenne, moustérienne, levalloisienne, etc. et qu'entre les deux continents il n'y a pas eu cette sorte d'hiatus ou de non-concordance que supposaient les premiers préhistoriens.

Il y a concordance typologique; mais ceci ne signifie pas qu'il y ait aussi concordance chronologique : celle-ci ne pourra sans doute être déterminée que lorsque l'exploration du centre de l'Afrique aura été plus poussée.

La deuxième partie traite de l'art préhistorique : ici aussi la similitude des silhouettes humaines et animales et des procédés de gravure et de peinture avec ce qu'on a découvert en Espagne et dans les régions pyrénéennes est frappante. Sans doute, on l'avait déjà constatée pour quelques rares monuments découverts par hasard, mais maintenant c'est tout un trésor esthétique qu'on a publié, malheureusement dans des ouvrages chers ou peu répandus (publications officielles sud-africaines surtout). Leakey donne un choix de dessins et de peintures qui suffisent à sa démonstration. La troisième partie traite des races humaines préhistoriques de l'Afrique. Ici, on n'en est encore qu'au début; il faut compter sur la chance pour trouver d'autres types humains; les quelques découvertes sporadiques faites jusqu'ici limitent la généralisation. On doit du moins admettre avec l'auteur que l'*Homo sapiens*

apparaît dès les débuts de l'humanité et n'est pas le produit d'une évolution récente, comme on continue à l'enseigner dans les ouvrages de vulgarisation, parfois même dans les universités.

Sur ce point, Leakey maintient, et même renforce, sa position de thèses antérieures (cf. p. 165 et suiv.). Le dernier chapitre discute le problème des inventions locales de types nouveaux, ou au contraire des apports de ces types par des migrations successives. Partout ce problème se présente sous une forme plus ou moins accusée. Je renvoie à l'ouvrage pour sa discussion, que Leakey a conduite avec prudence. Et je suis d'accord avec lui (p. 191) pour admettre « qu'il n'y a aucune raison de nier qu'à divers moments et dans divers pays soient nés des hommes doués d'un talent artistique, capables de créer un art soit naturaliste, soit conventionnel ». Ce que Leakey dit de l'art, je le dirais volontiers aussi des techniques.

§

Leakey signale les régions pour lesquelles en est encore mal renseigné; parmi elles il faut bien avouer que se rangent les colonies portugaises. Aussi Mendès-Corrêa a-t-il jugé nécessaire d'établir un **Plan d'études de Préhistoire dans le Moçambique.** Une partie introductive, accompagnée d'une carte, indique l'état des recherches dans les régions voisines, Rhodésie et Zambézie, et fournit un tableau général de la préhistoire africaine-orientale, afin de situer géologiquement et typologiquement les découvertes déjà faites dans la région portugaise (gravures rupestres de Chifumbaze; ruines de Niamara, etc.). Puis vient un « plan de travail », suivi d'une bibliographie. A mon sens, ce plan est en termes trop généraux, pas assez technique. Quant à la bibliographie, elle nous fait connaître des publications portugaises éparses dans des revues peu connues, même des préhistoriens.

Leakey reconnaît au début de son chapitre sur l'Afrique du nord française que c'est la région la mieux étudiée par toute une équipe de travailleurs consciencieux. Parmi eux au premier plan se place Maurice Reygasse, dont je ne puis signaler au sommaire que quelques travaux nouveaux. Sa

brochure, accompagnée d'excellentes photos sur les **Gravures et peintures rupestres du Tassili des Ajjers** nous fait connaître des documents vraiment extraordinaires; le char attelé de la figure 23 est dans la tradition la plus primitive de décomposition des plans; admirable est la girafe de la figure 26; d'une maîtrise étonnante, les silhouettes d'animaux figure 30, les chasseurs courants figure 29; et nettement stéatopyges, presque hottentotes, sont les femmes figure 36. Etrange est la tendance au décor en spirale, si marqué dans l'art polynésien.

D'autres découvertes de Reygasse, très importantes pour la théorie générale des rapports euro-africains préhistoriques, sont celles d'un atelier levalloisien à Tiguelguemine; d'une technique campignienne dans le Sud constantinois; et d'ateliers de technique acheuléenne dans le Tassili des Ajjers; je rappelle que les objets eux-mêmes sont intéressants, sans doute; mais que l'important pour qui fait de la préhistoire est de trouver et d'étudier les ateliers de fabrication, et non pas seulement des stations de populations plus ou moins nomades. D'où le grand intérêt de ces mémoires de Reygasse.

Un autre chercheur habile, le Dr Roffo, d'Alger, a trouvé un atelier de technique levalloisienne à Berrouaghia, en surface, sans stratigraphie nette; les pièces reproduites ne laissent pas place au doute. Parmi les autres brochures que l'auteur m'a envoyées, je signale sa **Note sur les civilisations paléolithiques du M'zab;** il semble bien que ces stations fournissent les plus anciens types du Capsien rencontrés jusqu'à ce jour dans le Sahara. Le nombre des stations déjà découvertes et explorées par le Dr Roffo est considérable : il devrait avoir le courage de nous donner un ouvrage d'ensemble, avec une carte des répartitions typologiques, sur toutes ces stations.

A. VAN GENNEP.

CHRONIQUE DES MŒURS

Gaston Gros : *Vingt ans de corruption*, Baudinière. — Mémento.

« Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère », ne halette pas d'une joie perverse en lisant ce titre : **Vingt ans de cor-**

ruption! Il ne s'agit pas de sexualité, mais de politique, et comme ce n'est pas folichon, il n'y a pas de quoi se monter le bourrichon. Tiens! ce sont presque des vers à la mode d'il y a cinquante ans.

Tour à tour l'auteur, M. Gaston Gros, un homme courageux, étudie les principaux foyers de cette corruption, celui des traîtres avérés pendant la grande guerre, et de leurs appuis de l'arrière, celui des ennemis du sens national (un chapitre s'intitule « L'énigme du quai d'Orsay ») et tous ceux des détrousseurs de notre épargne, avec cette floraison de scandales qui n'a peut-être pas eu son égale dans le monde : affaire des carbures, affaires d'Indochine et du Togo, banque industrielle de Chine, affaire Bessonneau, affaire Pacquement, affaire Jean Stern, et la grande affaire Oustric, et la grande affaire Hanau, et la très grande affaire Stavisky, avec ses ramifications et ses couloirs, et ses colonnes supportant le temple de la Canaillerie, ah! qu'on est fier d'être Français quand on regarde ces colonnes!

Je sais bien que tous les temps et tous les peuples ont eu leurs tares et que la parfaite vertu politique et sociale est un mythe; toutefois ainsi que la vertu, ladite canaillerie a des degrés, et nos politiciens et financiers à nous ont tenu à honneur de se jucher sur les plus hauts. Dès qu'ils ont été les maîtres (car pendant les premières années du régime républicain, nous étions gouvernés par de très honnêtes gens, d'où l'étiquette d'Ordre moral qu'ils réclamaient à juste titre), les scandales ont commencé; et ce fut d'abord le Panama qui dans son genre ne laissait rien à désirer. Ceci, entre parenthèses, me permet de louer deux livres dont je n'ai pas encore eu le temps de parler dans cette chronique, le *Panama* de Bruno Weil et *Les Affaires de Panama* d'Adrien Dansette, tous deux fort intéressants et qui n'infirment en rien le livre un peu antérieur, et qui reste définitif, de Louis Marlio, *La véritable histoire du Panama,* dont il a été rendu compte ici dans la chronique de « science sociale ».

Mais, en un sens, le Panama n'était rien en comparaison des scandales dont je donnais la liste. Les gens (parlementaires ou publicitaires) qui ont amené la chute de la compagnie n'étaient pas des voleurs professionnels, c'étaient tout

simplement des étourneaux qui se disaient : « Bah! la compagnie est bien assez riche pour payer nos cigares ou nos frais d'élection! » et qui peut-être ont été navrés, espérons-le du moins pour leur sens patriotique, quand ils ont vu qu'à force de puiser dans la caisse elle était vide; des coupables beaucoup plus coupables furent ceux qui, un peu avant le Panama, étranglèrent l'*Union générale* (Gustave Humbert, Lœw et autres); ceux-ci furent de vrais détrousseurs de l'épargne française; encore pourraient-ils faire valoir qu'ils poursuivaient un but politique; ils ont ruiné les clients de la banque Boutroux, non pas pour s'approprier leurs biens, (Gustave Humbert devait trouver un autre moyen un peu plus tard avec l'aide de sa bru, la fameuse Thérèse Humbert) mais pour sauver la République des 363 que menaçait, paraît-il, cette *Union générale* (le procureur Lœw aurait alors marché par double passion contre le trône et l'autel). Ce pourquoi, pour trouver la vraie canaillerie sans mélange, il faut en arriver aux grandes affaires de ces dernières années : Oustric, Hanau, Stavisky.

Encore Oustric fait-il, par rapport aux deux autres, figure de simple aventurier de Bourse. Les affaires qu'il patronnait étaient parfois bonnes, et la façon dont il les faisait monter avait ses modèles en Amérique; même son krach, octobre 1929, fut concomitant à celui, autrement gigantesque, des Etats-Unis; et puis Oustric, pour certaines dames de lettres, chères consœurs, était un généreux mécène. Tandis que Marthe Hanau et Stavisky sont au nombre des plus complets fripons que le monde ait connus. Ah! si Balzac avait été leur contemporain! Mais du temps de Balzac ils n'auraient pas pu donner toute leur mesure, car ils n'auraient pas trouvé dans l'administration, la magistrature, le parlement et le gouvernement les complicités qui leur étaient nécessaires; en dépit de Teste-Cubière et de Plessis-Praslin, le temps de Louis-Philippe a été une époque de profonde honnêteté, comparé au nôtre.

Tous deux, Hanau et Stavisky, avaient des étincelles de génie, et quand on dit que leurs compatriotes n'ont rien inventé, on oublie le domaine de la grande escroquerie financière où personne ne leur vient à la cheville. Quelle mer-

veilleuse idée que celle de la *Gazette du franc*, doublée de la *Gazette des nations*, de la mère Hanau, et quels entrelacs d'effarantes combinaisons que celles de Stavisky : monts de piété, sociétés de travaux publics, bons hongrois! Quel dommage que tout cela ait craqué! On aurait aimé voir jusqu'où tout aurait monté, *quo non ascendam?*

Ici, il serait bien intéressant de préciser, parmi les complices de Stavisky, politiciens, magistrats, bureaucrates, quels furent les plus coupables. M. Gaston Gros aurait, semble-t-il, tendance à décharger un peu les premiers pour surcharger les autres. J'oserais n'être pas de son avis; les fonctionnaires, ceux de l'administration comme ceux de la magistrature, sont en principe d'honnêtes gens (alors que les lécheurs de bottes électorales sont, en principe aussi, des charlatans, des intrigants et des impudents) et le resteraient si les politiciens ne venaient pas les corrompre. On rend l'ancienneté responsable de tous les défauts du rondecuirisme, mais que dira-t-on de l'avancement au choix quand il est tenu en mains par les politiciens? Ce sont ceux-ci qui sont les auteurs de tous nos maux et le salut public consisterait avant tout à les réduire à l'impuissance.

Certes, dans ce grouillement des canailleries Stavisky, les fonctionnaires et les magistrats et les policiers ont bien des choses à se reprocher, mais, sans les politiciens qui les harcelaient, tous auraient fait leur devoir! Même à la police où Stavisky semblait le maître, il y avait d'humbles inspecteurs, Gripois, Pachot, etc., qui ne pliaient pas devant lui, tandis qu'à la Chancellerie et au Parquet, presque tout le monde était à sa discrétion. M. Gaston Gros en particulier, est sévère pour le substitut Prince, chef de la section financière du Parquet, et il est possible que sa sévérité soit juste. Les magistrats que les politiciens font nommer à un poste aussi important sont suspects par la force des choses, et rares sont ceux qui, comme le substitut Bruzin, semblent avoir été francs du collier Mais c'est dépasser la mesure que d'admettre le suicide de Prince; même si sa conduite avait été répréhensible, il lui était si facile de rejeter tout sur son chef, Pressard, sans parler du directeur Rateau! L'hypothèse du suicide se heurte aux dépositions très nettes des médecins et des experts ferroviaires;

elle est d'ailleurs en elle-même si compliquée, si incompréhensible, qu'on ne saurait l'admettre et ceux qui le font seraient bien embarrassés pour expliquer la présence à côté du cadavre d'un couteau (maçonnique ou carbonarique, peu importe) sanglant sans avoir servi; si Prince s'était suicidé, il faudrait penser que des gens intéressés le suivaient pour compléter la mise en scène; en vérité c'est inacceptable.

Mais, même quand on croit devoir les discuter, les dires de M. Gaston Gros sont du plus haut intérêt. Une suite à ce volume-ci est annoncée. Espérons aussi que l'auteur reprendra et amplifiera son précédent volume : *La République des coquins.* Nous avions déjà la *République des camarades,* de Bertrand de Jouvenel. Ce titre, celui du livre de Gaston Gros, l'éclaire et le complète.

MÉMENTO. — Chez un de mes amis, grave sociologue, j'ouvre un livre sur sa table et je lis : « *La possession-jouissance.* De la conquête à la jouissance, il y a glissement de qualité. J'entends ici cette jouissance passive qui peut être dormante réceptivité, mais peut aussi bien se donner dans la ferveur, l'illusion de la maîtrise. Attentive alors à rendre fulgurante la possession sensible, elle se laisse néanmoins suggérer et conduire par l'objet. Elle est amour d'être possédé plus que de posséder. La maîtrise de la vraie possession choisit ses voies, élague, définit, construit. La ferveur dont il est ici question répugne aux limites, au sacrifice et au choix. Elle refuse d'être fidèle pour ne rien renoncer. Elle estime que le choix témoigne d'un estomac malingre ou d'un esprit indiscret. Elle prétend fuir le confort des vies bien construites, en gardant toujours disponible l'ardeur d'une âme infidèle. Elle pense résoudre à longueur de temps les antinomies de la possession par l'alternance des possessions contradictoires et la perpétuelle nouveauté des rencontres. Quand bien même elle n'en retire point une ivresse divine, elle trouve à l'éphémère son goût et à l'écoulement des sensations calmes sa douceur. » Un peu abasourdi, je dis à mon ami, grave et vertueux (qu'il dit) sociologue : « Comment laisses-tu traîner sur ta table des livres aussi équivoques? » Mais il me répond simplement: « Regarde le titre. » En effet, le livre s'intitule *De la propriété capitaliste à la propriété humaine.* Et tous les bas de pages sont festonnés de citations de saint Thomas et de saint Augustin, le livre étant édité par la maison très catholique Desclée de Brouwer... Qui donc disait que l'économie politique était de la littérature ennuyeuse?

SAINT ALBAN.

LES REVUES

La France active : retour à la poésie. — *Le Jardin de France* : deux poèmes de M. Pascal Forthuny. — *Le Lunain* : un poème et des remarques sur la poésie, par M. Louis de Gonzague Frick. — *Regains* : deux poèmes de M. René Lacote et « Notre Travail » où M. Roger Praudel définit l'influence du maître sur les élèves des classes enfantines. — Mémento.

M. Roland Gilles-Normand publie dans **La France active** (mai-juin) un article sur ce sujet réconfortant : « Retour à la Poésie ». Cela ne va pas sans un objectif politique. On devait ou pouvait le prévoir, tant la politique corrompt environ tous les entretiens actuels. L'auteur nous invite à lire l'éloge de la dictature et quelques déclarations de cet ordre : « la plèbe a besoin qu'on la fouaille » ou encore :

Le vrai dictateur, le bon tyran, celui qui sauve un peuple à la dérive, est toujours un poète, au sens grec, un créateur. Un créateur de rythmes nouveaux, d'énergies nouvelles. Il ramasse vers un avenir plus clair des volontés lâches et dispersées. Ce n'est ni un bateleur, ni un sophiste. Il ne dénigre point le passé, comme les primaires vaniteux et les charlatans des foires électorales. Il sait que nous sommes liés à nos ancêtres, à notre terre, à nos foyers par les liens les plus solides, les fibres les plus vivantes. Il nous apprend qu'il est pernicieux de détruire, et plus habile d'améliorer; que la parole est d'argent, et que l'action seule est d'or.

Ces affirmations sont très contestables. Leurs contraires le seraient tout autant. Aussi, est-ce en complète liberté d'esprit et de sentiment, que nous félicitons M. R. Gilles-Normand de croire et d'écrire, sous l'égide des trois dictateurs qui opèrent en Italie, en Allemagne et au Portugal :

La poésie reprend son pouvoir.

Et il développe ainsi ce thème optimiste :

La poésie n'est pas toujours angélique, mais parfois sauvage. Il existe des peuples guerries dans l'âme. Leur poésie sent la forêt, le marécage, le rapt et le sang. Ces peuples évoluent; le progrès les dote des industries les plus actives, des techniques les plus savantes, des équipements les plus modernes, des laboratoires les plus gavés de lumière. Pour retremper leurs énergies il faut les replonger dans un bain lacustre, leur chanter la poésie des ciels brumeux, des soleils humides, des terres indélimitées où les hommes se pressent en troupeaux. Il faut évoquer les chefs barbares aux longues

barbes et aux colliers d'or, les dieux cruels, les rondes de sorcières, les breuvages magiques.

Nos patrimoines sont faits de vertus guerrières autant que de calmes joies rustiques. Sans la protection du sceptre d'Octave, sans la lance du légionnaire, Tityre, assis dans l'herbe, dirait-il aux échos le nom d'Amaryllis?

Que la Cité défende la Poésie, dont elle tire son origine et sa sève. Qu'elle la maintienne noble et pure sous nos cieux latins. Sans poésie, pas de Cité digne de ce nom. La grandeur, le sens profondément humain de Virgile, sa haute et sereine pensée, apportèrent une pierre d'angle à la reconstruction de l'Empire. La Cité symbolise à ses yeux l'alliance du faible et du fort dans la confiance et la justice, la défense de la paix avec les armes, le travail florissant à l'abri du courage.

Aucun peuple n'est grand sans laboureurs ni soldats, et le Poète les unit merveilleusement, en une communauté indissoluble. Le soir, quand montent au ciel les fumées des camps et des chaumières, plane sur la nature et les hommes l'ombre tutélaire de celui qui célèbre la gloire d'Enée, après les Géorgiques.

Sous l'influence de cette page qui chante Virgile, nous avons cherché dans notre lot de revues les preuves imprimées de ce « retour à la poésie » constaté par M. Gilles-Normand.

Nous avons fait, d'abord, dans **Le Jardin de France** (1er juin) qui est la revue de Blois et du Loir-et-Cher, la rencontre heureuse de deux sonnets de M. Pascal Forthuny. Ce poète est un sinologue fort distingué. Naguère, il fit représenter à l'éphémère « Studio des Champs-Elysées » un acte interprété du chinois : « Le canard mandarin », où, dans le français le plus délicat, il avait incorporé les grâces de la vieille Chine des empereurs obéis. Aujourd'hui, retiré dans le Blésois, devenu un « poète de l'Ecole de la Loire », M. Pascal Forthuny nous offre la joie de lire ces quatorzains :

HARMONIES

De l'éventail du prisme aux cordes de la lyre,
La lumière et le son tendent leur gamme en fleurs
Et la même harmonie également inspire
Les nuances des voix et le chant des couleurs.

L'archet a sa grisaille et l'arc-en-ciel son rire,
Les pourpres leur orchestre et l'orgue ses pâleurs;
Les écharpes d'iris qu'au ciel l'aurore étire
D'un prélude de flûte affectent les douceurs.

...Et j'entends, dans mon âme, en certains soirs sensibles,
S'animer des accords émouvants, indicibles,
Que moirent les reflets de la joie et du deuil,

Et quand, sous mon baiser, je vois rosir ta joue,
Amaryllis, j'écoute un clairon d'or qui joue
La diane éperdue où frémit mon orgueil.

CRÉPUSCULES

Le soir et la vieillesse ont cette ressemblance
Qu'à l'homme autant qu'au ciel ils donnent un regard
Où, déjà, ton mystère, auguste Nuit, s'avance
Parce que le soleil s'éteint et qu'il est tard...

Crépuscule émouvant des yeux octogénaires
Et vétusté sereine où défaillent les jours,
Vous intégrez en vous des beautés congénères
Et vous gagnez nos cœurs par les mêmes détours.

Aux adieux à la vie, adieux à la lumière,
Conjuguez-vous, à l'heure où l'ombre va saisir
Aux marges du couchant, aux plis de la paupière,
Le dernier trait de flamme et le dernier désir!

Harmonisez sur nous cette clarté suprême
Qui monte des vieillards et qui du soir descend,
Et que, sous son bienfait plus saint que le sain Chrême,
S'apaisent les orgueils qui brûlent notre sang.

Le Lunain (juin) qui porte en sous-titre l'orgueilleuse mention « bulletin mensuel de l'Ecole » et se place, cette fois, sous l'égide de Gongora — contient ce poème de M. Louis de Gonzague Frick, chef de l'école du Lunain, amateur du mot rare et capable, comme feu Laurent Tailhade, de forger des termes trop savants pour n'être point éphémères ou réduits à son usage exclusif :

LA BOHÈME DE L'OCÉAN

A la mémoire d'Evariste Frick,
premier citoyen de Locmariaquer.

Je te lisais, Tristan Corbière,
Couché près d'une ciste, naguère.
Tes *Amours Jaunes*, fier marin,
En leur armature d'airain,

A tout le moins de panabase,
Resteront comme l'Anabase!
Et je m'y trempe, dès la nuit,
Afin d'y lacérer l'ennui!
Ton art de la cocasserie
Renferme la joaillerie
Du glauque poème breton.
Tes mots piquent comme frelon
Toute une société dissoute
Que tu conduis vers la soute!
La reine des Ases, Frigga,
Sait que jamais tu ne briguas
Les grâces et les magnificences,
Ironisant sur l'opulence
Pour faire ouïr au « paria »
Le chant de ta maestria,
E trucider le ridicule
Des têtes à galéricules!

M. Louis de Gonzague Frick fait précéder cette pièce néo-précieuse de quelques remarques opportunes réunies sous ce titre : « Franchise de la Poésie ». Sa sociabilité charmante y regrette que les poètes aient perdu le goût des réunions au café ou chez le voisin. « Cela (note-t-il) dans un pays où le collectivisme tend à s'instaurer, quel paradoxe! » Et il invite le public à lire « les quelques revues représentatives des nouveaux courants poétiques », de manière à opérer « lui-même ses découvertes puisqu'il est reconnu que la critique actuelle peut malaisément imposer les meilleurs du trop vaste troupeau apollonien ». Beaucoup pourraient faire leur profit des conseils que M. Louis de Gonzague Frick adresse aux ouailles de ce troupeau :

Les vrais poètes écrivent pour ceux qu'intéressent le langage dans ses métamorphoses, la quête des idées, et des mots et s'ingénient à ne prendre au vocabulaire que les termes tout ensemble les plus exacts et les moins usés. Ils peuvent partir d'une émotion éprouvée par d'autres, mais, en ce cas, ils la transposent par des moyens rythmiques, syntactiques, canores de manière à faire entendre un son qui ait sa « fraîche nouveauté ». Ils recherchent la variété estimant qu'un poème ne doit pas être recommencé quelle que soit sa différence plastique. Nous serions tentés de considérer

la poésie comme un art des sacrifices. Un poète de race ne s'hypnotise pas sur un premier texte, pratique en artiste l'élagage, n'hésite point à recourir au critique éveillé qui est en lui.

Le premier jet est rarement suffisant. Ne comptons pas absolument sur « la miraculeuse inspiration », et sans suivre à la lettre le conseil du Polisseur du Parnasse, n'en perdons pas de vue l'esprit.

Entre le vers régulier et le poème libre, il est loisible de balancer. Le premier ne nous semble pas être une source tarie. Un artiste familier des ressources de la logogémie en tirera encore d'excellents effets, dont la surprise même ne sera pas exclue.

Quant au poème libre, il sera utilisé de préférence lorsqu'il s'agira de traduire tels complexes de notre temps où s'entrechoquent des courants dramatiques, sociologiques.

Le bon poème libre ne repose pas sur la seule fantaisie d'un auteur, sur son ver-coquin. Il importe qu'il soit physiologiquement constitué, qu'il représente un organisme analysable en chacune de ses parties en tenant compte du grand inintellible, charme indiscutable du poème.

Il m'étonnerait assez que ce « grand inintelligible, charme indiscutable du poème » et le « ver-coquin » ne fissent un jour fortune. Tout est possible en ce temps où le vers français le plus communément cité dans les journaux est le mallarméen :

Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change.

Regains (daté : Printemps) publie « Deux Poèmes de l'Amour Sauvage » qui sont l'œuvre de M. René Lacote et me semblent ressortir au rimbaldisme, sans contestation d'ailleurs d'un apport personnel de l'auteur :

I

Les roulements d'agonie forestière
assourdissaient les signaux des bergers
mais vous suiviez les côtes éventrées
sous le flux des bêtes en chasse.
Un oiseau né dans l'herbe de mer,
pour vous défendre des feux émerveillés,
vous a suivie sur la pente des gouffres
où les villes de la terre ont sombré.
C'est là dans la puissance des cimes
que vos mains trahissant la tempête

ont arrêté l'ensevelissement légendaire
sous la menée fragile des racines.
Je sais qu'il n'est plus de ruine à souffrir
que désormais tout est venu pour moi
dans leur périple nocturne.

II

O ports émerveillés de fêtes bohémiennes
laissez votre brasier gronder sous nos révoltes
quand montera l'amour sauvage au cœur des hommes
vous pavoisant de comptoirs rouges et d'estrades.
Des princesses viendront de leurs eaux souterraines
prisonnières soumises à d'orgueilleux vagabonds
montrer leur nudité sur les places publiques.
Et défendant leur sexe aux oiseaux du rivage
Nous les posséderons en des danses mortelles
Qui feront éclater les coques des navires.

Parmi les écrits excellents de ce recueil, celui-ci, de M. Roger Praudel, m'a frappé par la nouveauté du rapport qu'il exprime entre l'éducateur et l'enfance dont il a la charge.

NOTRE TRAVAIL

J'ai quarante petits cerveaux en rodage; quarante petits cœurs vierges, ou presque, de méchanceté; quarante petits d'hommes qui se trémoussent dans la serre.

Il me faut partir avec eux, agir comme eux, penser comme eux. Quelquefois, je dois être plus petit qu'eux pour qu'ils aient conscience de leur savoir.

Et croyez-moi, ces petits d'hommes sont très intéressants quoique mal dressés. Je regrette de n'avoir pas toujours leur philosophie et je voudrais bien que l'un d'eux en réunit les principes en un petit volume qu'il léguerait à ses frères adultes.

Chers petits, quand je vous laisse partir, à la fin de juillet, je regrette d'avoir fait de vous ce que vous êtes alors : avec toute votre science consistant à traduire nos signes et à compter nos sous vous ne valez pas plus que moi. Vous n'êtes plus ces choses délicieuses qu'Octobre m'avait apportées : vous ressemblez déjà trop à l'homme!...

MÉMENTO. — *L'Alsace française* (10 juin) : M. Ch. Gérold : « Les élections protestataires en 1887 en Alsace-Lorraine ». — « Les métiers et les chansons », par M. Henri Pourrat.

Arts et Idées (juin) : De M. P. Piazzolla : « Paul Valéry et l'intelligence du siècle ». — « Défense du roman policier », de M. L. de Cambernon.

Combat (juin) : M. T. Maulnier : « L'abrutissement par la morale ». — M. Cl. Orland : « Avons-nous une critique littéraire? »

Commune, défense de la culture (juin) : M. A. Lhote : « Les deux Degas ». — M. Louis Aragon : « L'Ecole de l'Hypocrisie ». — M. J. R. Bloch : « La première du *Mariage de Figaro* ». — De M. Georges David : « Sept officiers ». — « No Passaran! », « journal madrilène », de M. Alfred Kantorowicz, combattant républicain.

Le Correspondant (1er mai et 1er juin) : « Les mystères du Rosaire », poèmes très admirables de M. Louis Lefebvre à la gloire de la foi catholique.

Le Courrier graphique (n° 6, mai) : M. Pierre Mornand, étude sur deux peintres religieux : MM. Léon Zack et Jean Bernard; et, du même : « Le sens liturgique de l'Art chrétien ».

Dante (mai-juin) : Lettre inédite de Baudelaire à Poulet-Malassis, publiée et commentée par M. F. Gentili di Giuseppe. — M. G. Faure: « Sur le plateau de Rivoli ». — « Philosophie de Pirandello », par M. Cl. Cornil.

Le Divan (juin 1937) : « La Comédie-Française en 1936 », par M. Pierre Lièvre. — « Evasions », poèmes de M. Jean Lebrau. — « Stendhal et le comte Rœderer », par M. René Dollot.

L'Effort (mai) : Souvenirs de MM. Touny-Léris et A. Praviel sur l'Ecole toulousaine. — « Notes sur Jules Laforgue » de M. R. Resseguier. — En langue occitane : « Raynouard », par M. A. J. Boussac et des poésies de MM. J. Palmade et Ch. Mouly.

L'Elan universaliste (1er juin) : De Mme Florence Poëy, une curieuse monographie d'Anne Samarine.

Esprit (1er juin) : « La grande pitié de la critique musicale », par M. Boris de Schlœzer. — Documentation sur la destruction de Guernica, comprenant le témoignage inédit de quatre infirmières, témoins oculaires.

Etudes (20 juin) : « Une vague de boue » ou « l'offensive hitlérienne contre l'Eglise », par M. Robert d'Harcourt.

Europe (15 juin) : M. A. Schaeffner : « Le purisme d'Igor Strawinsky ». — « Portrait équestre de Benito Mussolini, par M. Alexandre Herenger. — « Le peuple a droit à des colonnes », par M. J. R. Bloch.

L'Homme réel (mai) : M. E. Dolléans : « Les temps héroïques du Syndicalisme ». — « Le fascisme italien », par M. A. Treint.

Les Humbles (avril-mai) : Témoignages de MM. Maurice Wullens,

Louis B., Victor Serge, sur la guerre civile d'Espagne. — (juin) : « Délire pour délire », par M. J. P. Samson.

France-Japon (mai-juin) : « Les promenades de Fukurokujin », par MM. A. et K. Seligman. — Début d'une série d'articles de M. Kyoshi Takahama sur les Haïkaï. — « La poétesse Kaga No Tchiyo-Jo », par M. Hila-Dorge.

Jeux (mai-juin) : « Chômeur », par M. Fautrad.

L'Ordre nouveau (1er juin) : « Révolutions et Révolution », par divers. — « Blocs de guerre et forces de paix », par M. P. Gardère.

La Nouvelle Revue (15 juin) : « Le drapeau rouge », par M. Alexandre Zévaès.

La Nouvelle Revue critique (juin) : M. L. Le Sidaner : « Hubert Fabureau ». — M. J. Marcireau : « Marcel Aymé ». — M. P. Bathille : « Vers une médecine humaine ».

Les Primaires (juin) : « Prophéties pyramidales », par M. Régis Messac.

La Revue argentine (mai) : Enquête : « Influence ou Prestige français en Argentine? » — « Article 52 », nouvelle de M. Victor Juan Guillot.

Revue bleue (5 juin) : M. J. E. Weelen : « Descartes est-il né en Touraine? » — De Mme Henriette Psichari : « Lettres de prêtres à Ernest Renan ». — « J. D. Rockfeller, l'homme le plus haï du monde », par M. P. Fontaine.

La Revue hebdomadaire (12 juin) : M. P. L. Berthaud : « L'attente des héros ». — *** : « La révolution espagnole et l'Eglise ».

Revue de Paris (15 juin) : « Rebelles », par M. Roger Vercel. — « Paysans de l'ouest », par M. D. de Rougemont.

La Revue Universelle (15 juin) : « Mussolini comme je l'ai vu », par M. Henri Massis. — « Les derniers chouans », par M. Jean de la Varende. — « Painlevé et Nivelle », par M. Ch. Bugnet.

Revue des Deux Mondes (15 juin) : « E. Ludendorff », par M. Robert d'Harcourt. — « Victor Hugo, pair de France », par M. G. Benoît-Guyod. — « Dans les postes d'écoute », par M. Pierre Andrieu.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Le dogon tel qu'on le parle (*le Jour*, 19 juin). — Chez les petits grands hommes (*le Journal de la Femme*, 18 juin). — Le président est mort... (*le Journal*, 19 juin). — Quand Paul Fort parle en vers... (*le Figaro*, 19 juin). — A propos d'une correspondance entre Pierre Louys et Paul Valéry (*le Temps*, 15 et 18 juin).

— Que dit un homme à une femme qu'il aime?

— Il lui dit *qu'elle est douce comme le beurre*, car là-bas le beurre est rare et précieux. Ou bien, pour la flatter mieux encore,

il dit : « *Tu ressembles à un beau cheval blanc* »... La belle se rengorge à de si mielleux propos.

Si mielleux que cela? Le premier est fade, le second, cavalier. Aucun de bien séduisant. C'est ainsi que l'on dit, pourtant, dans la langue dogon telle qu'on la parle au Soudan. Mlle Michelle Deroyer, l'éminente dogonophile, a interrogé là-dessus Mlle Lifchitz, de retour de l'Afrique Orientale, où celle-ci avait été chargée de mission, et **Le Jour** a eu la primeur, en sus des déclarations d'amour à la dogon, d'un choix de devinettes. Par exemple :

— Un petit homme rouge garde la porte, qu'est-ce que c'est? — La langue.

Et encore :

— Une chose peut tout manger. Si elle boit de l'eau, elle est morte!... Qu'est-ce que c'est? — Le feu.

M. Emile Hennin n'est pas allé au Soudan. Il s'est limité — nom oblige — au royaume de Lilliput : royaume qui se déplace, selon les circonstances, qu'on voit un jour à Cincinnati, un autre à Marseille. Présentement, le Parc des Attractions lui est ouvert, et quelle meilleure comparaison avec la Tour Eiffel, qu'on aperçoit des fenêtres de Lilliput? C'est pour **Le Journal de la Femme** une occasion d'évoquer quelques nains célèbres, et M. Emile Hennin n'y manque pas, qui de Tom Pouce à Pieter Moer passe la revue des petits grands hommes. Au fait, Pieter Moer n'a plus droit à se dire nain. Son médecin lui ayant donné des soins, lors d'une grippe,

non seulement Pieter fut guéri... mais encore se mit à grandir, si bien qu'au bout d'un an il avait atteint une taille presque normale.

Le cirque où il s'exhibait le remercia. En perdant sa petite taille, Pieter avait perdu son gagne-pain. Aussi, de porter plainte contre son médecin, de lui réclamer des dommages-intérêts. Le tribunal d'Amsterdam a eu à en juger, et il y a des juges à Amsterdam. A Budapest, il y a des congressistes — du moins il y en avait l'an dernier, tous nains, et qui taxèrent de trahison la naine Mancy Beal, coupable à leurs

yeux d'avoir uni ses 42 pouces aux 6 pieds de haut de Charles Wilson. Est-ce qu'on fait des coups pareils? La libellule s'unit-elle à la girafe? Les membres du *Congrès international des nains*

émirent le vœu que des lois fussent votées dans tous les pays du monde, interdisant aux nains de se marier en dehors des gens de leur race, pour que l'espèce naine, du moins celle qui est héréditaire, ne puisse s'éteindre.

Quand Pierre Le Grand maria Zotof, le doyen de ses nains, ce fut à une naine. Zotof avait 84 ans, tout juste l'âge de la fiancée.

L'invitation fut faite par quatre bègues. La mariée était conduite par des vieillards décrépits; des hommes, d'une grosseur monstrueuse, servaient de coureurs, la musique était portée sur un char traîné par des ours.

Car c'est ça, les jeux d'un tzar.

§

Lorsque, à la mi-juin, on vit reparaître dans la presse la mention : *Crise ministérielle :*

— Il nous faudrait Doumergue, dit quelqu'un.

Mais Doumergue venait de mourir. Il n'avait pas voulu se mêler de donner aux hommes une leçon de sagesse, cette fois. Il était parti, tout doucement, un matin.

« Le président est mort... le président est mort ! » Et chacun refluait avec ses compagnons de travail, vers le village, écrit M. Henri Becriaux, envoyé du **Journal** à Aigues-Vives. Sur la place, tout autour de la fontaine, où rient les eaux vives, qui ont donné à la petite ville un nom facile et charmant, les groupes consternés obtenaient, dès 8 heures, confirmation de la nouvelle qui les bouleversait dans leurs sentiments, et la fierté qu'ils éprouvaient d'avoir toujours eu parmi eux, attaché par les liens de la naissance et l'amour du village natal, un des Français les meilleurs de la IIIe République.

Voici que, les heures passant, la journée s'achève, à Aigues-Vives devenue Aigues-Morte.

Elle a été très chaude. Le vent qui soufflait le matin laisse immobiles les branches des arbres. Le petit cimetière où reposaient déjà entre quatre cyprès le père et la mère du président, a été récem-

ment agrandi. C'est dans un caveau plus vaste, attenant au vieux tombeau, que reposera Gaston Doumergue. Mais le ciel, bientôt, le ciel si bleu, si profond, si pur, se couvre de lourds nuages. Puis soudain, comme des larmes trop longtemps contenues, la pluie tombe, épaisse, drue, entraînée par des rafales qui semblent des sanglots.

Il faut de ces occasions, pour qu'un quotidien publie une manière de poème en prose.

§

Un *poème en prose,* est-ce ainsi qu'il faut entendre l'œuvre de Paul Fort? Les *Ballades Françaises* sont là pour attester que le Prince des Poètes, parbleu! a fait — et fera — des *vers* toute sa vie. La Girouette — du **Figaro** — n'est sans doute pas de cet avis, qui dans un compte rendu consacré au prix de *la Renaissance,* chaque membre du jury étant appelé à défendre son candidat, écrit :

Paul Fort a prononcé un petit poème en prose pour louer Mme Marthe Lacloche.

Que Paul Fort ait préféré au langage courant de s'exprimer dans la langue des dieux, cela n'étonne pas. Mais qu'il ait opté pour le poème en prose... Girouette amie, ô Girouette ma chère, il faut que le triomphe de Georges Reyer vous ait mis la tête à l'envers. Pour louer Marthe Lacloche il n'était qu'un son : le son prestigieux toujours de l'art des vers. Quand Paul Fort chante los à tel auteur qui lui est cher, c'est en vers qu'il dit sa chanson. En vers où s'associent cœur, rimes et raisons. Au diable le poème en prose, diguedon!

§

Je suis content. J'ai reçu ce matin la cinquième et sixième lettre de Valéry avec un magnifique sonnet : *le Jeune Prêtre.* Quel talent il a, celui-là : c'est un vrai. S'il continue, il arrivera plus loin qu'aucun de ceux que j'ai vus aujourd'hui.

Aussi écrivait Pierre Louys dans son *Journal intime,* à la date du 22 juillet 1890. Le futur auteur d'*Aphrodite* avait 19 ans, et le futur auteur de *Cimetière marin,* 18. Ils venaient de se rencontrer, à Toulouse, note M. Emile Henriot dans **Le Temps,**

en un congrès d'étudiants, et leur amitié était née aussitôt, d'un de ces regards de jeunesse où chacun donne tout de soi, bientôt soutenue, développée, entretenue par une correspondance affectueuse, qui sera classique quelque jour. En attendant, les originaux de ces lettres d'adolescence de deux admirables poètes vont prochainement passer en vente, à l'hôtel Drouot, par les soins de MM. Auguste et Georges Blaizot. Mais, avant de le disperser, ils ont bien voulu me communiquer ce précieux document, demeuré jusqu'à ce jour inédit. J'aurais éprouvé quelque scrupule, je l'avoue, à prendre de la sorte connaissance de lettres privées dont l'un des scripteurs vit encore : en fait il n'y a point là d'indiscrétion, cette correspondance étant d'ordre strictement littéraire. Il semble même que Louys, très fervent amateur de la chose écrite, en ait préparé lui-même le dossier avec un soin particulier, en prévision de la publication future. En 1919, il s'était fait donner par M. Paul Valéry les originaux de ses propres lettres, pour les intercaler avec celles qu'il avait reçues de son ami : vingt-cinq lettres de Louys, vingt-quatre de Valéry, classées à leur date, et se répondant, au cours de ces cinq ou six premiers mois d'une amitié que rien ne devait interrompre.

Sur quoi :

Henriot ne pouvait pas savoir, écrit M. Paul Valéry aux directeurs du *Temps*, que ces lettres (qui figurent parmi les miennes au dossier de la prochaine vente) n'ont été par moi que *prêtées* à mon ami dans les circonstances suivantes. Pierre, avec une juste amertume, pensait que le véritable visage de son esprit et la substance profonde de sa vie d'artiste étaient méconnus du public : il prenait devant moi sa jeunesse à témoin; il invoquait toutes ces magnifiques lettres qu'il m'avait écrites en 1890 et qui avaient édifié notre amitié. Le souci de laisser après soi une idée de lui-même qui fût incontestable et conforme à la noblesse de son idéal le possédant et le préoccupant de plus en plus, il conçut le dessein de faire connaître par un livre ses premières armes de poète. Ce livre aurait eu pour titre : *A dix-neuf ans.*

C'est alors qu'il me demanda instamment de lui prêter toutes ses lettres de 1890 pour en faire prendre copie. Je les lui ai portées avec le plus grand ennui et le pressentiment de ce qui devait arriver. Après deux ans d'attente, comme je lui redemandais cette correspondance une fois de plus, et qu'il tournait en plaisanterie ma prière fort sérieuse, je lui dis enfin que je ne reverrais plus ces feuillets qui m'étaient si chers, que sur la table de l'Hôtel des Ventes. C'est sur elle, dans quelques jours, que seront dispersées,

sous le regard propice et protecteur des lois, des lettres *qui m'appartiennent.*

Il fallait citer tout cela (1) : dans la pensée que pareil exposé amènera à la réflexion, on n'ose espérer à la pudeur, les esprits qui trouvent tout naturel qu'on fasse publiquement état de lettres d'auteurs vivants.

Il est remarquable, souligne M. Paul Valéry, que peu de gens soient choqués par ce qu'il y a d'assez répugnant dans ce commerce qui consiste à battre monnaie avec les pensées et les sentiments des individus. La bassesse de l'esprit de nos lois civiles est telle que le Code ne fait aucune distinction entre une missive privée et une feuille de papier, en ce qui concerne le droit de propriété. On réserve, sans doute, le droit de publication; mais c'est là une réserve dérisoire, puisque la citation, la reproduction, l'exposition sont toutes licites.

Il est parfois comique, d'ailleurs, de voir afficher, dans une vitrine de libraire, un billet de tel ou tel auteur : « Je ne viendrai pas ce soir. » Prix : 20 francs. A ce compte-là, nous possédons tous des trésors — et à bon marché (2).

GASTON PICARD.

(1) On notera que M. Paul Valéry n'en a qu'au législateur. M. Emile Henriot, dit-il, « traite le plus délicatement et le plus amicalement du monde de ses relations avec Pierre Louys, et de la correspondance qui s'est échangée entre eux pendant près de trente-cinq ans ». Et il rend hommage au commissaire-priseur, au libraire chargé de la vente : « ils ont bien voulu, dit-il encore, m'en donner avis et me mettre en main le dossier ».

—

(2) Mais voici qui est excellent : la Bibliothèque nationale a fait tenir à la presse un communiqué où on lit :

« Les milieux littéraires se sont émus à l'annonce de la mise en vente prochaine et de la dispersion éventuelle de la correspondance inédite de jeunesse échangée, en 1890, entre Pierre Louys et Paul Valéry.

« Considérant l'importance de ces 49 lettres autographes pour l'histoire littéraire et l'intérêt qui s'attache à la sauvegarde de tels textes, M. Georges Blaizot, expert chargé de la vente, vient de remettre à la Bibliothèque nationale une copie unique.

« Il y a là une initiative particulièrement heureuse qui pourrait être suivie par les libraires et marchands d'autographes, devenir un usage qui serait conforme aux intérêts des écrivains et du public, et que M. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale, en remerciant M. Blaizot, a exprimé le souhait de voir se généraliser. M. Blaizot doit déposer un vœu en ce sens au syndicat de la librairie ancienne et moderne dont il est le président d'honneur.

« Des règles pourraient, d'ailleurs, être adoptées, telles que la noncommunication de ces documents pendant les cinquante ans qui suivent la mort du dernier correspondant. Le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pourrait ainsi constituer un nouveau fonds où seraient réunies ces copies établies à un seul exemplaire. »

MUSIQUE

Spectacles d'opéras bouffes des Champs-Elysées : ouvrages nouveaux de MM. Jean Rivier, Maurice Thiriet, Manuel Rosenthal. — Opéra-Comique : *Le Bourgeois de Falaise*, opéra bouffe en un acte de M. Maurice Thiriet. — Société d'Etudes Mozartiennes : *Les Petits Riens*, et concert mozartien à Versailles. — Concerts divers : *Le Sermon sur la Montagne*, de M. Georges Migot; *Pax*, de M. Georges Dandelot; *Sonate pour le piano*, de M. Emmanuel Bondeville.

Je n'ai pu, étant à ce moment en Italie, pour les fêtes du « Mai florentin » dont nous parlerons quand nous serons de loisir, assister au spectacle **d'opéras bouffes** monté à la Comédie des Champs-Elysées et qui constituait une des premières manifestations musicales de l'Exposition. Ces soirées, avec une charmante pochade de Léo Delibes, *L'Ecossais de Chatou*, réunissaient sur l'affiche trois jeunes compositeurs déjà fort appréciés : MM. Jean Rivier, Maurice Thiriet, Manuel Rosenthal. Il n'est pas douteux que nous retrouvions, pour des soirées qui ne seront point éphémères, ces ouvrages et nous en reparlerons alors. Déjà, quinze jours plus tard, l'Opéra-Comique donnait un autre opéra-bouffe de M. Maurice Thiriet, **Le Bourgeois de Falaise.** J'entendais dire que *La Véridique Histoire du Docteur*, jouée aux Champs-Elysées, était un petit chef-d'œuvre de gaîté et de jeunesse; si *Le Bourgeois de Falaise*, antérieur à *La Véridique Histoire*, ne peut prétendre à ce qualificatif, les raisons ne viennent point du musicien, mais d'une certaine lenteur que quelques coupures et quelques efforts des metteurs en scène peuvent aisément corriger. Car cette musique, encore qu'un peu hésitante parfois entre des influences clairement avouées, est fraîche, jaillissante, pleine d'allusions malicieuses et d'esprit. Elle est d'un compositeur qui a quelque chose à dire et qui sait l'exprimer nettement. Quand il se sera débarrassé — et on assure que dans la *Véridique Histoire*, c'est chose faite — de certains souvenirs trop précis, il comptera parmi les meilleurs. Le regretté Jean Limozin, mort si tragiquement l'été dernier, et M. de la Tourrasse ont déjà fait leurs preuves avec *Le Poirier de Misère* et avec *Le Fou de la Dame*, mis en musique par M. Marcel Delannoy. Pour M. Maurice Thiriet, c'est au *Bal* de Regnard qu'ils ont demandé le sujet du *Bourgeois de*

Falaise. On y voit, selon le plus classique des scénarios de comédie, le père de la belle Rosine refuser de donner sa fille au beau Valère et préférer le sot mieux renté et mieux titré M. de Sottencourt, venu de Falaise à ces fins matrimoniales; on voit la plus délurée des soubrettes et le plus matois des valets seconder les desseins des amoureux, et l'on voit, flanquant le Sottencourt, son cousin Mathieu-Crochet, inconsistant personnage; et puis encore, une espèce d'escogriffe dont les grands gestes menaçants et prolongés par sa rapière mettront en fuite le pleutre Sottencourt, si bien que Valère, introduit en la place par le moyen d'une contrebasse où il est enclos comme en un cercueil vertical, enlèvera fort aisément la fille. M. André Balbon dans le rôle du sot montre beaucoup d'esprit et Mme Turba-Rabier est une charmante Rosine. L'un et l'autre chantent à ravir; Mme Odette Ertaud, MM. Hérent, Tubiana, Guénot et Cauvet sont excellents. M. Désormière conduit l'orchestre avec toute la légère fermeté qu'il faut, et le décor de MM. Barsaq et Bakst est d'une fraîcheur ravissante.

§

Dans le délicieux cadre bleu et or du théâtre Montansier, dont la scène est orientée vers le bassin de Neptune, voir s'animer un ballet de Noverre sur la musique que Mozart écrivit à Paris même en 1778, c'est un rêve, et ce fut une réalité le 19 juin, grâce à la volonté de Mme Octave Homberg. J'emploie le mot volonté parce qu'il dit bien tout ce qu'il faut de décision, de soins, de patience pour ordonner de tels spectacles et les réussir, mais ce mot ne suffit pas, car il n'exprime point les autres qualités que montre Mme Octave Homberg dans sa présidence de la Société d'Etudes mozartiennes. Rien ne lui semble impossible, et voici ce qu'elle a fait : assurer la venue à Paris de Mme Ellinor Tordis et de son groupe de danseuses des *Redoutes viennoises ;* de M. Karl Alwin, chef d'orchestre de l'Opéra de Vienne; monter le ballet de Mozart et des danses pour l'accompagner sur l'affiche; joindre à ce délicieux spectacle un concert si bien composé qu'il rehausse encore l'attrait des ballets; triompher des résistances rencontrées, imposer, au milieu des fêtes de

l'Exposition, cette fête mozartienne et en assurer le succès, voilà certes ce que peu d'impresarii rompus à leur métier eussent osé, et voilà ce qu'elle a réussi tout simplement. Et ce fut inoubliable.

Les Petits Riens, auxquels Mozart fut appelé à collaborer par le maître de ballet Noverre, alors qu'il espérait la commande d'un opéra pour l'Académie Royale de Musique, comportent trois tableaux dus authentiquement au maître de Salzbourg. Le premier nous montre l'Amour se mêlant aux bergers et aux bergères, et, finalement, pris au filet et mis en cage; le deuxième est un jeu de colin-maillard; le troisième est une invention dans le goût des estampes galantes où l'on voit Cupidon introduire parmi les bergères, et pour les mystifier, une jeune fille déguisée en berger. A la fin du jeu, les belles qui se sont disputé le beau jeune homme seront détrompées en découvrant son sein. A la première, lit-on dans la *Correspondance* de Grimm à la date du 15 juin, malgré la modestie de la demoiselle Asselin, ce sein découvert partagea les spectateurs en deux camps, et les voix qui crièrent bis ne purent étouffer les critiques des autres. Nous n'avons entendu à Versailles que des applaudissements. Il faut dire qu l'exécution de ce ballet fut parfaite en ses moindres détails. Chef d'orchestre, musiciens et danseuses tinrent à honneur de rendre à cette page de Mozart tout l'éclat qu'elle ne peut acquérir qu'aux feux de la rampe. Mozart a fait ici de la musique française de danse, une musique de théâtre et qui ne prend tout son sens qu'accompagnée de la chorégraphie pour laquelle elle a été conçue. Cela est léger, impondérable, cela garde le charme des visages poudrés et malicieux qui furent les modèles de La Tour et de Boucher. Ceux qui demandent à cette musique, parce qu'elle est signée de Mozart, autre chose que cette douce volupté, ont bien tort. C'est un pastel de petit maître, mais avec des éclairs qui trahissent çà et là, et en de brefs instants, le génie qui bientôt écrira les *Nozze* et *Don Giovanni*, le musicien de la tendre mélancolie, capable d'enrichir le théâtre lyrique des rôles les plus complets qu'un compositeur ait jamais écrits. Dès l'ouverture, un thème qui, développé dans les *Nozze*, reparaîtra pour Suzanne; plus loin, quelques mesures qui semblent une

esquisse d'un passage de *Cosi fan tutte*, bref partout d'heureuses trouvailles.

Après *Les Petits Riens* qu'elle mit en valeur avec autant d'intelligence que de grâce, la troupe de Mme Ellinor-Tordis a dansé deux menuets et une gavotte de l'Empereur Léopold Ier d'Autriche et une gavotte et ronde tirés d'un ballet du roi, de Lully (1659). Ainsi Mlles Maru Kotera, Manja Kauschler, Erna Komora, Gertie Sitte, Rut Ziegler ont montré leur parfaite aptitude à traduire les caractères si différents du style Louis XIV et de l'aimable galanterie de Trianon. Avec elles il faut louer grandement Mlle Käte Berl, qui dessina les costumes et grava le délicieux programme dont les allégories empruntées aux *Petits Riens* rappelleront aux spectateurs de bien agréables moments. Mlle Lieselote Marcus interpréta ensuite l'*adagio* pour violon et orchestre que Mozart composa dans l'été de 1776 à Salzbourg, une des œuvres, dit M. de Saint-Foix, les plus caractéristiques de son génie dans sa vingtième année, œuvre romantique, mystérieuse, profondément admirable, et qui a trouvé dans Mlle Marcus une traductrice digne de sa perfection. Mme Homberg, en présentant la jeune artiste l'a comparée à Chérubin : rien de plus juste. Il y a dans le jeu ardent et passionné, et si frais, de Mlle Lieselote Marcus toute la grâce juvénile que Mozart a mise dans le rôle du page. D'une violoniste aussi bien douée, et qui est une des meilleures élèves d'Hubermann, on peut attendre une magnifique carrière.

On sait trop le mérite incomparable de M. Leroy, flûtiste, et de M. Jamet, harpiste, pour qu'il soit besoin d'insister sur la perfection du *Concert pour flûte et harpe*, écrit à Paris, lui aussi, par Mozart en 1778, dont ces deux artistes nous régalèrent. Et on sait de même le zèle et la flamme mozartienne de M. Félix Raugel qui tint la baguette du chef pour le concert et partagea avec M. Alwin, son collègue viennois, le succès le plus mérité.

§

Pour les raisons que j'ai dites, je n'ai pu entendre l'oratorio *Pax*, de M. Georges Dandelot, ni **Le Sermon sur la Montagne** de M. Georges Migot, « cathédrale sonore », écrit l'au-

teur dans sa note liminaire, et, m'assure-t-on, œuvre que sa noblesse et son élévation ont imposée à un auditoire enthousiaste. Mais au cours d'un concert de musique de chambre donné le 18 juin à la Comédie des Champs-Elysées, j'ai eu le plaisir d'écouter Mme Hélène Pignari jouer, en première audition et comme elle sait jouer, c'est-à-dire merveilleusement, une *Sonate pour le piano,* de M. Emmanuel Bondeville. Construite sur un plan fort classique, cette sonate offre cette originalité qui est la meilleure, car sans rien violenter, elle renouvelle les formes traditionnelles. Etre original en parlant comme tout le monde, créer sa propre langue en se servant des mots que tous entendent, m'a toujours paru beaucoup plus « artiste » que de solliciter l'attention du public par des appels fracassants. Le premier mouvement de cette Sonate est un allegro en mi majeur, construit sur deux thèmes, et qui s'achève par une fugue du plus joli dessin. Le deuxième est un adagio en fa mineur, où se déploie une phrase large, bien développée, expressive, lourde de sens profond, une de ces phrases que l'on peut entendre et réentendre, car elles ont toujours quelque confidence nouvelle à vous dire; le finale enfin est une vraie trouvaille, car ce mouvement très rythmé s'accélère constamment grâce à la diminution progressive de la valeur de la noire dont le nombre croît dans le cadre invariable de la mesure, passant de 2 à 3, de 3 à 4, 5, 6 et 8. L'effet est inattendu, surprenant. Il n'est d'ailleurs pas le seul mérite de ce finale, conclusion pleine d'entrain d'une belle œuvre harmonieusement développée et riche de pensée. On peut dire d'une sonate réussie ce que Boileau a dit d'un sonnet sans défauts. Nous savions d'ailleurs ce qu'on pouvait attendre de M. Bondeville, et nous savions aussi que Mme Hélène Pignari était une pianiste de grande classe.

Au moment où je termine cette chronique, l'Opéra affiche *Alexandre le Grand,* ballet de M. Philippe Gaubert, et la *Samaritaine,* drame lyrique de M. Max d'Ollone, dont les comptes rendus feront le sujet de ma prochaine chronique.

RENÉ DUMESNIL.

ART

Les Maîtres de l'Art Indépendant. — La Muséographie et l'exposition Van Gogh. — Le Gréco. — Andreu. Dignimont. — Les Maîtres populaires de la Réalité.

Les chefs-d'œuvre de l'art français, le Gréco, la future exposition des collections du Prado au Louvre : Paris n'aura jamais rassemblé tant d'œuvres d'art. Surtout en dehors de l'enceinte de l'Exposition Internationale. Je ne dis pas cela par ironie et je reviendrai dans une prochaine chronique consacrée à l'Exposition sur les quelques œuvres de qualité que nous pouvons y trouver disséminées. Mais on reconnaîtra que cette immense manifestation publicitaire, qui ne pouvait par définition être vouée au culte des arts, aura eu au moins le grand mérite de faire rayonner autour d'elle des présentations artistiques du plus haut intérêt.

Au Petit-Palais triomphent avec ampleur ceux qui sont nommés les **Maîtres de l'Art Indépendant.**

Je ne voudrais pas être à la place de M. Escholier, son intrépide organisateur. Que de rancunes ne doit-il pas provoquer! Car on n'a pas voulu seulement établir une sélection parmi les artistes jugés dignes d'y figurer (pour la peinture, ils sont soixante-dix et il y a au moins dix mille personnes en France qui « font de la peinture »), on a réparti l'importance de leurs envois dans l'ordre du mérite qui leur est attribué, donnant aux uns des salles entières, à d'autres de petits morceaux de cimaise. Ainsi a-t-on constitué un véritable palmarès avec des premiers prix ex-aequo et des accessits de consolation. « Les salles sont réservées aux génies, le reste aux simples talents », me disait un peintre dont l'acerbe persiflage tenait peut-être au fait que malgré son incontestable valeur, il n'avait été compris ni dans l'une ni dans l'autre de ces catégories. Des oublis de ce genre — volontaires ou non — sont inévitables. Soumettre ses contemporains à un tel classement est une bien dangereuse entreprise. Seuls les quelques privilégiés venus en tête de liste ne crient pas à l'arbitraire et à l'injustice. Et encore!...

Quoi qu'il en soit, félicitons-nous de ce que l'Exposition des Maîtres Indépendants réponde si bien à son titre. Elle

a voulu admettre dans son sein tout ce qui joue un rôle animateur dans l'art contemporain, tout ce qui se rattache plus ou moins à cette « Ecole de Paris » qui tient aujourd'hui une telle place dans le monde. On n'a pas hésité à faire figurer des artistes disparus, mais dont l'œuvre possède une valeur d'enseignement intensément vivante — celle d'un La Fresnaye par exemple. On n'a pas voulu exclure des étrangers qui sont venus travailler sur notre sol et dont l'action créatrice est un apport et un honneur pour notre pays.

L'exposition tout entière est axée sur l'œuvre de Maillol — dont la gloire est à peu près incontestée. Trois salles sont consacrées à son œuvre sculptée, dessinée, gravée. Et l'on peut s'étonner à nouveau de ce miracle de l'esprit méditerranéen et de cette sorte de ferveur artisane qui, avec l'amour de la vie presque animale, perpétue la tradition du génie classique.

A l'annonce de quarante bustes de Despiau, je craignais beaucoup un alignement monotone. Je dois dire que la présentation de Despiau n'engendre aucune monotonie. Cette intelligence dans la perception d'un visage, l'esprit de finesse qui préside à l'élaboration de ces bustes, leur confère une séduction singulièrement attachante. Tant de grâces, tendres ou piquantes, si conformes à l'esprit français, répandues par exquises touches sur ces figures, contribuent à composer un ensemble d'une rare séduction.

Nous retrouvons les grandes figures de bronze de Bourdelle, que nous finissons peut-être par considérer un peu trop comme des pièces destinées à fournir de somptueuses décorations aux salles de palais trop vastes pour des sculptures d'échelle courante.

Gimond, plus intellectuel que son vieux maître Maillol, expose aussi des bustes et nous suivons pas à pas son effort pour conquérir ce classicisme vivant qu'il atteint aujourd'hui avec une incomparable maîtrise. Wlérick, Poisson, Guénot, Parayre, Drivier, représentent la sculpture française avec dignité. On a fait la part belle à la sculpture étrangère de l'Ecole de Paris, qui me paraît si « étrangère » à notre intelligence de l'homme. Ces recherches de formes abstraites n'aboutissent qu'au monstre. Chez eux, seul Zadkine, à cause d'une certaine

sauvagerie et de son dynamisme ardent, peut retenir mon attention.

Je suis bien embarrassé pour parler de la peinture. Il me faudrait faire une histoire de l'art contemporain. Nous retrouvons Bonnard et Vuillard, qui semblent faire le pont avec la génération de l'impressionnisme; les « nabis », les fauves, parmi lesquels le public passe aujourd'hui sans terreur, les cubistes, qui ont un air démodé, et tous les peintres d'aujourd'hui qui ne se rattachent à aucune école, sinon à aucun principe — car ils ont une quantité de principes. Faut-il citer?... Je dirai seulement que la salle de Matisse m'attire comme un aimant : l'intelligence du goût poussé à son suprême raffinement. Rouault, dont on n'a pas eu l'occasion de voir un tel ensemble, vous prend à la gorge et Dufy raconte les plus jolies histoires en s'amusant. (Il faudra revenir sur les fameux six cents mètres carrés de ce décorateur-né, qui peuvent être considérés comme une des merveilles de l'Exposition.)

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de cette retentissante manifestation? Certains se sont plaints qu'elle fût une manifestation de tendance, organisée sans éclectisme. Eût-il été préférable de faire figurer à côté des vedettes de l' « art vivant » les peintres de l'Ecole qui bénéficient aujourd'hui encore, il faut bien le dire, du crédit d'un vaste public? L'expérience n'aurait pas été sans saveur, ni sans profit. Mais peut-être n'aurait-elle pas tourné à l'avantage du genre « artiste français ». Je sais tout ce qu'on peut rencontrer de défauts, d'insuffisances et d'outrances vaines chez la plupart de ceux que nous trouvons ici. Leur triomphe est fait pour une large part de leur turbulence excessive. Mais c'est chez eux, chez eux seuls, que l'on rencontre cette jeunesse d'esprit qui engendre l'invention et des œuvres qui vous font tressaillir. Pendant un quart de siècle, dans le creuset de l'art indépendant s'est fondue une ardente matière faite de mille éléments antinomiques. A l'heure où les pouvoirs officiels reconnaissent les artistes indépendants, où la Ville de Paris les accueille, où ils reçoivent en grande pompe le plus haut magistrat de la République, où l'Exposition tout entière tourne en somme à leur profit, on peut mesurer, à travers cet

éblouissant foisonnement, la puissance de leurs tempéraments disparates. Mais on finit par constater que tous ces anarchistes ont en somme un certain air de famille. A les voir ainsi groupés on trouve entre eux d'assez mystérieuses convergences.

§

Une partie des nouveaux Musées d'Art Moderne est consacrée à la **Muséographie,** cet art de présenter l'œuvre d'art. En entreprenant, pour la première fois, un tel sujet, le risque était grand de ne faire qu'un musée de musées et d'aboutir au paradoxe. Pour éviter ce danger les organisateurs, sous la présidence de M. Albert Henraux, ont conçu cette ordonnance : après les salles disposées comme une sorte de préambule pour l'étude théorique, historique et technique du musée, on a proposé, à titre d'exemples, trois modèles d'exposition, trois expositions-types, consacrées au musée scientifique, au musée d'histoire, et au musée d'art.

La salle consacrée par M. Georges-Henri Rivière à la maison rurale en France (quel admirable sujet, inépuisable dans sa richesse et sa diversité!) est disposée de façon purement documentaire et scientifique. M. Gustave Cohen a étudié l'histoire du Théâtre du Moyen Age en France. L'exposition d'art est consacrée à Van Gogh.

Un grand effort de présentation a été accompli qui peut à la fois satisfaire l'amateur averti, renseigner et enseigner le grand public. La vie de Van Gogh, son œuvre, l'interpénétration de l'une et de l'autre sont ici évoquées de façon magistrale. Dans quel esprit fut conçue cette manifestation? Ecoutons son incomparable animateur, M. René Huyghe. Dans la préface du numéro spécial de l'*Amour de l'Art,* rédigé par Michel Florisoone, qui sert de catalogue à l'exposition Van Gogh, il fait part de ses buts :

Un problème domine à l'heure actuelle la vie des musées : celui de leur destination et de leurs méthodes mêmes. Les tenants de la tradition voient le musée réservé au public artiste ou cultivé; les tendances les plus neuves le vouent à l'éducation des masses et à l'utilisation des loisirs. Le Musée qui représente l'héritage le plus élevé, le plus décanté des siècles passés, domine trop les temps qu'il

traverse pour se plier à leurs partialités. Il ne saurait se consacrer exclusivement à l'initié, non plus que se déformer à l'usage exclusif du public le plus neuf, mais il doit attirer et satisfaire les curiosités les plus diverses. Nous concevons aussi mal un musée fermé aux masses qu'un musée qui ne serait qu'à leur usage. Mais tout se peut concilier : que les chefs-d'œuvre, dont la beauté restera toujours l'essentielle raison d'être, se présentent avec l'exclusif souci de la mettre en valeur!

Nul exemple ne pouvait être mieux choisi pour illustrer cette doctrine, que celui de **Van Gogh.** Né en Hollande, c'est en France et mêlé à la vie artistique française que le peintre a réalisé la partie la plus prodigieuse de son œuvre. Cette œuvre, qui suit de façon si étroite et si intime les soubresauts de sa vie misérable et tragique, a exercé et exerce encore une influence considérable sur la peinture contemporaine. Les peintres y recherchent les secrets d'une invention plastique et se penchent avec émotion sur les traces d'une sensibilité qui semble raisonnée, même lorsqu'elle atteint le délire et le drame.

A l'aide de peintures qui n'ont jamais été exposées jusqu'ici, de documents photographiques, de lettres qui traduisent les mouvements du cœur et de la pensée de l'artiste, nous suivons pas à pas sa démarche, ses plus récentes réactions devant la nature et devant les hommes. Le spectateur le verra vraiment vivre devant lui avec toutes les résonances de son lourd destin. Il verra quelles influences se sont exercées sur sa peinture et comment il a réagi devant le monde aux prises avec les hantises de son cerveau malade.

Une salle où les tableaux réencadrés de blanc, selon le juste désir de l'artiste, jouent sur un fond vert pâle, est un enchantement pour l'œil et pour l'esprit. Rigoureusement ordonnée, sans pédagogie apparente, vouée à la seule délectation, elle constitue un véritable modèle de présentation. C'est là que se trouve l'étonnant portrait de l'artiste par lui-même, que les organisateurs ont tenu à reproduire sur la couverture du catalogue. Il provient de la collection du docteur Paul Gachet, cet ami des impressionnistes qui surveillait le peintre à Auvers-sur-Oise, lorsque celui-ci quitta l'asile d'aliénés de Saint-Rémy. Surprenant par son lyrisme coloré et par son

ordonnance graphique, ce portrait est non moins extraordinaire par tout ce qu'il peut nous révéler de l'homme. La figure au poil fauve et hirsute se détache sur un fond bleu-vert avec une intensité hallucinante. La bouche épaisse, tombante, comme sanguinolente, prend l'aspect d'une blessure dans le visage farouche et émacié. Et le regard exprime la terrible angoisse de l'homme traqué, saisi entre le désarroi de son esprit et les volontés hautaines d'un art qui sut malgré tout l'élever jusqu'aux cimes.

§

Nous n'ajouterons rien à l'abondante littérature suscitée par une œuvre passionnée et passionnante qui prête si bien aux commentaires psychologiques et aux grands développements littéraires. Depuis Barrès, **le Gréco,** le tragique et troublant Gréco, est un thème inépuisable pour les écrivains attachés à découvrir le sens profond de la spiritualité et les dramatiques résonances de l'âme humaine. L'exposition organisée à la Galerie Beaux-Arts groupe en un ensemble prestigieux quarante-neuf peintures disséminées dans des collections publiques et privées à travers le monde. M. Georges Wildenstein peut être légitimement fier d'écrire que : « Jamais jusqu'ici — ni en Espagne ni ailleurs — on n'a pu en voir réuni un ensemble aussi important. »

Le noyau principal est constitué par les neuf peintures de la collection du roi Carol qui n'avaient jamais quitté les galeries royales de Roumanie depuis près d'un siècle. Le gouvernement italien a autorisé l'envoi de sept pièces importantes réparties dans les musées de Naples, Florence, Modène, Parme, Rome. Il en est venu de Norvège, de Suisse, de Belgique, d'Angleterre et d'Amérique. Quelques-uns proviennent des musées français (Strasbourg, Amiens) et des collections particulières.

Il semble qu'après l'étonnement qui frappa le public lettré devant le mysticisme aigu qui marque cette œuvre — il y a une quarantaine d'années — étonnement que ne paraissent pas avoir ressenti les contemporains de l'artiste — nous assistions maintenant à une étude critique plus approfondie de ses vertus de peintre. On ne voit plus seulement l'actualité

de cet extraordinaire précurseur de l'impressionnisme et du surréalisme; il ne sert plus seulement de référence aux apôtres de la déformation; on analyse les qualités du dessinateur et les richesses du coloriste. Et ceci ne peut atténuer l'intensité de son message spirituel.

§

Mariano Andreu (Galerie Druet) est un étonnant magicien. Son goût pour les grâces baroques et les couleurs choisies au magasin de confiserie ne peuvent faire oublier son dessin intelligent et précis. Mariano Andreu, illusioniste moderne, esprit farci de réminiscences du passé, nous paraît né pour la décoration théâtrale, l'opéra-bouffe ou le ballet burlesque.

L'extrême élégance du dessin de **Dignimont** le sauve de la vulgarité où pourrait l'entraîner le choix de ses sujets favoris. Lui aussi semble né pour le théâtre, mais un théâtre où le réalisme populaire s'allie à un sens très particulier du merveilleux et de la poésie. Ses dames de petite vertu possèdent toujours quelque fierté. Et nul mieux que lui ne sait traduire la mélancolie du bal musette.

Il me reste bien peu de place pour parler de l'Exposition des **Maîtres populaires de la Réalité** à la Galerie Royale, organisée par MM. Andry-Farcy et Maximilien Gauthier. Autour d'Henri Rousseau, le prince de la naïveté, si l'on peut dire, sont groupés des peintres du Dimanche dont les œuvres sont choisies avec beaucoup de goût. Nous voyons Bombois Eve, Peyronnet, etc.; on dira seulement que la sincérité de leurs œuvres enchante. Après les capiteux parfums distillés par tant d'alambics compliqués, on éprouve un bien vif plaisir à respirer l'odeur des plates-bandes d'un jardin de curé.

BERNARD CHAMPIGNEULLE.

POÉTIQUE

Quelques rappels de la poétique symboliste. — Henri de Régnier, *Tel Fabrice...* (*Le Figaro*, 30 mai 1936). — Gustave Kahn, *Les Origines du Symbolisme* (Messein, 1936). — A.-Ferdinand Herold, *Gustave Kahn* (*Mercure*, 1er déc. 36). — Edouard Dujardin, *Mallarmé par un des siens* (Messein, 1936).

Je m'accuse et je m'excuse d'avoir laissé vide cette rubrique depuis plus d'un an. La matière est si riche, non seulement

en soi, mais à travers les publications courantes, qu'elle déborde de beaucoup les trois ou quatre articles que je donne d'habitude dans l'année. Puis elle intéresse, je ne dirai pas les poètes (ils n'en ont pas besoin...), mais ceux qui aiment la poésie *dans le poème* y recherchent la création véritable, qui s'efforcent d'en approfondir les éléments réels, et les plus délicats.

Nos amateurs attendaient ainsi beaucoup de ce qu'on a appelé le « Cinquantenaire du Symbolisme » et qu'ils entendaient par « *Cinquante ans* de Symbolisme », car ils n'imaginaient point qu'un mouvement de poésie ou d'art fût jamais à la fois né et parachevé à une date précise. Ils espéraient donc qu'au long d'un historique d'un demi-siècle la poétique symboliste leur serait surabondamment éclaircie.

Mais les manifestations eurent un caractère surtout spectaculaire et anecdotique; leur organisation hâtive ne permettait pas autre chose. On célébra beaucoup moins la poésie que les poètes, et dans la confusion qui permet toutes les équivoques. De ce qui avait été et de ce qui pouvait être encore nouvellement créé, les répondants eux-mêmes contribuèrent à laisser l'esprit dans une indétermination où il n'avançait point d'un pas sur les formules imprécises d'une trop lointaine jeunesse.

Certains de ces répondants republièrent quelques anciennes pages; mais, particulièrement sur la technique du vers, ils ne sentirent pas la nécessité d'un éclairage plus intense que lors des premières lampes à pétrole. On se l'explique pour Henri de Régnier. Il n'avait jamais accordé à cette question toute sa valeur; et qu'il n'y soit revenu que par quelques mots vagues dans l'article du *Figaro*, qui parut après sa mort le 30 mai 1936, est conforme au vague même où il estimait qu'elle devait être laissée par le poète. Encore à ses derniers jours la considéra-t-il avec moins d'hostilité que dans le cours de sa vie, et il dit dans cet article excellemment, en rappelant le départ des uns ou des autres :

...Tendant vers un but dont la noblesse ne peut échapper à personne, ces jeunes poètes s'unirent dans l'ambition pareille de transformer, d'élargir, de modifier, d'assouplir la structure du vers. Cette réforme technique a joué un grand rôle, et le « vers libre »

fut mis au service d'un grand renouvellement d'inspiration, luttant non seulement contre le réalisme ambiant, mais contre la platitude et la banalité de certaine poésie dont la fadeur pouvait jusqu'alors sembler de la délicatesse...

Cependant, il prononça en conclusion :

En vérité, les vers libres atteignent beaucoup moins aisément leur perfection que ceux-là, rythmés d'avance par l'obéissance à la césure et à la rime. Le choix des assonances ou des échos qui doit satisfaire l'oreille, l'ondoiement du poème qui doit obéir à une sorte d'ordre mystérieux, de secrète règle harmonieuse, est fort rarement obtenu. Et un beau poème en vers libre est mille fois plus rare qu'une autre œuvre obéissant à d'autres lois prosodiques.

Cela paraît très vrai, mais non à cause d'un « ordre mystérieux » ou d'une règle « secrète ». Beaucoup de poèmes classiques n'ont que l'apparence de la « perfection ». Tant qu'ils ne sont que soumis à leur condition mécanique, tant qu'un « choix » non moins « mystérieux » et « secret » que dans la composition libre n'a pas raffiné sur leur état régulier élémentaire, la polymorphie la moins étudiée, la plus facile, *à égalité d'inspiration* prend sur la monomorphie son avantage. Dans la première, en réalité, « l'ordre mystérieux » ou « la secrète règle harmonieuse » recouvrent chez le verslibriste la méconnaissance ou l'ignorance des éléments précis qui les constituent.

§

Certains symbolistes pourtant ont recherché cette précision, mais ils sont dès l'abord restés à côté; et ils ont pu atteindre la vieillesse sans que le soupçon leur fût venu de leurs formules fausses ou insuffisantes.

Sous le titre : **Les Origines du Symbolisme**, Gustave Kahn réimprima peu de temps avant sa mort sa longue préface à son livre *Symbolistes et Décadents*, paru en 1900. « Je redonne ces pages sans y rien modifier », écrivit-il dans une note préliminaire. Certes ces pages sont toujours d'un grand intérêt historique. Mais comment était-il possible qu'après trente-six ans un poète naturellement inventif et aussi intelligent que Kahn n'eût rien trouvé de plus approfondi pour étayer ses premiers principes techniques? Ne nous rappelle-t-il pas à propos du *Glossaire de Plowert*, rédigé avec Paul

Adam et plusieurs autres, qu'il avait conçu aussi « une petite grammaire et rythmique symboliste » ? Il avait annoncé « la prochaine éclosion de ce petit livre à ses camarades », mais par suite de son « indolence », ajoute-t-il, il n'en exista qu' « un schéma détaillé ». Comme il est regrettable que le récit de ces souvenirs ne « l'ait pas incité à entrer plus avant dans le « détail » qu'en ce passage :

...J'ai toujours dit que je n'entendais pas fournir, en créant le vers libre, un canon fixe de nouvelles strophes, mais prouver que chacun pouvait trouver en lui sa rythmique propre, *obéissante toujours*, malgré qu'il en aie, sauf clowneries, *aux lois du langage...*

Laissons le terme « loi », qui implique un déterminisme fatal peu applicable au langage, mais reconnaissons qu'en effet tout rythme poétique ou simplement expressif dépend des conditions naturelles de la langue qui le transmet, non de conditions secondaires et restreintes adoptées à telle ou telle époque. Kahn eut donc le sentiment juste des nécessités linguistiques fondamentales qui s'imposent aux renouvellements du rythme et de l'harmonie.

Or M. A.-Ferdinand Herold, dans la propre étude, **Gustave Kahn**, qu'il lui réserva ici même (*Mercure* du 1er déc. 1936) remonta en épingle l'initiale formule dont Kahn se servit pour établir sa base théorique du « vers libre », lorsqu'il définit « l'unité du vers » :

« *Un fragment, le plus court possible, figurant un arrêt de voix et un arrêt de sens.* » Ce sera par les allitérations et les assonances qu'on assemblera les unités et qu'on leur donnera la cohésion nécessaire pour former un vers [...].

Plus loin, M. Herold remarque que Gustave Kahn « ajouta du nouveau en 1897 » (à ses pages dix ans auparavant de la *Revue indépendante*), dans la préface de son premier volume collectif de poésie :

Il a des réflexions d'une extrême justesse sur la faiblesse de l'accent tonique en français, et sur l'importance d'un accent qu'on indique quand on cause ou qu'on déclame, accent qu'on peut dénommer accent d'impulsion ou accent oratoire, et dont doivent tenir compte les poètes qui adoptent le vers libre.

Hélas! cet exact résumé théorique représente un ensemble

d'erreurs ou d'à-peu-près qui ne pouvait donner aucune base solide à la liberté du vers. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs, disons-le tout de suite, que d'excellents « vers libres », même chez Kahn, ont pu être composés en dépit de la théorie, — l'instinct du véritable artiste sachant corriger les principes ou passer au travers. Néanmoins la réalité ou la cohérence théorique n'ont jamais été absentes des pratiques nouvelles les plus fécondes. L'histoire de tous les arts en témoigne. Rien de semblable chez les symbolistes.

Au moment où la linguistique approfondissait chaque jour davantage la nature et le rôle des éléments de mouvement dans le langage, ils ne daignaient pas se renseigner, et ils inventaient à vue de nez des inconsistances qu'ils ne vérifiaient pas. « Un ARRÊT de *voix* et un ARRÊT de *sens* » n'ont jamais été nécessaires, séparément ou simultanément, pour constituer un *pied rythmique,* soit « le fragment le plus court possible ». Prenons ces vers « libres » de Gustave Kahn :

1 La voix retentit comme un hymne paré d'étoiles
2 parmi les drapeaux et les miroirs de fête;
3 des cadences de marteaux géants dans des forges
4 hantées de chanteurs athlètes
5 s'allument, frissonnent, sonnent et s'estompent
6 pour faire place aux chants doux des harpes.

Admettons qu'il y ait arrêt de sens après chacun des trois pieds du vers 1 ou 3, il n'y a pas arrêt de voix. Seul le vers 5 comporte les deux arrêts après « s'allument » et « frissonnent ». Sur les syllabes toniques et rythmiques de *tit, hym, toi,* etc..., la voix *s'allonge* ou *s'appuie,* elle ne *s'arrête* point. Autrement dit, elle *accentue* en durée ou en intensité, ou avec cette double qualité, les syllabes qui marquent les traits culminants groupant les traits secondaires des syllabes atones. Les uns et les autres composent les figures du mouvement, leurs successions et leurs rapports, et sans que jamais le sens complet en soit une condition. Au surplus il y a deux pieds dans le groupe rythmique de *la voix retentit;* trois dans *cadences de marteaux géants,* comme il y en a deux, sans arrêt de la voix, dans le seul mot : *extra-ordinaire,* ou dans n'importe quel mot à partir de quatre syllabes, avec l'accent second sur la première ou la deuxième : *é-videm-*

ment, éter-nellement. Même les mots de trois syllabes peuvent porter un léger accent sur la première : *per-pétue.*

Mais dans la composition de la phrase ces accents sont déplacés ou non selon la nature du groupe. La particularité du français est en effet la mobilité de l'accent, quelle que soit la réalité de son accent tonique sur la dernière syllabe masculine du mot grammatical.

On conclut de cette mobilité, si favorable à l'expression passionnée, intentionnelle, à sa « faiblesse ». Là est l'impardonnable équivoque qui depuis le psittacisme scolaire nous fait patauger. Il n'est pas inexact de dire que l'accent tonique du français est *faible dans le mot* SÉPARÉ, *si on le compare à celui des langues anciennes ou des autres langues modernes.* Mais, d'une valeur différente, *il joue en soi un rôle rythmique aussi déterminant.*

Cette valeur est différente parce qu'elle n'est pas chez nous sémantique, elle n'est pas de signification. Donnez une adresse à un chauffeur de Londres sans faire ressortir la tonique voulue, il ne vous comprendra pas. Les étrangers pourront mettre à Paris sur le nom de la rue les toniques les plus diverses, si les syllabes du mot sont prononcées, le chauffeur parisien comprendra toujours. Autrement dit, le sens grammatical est en français indépendant de l'accentuation; son accentuation le rend d'autant plus riche et fin en intentions expressives.

D'où vient que les Français eux-mêmes ne l'ont pas compris, au moins théoriquement? C'est que, par rapport au latin où l'accent tonique est porté avec force sur la pénultième ou l'antépénultième, notre tonique finale, bien qu'occupant la même syllabe (*a*MARE, *ai*MER; *du*RA*bilis, du*RA*ble*), n'a plus la même vigueur, ou la même ampleur, d'autant que nous la déplaçons, et individuellement presque à volonté.

Ce déplacement ayant masqué peu à peu nos toniques, du jour où le français perdit la régularité de l'accentuation, de deux en deux ou de trois en trois syllabes, à laquelle obéissait le bas-latin versifié, il fut établi que notre vers dans sa dérivation ne laissait subsister que le nombre des syllabes avec césures et assonances finales ou rimes fixes. D'où des règles absolument fausses, parce qu'il n'existe aucun mouve-

ment de la nature, aucun mouvement humain qui ne soit le résultat d'une alternance de tensions et de détentes, par conséquent de points forts (toniques) e de points faibles (atones) composant divers groupes ou figures (pieds) suivant les conditions instinctives ou voulues du mouvement. Mais quelle qu'ait été la pauvreté de ces règles, les poètes ne purent pas faire autrement que de se soumettre dans le cadre du nombre à une composition *libre* de ces groupes et de leurs figures. Huit, dix, douze unités à la queue leu leu n'ayant jamais suffi, — même lorsque les plus longues espèces sont symétriquement césurées ou coupées — à constituer un mouvement, ni surtout des rythmes, les vers les plus *classiques* ont été déterminés, en plus de leur nombre, par deux, trois, quatre pieds et davantage. Leur oubli est venu de ce qu'on a conclu de leur irrégularité à leur inexistence.

Il s'ensuit que si le *pied* répond au principe de Gustave Kahn, débarrassé de ses faux « arrêts de la voix et arrêts du sens », obligatoires et concomitants, ce « fragment le plus court possible » n'est pas moins à la base du plus vieux vers français que du « vers libre ». Les tenants de l'un et de l'autre ne peuvent point ne pas s'en préoccuper également, et il était vain d'en faire le soutien exclusif d'une théorie verslibriste.

Non moins vain était de fonder « l'unité » du vers libre sur les allitérations et les assonances intérieures qui, depuis Ronsard surtout, n'ont jamais été absentes de notre expression poétique.

§

M. Edouard Dujardin, en rééditant dans **Mallarmé par un des siens** son examen des origines du « vers libre », se défend « d'expliquer sa place dans l'évolution de la technique poétique ». Il se croit assuré cependant de pouvoir le « définir » en acceptant tous les clichés qui ont servi jusqu'ici, à commencer par sa dénomination même. Je l'ai dit souvent et le répéterai toujours : cette dénomination est amphibologique; elle a été cause des pires malentendus. Une étiquette n'est pas une définition, répond M. Dujardin. Non, mais elle est une indication, et, en l'espèce, l'indication est fausse. Que

j'inscrive *Porto* sur une bouteille de *Bordeaux*, je me trompe moi-même et je vole mon invité, surtout s'il est allemand.

Au vrai, d'une façon générale, les symbolistes ont simplement créé, à côté du *vers régulier*, le *vers irrégulier*, le second n'étant libre que des règles du premier, aucun moyen d'art ne pouvant être appliqué dans la liberté d'une main ou d'une voix sans commandement.

L'irrégularité est plus ou moins débridée, plus ou moins soumise aux repères de l'accent, plus ou moins organique, mais de la symétrie rigoureuse à une entière asymétrie, il n'y a pas lieu de définir le soi-disant « vers libre » par une opposition ou une assimilation absolue à un état plutôt qu'à l'autre. M. Edouard Dujardin s'est donné beaucoup de mal pour distinguer le véritable « vers libre » en reprenant les discriminations anciennes que tous nous avons faites par nos mises en compartiments du *vers classique* (ou régulier), du *vers romantique* (ou libéré), du *vers symboliste* (plus encore libéré ou tout à fait libre). Il y a longtemps qu'une analyse un peu poussée ne me permet plus ces classifications. Toutes les formes, et les plus rigides, se retrouvent dans les successions rythmiques les plus indépendantes d'une convention préétablie.

Lorsque donc M. Dujardin écrit : *Le vers libre est le vers où ne se compte pas le nombre des syllabes*, s'il veut dire : où le nombre des unités syllabiques n'entre jamais en considération, rien de moins vrai, car ce nombre est lié aux carrures du rythme, et il est d'autant plus sensible que le vers est court. Jusqu'à cinq syllabes, il prédomine même sur l'accent (c'est-à-dire que l'oreille saisit immédiatement les unités composantes). Et ces carrures, çà et là, sont nécessaires, elles s'interposent d'instinct dans les débridements les plus abandonnés. Qu'on lise les meilleurs poèmes de composition rythmique personnelle, il n'en existe pas d'où le numérisme classique de certains vers ne se manifeste avec concordance des syllabes écrites et des syllabes phonétiques. On peut faire des vers qui soient « libres » entièrement syllabiques et graphiques (lorsque l'écriture est d'accord avec la prononciation), en ce sens que l'accent y distribue des figures irrégulières. Lorsque ces figures sont numériquement mesurables

comme dans La Fontaine, — les variétés successives de ces mesures d'ailleurs peuvent se retrouver aussi bien à travers les rythmes nouveaux que la structure XVII[e] siècle même du vers en soi. Est-ce que le métier de nos artistes de l'esprit le plus moderne échappe nécessairement aux anciennes cadences picturales et musicales? Qu'elles soient dissimulées ou non, il en est plein.

A chaque page de M. Edouard Dujardin, on relèverait des à peu près ou des confusions analogues. Sur « l'unité du vers », par exemple, comme il avale tout de-go la formule fallacieuse de Gustave Kahn, « l'arrêt de la voix et l'arrêt du sens » déterminant pour lui aussi cette unité, il en arrive à vouloir que le vers soit toujours « le mot total » de Mallarmé, reste chez le pur maître de la doctrine parnassienne, qui renforçait la malherbienne. Quelques mots séparés d'une proposition ne formeraient pas un vers? Cela est controuvé dans la versification la plus traditionnelle où il suffit que le nombre, l'accent, la rime soient marqués pour que la figure rythmique se détache. « Le vent » ou « le berger » de La Fontaine, même aussi complémentaires qu'ils sont du vers précédent, ne feraient pas une « unité » ou pied! Citant « *les arbres sans mouvement* » parce que le sens n'est pas terminé, M. Dujardin note: « Est-il possible d'imaginer que ces quatre mots constituent un vers? » Mais parfaitement, tout comme « *dans l'aurorale* » tirés d'une des premières poésies de M. Fr. Vielé-Griffin. Pourquoi? Parce que, si le sens appelle un mouvement qui lui soit propre, et qu'en principe ils doivent s'unir, cela n'implique pas que les groupes rythmiques recouvrent des vers complets ni même des groupes syntactiques achevés. Dans les poétiques de toutes les langues, une des beautés du poème a toujours été le jeu du rythme à travers la marche logique, et du nombre fixe du vers quand il l'est, et des formes grammaticales. La doctrine de MM. Kahn et Dujardin, si elle avait eu quelque réalité, nous aurait ramené à celle, *renforcée* de Boileau! Comme base du « vers libre » et de l'art symboliste, on avouera que ç'eût été paradoxal!

Quoi qu'il en soit, j'ai tenu à mettre le doigt sur ces points principaux d'un didactisme très aventuré (il y en a bien d'autres), pour déplorer que les symbolistes, après être entrés

si mal dans la conscience de leur technique, n'aient pas profité du Cinquantenaire pour en reviser et en fortifier la théorie. Cela ne les a pas empêchés de faire de beaux poèmes originaux, mais dans la limite où l'on ne sait pas tirer parti de toute la richesse que donnent aux découvertes des principes pénétrés à fond. La plupart ont dû certainement à ce manque de solidité théorique leur facture bâtarde, leur ballottement entre le désordre aveugle et un ordre artificiel périmé qu'ils ont défendu, avec la vieille rime, et mis sur le même pied qu'un ordre nouveau, organique et vivant.

ROBERT DE SOUZA.

LETTRES ANGLAISES

H. W. Garrod : *The Study of Poetry*, Cambridge University Press. — Prix de poésie. — La « Poetry Society ». — *The Poetry Review*. — Le « Poet's Club ». — Les Anthologies. — Michael Roberts : *The Faber Book of Modern Verse*, Faber. — W. B. Yeats : *The Oxford Book of Modern Verse*, Oxford University Press. — Miss A. E. Mackay : *The Garden of the Gods*, Grant Richards. — Virginia Woolf : *The Years*, Hogarth Press. — Robert Frost : *Selected Poems*, Cape. — Edith Sitwell : *Selected Poems*, Duckworth. — Sacheverell Sitwell : *Collected Poems*, Duckworth. — Dylan Thomas : *Twenty-Five Poems*, Dent. — Ruth Pitter : *A Trophy to Arms*, Cresset Press. — Humbert Wolfe : *Don J. Ewan*, Barker. — D. G. James : *Scepticism and Poetry, an Essay on the Poetic Imagination*, Allen and Unwin. — Walter De La Mare : *Poetry in Prose*, Milford. — Sir Herbert J. C. Grierson : *Milton and Wordsworth, Poets and Prophets*, Cambridge University Press. — J. Warren Beach : *The Concept of Nature in Nineteenth-Century English Poetry*, Macmillan. — Paul de Reul : Traduction de *Sordello*, par Robert Browning, Editions de l'Université de Bruxelles. — Mémento.

Au début des quatre essais qu'il appelle **The Study of Poetry**, Mr. H. W. Garrod prétend qu'au fur et à mesure que nous vieillissons nous devenons de plus en plus prosaïques et qu'avec la soixantaine nous ne sommes plus que des automates, des horloges qui au moment où elles commencent à marcher à peu près régulièrement, crac, s'arrêtent. Or, la nature déteste la prose et elle tue les vieillards dès qu'ils ne sont plus capables de poésie. L'ennui naît de l'habitude, de la routine, qui rendent les hommes prosaïques; donc, pour garder de la fantaisie dans la vie, il faut cultiver la poésie.

D'aucuns prétendent que la poésie s'accorde mal avec notre époque. Quiconque sait lire achète tous les jours un journal, sinon plusieurs, qui le renseigne sur un tas d'événements pour la plupart futiles et lui bourrent le crâne d'un tas de préoccupations qui ne le concernent en rien, mais dont il

discute et dont il finit par s'affoler, par s'obséder, et à cela s'ajoutent le cinéma, la T. S. F. et toutes les mécaniques diaboliques dont on ne peut plus se passer dès qu'on y a goûté. A quel moment placer la culture de la poésie dans la journée d'un humain de nos jours? Il nous arrive aux uns et aux autres de souhaiter d'être dictateur plus ou moins momentanément; nous nous figurons que les choses iraient beaucoup mieux si nous pouvions appliquer quelques mesures simplistes dont nous sommes convaincus qu'elles sont des panacées. En pensant à la terrible nécessité où sont les directeurs de journaux de trouver tous les jours une nouvelle sensationnelle qui permettra les grosses manchettes et qui secouera le public apathique, je souhaite que lorsque la France s'offrira un dictateur, celui-ci décrète que les journaux ne paraîtront qu'une fois par semaine, de sorte que la population puisse jouir de six jours de tranquillité pendant lesquels elle aurait tout loisir de réfléchir, de méditer, de juger sainement, de se rendre compte de l'importance relative des événements et de la stupidité collective de l'humanité. La T. S. F. ne parlerait que de sujets agréables, offrirait des suggestions intelligentes et de temps en temps ferait réciter quelque beau poème; il y a le choix depuis l'antiquité jusqu'au surréalisme.

Le bon dictateur créera des **prix de poésie;** non pas des prix qui seront une aubaine inespérée, alloués une fois par hasard, mais des prix qui, si le poète n'est pas possesseur d'une fortune opulente, consisteront en des annuités versées toute sa vie, complétant ses ressources personnelles et lui permettant de vivre sans soucis matériels, sans la nécessité d'exercer un métier ou une profession ou de remplir un emploi. Je sais bien qu'un certain penseur bannissait les poètes de l'Etat policé qu'il imaginait. On fait mieux que cela maintenant; dans les Etats de nos jours, il serait lui-même banni sous le simple prétexte qu'il serait un penseur et que ses idées ne s'accorderaient peut-être pas servilement avec celles des puissants du jour. Et il est bien probable que cette idée que j'expose d'un prix substantiel décerné à vie aux poètes de la République me vaudrait le bannissement, sinon la mort, sous un dictateur soucieux de rester au pouvoir. Je me contenterai donc de me réjouir quand je vois décerner

une de ces aubaines éphémères et mesquines, hélas! mais si bien méritées, à des poètes comme Louis Mandin de qui l'œuvre noble et pur est de ceux qui élèvent les âmes au-dessus des sordides préoccupations de la vie.

L'encouragement à la poésie ne se manifeste pas en Angleterre par des prix en espèces. Le souverain précédent, George V, avait résolu, peu de temps avant sa mort, de créer une médaille qui serait décernée annuellement à un poète. La médaille a été dessinée par le graveur Edmond Dulac, qui est l'auteur aussi des timbres du nouveau règne. Je ne saurai dire en quel métal on la frappe; espérons qu'elle sera d'or au meilleur titre, de sorte que le poète qui la recevra pourra toujours, s'il est impécunieux, la transformer en espèces sans se départir de l'honneur.

Depuis le 24 février 1909, il existe une **Poetry Society** qui a pour but, selon les termes mêmes de Matthew Arnold, de « favoriser une perception plus claire et plus profonde de la belle poésie et de la force et de la joie qu'on en peut tirer ». Cette société comprend des groupes locaux dans Londres et dans les grandes villes de province, dont les membres se réunissent régulièrement pour des conférences et des lectures en commun; tout récemment par exemple, le poète belge Emile Cammaerts y disserta sur l'œuvre poétique de G. K. Chesterton. Le lundi de chaque semaine des récitations de poésie ont lieu dans la pittoresque chapelle du Savoy, et d'autres jours à Hampstead, à Kensington, et au siège de la Société. Ces groupements ont pour organe **The Poetry Review** qui publie des poèmes et des études et essais sur la poésie de tous les pays. Le dernier numéro donne une étude sur l'œuvre de Laurence Whistler, premier titulaire de la médaille royale, quelques pages sur Henry Vaughan, le médecin poète gallois, « siluriste » et traducteur de Juvénal; un essai, avec de nombreuses traductions, sur les poètes allemands d'après guerre, et un autre sur les poètes américains actuels, avec aussi de nombreuses citations.

Je ne manquerai pas de mentionner **le Poets' Club** dont l'animateur infatigable et désintéressé est Henry Simpson dont l'œuvre peu nombreux est de choix. Comme il sied, les membres de ce groupement combinent la gastronomie et la

poésie, car ils se réunissent en des dîners mensuels; au dessert, des questions poétiques sont discutées, des poèmes sont dits dans une atmosphère de bonne humeur et de bel esprit.

Il existe aussi, dans les quartiers artistes de Chelsea et de Bloomsbury, des cénacles, des coteries plus ou moins rivales qui se signalent au moins par l'originalité vestimentaire, le port de la barbe et des cheveux longs pour les hommes et des cheveux ras pour les femmes. Ce sont des pépinières d'où s'isolent parfois de vrais talents.

La curiosité du public anglais à l'égard de la poésie est-elle plus grande que celle du public français? me demandera-t-on. Il faudrait beaucoup d'audace pour répondre de but en blanc à cette question. Peu nombreux sont les périodiques qui publient des vers, et le grand organe dominical *The Observer* est à peu près le seul journal qui ait conservé l'habitude de boucher les bas de colonnes avec de courts poèmes; les quotidiens ignorent la poésie.

Il semble que **les anthologies** soient plus nombreuses et plus variées en Angleterre, qu'elles couvrent toute la poésie depuis les débuts ou qu'elles comprennent seulement la production contemporaine. Je n'en connais pas, cependant, qui soient aussi complètes que les morceaux choisis des *Poètes d'Aujourd'hui* rassemblés par Ad. Van Bever et Paul Léautaud. Parmi celles que je recommanderai volontiers se place **The Faber Book of Modern Verse** compilée par Michael Roberts qui la fait précéder par un essai de trente-cinq pages qui est un des meilleurs que l'on puisse lire sur la poésie contemporaine. Il a choisi des poèmes publiés depuis 1910 et il explique lumineusement les raisons de ses inclusions et de ses omissions. Comme ses choix, cette date est arbitraire. Les poèmes rassemblés ajoutent, selon lui, aux ressources de la poésie, influenceront vraisemblablement le développement futur de la poésie et du langage et ils lui plaisent pour des raisons qui ne sont ni personnelles ni idiosyncrasiques. Trente-six poètes sont ainsi représentés, parfois par des poèmes inédits.

The Oxford Book of Modern Verse est un choix dont la responsabilité incombe à W. B. Yeats, qui, chacun le sait, est un des plus grands poètes contemporains, un de ceux

certainement dont l'œuvre illustrera la langue anglaise au même titre que les plus fameux. Ses commentaires sont ceux d'un grand poète, non pas ceux de l'Universitaire érudit qui disserte ex cathedra sans avoir jamais pratiqué l'art poétique. A ce point de vue ils offrent un intérêt tout particulier, comme nous aimerions, par exemple, avoir les commentaires de Francis Viélé-Griffin, si ce grand d'entre les grands avait quelque jour la fantaisie de révéler à ses admirateurs quels sont les poètes contemporains qu'il admire. Quel plaisir délicat et rare de partager en imagination les impressions et les émotions ressenties par l'auteur de *la Chevauchée d'Yeldis* à la lecture des poèmes que son recueil contiendrait! C'est une émotion de ce genre que nous fait éprouver W. B. Yeats quand nous feuilletons son anthologie. Chose curieuse, il semble se dégager de ce choix une impression pessimiste dans son ensemble. L'âme contemporaine se débat dans le chaos; l'esprit de l'homme est tourbillonnaire, aurait dit Verhaeren; il se noie dans le tumulte, dans les ténèbres et la confusion du temps présent, admet Yeats. Faut-il donc se décourager? Ce serait voir le présent sous son seul aspect funeste, et ce n'est pas le rôle des poètes. Dans ce cas, leur exclusion de la République serait justifiée. Ils ont pour mission d'élever les cœurs et les âmes vers l'idéal, de les décider « à s'en aller au galop vers demain », car, malgré tout, « la vie est belle de bel espoir », comme l'a chanté notre Vielé-Griffin.

§

Cependant, il existerait, dans une certaine école poétique, cè « mood of disillusioned sensibility » qui se dégage de l'anthologie choisie par Yeats, et qui plus est, ce « mood of poetry » aurait son origine en France, si j'en crois Miss A. E. Mackay, qui a soutenu cette opinion dans un essai lu par elle à l'un des dîners du Poets' Club. Je dirai tout de suite que Miss Mackay est un poète de rare distinction; son recueil **The Garden of the Gods and other Poems** contient des pièces où la pensée est originale et l'émotion profonde et communicative, en même temps que la forme y atteint une perfection singulière. Personne mieux qu'elle ne connaît nos poètes contemporains et ceux de son pays; aussi sa com-

paraison est-elle à retenir. Mallarmé, Verlaine, Rimbaud, Tristan Corbière et Jules Laforgue ont réintroduit dans la poésie ce « mood of ironic disillusionment » qui en avait disparu depuis les poètes métaphysiques anglais de la fin du XVIIe siècle. Nul n'a eu, dans la France moderne, plus d'influence que Laforgue; c'est de sa théorie de l'inconscient que les surréalistes tirent leurs concepts, et Miss Mackay déclare que son plus grand disciple est le poète anglo-saxon T. S. Eliot. Elle le démontre : dès ses premières œuvres, il suit de près Laforgue. Dans son premier recueil de *Poems* paru en 1917, la pièce du début imite vers pour vers la *Légende*. Cette image : « Evening spread out like a patient etherised upon a table » est une pure traduction, de même que « simple and faithless as a smile and shake of the hand » est une version de « simple et sans foi comme un bonjour », et tous ses vers sont imprégnés de la « désillusion ironique » de Laforgue. Eliot a puisé partout ses vérités, observe Miss Mackay; ses pages sont des échos de Shakespeare, Dante, Baudelaire et des poètes du XVIIe siècle, ce qui ne l'empêche pas d'être un des artistes le plus profond et le plus parfait que connaisse la langue anglaise; s'il applique la méthode de Laforgue, ce n'est pas en simple imitateur, mais parce qu'il y trouve le véhicule qui convient à l'expression de sa propre désillusion. Sa technique vient du poète français, mais ce qu'il exprime est à lui. Son premier recueil de poèmes venait au moment propice, en cette Angleterre de 1917 où la poésie s'attardait dans un romantisme dégénéré. Rupert Brooke et Elroy Flecker étaient morts au front, et Wilfred Owen aussi, qui devait influencer si profondément la génération suivante. Les « Georgians » composaient encore des « highly respectable 'week-end' lyrics » ou de l' « objective landscape poetry », constate Miss Mackay; mais cela ne suffisait plus; les demi-vérités n'étaient plus à la mesure du cataclysme : on attendait un complet changement de cœur. Un « mood » de désespoir profond s'abattait sur le monde, et son premier écho se répercuta dans le recueil qu'Eliot donna en 1917. Le même découragement caractérise les *Poems* de 1920 où, cependant, « la satire mord plus profond », de même qu'elle « s'élargira et s'approfondira jusqu'à une application uni-

verselle » dans *The Waste Land* qui parut en 1922, dédié à Ezra Pound, envers qui, ailleurs, Eliot reconnaît sa dette. Puis, T. S. Eliot se convertit à l'Anglo-Catholicisme, combinaison hybride de l'anglicanisme et du catholicisme; muni désormais du tuteur qui lui manquait, et appuyé sur la tradition, il va faire preuve d'une certaine force. Son influence va s'étendre et sa célébrité grandir; il aura des disciples. Nous y reviendrons.

En attendant, à Laforgue qui, avec tant d'autres, a contribué à la formation de T. S. Eliot, il faudrait bien ajouter Charles Péguy. Je ne sais si Miss Mackay est familière avec l'œuvre de Péguy; à coup sûr, elle ne l'ignore pas, et j'aimerais qu'elle entreprît une comparaison entre ces deux poètes : il est bien probable que les résultats en seraient curieux.

La prose n'est pas exempte de ce découragement; on le retrouve chez les romanciers de la génération contemporaine de T. S. Eliot. Le roman **The Years** que vient de publier Virginia Woolf en est un frappant exemple. Nous voyons vivre en un demi-siècle, depuis 1880, trois générations successives; ce sont les existences de tout le monde pendant cette période, et à la fin, ces personnages plus ou moins vieillis, ceux qui survivent du moins, ont été transformés par la vie en véritables fantoches. L'un d'eux, une femme qui atteint une maturité grisonnante, ouvre un livre et lit : « La médiocrité de l'univers m'étonne et me révolte... La pauvreté des êtres humains m'anéantit. » Cette impression de désillusion mélancolique s'apparente étroitement à celle que laisse la poésie de T. S. Eliot, qui précède l'appel actuel à un « changement des cœurs ».

§

Dans cette chronique consacrée surtout à la poésie, je voudrais dire quelques mots de divers recueils d'un intérêt certain, sans prétendre épuiser le sujet. Fermier en Amérique, comme chez nous Philéas Lebesgue, Robert Frost s'est acquis l'admiration de ses jeunes confrères anglais à qui il offre ses **Selected Poems** dont il a lui-même assuré le choix que commentent tour à tour trois « jeunes » de la plus récente école, W. H. Auden, Day Lewis, Paul Engle et le critique

Edwin Muir. L'originalité de Robert Frost est indéniable, encore qu'il nous rappelle parfois nos « unanimistes », et Charles Vildrac et Charles-Louis Philippe, et surtout Jules Romains et Georges Duhamel, ce qui est à coup sûr un éloge.

§

Frère et sœur, Edith Sitwell et Sacheverell Sitwell sont également poètes et comptent parmi ceux d'aujourd'hui de qui l'œuvre est le plus discuté et l'originalité le plus fermement admise. Il est possible d'en juger désormais, car la sœur a publié ses **Selected Poems** qu'elle préface d'une étude par elle-même sur sa propre poésie, de même qu'elle présente, dans un très long essai, les **Collected Poems** de son frère. Elle nous a aussi recommandé récemment les **Twenty-Five Poems** de Dylan Thomas, jeune poète de vingt-deux ans, qui célèbre la fraternité de l'homme avec le monde minéral et végétal, qui fusionne sa pensée et concentre ses phrases à un point dangereux, admet-elle. Et nous l'admettons aussi, bien volontiers.

Cependant, lisant tels poèmes, nous disons d'emblée : « C'est beau ! » L'appréciation est soudaine, dictée par l'émotion provoquée, sans autre souci que l'impression ressentie, sans question de forme ni de vogue, ni de mode. Le poète a éprouvé quelque chose qui a purement jailli en lui et il l'exprime avec bonheur : nous reconnaissons le beau poème. Cette expérience est fréquente à feuilleter le recueil **A Trophy to Arms,** de Miss Ruth Pitter, et l'on pense que ce qu'elle dit ne saurait être dit qu'en vers, même quand elle ressent cette désillusion attristée qui est un signe désolant de notre temps.

Enfin, pour terminer sur une note différente, prenons le long poème satirique dans lequel Humbert Wolfe relate les opinions et expériences d'un certain personnage qu'il appelle **Don J. Ewan,** du Kentucky. C'est dans la forme byronienne, une épopée d'une agréable drôlerie; Hollywood, Londres, Paris, l'Allemagne, tout y passe, ou plutôt on passe par tous ces lieux avec le poète qui en présente les aspects caricaturaux en un jargon anglo-américain des plus amusants. Et la satire atteint plus haut et plus loin.

C'est à la poésie que se rattachent les ouvrages suivants :

Scepticism and Poetry : an Essay on the Poetic Imagination, dans lequel D. G. James réfute ceux qui veulent disséquer la poésie et la passer au microscope; c'est un peu ce qu'il fait, cependant, en s'efforçant de rechercher les éléments qui constituent le mérite et la valeur poétiques. Toutefois, il tient compte surtout des dons individuels et de l'instinct créateur chez le poète.

Poetry in Prose est le sujet qu'avait pris, pour une conférence de la British Academy, Walter De La Mare qui excelle à la fois dans l'une et dans l'autre, et qui a disserté délicieusement sur l'un et l'autre mode d'expression sans prononcer de jugement final. L'intérêt de son discours est dans les innombrables exemples qu'il donne de prose poétique, de versification prosaïque, de prose rythmée, de la présence du rythme, de la métrique dans la conversation courante sans quoi la poésie serait impossible et incompréhensible.

La poésie prophétique et ses réactions sur les événements politiques, appliquée en particulier à **Milton and Wordsworth, Poets and Prophets,** sont l'objet du cours professé par Sir Herbert J. C. Grierson au University College, de Londres, et qu'il réunit en volume. C'est un curieux aspect du rôle des poètes dont le savant professeur a su dégager l'importance.

Mr Joseph Warren Beach professe l'anglais à l'Université de Minnesota et il a publié des ouvrages de solide érudition; il y ajoute un volume de six cents pages dans lequelles il analyse **The Concept of Nature in Nineteenth-Century English Poetry.** Il dégage les idées philosophiques qui influent sur l'esprit humain pour l'amener successivement à des concepts différents de la nature; c'est de l'histoire des idées, une synthèse des vues abstraites dérivées de la science, de la religion, de la philosophie, agissant sur des génies comme Wordsworth, Emerson, Meredith, dans leur expression des rapports de l'homme avec la nature.

Je serais mal venu à négliger les traducteurs, surtout dans le cas de cette première traduction intégrale que M. Paul de Reul vient de donner du **Sordello** de Robert Browning, après avoir publié jadis une volumineuse étude sur *L'Art et la Pensée de Robert Browning* dans laquelle il réfutait l'accu-

sation d'obscurité sans cesse lancée contre le poète. Cette traduction, singulièrement heureuse, démontre que la thèse soutenue autrefois par le traducteur n'est pas aussi paradoxale qu'on la jugea.

MÉMENTO. — Le sommaire du numéro III *d'Etudes Anglaises* contient, avec un excellent essai de M. Louis Bonnerot sur le dernier roman de Charles Morgan : *Sparkenbroke,* et une intelligente appréciation de Gabriel Sarrazin par M. Georges Lafourcade, deux études d'un intérêt capital qui ne doivent échapper à aucun anglicisant; dans l'une M. E. Pons apporte des interprétations du « Journal à Stella », de Swift, qui constituent ce qu'il appelle trop modestement « du nouveau »; c'est beaucoup mieux. Dans l'autre, qui est en anglais, Mr Gay W. Allen établit d'extraordinaires rapprochements entre certaines œuvres de Michelet et les *Leaves of Grass* de Walt Whitman, d'où il ressort que celui-ci « *was far less the great, unique, untutored American Barbarian than the child of French pre- and post-revolutionary thought. At any rate, Jules Michelet's ideal of the literary genius of the people found embodiment in the American poet, Walt Whitman* ».

Le numéro d'été de la publication trimestrielle *Life and Letters To-Day* offre un sommaire d'une captivante variété, informations littéraires et artistiques, articles, poésie, nouvelles, théâtre, cinéma, radio, musique et comptes rendus, par des collaborateurs de toutes nationalités et, parmi les Français, Jean Cassou et Louis Guilloux.

HENRY D. DAVRAY.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

V. A. Maklakof : *Vlast i obchestvennost na zakaté staroï Rossii* (le pouvoir et la société au déclin de la vieille Russie), Edition de la « Russie Illustrée », Paris, 1936. — *Paul Cambon ambassadeur de France,* Plon. — *Entretiens sur l'évolution des pays de civilisation arabe;* Hartmann. — Mémento.

M. V. A. Maklakof, qui fut une des gloires du vieux barreau de Moscou et un des leaders les plus brillants du parti constitutionnel-démocrate (K. D.) de la Douma d'Empire avant d'être envoyé par le gouvernement provisoire comme ambassadeur de Russie à Paris, a publié dernièrement ses mémoires sous le titre russe : **Vlast i obchestvennost na zakaté staroï Russii.**

La place nous manque pour analyser comme ils le méritent les trois volumes dont se composent ces mémoires qui englobent une période de plus d'un demi-siècle, c'est-à-dire depuis

les années universitaires de l'auteur jusqu'à la chute du régime tsariste. Aussi n'indiquerons-nous ici que les passages qui dépeignent les moments décisifs de l'histoire politique de la Russie du début de ce siècle, de même que la physionomie des personnages qui y jouèrent un rôle prépondérant.

Le réveil politique de la Russie, après les années somnolentes du règne d'Alexandre III, peut être reporté à la veille de la malheureuse guerre russo-japonaise. Ce réveil fut caractérisé d'une part par des troubles universitaires et ouvriers et par l'opposition toujours plus accentuée d'une partie considérable de la classe éclairée, et, d'autre part, par la venue au pouvoir de personnes ayant une conception plus ou moins moderne et libérale de ce pouvoir. Le plus marquant de ces personnages était le comte Serge Witte, dont les capacités d'homme d'Etat furent devinées et appréciées par Alexandre III. Et ce fut ce monarque qui, à la veille de sa mort, dit à son héritier, le futur empereur Nicolas II : « Ecoute Witte. » Mais Nicolas II ne suivit ce conseil de son père que bien imparfaitement. Il garda Witte auprès de soi, juste assez de temps pour liquider la guerre russo-japonaise et mater le soulèvement de 1905, tout en octroyant au pays une sorte de parlement. De par sa nature, Nicolas II était un ingrat, un soupçonneux, jaloux de ses droits et prérogatives. Et le tort de Witte fut d'avoir montré trop ostensiblement sa supériorité sur son souverain, et plus tard de se cramponner au pouvoir, non point, écrit M. Maklakof, par un penchant pour les honneurs et les décorations, mais par un besoin inné d'agir (p. 274). Quoi qu'il en soit, le tsar et le ministre se séparèrent un jour, sans espoir de se rencontrer de nouveau. Du reste, il est peu probable que, si Witte était resté au pouvoir après 1907, il aurait pu sauver la monarchie de la débâcle. Certes, il avait su aiguiller l'autocratie vers un régime représentatif, tout en se rendant parfaitement compte que le pays n'était pas encore mûr pour posséder une vraie constitution et un gouvernement responsable devant les élus de la nation. Mais il n'avait pas pu désarmer l'opposition au trône. Cette opposition se méfiait de lui et l'accusait de duplicité. Enfin il était suspect aussi pour ceux qui aimaient à cataloguer les gens, et Witte était, de par sa na-

ture, la personne la moins indiquée pour porter une étiquette quelconque. Son originalité consistait à réunir en sa personne des traits de caractère qu'on rencontre rarement accouplés, et ce fait déroutait les gens, qui se demandaient : « Quand est-ce donc qu'il est sincère, et quand est-ce donc qu'il triche? » Mais M. Maklakof nous assure que Witte était toujours très sincère (p. 249). Il n'avait rien d'un homme de cour; c'était un homme pratique, un réalisateur.

Après la retraite de Witte, la couronne confia le soin de gouverner le pays à des gens d'une envergure bien moindre que le ministre débarqué, — le plus capable entre ces personnes fut Stolypine, — et de plus, pour la plupart, ses ennemis déclarés. Ils s'acharnèrent donc à ternir aux yeux du souverain et de l'opinion publique la politique et même les moindres gestes de leur prédécesseur et ils y réussirent à telle enseigne qu'après le départ de Witte tout le monde craignit son retour au pouvoir (Maklakof, p. 247).

Mais la période qui suivit la chute de Witte et s'acheva par la chute du tsarisme fut caractérisée surtout par des tentatives plus ou moins réussies des gouvernants à reprendre petit à petit ce qu'on avait octroyé en fait de libertés politiques et de réformes sociales après la guerre russo-japonaise, et par l'opposition toujours plus grande des gouvernés au régime existant. Dans cette lutte entre le pouvoir et le pays, personne ne fut franchement vainqueur, mais le pouvoir perdit le reste de son autorité et le pays atteignit un tel degré de nervosité qu'il salua comme une délivrance et une aube nouvelle la révolution du mois de mars 1917.

M. Maklakof consacre à ces années troubles, cahotiques et incohérentes de l'histoire russe, un nombre considérable de pages de ses mémoires. Il le fait avec la compétence, la clairvoyance et l'esprit qui lui sont propres. Cependant, nous ne pouvons le suivre dans cet exposé, faute de place, répétons-le, et aussi vu l'intérêt relatif que ces pages présentent pour les lecteurs étrangers.

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

§

Un diplomate, ami de **Paul Cambon**, a écrit sa vie d'après

les papiers de sa famille et les souvenirs de ses proches. C'est une œuvre intéressante, qui fait connaître un des fonctionnaires les plus éminents de la Troisième République. Les frères Cambon étaient des Parisiens. Paul, pendant qu'il faisait son droit, se lia d'amitié avec la famille Ferry. Ce fut l'origine de sa fortune : Jules Ferry, devenu délégué à la préfecture de la Seine après le 4 septembre, le prit pour secrétaire général. Quand Ferry dut rejoindre Thiers à Versailles, Paul Cambon le suivit et devint un des familiers du président. En 1872, il fut nommé préfet de l'Aube, mais l'année suivante, l'Ordre moral le révoqua. En 1876, il redevint préfet, dans le Doubs, cette fois, puis dans le Nord. En 1882, on lui confia un poste encore plus élevé, celui de résident à Tunis. La lutte qu'il dut y soutenir contre Boulanger n'empêcha pas d'apprécier les grands services qu'il avait rendus; pour les récompenser, on le nomma en 1886 ambassadeur à Madrid, en 1891 à Constantinople, en 1898 à Londres. Paul Cambon devait occuper vingt-deux ans ce poste éminent. Quand il y arriva le 7 décembre 1898, la crise provoquée par l'envoi de Marchand à Fashoda était menaçante. Paul Cambon s'appliqua à gagner la confiance des hommes d'Etat anglais et y réussit. Nos ministres des affaires étrangères ne lui facilitèrent pas toujours cette tâche. « La sûreté de soi et la pondération de Paul Cambon durent compenser ce que le caractère de M. Delcassé avait parfois d'impulsif et d'un peu nerveux. Ce ministre, méridional imaginatif et ardent, était accoutumé aux habiletés qui ont cours dans les rapports entre parlementaires... L'entremise de Paul Cambon fut quelquefois utile pour modérer ou retarder une action trop subtile ou prématurée de son chef. » Delcassé ne fut pas le seul ministre que Paul Cambon eut à guider : Rouvier ensuite (« d'une béate crédulité » envers l'Allemagne avant sa nomination), Léon Bourgeois (« toujours en proie à l'indécision ») et leurs successeurs profitèrent beaucoup de l'expérience et du tact de cet ambassadeur. Quand Lord Lansdowne fut remplacé au Foreign Office, il dit à Paul Cambon : « Nous avons fait de grandes choses. » Ils avaient en effet rétabli l'entente cordiale, que les ministres français avaient si imprudemment brisée après notre refus d'intervention armée en Egypte en

1881. Les hommes d'Etat français furent constamment une cause d'inquiétude pour Paul Cambon et en particulier les intrigues de Briand et de Barthou « pour renverser Clemenceau par tous les moyens » en 1918, l'attristèrent profondément. A la même époque, ayant été en relations avec M. Cachin, il fut frappé de son intelligence, mais aussi de ses « illusions ».

A la fin de 1920, Paul Cambon dut, pour raison de santé, prendre sa retraite. Depuis lors, il assista de loin « à la décomposition de la politique dont il avait été un des principaux artisans ». C'est en proie à la tristesse qu'il en éprouvait que la mort le surprit le 28 mai 1924.

Du 6 au 9 juillet 1936, sous les auspices du Centre d'études de politique étrangère, une réunion s'est tenue à Paris où ont eu lieu des **Entretiens sur l'évolution des pays de civilisation arabe.** Un grand nombre d'orientalistes français y assistaient; plusieurs d'entre eux firent des communications fort intéressantes. Essayons de résumer les principales réponses.

Le fait saillant est la renaissance de la langue et de la littérature arabes; un mouvement général se produit de l'Iraq au Maroc; la communauté que l'islamisme établit entre ces différents peuples vient en aide à la lutte du vieil arabe classique contre les parlers locaux. La tendance à développer ceux-ci a été étouffée. Mais le développement de la langue commune est compliqué par la tradition calligraphique qui pèse sur l'écriture arabe. Elle gêne en particulier la « ruée » des jeunes pour l'introduction dans la langue d'éléments étrangers correspondant à ce qui est scientifique, moderne ou occidental.

Cette tendance à l'unification ne paraît pas s'être encore traduite par des jalousies entre Etats pour savoir lequel prendra la direction du mouvement. Ses protagonistes sont d'ailleurs en général Egyptiens.

Jusqu'à la guerre, le reste de l'Orient n'agissait qu'imperceptiblement sur l'Algérie, mais depuis la situation a changé. La loi du 4 février 1919, en accordant les droits politiques aux indigènes sous conditions de renonciation au statut personnel, a fait hésiter la masse d'entre eux; cette difficulté est

exploitée par les musulmans de culture orientale et évolue vers un conflit politico-religieux. L'Algérie (comme la Tunisie) aspire à l'indépendance.

Le problème le plus urgent est de trouver des solutions de conciliation entre Juifs et Arabes en Palestine. Certains Juifs les proposent sous forme d'une « large coopération ». Il semble que l'autorité anglaise incline plutôt à un partage de la Palestine en zones.

MÉMENTO. — A. P. Vistel : *Regards sur le monde indo-latin;* Nouvelle Revue critique. (Intéressant exposé des origines historiques et de l'état actuel de l'Amérique indo-latine).

André Tardieu : *Alerte aux Français;* Flammarion. (La crise de 1936, ses causes constitutionnelles, les cinq problèmes à résoudre pour y porter remède.)

Jacques Bardoux : *Le chaos espagnol; éviterons-nous la contagion?* Flammarion. (Les décisions du Komintern sont obligatoires pour toutes les sections nationales du Parti communiste. Staline, dirigeant le Komintern, dirige le Communisme de tous les pays. Il dirige en particulier celui d'Espagne et le mouvement communiste espagnol est parallèle à celui de France. Mais l'attentat contre l'Occident ne réussira pas parce que ses nations sont alertées.)

Jacques Bainville : *La Fortune de la France;* Plon. (Recueil de ses clairvoyants articles sur les questions économiques et financières et sur leurs rapports avec la politique générale. Forme le tome I d'une *Collection bainvillienne.*)

Emile Lebon : *Agonie de l'Europe;* Nancy, Société d'impressions typographiques. (Recueil de très intéressants articles parus de 1935 à 1937 dans le *Courrier de Lorraine* et où l'auteur montre que l'Europe « s'arme pour se détruire et se détruit en s'armant ».

Pierre-Etienne Flandin : *Le Front populaire nous conduit à la catastrophe;* Flammarion. (Discours prononcé à la Chambre des Députés le 26 février 1937.)

Manuel Devaldès : *Une guerre de surpopulation (les enseignements de la guerre italo-éthiopienne)*; la Grande Réforme, 14, rue de la Duée. (Il est vrai que l'Italie est surpeuplée. Si on ne limite pas les naissances, on maintiendra éternellement la guerre.)

ÉMILE LALOY.

CHRONIQUE DE LA VIE INTERNATIONALE

La crise du « Leipzig ». — Les quinzaines se suivent et ne se ressemblent pas. Les deux premières semaines du mois

de juin furent entièrement orientées vers une détente internationale qui justifiait les plus fermes espoirs pour l'avenir immédiat; les deux semaines suivantes replongèrent l'opinion européenne dans l'atmosphère d'aventure et de catastrophe qui est celle où les hommes se sont habitués à vivre depuis qu'il apparut que la paix signée en conclusion de la grande guerre était singulièrement incertaine. Tout ce que l'on était en droit d'attendre de la politique de non-intervention dans les affaires d'Espagne, d'un rapprochement entre Berlin et Londres, entre Rome et Paris, en vue de la conclusion d'un nouveau pacte destiné à remplacer le traité de Locarno, s'est brusquement effacé, a fait place — du moins momentanément — aux plus graves appréhensions. A aucune époque de l'histoire, les nerfs des hommes n'ont été mis à une plus rude épreuve.

La crise du *Leipzig* aura été une des plus singulières parmi toutes celles que nous valut la politique si heurtée de l'après-guerre. Au moment où nous écrivons, on ne peut encore prévoir l'issue de la lutte diplomatique engagée, et il serait téméraire de prétendre indiquer de quoi sera fait demain, alors qu'il suffit de n'importe quel incident pour bouleverser et ruiner les constructions diplomatiques les plus solidement établies. Mais quoi qu'il puisse advenir au cours des prochains jours, que ce soit le raffermissement de la paix que les peuples désirent de toute leur âme, ou que ce soit le glissement irrémédiable vers une nouvelle et terrible épreuve, il n'est pas inutile de fixer certains aspects du drame que nous vivons encore à cette heure, aspects qui font mieux comprendre comment les peuples et leurs gouvernements peuvent se trouver entraînés malgré eux à commettre les pires fautes contre eux-mêmes. Ce qui déconcertera ceux qui étudieront plus tard — beaucoup plus tard — les hommes et les choses de notre temps, c'est que l'affaire du *Leipzig*, qui ne fit aucune victime, qui ne provoqua aucun dommage, a failli conduire tout de suite aux plus graves complications d'ordre général, alors que le tragique incident du *Deutschland*, avec ses tués et ses blessés, avec l'effroyable réplique allemande du bombardement d'Alméria, a été réglé assez rapidement et n'a donné à aucun moment l'impression que la

paix générale de l'Europe était mise réellement en péril.

On était en droit de se demander si le croiseur allemand *Leipzig* avait été vraiment l'objet d'une agression, si un sous-marin resté inconnu avait effectivement lancé contre lui des torpilles, dont aucune, heureusement, ne l'avait atteint. En effet, il n'y avait pas d'autres preuves techniques que le fait, constaté par le commandant du navire de guerre allemand, que les appareils d'écoute du bord avaient enregistré le passage de torpilles non loin du bâtiment. Personne n'a mis en doute la bonne foi du commandant et des officiers du *Leipzig,* mais tous les marins savent que des erreurs sont toujours possibles lorsqu'il s'agit de constatations de cette nature. Dans le cas du *Deutschland,* il y avait une certitude absolue; dans le cas du *Leipzig,* il n'y en avait aucune, et c'est là précisément ce qui a donné à la crise de la politique de non-intervention qui en est résultée un caractère si spécial.

Berlin, se conformant strictement aux dispositions de l'accord intervenu entre l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Allemagne à la suite de l'affaire du *Deutschland* et du bombardement d'Alméria, — accord prévoyant des consultations immédiates entre les quatre puissances en vue de prendre en commun et solidairement les mesures nécessaires pour réprimer tout acte d'agression dont viendrait à être l'objet un des bâtiments du service de contrôle international, — saisit aussitôt le comité des « Quatre », composé du ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne et des ambassadeurs de France, d'Allemagne et d'Italie à Londres. Le Reich réclamait, en exécution de l'accord du 12 juin, une démonstration navale collective au large des côtes espagnoles et l'envoi d'un sévère avertissement au gouvernement républicain d'Espagne, car il ne faisait aucun doute pour lui, bien que l'identité du sous-marin agresseur n'eût pas été établie, qu'il s'agissait bien d'un bâtiment gouvernemental espagnol. Sans contester la réalité des faits et sans mettre en doute l'absolue bonne foi du commandant du croiseur allemand, l'Angleterre et la France ne purent admettre pourtant que des mesures fussent prises à l'égard du gouvernement républicain de Valence, alors que celui-ci affirmait qu'aucun de

ses sous-marins ne se trouvait dans le voisinage du *Leipzig* au moment où la tentative criminelle contre celui-ci avait été constatée et offrait d'en faire la preuve en produisant des documents officiels. Une enquête approfondie s'imposait, de toute évidence, avant que des sanctions pussent être décidées. L'Allemagne ne voulut pas y consentir, considérant que toute enquête était inutile en présence du rapport formel du commandant du *Leipzig*. Aussi, en conclusion de la séance du comité des « Quatre » du lundi 21 juin, où l'Angleterre et la France maintinrent leur manière de voir, le gouvernement de Berlin, naturellement appuyé par le gouvernement de Rome, annonça qu'il se retirait du comité des « Quatre » et du système du contrôle naval. L'Italie fit aussitôt connaître qu'elle adoptait la même attitude.

On comprend l'émoi provoqué dans tous les cercles internationaux par cette succession rapide d'incidents dont les répercussions sur la situation internationale paraissaient devoir être profondes. On eut tout de suite le sentiment que c'était le système qui pendant huit mois avait pratiquement empêché la guerre civile espagnole de dégénérer en conflit européen qui venait d'être dangereusement ébranlé. L'Allemagne et l'Italie quittaient le comité des « Quatre » et se retiraient du contrôle naval, mais elles continuaient à participer au comité de Londres, dont l'organisation du contrôle aux frontières terrestres et maritimes de l'Espagne est une des tâches essentielles. L'Allemagne et l'Italie continuaient, en somme, à coopérer avec les autres puissances intéressées en vue du maintien et du développement de la politique de non-intervention dans la guerre civile espagnole, mais elles se déchargeaient toutes deux de leur part de la surveillance à exercer afin que cette politique de non-intervention puisse donner tous ses résultats. L'Allemagne sortait du comité des « Quatre » parce que celui-ci n'avait pas voulu prendre des sanctions à l'égard du pouvoir républicain espagnol avant que les responsabilités encourues par le gouvernement de Valence dans l'incident du *Leipzig* fussent nettement établies; mais, ayant retrouvé ainsi son entière liberté de mouvement, elle se gardait bien de prendre de sa seule autorité les sanctions qu'elle avait réclamées du comité des « Quatre ».

Enfin, l'Allemagne s'excluait elle-même du contrôle naval dans les eaux espagnoles, mais elle maintenait dans la Méditerranée occidentale des forces considérables dépassant de beaucoup les besoins d'une protection efficace des navires de commerce allemand, protection qui devait désormais, en bonne logique, constituer l'unique tâche des escadres du Reich.

L'attitude des gouvernements de Berlin et de Rome eut pour conséquence de poser une série de problèmes d'une grande complexité : conditions nouvelles de l'activité du comité de non-intervention, nécessité absolue de combler sans retard les lacunes que les départs des unités allemandes et italiennes laissaient subsister dans le sytème du contrôle; impossibilité de résoudre pratiquement sans le concours de l'Allemagne et de l'Italie la question du rappel des volontaires étrangers combattant dans les deux camps espagnols, etc. Tout cela était grave, mais ce qui impressionnait le plus l'opinion internationale, c'est qu'on ne pouvait s'expliquer les causes profondes du changement d'attitude de l'Allemagne hitlérienne, qui jusque-là paraissait désirer un rapprochement avec l'Angleterre et un accord plus ou moins général — à l'exclusion de la Russie soviétique, toutefois — sur le plan européen. Prenant prétexte d'un attentat manqué contre le *Leipzig*, le gouvernement de Berlin ajournait brusquement la visite que le ministre des affaires étrangères du Reich, le baron von Neurath, devait faire à Londres le 23 juin, et, par là même, il retardait la solution de tous les grands problèmes d'intérêt européen qui commandent l'organisation durable de la paix. Ce revirement soudain de la diplomatie allemande fut-il dû au fait que les dirigeants du Reich hitlérien croyaient trouver l'occasion favorable à un coup d'éclat dans les difficultés de la crise intérieure française, au fait de la prise de Bilbao par les nationalistes espagnols, ce qui créait de meilleures chances pour le succès final et plus ou moins rapide du général Franco, ou, enfin, au fait que les conversations préliminaires avec le gouvernement britannique avaient convaincu, à tort ou à raison les maîtres de l'heure d'outre-Rhin que la visite du baron von Neurath à Londres ne pouvait déterminer l'Angleterre à modifier sa

position, et que, dès lors, mieux valait renoncer à une démarche devenue sans intérêt pour les fins de la politique particulière du régime national-socialiste?

Ce n'est que dans quelques années, quand s'entr'ouvriront les archives diplomatiques, que l'on connaîtra le mot de l'énigme — et aussi dans quel sens et dans quelles conditions l'influence italienne s'est exercée à Berlin à cette occasion. Ce qui est certain, c'est qu'on doit au sang-froid des gouvernements de Paris et de Londres que l'Europe n'ait pas été poussée tout de suite à une catastrophe, et qu'en dépit de tant de vives réactions de Berlin et de Rome quelques possibilités aient pu substituer à ce moment en faveur d'une honnête politique de coopération. Ce qui se dégage surtout de la crise du *Leipzig*, c'est que dans le domaine politique comme dans le domaine économique, ce que l'on ne voit pas est souvent beaucoup plus redoutable que ce que l'on voit, car les peuples ne peuvent se défendre contre ce qu'ils ignorent et qui pourtant décide de leur sort..

ROLAND DE MARÈS.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie, Voyages

Jacques Deval : *Rives pacifiques;* Nouv. Revue franç. 15 »

Louise Hervieu : *Montsouris.* Avec un portrait. Avant-propos de Lucien Descaves; Emile Paul. » »

Maria Jalek : *En campant sur l'Alpe. Au-dessus de la plus haute route d'Europe, des aiguilles d'Arves au Gran Paradeso.* (Coll. *Les livres de nature*); Stock. 15 »

Florian Le Roy : *Pays de Bretagne.* Aquarelles de Mathurin Méheut. Nombreuses reproductions photographiques; Edit. Alpina. » »

Docteur J. J. Matignon : *La Chine hermétique. Superstitions, Crime et Misère.* Avec 42 planches h. t.; Geuthner. 75 »

J.-L. Perret : *Portrait de la Finlande.* Avec des illustrations; Plon. » »

Léandre Vaillat : *Bouquet de France;* Flammarion. 15 »

Art

Jean Davray : *Michel-Ange.* Avec des reproductions; Albin Michel. 18 »

Dubout: *De la lorgnette de Dubout.* 60 dessins reproduits au trait. Préface de Philippe Soupault; Nouv. Revue franç. 10 »

Ethnographie, Folklore

Erwanez Galbrun : *La danse bretonne.* Illustrations et arrangements musicaux de Pierre Galbrun; Edit. Armorica, Carhaix, Imp. 7, rue des Francs-Bourgeois, Rennes. 20 »

D. Westermann : *Noirs et blancs en Afrique;* Payot. 30 »

Histoire.

Maurice Bompard : *Mon ambassade en Russie, 1903-1908.* Avec un frontispice et 3 gravures h. t.; Plon. 40 »

A. Fanton : *L'Abyssinie lors de l'expédition anglaise 1867-1868.* Avec 2 planches. Préface de Ph. Henriot; Geuthner. 15 »

Guy de La Batut : *Les pavés de Paris,* guide illustré de Paris révolutionnaire. Illustrations de Yvette Charles Nuimer; Edit. sociales internationales. » »

Louis Madelin : *François Ier;* Flammarion. 4,50

Littérature

Alain : *Avec Balzac;* Nouv. Revue franç. 15 »

M. de Albuquerque : *Evasions d'un poète,* traduit du portugais par Maurwell; Hazan. » »

Victor Barbeau : *Pour nous grandir;* Imp. au Devoir. » »

Charles Bouchet : *Paul de Saint-Victor;* Perrin. 15 »

Léon Blum : *Nouvelles conversations de Gœthe avec Eckermann,* nouv. édition; Nouv. Revue franç. 18 »

Bernard Esdras-Gosse, avec la collaboration de Julien Guillemard et Raoul Gain : *Anthologie des écrivains havrais;* Impr. Marcel Etaix, Le Havre. » »

Jean Goudal : *Ninon de Lanclos, une grande courtisane au siècle de Louis XIV;* Hachette. 18 »

Etienne Huyard : *Les premières amours du Grand Roi;* Corrêa. 15 »

Selma Lagerlof : *Morbaka,* souvenirs, traduit du suédois par Mlle Hammar et Mme Metzger. Avant-propos de Lucien Maury; Stock. 27 »

Giacomo Léopardi : *Canti,* traduits par Remy Canet; Boivin. 25 »

Nicolas Leskov : *Gens d'église,* traduit par Henri Mongault; Nouv. Revue franç. 24 »

Maurice Magre : *La beauté invisible.* (Communication avec la nature. Le côté d'ombre des âmes. Révélation des mondes invisibles); Fasquelle. 15 »

Stéphane Mallarmé : *Thèmes anglais pour toutes les grammaires.* Préface de Paul Valéry; Nouv. Revue franç. » »

Jules Marsan : *Autour du romantisme;* L'Archer, Toulouse. » »

A. Navarian : *Les Sultans poètes, 1451-1808.* Avec une lettre de M. Claude Farrère; Geuthner. 25 »

René Taratte : *S.O.S. XXe siècle;* Figuière. » »

Ernest Tonnelat : *Charles Andler, sa vie et son œuvre.* Avec un portrait; Belles-Lettres. 40 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

Henry Maunoury : *Police de guerre 1914-1919;* Nouvelle Revue critique. 24 »

Marcel Rondeleux : *L'apogée de la guerre sous-marine 1917-1918;* Edit. de France. 15 »

Pédagogie

André Ombredane : *Le problème des aptitudes à l'âge scolaire;* Hermann. 12 »

André Ombredane, Mme N. Suarès et Mme N. Canivet : *Les inadaptés scolaires;* Hermann. 12 »

Philosophie

Paul Guillaume : *La psychologie de la forme;* Flammarion. 16 »

Poésie

Clodion Bauquier : *Hamid Erreis.* Avec des dessins à la plume par l'auteur; Revue moderne des arts et de la vie. 15 »

Leila de Dampierre : *Reflets et mirages;* S. n. d'édit., Belgrade. » »

Yvonne Ferrand-Weyher : *Petite cantate marine;* Edit. du Trident. » »

Robert Maurice : *Sur les terrasses du temps;* Messein. 12 »

Antoinette Montaudry : *Le beau domaine;* La jeune Académie. » »

Politique

Pierre Bloch et Didier Méran : *L'affaire Frankfurter;* Denoël. 7,50

Léon Blum : *L'exercice du pouvoir,* discours prononcés de mai 1936 à janvier 1937; Nouv. Revue franç. 18 »

Clara Campoamor : *La révolution espagnole vue par une républicaine,* traduit de l'espagnol par Antoinette Quinche; Plon. 15 »

Sir Walter Citrine : *A la recherche de la vérité en Russie;* Edit. P. Tisné. 15 »

Questions coloniales

Georges Hardy : *La politique coloniale et le partage de la terre aux XIXe et XXe siècles.* Avec 14 cartes. (Coll. *L'Evolution de l'humanité,* sous la direction de M. Henri Berr); Albin Michel. 40 »

Questions juridiques

Léon Baratz : *Sur les origines étrangères de la plupart des lois civiles russes.* (A l'occasion du centenaire du corps des lois russes); Rousseau. 10 »

Questions médicales

Docteur F. Brunet : *Œuvres médicales d'Alexandre de Tralles, le dernier auteur classique des grands médecins grecs de l'antiquité.* Tome III : *Les douze livres de médecine* (suite); Geuthner. 60 »

X : *Méthode Penchenat. Sans régime prolongez votre vie par la Kinésithérapie (Obésité. Scoliose. Vieillesse prématurée);* Edit. de France. » »

Questions religieuses

P. L. Couchoud : *Jésus le dieu fait homme;* Rieder. 20 »

Martin Luther : Œuvres. I : *Traité du Serf arbitre (De Serve arbitre),* texte traduit, présenté et annoté par Denis de Rougemont. Préface de M. le Professeur A. Jundt; Edit. Je Sers. 22,50

Mgr Roserot de Melin : *La Cité du Vatican.* Préface de S. E. le cardinal Tisserant. Avec des illustrations; Leroux. 16 »

*** *La persécution religieuse en Espagne.* Poème-Préface de Paul Claudel. Traduction de Francis de Miomandre. Avec 29 gravures h. t.; Plon. 12 »

Roman

Emile Carbon : *Le cordonnet de soie.* (Coll. *Détective*); Nouv. Revue franç. 9 »

Marie-Anne Comnène : *L'homme aux yeux gris;* Nouv. Revue franç. 15 »

Victor Coudron : *Pandore;* Messein. 12 »

Jean Damase : *Sidi de banlieue;* Fasquelle. 15 »

Hélène Fortoul : *Maison rose;* Tisné. 15 »

Marion Gilbert : *Une mal donne;* Baudinière. » »

Pierre Hamy : *Le Blizzard;* Edit. Denoël. » »

Philibert Johns : *La dune aux effrois.* (Coll. *Détective*); Nouv. Revue franç. 9 »

Out el Kouloub : *Harem.* (Coll. *La*

renaissance de la nouvelle); Nouv. Revue franç. 15 »
Somerset Maugham : *Servitude humaine*, texte français de Mme E. A. Blanchet; Edit. de France. » »
Nicolas Ostrovski : *Et l'acier fut trempé*, traduit du russe par V. Feldmann. Préface de Romain Rolland; Edit. sociales internationales. » »
Rainer Maria Rilke : *Au fil de la vie*, traduit de l'allemand par Hélène Zylberberg et Louis Desportes; Edit. Je Sers. 16,50
Sax Rohmer : *L'ombre pourpre. La fiancée de Fu-Manchu*, roman policier; Edit. de France. 7,50
André Thérive : *Cœurs d'occasion*. (Coll. *La renaissance de la nouvelle*); Nouv. Revue franç. 18 »
F. A. Valentin : *L'amour s'éveille*; Edit. La Bourdonnais. » »
Luc Valti : *Au pays des vivants*; Baudinière. » »
E. Fernand Xau : *La marche à l'étoile*; Fasquelle. 15 »

Sciences

Léon Brunschvicg : *La physique du vingtième siècle et la philosophie*; Hermann. 10 »
Léon Brunschvicg : *Le rôle du pythagorisme dans l'évolution des idées*; Hermann. 10 »
R. Castro : *Progrès dans la technique de la métallographie microscopique*; Hermann. 12 »
Philipp Frank : *La fin de la physique mécaniste*, traduction de Jean Liénard. Introduction de M. Marcel Boll; Hermann. 10 »
S. Goldsztaub : *Quelques idées actuelles sur la structure des métaux et des alliages*; Hermann. 12 »
E. Herzog : *Les méthodes d'essai de corrosion des métaux et alliages*; Hermann. 15 »
Julien Pacotte : *Le roseau arborescent, schème primordial de la pensée*; Hermann. 10 »
Marcel Roland : *La féerie du microscope*; Mercure de France. » »
René Roy : *Contribution aux recherches économétriques*; Hermann. 10 »

Sociologie

Sidney Hook : *Pour comprendre Marx*, traduit de l'anglais par Mario Rietti; Nouv. Revue franç. 18 »
Robert Jarry-Guéroult : *Les rapports limites de l'ordre et du libre-arbitre dans l'évolution des sociétés humaines. I: Figuration cartésienne du fait social*; Hermann. 15 »
Dr. Djafer Tayyar : *L'ultra-popularisme, philosophie moderne de Kamal Ataturk. II : La civilisation turque actuelle. III: L'émancipation de la femme turque*; Geuthner. 15 »
Marcelle Tinayre : *Mariage*; Flammarion. 1,95
*** *L'expérience Blum. Un an de front populaire*; Kra. » »

Théâtre

Emile Dernay : *Au temps du Roi René*, bluette provençale et culinaire en un acte et en vers. Illust. de C. L. Bsor; Les Amis de La Fontaine. 6 »

Varia

Maurice Coulomb : *Conseils pratiques sur l'émission de la voix chantée*, publiés sous le contrôle du Docteur Wicart; Desforges. 10 »
Stanley Unwin : *La vérité sur l'édition*, traduit de l'anglais; Nouv. Revue franç. 20 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Le prix Moréas. — Prix littéraires. — Le centenaire de Swinburne. — A propos d'une exposition Verlaine-Rimbaud. — Sur la deuxième exposition de poésie contemporaine. — En marge du cinquantenaire de M. Caro. — Comment maintenir la magistrature de l'esprit français? — Erratum. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Le prix Moréas, d'une valeur de 5.000 francs, sera décerné, pour la onzième fois, dans les dernières semaines de l'année. Il ira à un recueil de poèmes paru entre le 1er janvier 1936 et le 15 novembre 1937, date extrême pour l'envoi des ouvrages. Ceux-ci peuvent être adressés, en un seul exemplaire, à chacun des membres du jury, ainsi qu'à M. Jean Faye, exécuteur testamentaire de Jean Moréas, 1, avenue du Maréchal-Maunoury, Paris, 16e.

Rappelons que le jury, qui d'ailleurs n'est pas astreint à choisir le lauréat parmi les auteurs d'ouvrages présentés, se trouve ainsi composé :

Président : M. Paul Valéry, 40, rue de Villejust, Paris, 16e.

Membres : Mme Henri de Régnier (Gérard d'Houville), 24, rue Boissière; MM. Abel Bonnard, 78, avenue Mozart, Paris, 16e; Marcel Coulon, 2, place de la Calade, Nîmes (Gard); Georges Duhamel, 31, rue de Liége, Paris, 8e; André Dumas, secrétaire du Jury, 43, avenue de Saint-Mandé, Paris, 12e; André Fontainas, 21, avenue Mozart, Paris, 16e; Paul Fort, 34, rue Gay-Lussac, Paris, 5e; Fernand Gregh, 29, rue de Boulainvilliers, Paris, 16e; Edmond Haraucourt, 5, quai aux Fleurs, Paris, 4e.

En même temps que le prix Moréas, sera décerné pour la première fois le prix de Grèce, d'une valeur de 1.500 francs, offert par le Gouvernement hellénique en souvenir de Jean Moréas. — M. Politis, ministre de Grèce à Paris, sera invité à participer aux délibérations. — ANDRÉ DUMAS, secrétaire du Jury.

§

Prix littéraires. — Les prix de l'Alsace, d'une valeur de 4.000 francs chacun, ont été attribués, pour la prose à M. Clo, auteur d'un roman intitulé *Les frères perdus*, et, pour la poésie à M. Laverny, auteur de *Moi, prince de la rue.*

Le prix de poésie de l'aide aux femmes de professions libérales (3.000 francs) a été décerné à Mlle Marguerite Japy pour son recueil *Claire Fontaine.*

§

Le centenaire de Swinburne. — Le grand poète Algernon-Charles Swinburne est né en 1837. Le centenaire de sa naissance ne

pouvait passer inaperçu dans son pays. Parmi les articles qu'à ce sujet lui a consacrés la presse britannique, il convient de signaler particulièrement une étude de 43 pages, parue en juin dans la grande revue londonienne *The Nineteenth Century and after* et due à M. Randolph Hughes, dont le talent et les idées hardies, volontiers combatives, ont pu déjà être appréciées par les lecteurs du *Mercure*.

Dans cette étude, M. Hughes commence par réfuter vivement les détracteurs du génie de Swinburne; car il paraît qu'il y en a toujours. Mais Swinburne a eu et continue d'avoir pour lui les esprits les plus nobles et les plus éclairés, et sa gloire se fortifie et s'accroît avec le temps.

M. Hughes rappelle que Swinburne pouvait écrire en grec, latin, italien et français presque aussi facilement qu'en anglais. En effet, il a composé dans notre langue des vers qui attestent qu'il possédait non seulement le français du XIXe siècle, mais celui de la Renaissance. Il aimait nos poètes, dédia des livres à Hugo et envoya des poèmes en quatre langues pour le recueil mémorial qui fut fait pour le tombeau de Théophile Gautier.

Dans plusieurs sens, dit M. Hughes, la France était particulièrement le pays de son élection, et il était attiré par elle beaucoup plus fortement que par aucune autre terre étrangère des temps modernes... Il s'identifiait lui-même avec son esprit et la regardait toujours comme une autre terre natale; il parlait de son sentiment quasi national de patriotisme pour elle... Il n'est donc pas surprenant qu'il ait interprété sa grandeur avec infiniment plus de compréhension et de connaissance intime que ses compatriotes ne l'ont jamais fait; et il n'est pas surprenant, d'autre part, que les Parnassiens et les Symbolistes l'aient accueilli, non seulement comme le plus grand des poètes anglais vivants, mais comme un des leurs.

Par son génie, son action, son influence sur le monde intellectuel et son amour pour notre pays, Swinburne a tous les droits à l'hommage de la France. — L. M.

§

A propos d'une exposition Verlaine Rimbaud.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Vous avez en ce moment à Paris une exposition Baudelaire-Verlaine-Rimbaud; vous en avez sans doute reçu le catalogue, édité par Maggs Bros.

Ce catalogue est déjà intéressant par lui-même, car il donne des fac-similés d'autographes. Pour Rimbaud, il y en a trois. Ce sont : 1. Le début d'une protestation rédigée par Arthur en 1870, contre le maire de Douai. — Ceci n'est pas nouveau : les rimbaldisants connaissaient déjà une bonne photographie du même fragment, publiée par Georges Izambard en tête de sa plaquette *Arthur Rim-*

baud à Douai et à Charleville, Kra, 1927. — 2. La page fameuse qui commence par ces mots (dans les éditions imprimées) : « Cette saison, la piscine des cinq galeries était un point d'ennui », et où Berrichon a voulu voir, d'abord la dernière des *Illuminations,* puis une espèce de prologue pour *Une saison en enfer.* — 3. Une lettre d'Aden, en date du 18 novembre 1885.

C'est le second de ces documents qui est le plus curieux pour nous. Car il suffit de jeter les yeux sur cette photographie pour constater que les mots : *Cette saison* ne sont qu'une mauvaise lecture. Ce n'est point : *Cette saison,* mais bien *Beth-Saïda* que Rimbaud a écrit là, c'est-à-dire le nom hébreu de la piscine en question. (D'ailleurs *Beth-Saïda* n'est peut-être pas très correct : le texte grec de l'Evangile de saint Jean, chap. 5 — c'est la source de Rimbaud pour cette page — donne *Béthesda.* Il faudrait savoir comment la Bible de Rimbaud écrivait ce nom propre.)

Voici donc le premier paragraphe tel qu'on le lit sur ce fac-similé. On constatera plus d'une différence avec le texte imprimé par Berrichon :

Beth Saïda, la piscine des cinq galeries, était un (?) point d'ennui. Il semblait que ce fut (*sic*) un sinistre lavoir, toujours accablé de la pluie et noire (*sic*) et les mendiants s'agitant sur les marches intérieures, — blêmies par ces lueurs d'orages précurseurs des éclairs d'enfer, en plaisantant (*Berrichon :* tu plaisantais) sur leurs yeux bleus aveugles, sur les linges blancs ou bleus dont s'entouraient leurs moignons, O buanderie militaire, o (*sic*) bain populaire. L'eau était toujours noire, et nul infirme n'y tombait même en songe.

Un peu plus loin, je crois qu'il faut lire : « *dans ce reflet,* pareil à un ange blanc... » Berrichon a écrit : « dans ce lavoir ». Et l'on trouverait encore chez lui d'autres fautes de lecture pour cette même page.

Et maintenant que j'ai relevé ces erreurs de Berrichon, laissez-moi en rectifier une autre, plus grave... dans notre propre article du 15 juin, *Verlaine éditeur de Rimbaud.* Parlant de l'édition préoriginale de *Paris se repeuple* (dans *La Plume*), j'avais écrit ceci : « Il n'est pas fait mention de l'éditeur, mais il est bien vraisemblable que celui-ci n'était autre que *Verlaine.* »

Je vois aujourd'hui que je me trompais. C'est Ernest Raynaud et non Verlaine qui avait donné ce texte à *la Plume,* comme en fait foi une lettre de lui à Marcel Coulon (*Mercure* du 1er octobre 1918, pp. 563-564). Le pauvre Lélian a bien assez altéré les vers de son ami Rimbaud, dans *les Poètes maudits* (très involontairement d'ailleurs), pour qu'on ne mette pas encore à son actif un très mauvais texte de *Paris se repeuple.* Ayant commis cette erreur, je tiens à la rectifier; c'est pourquoi vous m'obligeriez en insérant tout ceci. — H. DE BOUILLANE DE LACOSTE.

§

Sur la deuxième Exposition de Poésie contemporaine. — Cette exposition, que nous avons signalée dans notre numéro du 1er juillet, comprenait des poèmes autographes dus aux auteurs dont voici les noms. (On nous a priés de mettre en italiques les noms des jeunes poètes encore peu connus du public, mais dont le talent est plein de promesses.)

Emmanuel Aegerter, Alcanter de Brahm, *Raoul Auclair,* Thérèse Aubray, Nicolas Bauduin, Hilda Bertrand, *René V. de Berval,* organisateur de l'exposition, P.-A. Birot, Léon Bocquet, Jean de Bosschère, Francis Carco, Philippe Chabaneix, René-Jean Clot, Jean Cocteau, André Copperie, Pierre Courthion, Max Daireaux, René Debresse, Yanette Delétang-Tardif, Joseph Delteil, Tristan Derême, Henry Dérieux, Jean Desthieux, Fernand Divoire, Marie Dormoy, Lucio Dornano, *François Ducaud-Bourget,* Georges Duhamel, Léon-Paul Fargue, René Fauchois, *Jean Follain,* Paul Fort, *Jean Fraysse,* Yves Gandon, *Janine Garanger,* Georges Day, Rosemonde Gérard, *Yvan Goll,* Louis de Gonzague Frick, *Adolphe Grad, Louis Grad,* Fernand Gregh, Gabriel J. Gros, Charles-André Grouas, *Eugène Guillevic,* Edmond Haraucourt, Constant de Horion, Gérard d'Houville, Max Jacob, Francis Jammes, Pierre-Jean Jouve, *Roger Lannes,* Léo Larguier, Pierre-Jean Launay, André Lebey, *Jean Le Louët,* Georges Linze, Emmanuel Lochac, Tristan L'Amoureux, Fernand Lot, Xavier de Magallon, Maurice Magre, Louis Mandin, *Fernand Marc, Jacques Maret,* Violette Mariaud, Edouard Marye, *René Méjean,* Henri Mazel, Alfred Mortier, Henri de Montherlant, *André Mora, René Meuran,* O. V. de L. Milosz, Paul Morand, *Jacques Nielloux,* André Payer, Valentine Penrose, Gisèle Prassinos, Marius Richard, Maurice Rostand, Jean Royère, André Salmon, Saint-Georges de Bouhélier, Saint-Paul Roux, Basile Sainte-Croix, Robert de Souza, Henri Strentz, Jules Supervielle, Paul Valéry, Arsène Yergath.

Rétrospective : Raymond Bouyez, Léon Denis, Gustave Kahn, Pierre de Nolhac, Henri de Régnier, Arthur Rimbaud, Emmanuel Signoret, Paul Verlaine, etc.

Parmi les œuvres intéressantes exposées, nous citerons les suivantes :

1° *Portraits, charges, etc.*

Paul Valéry et Jules Supervielle, par Mme Lou Albert-Lasard. Lenormand et Marie Dormoy, par Mme Lilly-Steiner. — 1re épreuve en eau-forte de Mallarmé par Gauguin. — Charge d'Alfred Mor-

tier, par Léandre (parue dans « Les hommes du jour », chez Vanier). — Portrait-composition de René de Berval, par R. Micaelles, pour l'illustration de son prochain livre : « Aurore Boréale ».

2° *Documents photographiques.*

Diverses pièces fournies par l'Académie Mallarmé, en gestation. 1re exposition de Poésie contemporaine, présidée par Mario Roustan. Cinquantenaire du Symbolisme à Monte-Carlo. Jean de Gourmont, sa femme et son chien. Inauguration du buste de Remy de Gourmont. Saint-Pol-Roux à différentes époques. Edmond Rostand dans son cabinet de travail. Maurice Rostand à vingt ans. O. V. de L. Milosz à Fontainebleau près de sa mangeoire à oiseaux.

3° *Pièces littéraires anecdotiques.*

Bulletin de notes trimestrielles de l'élève Fernand Gregh, au lycée de Vanves, 1885. Remarque : « Travail et progrès satisfaisants ». « Il est parfois dissipé et raisonneur », dit son professeur, « ce qui gâte, ajoute-t-il, ses bonnes qualités naturelles. » *Conduite :* « Très bonne en études. Laisse à désirer en classe. » — Originaux des « à la manière de » de Bataille et d'Anna de Noailles, qui figurent dans le recueil de Paul Reboux et Müller et qui sont effectivement de Fernand Gregh. — Exemplaire de « l'Aiglon », relié par Lalique et donné par Edmond Rostand à Maurice Rostand avec cette dédicace :

Est-ce la peine que je fasse
Pour Maurice une dédicace
Lorsque cent mille fois son nom
S'inscrit en tête de l'Aiglon?

Quatrain de P. Louys en réponse à une lettre écrite toute en latin que lui avait adressée la fille de F. Gregh :

Stupor.

Ce latin m'a frappé d'un coup de foudre : Vlan!
Treize heures, grand ouvert et les cils tout en cercle,
Mon œil en est resté comme deux ronds de flan
Dans trois petits pots sans couvercle.

Photographie inédite de P. de Nolhac, dédicacée à V. de Berval, accompagnée du poème original inédit : *Chant latin pour l'an XIII.*

Lettre manuscrite d'Emmanuel Signoret, adressée à Louis Denise, en réponse à ses articles parus dans les numéros 49 et 50 du *Mercure de France,* datée du 7 mars 1894.

Deux poèmes de Gustave Kahn, originaux : *Chanson de Vieille Mortalité* et *Vieille Horloge.*

4° *Poèmes.*

P. Valéry : Première version du *Narcisse*, datée de 1890, et *Le Jeune Prêtre,* du 14 juillet 1890, dédié à P. Louys.

P. Claudel : *Sainte Thérèse de Lisieux.*

O. V. de L. Milosz : *La Berline arrêtée dans la nuit.*

Fernand Gregh : Manuscrit original de *La Tristesse des Menuets.* que Gaston Deschamps prit pour un poème de Verlaine.

Jean Cocteau : Portrait-esquisse de Suzy Solidor avec ces mots : « Ces femmes grâce auxquelles Paris porte une robe nocturne bordée de chansons d'amour. »

Max Jacob : *Ballade des temps modernes,* enluminée par l'auteur.

§

En marge du cinquantenaire de M. Caro. — Un auteur dramatique qui fait tort à un conférencier, cela est-il possible? Cela s'est vu au temps de M. Caro, — M. Caro dont le 13 juillet a consacré le cinquantenaire de la mort.

Le cours de M. Caro était célèbre, à la Sorbonne. Il avait lieu à l'amphithéâtre Gerson, le mercredi dans l'après-midi, et l'on remarquait aux portes de la salle des files d'équipages armoriés, avec des valets galonnés. M. Caro était beau, bien fait de sa personne, et les grandes dames l'avaient adopté.

— C'est miracle qu'il puisse parler (disait le chroniqueur), à peine il a ouvert la bouche, elles sont suspendues à ses lèvres.

M. Caro crut se reconnaître dans le personnage de Bellac, professeur et conférencier aimé du sexe, qu'on voit dans *le Monde où l'on s'ennuie,* la comédie d'Edouard Pailleron. Le cours de M. Caro cessa. Il ne devait reprendre que deux ans plus tard, et dans la matinée, à l'heure où les grandes dames ne sont pas encore levées; de fait, le public, venu en foule, était surtout composé du sexe fort. — G. P.

§

Comment maintenir la magistrature de l'esprit français? — Comment? Avant tout, en écrivant de beaux livres. Mais, en outre, et non moins nécessairement, en les publiant. Seulement, la chose devient de plus en plus difficile. Les frais d'impression ont à peu près doublé, et les éditeurs refusent impitoyablement tous les auteurs qui ne sont pas assurés d'une vente à 3.000 exemplaires. Or, combien d'œuvres remarquables, et même de vrais chefs-d'œuvre, qui ne trouvent pas 3.000 acheteurs! D'autant qu'il n'y a pas que la littérature pure qui importe à la magistrature d'esprit d'un pays, il y a encore la philosophie, la science, l'art, l'histoire, l'érudition, toutes les branches de l'érudition. Naguère encore, un archéologue, un philologue, un physiologue pouvait faire les frais d'un volume, tout comme un poète (car toujours les poètes ont été imprimés *aux*

despens de l'autheur), mais maintenant, avec les prix doublés, ce n'est plus possible; et d'une part les éditeurs ne voulant pas de « compte d'auteur » et d'autre part les auteurs ne trouvant pas d'éditeurs, beaucoup de livres ne paraissent pas, qui autrefois auraient paru et entretenu la gloire de l'esprit français.

A ceci quel remède apporter? Pour se garer de toute déception, que l'on commence à poser en principe qu'il n'y a pas de remède! Les gens lisent moins, étant absorbés par le travail (les anciennes catégories lisantes, bourgeois demi-oisifs et demi-lettrés disparaissent) et par le sport ou l'automobile (ce qui n'est pas un mal absolu, on prend l'air!) et quand ils lisent, ils en ont leur suffisance avec ces hebdomadaires qui, pour quelques sols, leur donnent des dizaines de colonnes! Ajoutez à cela la politique qui ravage tous les cerveaux et abêtit peu à peu jusqu'aux milieux intellectuels. Même dans le domaine du livre, elle sévit, semant partout la discorde, dressant les imprimeurs contre les auteurs, les auteurs contre les éditeurs et faisant en somme le mal de tous en voulant faire le bien de quelques-uns, supposés les plus dignes d'attention, et qui, en effet, étant les plus nombreux, sont au moins dignes d'une attention électorale... Même si l'on rétablissait la concorde entre auteurs et éditeurs, comme s'y efforcent les *Alliances du Livre* et *Défenses du Livre*, on ne remédierait ni à l'inappétence des lecteurs, ni à l'excessive cherté des papiers et des typographies. Alors que faire?

Peut-être ceci. Les gens de lettres, officiels ou officieux, ont une manie, qui est de ne pas acheter de livres comme, aussi, de ne pas payer leur place au théâtre, au concert, aux salons, etc. Pour les livres, on les entend dire : « Mais je n'ai pas seulement le temps de lire les livres qu'on m'envoie! » Ce qui ne les empêche pas, de temps en temps, de demander au confrère son dernier nouveau-né qu'ils veulent connaître, ou de se le faire prêter par un ami, ou de l'emprunter à un cabinet de lecture. Pourtant, ils feraient preuve de bonne confraternité en achetant, de loin en loin, quelque livre d'inconnu ou de méconnu, et ces preuves, en nombre suffisant, ce qui ne veut pas dire énorme, permettraient à ces déshérités de faire paraître leurs œuvres. Aucune forme d'entr'aide ne serait plus légitime, plus discrète et peut-être plus efficace.

Il suffirait de joindre à la Société des Gens de Lettres et à sa filiale, le Syndicat des Gens de Lettres, une seconde filiale qui serait dite Fraternité des Auteurs et Lecteurs, et dont les membres prendraient l'engagement d'honneur (sans sanction) d'acheter chaque année pour *cent* francs ou même seulement *cinquante* francs de livres (et davantage, bien entendu, si l'on préférait; il y aurait

alors toute une hiérarchie de bienfaiteurs, donateurs, etc.). S'il s'agissait de *francs or*, ce serait merveilleux! Le franc or, qui valait vingt centimes en francs Poincaré, ne vaut plus que treize centimes en francs Blum; par conséquent 100 francs or, cela représenterait 666 francs de notre actuelle monnaie, et 50 francs or 333 francs; ce sont des chiffres presque de kabbale, et qui devraient séduire nos plus fortunés confrères; on créerait pour eux une catégorie spéciale : *aurea sublimitas;* mais, même en francs dévalués, il y aurait de quoi souscrire trois volumes ordinaires avec 50 francs, six avec 100 francs, ce ne serait pas négligeable!

Il faudrait poser quelques règles. N'entreraient pas en ligne de compte les ouvrages des auteurs très achalandés, ni même ceux des auteurs édités par des firmes puissantes, qui sont assurées d'un débit de volumes suffisant, et peut-être, au moins au début, faudrait-il prier les membres de la *Fraternité* de n'acheter que des ouvrages mis en souscription par l'auteur lui-même, ou par un de ces éditeurs hardis et désintéressés qui honorent leur corporation; aux souscriptions on pourrait assimiler les abonnements à des revues d'érudition ou de pensée n'ayant pas assez d'abonnés pour faire leurs frais (et il n'y aurait aucun déshonneur pour ces revues à se faire inscrire sur la liste des périodiques de valeur demandant à continuer à vivre). Peut-être obtiendrait-on ainsi de satisfaisants résultats. Il y a environ 6 à 7.000 membres de la Société des Gens de Lettres et un nombre au moins égal d'écrivains n'en faisant pas partie (poètes, journalistes, professeurs, érudits, etc.), et un nombre double d'amateurs de lecture; cela fait de 20 à 25.000 personnes. Si chacune consacrait seulement 50 francs Blum par an à acheter des livres, des revues, des estampes, des manuscrits, cela ferait un fonds de roulement assez sérieux. Un livre ordinaire, sur papier ordinaire, tirage ordinaire : 500 ou 1.000 revient à 6 ou 8.000 francs; il suffirait donc de quatre cents souscriptions à 15 francs pour que l'auteur rentrât dans ses débours; alors ne peut-on pas espérer trouver ces 400 souscripteurs parmi les 25.000 membres supposés de la Fraternité proposée? Du coup, que de livres précieux et consciencieux pourraient paraître aux lieu et place de ces biographies romancées sans valeur, de ces romans policiers sans mérite et de ces bavardages politiciens sans intérêt qui accaparent notre production!

Ce serait à la Société des Gens de Lettres à donner suite à cette idée que je lance. Il suffirait de faire paraître périodiquement la *Liste des membres de la Fraternité*, pour laquelle pourrait servir la composition typographique de la *Liste des noms, prénoms et pseudonymes des Sociétaires et adhérents de la Société des Gens de*

Lettres, qui paraît sous forme de Supplément (annuel) à la Chronique. Chaque auteur ou lecteur tiendrait certainement à honneur de figurer sur cette *Liste* et devrait tenir à demi-déshonneur de ne pas y figurer. A la suite seraient indiqués les ouvrages mis en souscription (et certainement ceux de science, de philosophie, d'art, d'érudition seraient plus nombreux que ceux de littérature) et chaque membre de la Fraternité ferait son choix, chaque auteur demandant des souscripteurs prenant de son côté l'engagement d'honneur de ne pas continuer cette demande si ses livres arrivaient à se vendre suffisamment.

Il semble que ce procédé, qui ne demanderait rien à l'Etat, qui ne recourrait à aucune combinaison de Prix littéraires, si à la mode, parfois fâcheusement, et qui, par conséquent, laisserait entière la dignité des auteurs, pourrait faire l'objet d'une expérience. Après l'expérience Blum, l'expérience Roosevelt et tant d'autres, il y aurait l'expérience... — HENRI MAZEL.

§

Erratum. — Dans l'article de M. Alfred Mortier (*Mercure* du 1er juillet), page 198, ligne 7, au lieu du mot « proposé », il faut lire « opposé », sinon la phrase demeure incompréhensible.

§

Le Sottisier universel.

On a rappelé ces temps-ci que, commencée dès 1887, Madame la Tour [Eiffet] comptait quarante ans. — *Mercure de France*, 1er juin, p. 386.

M. Doriot recula et, adossant sa haute stature au socle d'une colonne, il eut cette réplique sanglante. — *Le Jour*, 28 mai.

M. Jacques Doriot est président du Parti Social Français. — *Le Matin*, 25 mai.

Proposée par l'auteur de ces lignes dès le 6 avril 1909, la loi sur le repos hebdomadaire n'a été promulguée que le 13 juillet 1906. — *L'Œuvre*, 5 juin.

§

Publications du « Mercure de France ».

LES BOIS, LES CHAMPS ET LES JARDINS. LA FÉERIE DU MICROSCOPE (*Les secrets d'une flaque d'eau. Découverte du monde invisible. La gouttière engorgée. Les Rotifères. Les Protozoaires : Amibes et Infusoires. Le peuple merveilleux des Diatomées*), par Marcel Roland. Un volume in-16, 15 francs.

Le Gérant : JACQUES BERNARD.

Typographie Firmin-Didot, Mesnil (Eure). — 1937.